



## Le conseil municipal s'est réuni en Mairie - salle du conseil

Le 28 Mars 2024 à 19h00

### Liste des délibérations votées ou actées par le conseil municipal

- 1- Administration de l'Assemblée - Approbation du compte-rendu de la séance du 28 03 2024
- 2- Administration de l'Assemblée - Désignation du secrétaire de séance
- 3- Finances – Compte de gestion 2023 budget commune
- 4- Finances – Compte de gestion 2023 budget SPANC
- 5- Finances – Compte de gestion 2023 budget lotissement sis rue René Quillivic
- 6- Finances - Compte administratif 2023 budget commune
- 7- Finances – Compte administratif 2023 budget SPANC
- 8- Finances – Compte administratif 2023 budget lotissement sis rue René Quillivic
- 9- Finances – Affectation de résultat budget commune
- 10- Finances – Affectation de résultat budget SPANC
- 11- Finances – Affectation de résultat budget lotissement sis rue René Quillivic
- 12- Finances – Budget primitif 2024 – budget commune
- 13- Finances – Budget primitif 2024 – budget SPANC
- 14- Finances – Budget primitif 2024 – budget lotissement sis rue René Quillivic
- 15- Finances – Taux d'imposition 2024
- 16- Finances – Subvention du budget commune vers le budget CCAS
- 17- Finances – Subventions aux associations pour l'année 2024 – 1 er examen
- 18- Finances – Proposition d'achats groupés – SDEF – Electricité – 2026-2028
- 19- Finances – Convention de financement des Réseaux d'Aide Spécialisée aux élèves en difficulté
- 20- Finances – Autorisation donnée au maire de renoncer au legs de M. Eric Gaston-Paul COUSIN
- 21- Finances - Création d'un tarif pour visites guidées de groupe du moulin de Tréouzien
- 22- Finances - Création d'un tarif - Majoration pour intervention communale - Terrains en friche
- 23- Travaux – Centre-Bourg – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre
- 24- Urbanisme - Cartographie des zones d'accélération ENR
- 25- Urbanisme –Rue Matelot Pochic - Parcelle ZE 308 - Alignement
- 26- Urbanisme –Rue Ar Veil – Parcelle YW 328 - Alignement
- 27- Urbanisme –Rue de la Croix Donnart – Parcelle ZE 153 - Alignement
- 28- Ressources humaines – Tableau des emplois – Mise à jour
- 29- Administration de l'Assemblée – Approbation de la modification des statuts de la CCCSPdR
- 30- Administration de l'Assemblée – Désignation membre communal représentant au COPIL mobilités intercommunal
- 31- Administration de l'Assemblée – Désignation membre communal représentant au COPIL Ecomusée intercommunal
- 32- Administration de l'Assemblée – Motion de soutien à des mesures volontaristes contre le manque de chirurgiens - dentistes sur le territoire
- 33- Administration de l'Assemblée - Informations diverses – marchés
- 34- Administration de l'Assemblée - Questions diverses

Le Maire,  
Yvan MOULLEC









## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 20*

*Votants : 25*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David, LE BARS Florian

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/01 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :**  
**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 FEVRIER 2024**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

**Cf. annexe n°1.**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 29 février 2024 qui a été transmis à chaque conseiller municipal avec la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 29 février 2024 ;
- Le maire et le secrétaire de séance sont invités à signer le registre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC

La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032801-DE





DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032802-DE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 20

*Votants* : 25

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David, LE BARS Florian

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/02 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :**  
**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire propose la nomination de Madame Solène JULIEN LE MAO comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la nomination de Madame SOLENE JULIEN LE MAO comme secrétaire de séance du conseil municipal du 28 mars 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032802-DE







## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**M. Florian Le Bars rejoint la séance à 19h16. Le nombre de votants est revu en conséquence.**

**VP/2024/03/28/03 FINANCES – COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET COMMUNE**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne indique que, considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par la trésorerie de Douarnenez/Pont-l'Abbé et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion de la trésorerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- Décide d'approuver le compte de gestion 2023 établi par la trésorerie de Douarnenez dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032803-DE





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/04 FINANCES – COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET SPANC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne indique que, considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par la trésorerie de Douarnenez/Pont-l'Abbé et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion de la trésorerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- Décide d'approuver le compte de gestion 2023 établi par la trésorerie de Douarnenez dont les écritures sont conformes au compte administratif du SPANC pour le même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032804-DE





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/05 FINANCES – COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET LOTISSEMENT SIS RUE RENE QUILLIVIC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne indique que, considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par la trésorerie de Douarnenez/Pont-l'Abbé et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion de la trésorerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- Décide d'approuver le compte de gestion 2023 établi par la trésorerie de Douarnenez dont les écritures sont conformes au compte administratif du lotissement sis rue René Quillivic pour le même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032805-DE





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 20 (M. Le Maire est sorti de la salle pour le vote)*

*Votants : 25*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/06 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET COMMUNE**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°2.

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;



Procédant au règlement définitif du budget commune de 2023 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE
<b>RECETTES</b>	Résultat reporté	/	/	/
	Opérations de l'exercice	4 157 177,20 €	5 615 264,74 €	9 772 441,94 €
	<b>TOTAL</b>	4 157 177,20 €	5 615 264,74 €	9 772 441,94 €
<b>DEPENSES</b>	Résultat reporté	250 323,94 €	/	250 323,94 €
	Opérations de l'exercice	4 342 133,23 €	4 328 162,92 €	8 670 296,15 €
	<b>TOTAL</b>	4 592 457,17 €	4 328 162,92 €	8 920 620,09 €
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE 2023</b>	<b>Excédent</b>		<b>1 287 101,82 €</b>	<b>851 821,85 €</b>
	<b>Déficit</b>	<b>435 279,97 €</b>	/	/

*Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne adjointe au maire, pour présider et mettre le compte administratif au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés ;

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

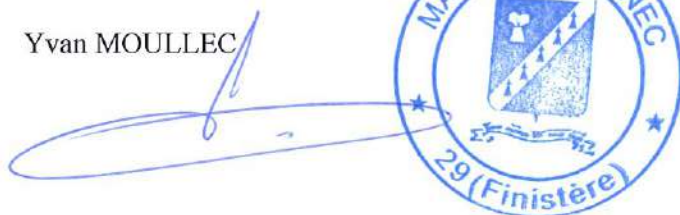
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 20 (*M. Le Maire est sorti de la salle pour le vote*)

*Votants* : 25

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/07 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET SPANC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°3.

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget commune de 2023 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

En investissement, le budget retrace d'éventuels travaux, mais aucune écriture n'est intervenue en 2023 comme les années précédentes.

**En section d'exploitation :**

- 24 677,40 € en dépenses de fonctionnement ;
- 24 540,00 € en recettes de fonctionnement (essentiellement des taxes et redevances et 137,40 € de déficit)

Soit un déficit de clôture de **137,40 €** ;

**En section d'investissement :**

Budget prévu pour 60 379,15 € (dépenses/recettes) mais aucune écriture de réalisée, soit :

- 60 379,15 € de solde d'exécution de dépenses d'investissement reportées des années précédentes.

*Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne ajointe au maire, pour présider et mettre le compte administratif au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés ;

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

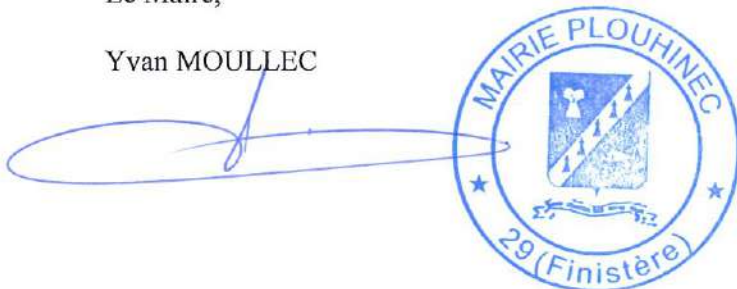
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, written in a cursive style.





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 20 (*M. Le Maire est sorti de la salle pour le vote*)

*Votants* : 25

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/08 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET LOTISSEMENT  
SI RUE RENE QUILLIVIC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°4.

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget commune de 2023 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

**En section de fonctionnement :**

- 190 000,00 € en dépenses, dont :
  - o 6 000,00 € d'études et de prestations de services ;
  - o 184 000,00 € d'achats de matériels, équipement et travaux d'études ;
- 190 000,00 € en recettes, dont :
  - o 190 000,00 € de subvention du budget global communal ;

**En section de d'investissement :**

Pour le compte administratif 2023, plus d'investissement, car plus de variation de stocks (terrains tous vendus).

Soit une clôture du budget équilibrée (à 0 €.)

*Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne adjointe au maire, pour présider et mettre le compte administratif au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés ;

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/09 FINANCES – AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°5.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui propose d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget communal d'un montant de **1 377 302,51 €** au compte 1068 « réserves » du budget d'investissement 2024 et la somme de **525 480,66 €** au compte dépenses d'investissement 001.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement du budget communal d'un montant de **1 377 302,51 €** au compte 1068 « réserves » du budget d'investissement 2024 ;
- Décide d'approuver l'affectation du déficit d'investissement 2023 d'un montant de **525 480,66 €** au compte dépenses d'investissement 001.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032809-DE





DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032810-DE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/10 FINANCES – AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET SPANC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°6.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui propose que le déficit du budget d'exploitation du SPANC 2023 d'un montant de **137,40 €** soit répercuté sur le budget 2024 au compte D 002 « déficit reporté ».

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve d'affecter le déficit du budget d'exploitation 2023 du budget SPANC d'un montant de **137,40 €** au compte D 002 « déficit reporté » au budget 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032810-DE





DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032811-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

**ETAIENT PRÉSENTS** : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

**ABSENTS** : POQUET David.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

### **VP/2024/03/28/11 FINANCES – AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT SIS RUE RENE QUILLIVIC**

**RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE**

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui indique que du fait de la clôture équilibrée du budget du lotissement René Quillivic en 2023, il n'y a pas lieu à prendre une délibération spécifique d'affectation du résultat pour le BP 2024.

Le conseil municipal prend bonne note de l'information.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032811-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

***ETAIENT PRÉSENTS*** : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

***ABSENTS*** : POQUET David.

***ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION*** : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/12 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET COMMUNE**

***RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE***

Cf. **annexe n°7**.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui a procédé à la présentation du budget primitif 2024 de la commune :



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 074 720,03	4 230 200,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 090 000,00	460 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 525 480,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 690 200,69	4 690 200,69
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 585 000,00	5 585 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 585 000,00	5 585 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		10 275 200,69	10 275 200,69

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par :

- 3 abstentions (Madame Audrey Bonnizec, Madame Marie Cécile Lautrédou et M. Yves Thomas par procuration) ;
- 23 pour (s)

Approuve le budget primitif 2024 de la commune tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO







DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

### VP/2024/03/28/13 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET SPANC

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. annexe n°8.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui a procédé à la présentation du budget primitif 2024 du SPANC :



		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	60 379,15	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 60 379,15
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		60 379,15	60 379,15
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	39 862,60	40 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 137,40	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		40 000,00	40 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		100 379,15	100 379,15

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2024 du SPANC tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC

La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032814-BF

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/14 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET LOTISSEMENT SIS RUE RENE QUILLIVIC**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. **annexe n°9**.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui a procédé à la présentation du budget primitif 2024 du lotissement sis rue René Quillivic :





		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	190 000,00	190 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		190 000,00	190 000,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		190 000,00	190 000,00

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2024 du lotissement sis rue René Quillivic tel que présenté ci-dessus.

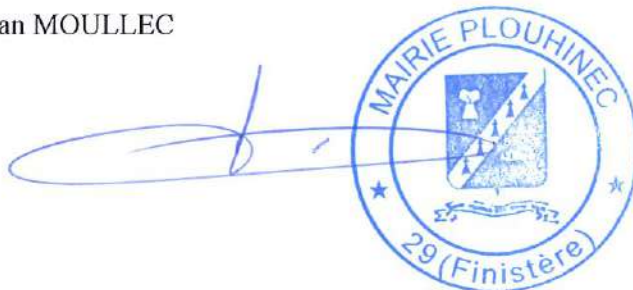
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

### VP/2024/03/28/15 FINANCES – TAUX D'IMPOSITION 2024

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2023, plus aucun ménage ne paie de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour la taxe d'habitation sur les locaux vacants si délibération de la commune pour cette dernière.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune s'est vue donc Transférer le taux départemental de TFB (15.97 % pour notre territoire) qui vient s'additionner au taux communal TFB.

Ci-dessous les taux 2023 :

- **37,45 % (regroupant le taux communal et le taux départemental), pour la taxe foncière bâti ;**
- **16,96 % pour la taxe d'habitation ;**
- **54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).**

Considérant la volonté de l'équipe municipale est de ne pas modifier la pression fiscale au niveau local ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de revoter en 2024 les mêmes taux d'imposition qu'en 2023, comme indiqués ci-dessus, en y précisant que le taux de TH s'applique uniquement que les résidences secondaires, soit :

- **37,45 % (regroupant le taux communal et le taux départemental), pour la taxe foncière bâti ;**
- **16,96 % pour la taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires) ;**
- **54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).**

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ Approuve pour 2024 :

- De maintenir le taux d'imposition à hauteur de 37,45 % pour la taxe foncière bâti ;
- De maintenir un taux de 16,96 % pour la taxe d'habitation ;
- De maintenir un taux de 54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032816-DE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

VP/2024/03/28/16 FINANCES – SUBVENTION DU BUDGET COMMUNE VERS LE BUDGET CCAS

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne propose aux membres du conseil municipal d'approuver d'attribuer une subvention au CCAS pour un montant de 17 000,00 €.

Pour l'année 2023, la subvention allouée au CCAS a été de 13 000 €.

Après consommation des crédits, le CCAS bénéficie d'un résultat prévisionnel de fonctionnement excédentaire reporté de 4 052,96 € pour 2024.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention au CCAS pour un montant de 17 000,00 € pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme,  
Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032816-DE





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/17 FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024 – 1 ER EXAMEN**

RAPPORTEUR : MONSIEUR PASCAL DRUON

Cf. **Annexes n°10 et n°11.**

Monsieur Pascal Druon présente aux membres du conseil municipal les différentes demandes de subventions réalisées par les associations pour l'année 2023 selon les tableaux suivants :

ORIGINE DE LA DEMANDE	SOMME PROPOSEE EN 2024
<b>ECOLES</b>	
APE des Ajoncs	2 000,00 €
Association sportive de Locquéran	308,00 €
Collège du bois de Locquéran	792,00 €
Ecole Notre Dame de Roscudon	132,00 €

Collège La Mennais Cap-Sizun	1 122,00 €
IFAC Brest	66,00 €
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Mondial pupilles	475,00
Amicale Sportive Plouhinecoise	3 732,00 €
Rederien Cap Sizun	232,00 €
Tennis Club du Cap Sizun	2 810,00 €
Petaked Club	210,00 €
Cap Cyclo	200,00 €
Cap Sizun Cyclisme	1 237,00 €
Cap Sizun Badminton -CSB	250,00 €
Sport et Detente	300,00 €
<b>ORIGINE DE LA DEMANDE</b>	<b>SOMME PROPOSEE EN 2024</b>
Pétanque Loisirs	540,00 €
Handball Club du Cap Sizun	5 423,00 €
Carabine bigoudenne	128,00 €
Plaisance en Cap Sizun	3 000,00 €
<b>ASSOCIATIONS CARITATIVES</b>	
Enfance et Partage	0,00 €
Secours Catholique	250,00 €
Handisport Cornouaille Quimper	100,00 €
Comité des Oeuvres Sociales	1 500,00 €
Bibliothèque Sonore de Quimper et du Finistère - Association des Donneurs de Voix	50,00 €
Secours Populaire Français	250,00 €
Solidarité Paysans de Bretagne	0,00 €
ADAPEI 56	0,00 €
AFSEP - Association Nationale de Patients des Sclérosés en plaques	0,00 €
Association Régionale des Laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne	0,00 €
APF France Handicap	0,00 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

France Alzheimer 29	50,00 €
AFM téléthon	0,00 €
JPV 29	0,00 €
Cap solidarité	0,00 €
France ADOT 29	0,00 €
CIDFF 29	0,00 €
Amicale TY PENN AR BED	500,00 €
<b>ORIGINE DE LA DEMANDE</b>	<b>SOMME PROPOSEE EN 2024</b>
Rêves de clown	0,00 €
Les chiens de guides d'aveugles	0,00 €
T'es Cap	0,00 €
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	
Sud et Ouest	300,00 €
Mascaret	900,00 €
Association Bretagne Ecosse	250,00 €
Klipenn Ar C'Hab	200,00 €
Ar C'hab e Tansal	500,00 €
Englev Ar C'Hab	300,00 €
L'Atelier Tradition Décor	300,00 €
Tarot Club Plouhinec	200,00 €
MOB KOZH 29	300,00 €
Finist'air évènements	0,00 €
<b>DIVERS</b>	
FNACA de Plouhinec	300,00 €
Eau & rivières de Bretagne	100,00 €
Bateau Cap Sizun	500,00 €
Société de chasse de Menez - Rheun	1 400,00 €
SNSM	600,00 €
Comité des Usagers de Pors Poulhan	350,00 €
	<b>32 157,00 €</b>



Par ailleurs, Monsieur Pascal Druon présente les différentes demandes exceptionnelles :

DEMANDES	SOMME PROPOSEE EN 2024
<b>ECOLES</b>	
OCCE LES AJONCS	Septembre
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Cap Sizun Cyclisme	3 000,00 €
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES - AUTRES</b>	
CAP EVENTS	3 000,00 €
SUD ET OUEST	1 500,00 €
FINIST'AIR EVENEMENTS	Septembre
SOCIETE PARADOXA PICTURES	3 000,00 €
<b>DIVERS</b>	
COTE WASTE	800,00 €

A noter, pour la société Paradoxa Pictures, il est nécessaire qu'une convention cadre soit formalisée et signée. Un tel projet est présenté en annexe 11 pour approbation aux membres du conseil municipal.

Entendu l'exposé de Monsieur Pascal Druon,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve les attributions des subventions aux associations telles que présentées ci-dessus pour l'année 2024 ;
- Approuve les attributions des subventions exceptionnelles aux associations et à la Société Paradoxa Pictures telles que présentées ci-dessus pour l'année 2024 ;
- Approuve le projet de convention cadre présenté en annexe 11 et autorise le Maire à le signer et à signer tout document afférent ;
- Dit que les demandes tardives ou complémentaires seront examinées en septembre.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO



DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328172-DE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21 (Madame Audrey Bonnizec est sortie de la salle le temps du vote)*

*Votants : 24*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/17 BIS -FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024 – ASSOCIATION POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC**

RAPPORTEUR : MONSIEUR PASCAL DRUON

Monsieur Pascal Druon présente aux membres du conseil municipal la demande de subvention pour l'association Pointe du Raz Ladies Classic à hauteur de 3000,00 €.

*Madame Audrey Bonnizec étant membre de l'association, elle quitte la salle le temps du vote. Madame Marie Cécile Lautrédou indique qu'il en est de même pour la procuration quelle a réceptionnée de M. Yves Thomas qui lui a indiqué ne pas souhaiter prendre part au vote pour le même motif que Madame Bonnizec.*

*Le nombre de votants est revu en conséquence.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3000,00 € à l'association Pointe du Raz Ladies Classic ;
- Autorise le Maire à le signer et à signer tout document afférent ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328172-DE





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/18 FINANCES – GAZ ET ELECTRICITE – PROPOSITION DE RENOUELEMENT – ACHATS GROUPES DU SDEF – PERIODE 2026-2028**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. **Annexe n°12.**

Par courrier du 9 février 2024, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) propose à la commune de Plouhinec de renouveler sa participation aux achats groupés de gaz et d'électricité pour la période 2026-2028.

A cet égard, le SDEF indique que les prévisions du prix de l'électricité pour 2026 incitent les collectivités à lancer d'ores et déjà les appels d'offres pour le renouvellement des contrats de façon plus anticipé. En effet, à titre d'exemple, le prix de l'électricité s'élevait à plus de 600 €/MWh en aout 2022 et il s'établit actuellement à 75 €/MWh.



Pour la fourniture d'électricité dans un premier temps, le SDEF propose le lancement du nouvel appel d'offres en avril 2024 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune de Plouhinec aux achats groupés menés par le SDEF pour les fournitures de gaz et d'électricité pour les périodes 2026-2028 ;
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ces opérations ;

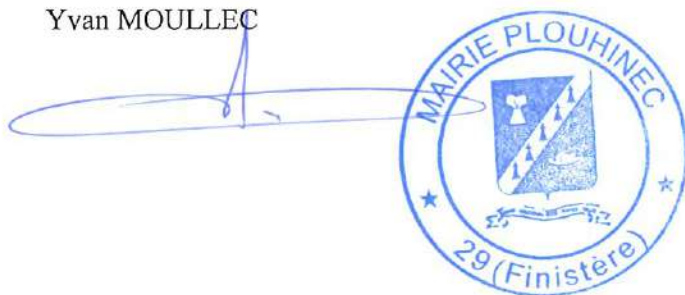
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène JULIEN LE MAO, written in a cursive style.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/19 FINANCES – CONVENTION DE FINANCEMENT DES RESEAUX D'AIDE SPEDIALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. **Annexe n°13.**

Madame Sylvie Le Borgne indique aux membres de l'Assemblée que les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives.

Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Ainsi, les RASED contribuent à « l'objectif de l'école qui est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun. Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment au cours de la scolarité à l'école primaires. Elles permettent de remédier à des difficultés résistantes aux aides apportées par l'enseignant. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée. »

Les RASED ont été créés en 1990. Les psychologues scolaires exerçant dans ces réseaux interviennent pour observer, tester et suivre les élèves. Ils interviennent également dans la prévention et le traitement de situations de harcèlement, d'amélioration du climat scolaire ou de situation d'urgence nécessitant la mise en place d'une cellule psychologique. Dans le cadre de leurs missions, ils doivent renouveler les batteries de tests qu'ils utilisent pour les bilans effectués dans le cadre du suivi des élèves en situation de handicap et dans le traitement des situations de grave et durable difficulté scolaire.

Il est rappelé que la rémunération des personnels et leur frais de déplacement restent à la charge du Ministère de l'Éducation Nationale.

La convention présentée a pour objet de préciser les conditions financières de participation de la commune de Plozévet et la commune de Plouhinec aux coûts d'investissement et de fonctionnement du RASED sur le secteur de Plozévet.

A noter :

- Le Psychologue de l'éducation nationale est rattaché administrativement à l'école primaire publique Georges Le Bail de Plozevet, la commune de Plozevet étant désignée comme support géographique pour les communes regroupant les signataires locaux ;
- L'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement du RASED rattaché à Plozévet est estimé à hauteur de 2 500,00 € par an ;
- Il est demandé à chaque commune signataire de participer au partage des frais de fonctionnement de la psychologue scolaire du secteur de Plozévet à hauteur de 2 € par élève et par an ;
- La convention présentée en annexe est prévue pour l'année scolaire 2023-2024 et renouvelable tacitement 3 fois ;

Entendu l'exposé de Madame Le Borgne,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune de Plouhinec au RASED du secteur de Plozévet ;
- Approuve les conditions de la convention présentée ci-dessus et reprises en annexe ;
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à l'opération.

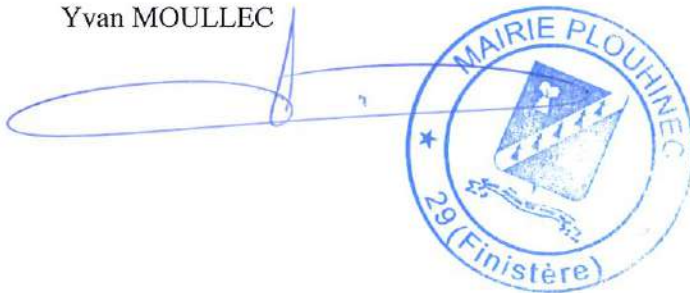
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, written in a cursive style.





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/20 FINANCES – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE RENONCER AU LEGS DE M. ERIC GASTON-PAUL COUSIN**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. **Annexe n°14**.

Vu les articles 724-1, 768 et suivants, 804 du code civil ;

Vu l'article 1339 du code de procédure civile ;

Considérant le courrier du 8 février 2024 de l'étude notariale Dagorn-Drezen à Audierne en charge de la succession de M. Eric Gaston-Paul Cousin, personne décédée le 20 juillet 2023 à Douarnenez, précisant à la commune le legs disponible et la faculté pour la commune d'y renoncer ;

Considérant que le legs souhaité par M. Eric Gaston-Paul Cousin consiste en quelques livres, cassettes VHS, DVD, obsolètes et déclarées comme sans valeur par l'étude notariale Dagorn-Drezen à M. le Maire ;



Considérant qu'il n'est pas dans l'intérêt de la commune d'accepter le dit legs souhaité par M. Eric Gaston-Paul Cousin de son vivant ;

Entendu l'exposé de Madame Sylvie Le Borgne ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à renoncer au legs de M. Eric Gaston-Paul Cousin ;
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à l'opération.

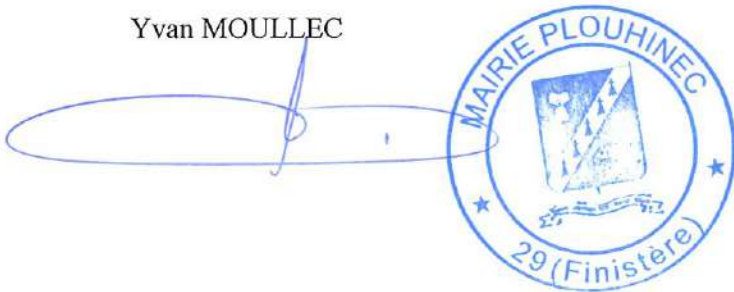
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, consisting of a series of fluid, overlapping loops.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/21 FINANCES - CULTURE – CREATION D'UN TARIF POUR LES VISITES GUIDÉES DE GROUPE AU MOULIN DE TREOUZIEN**

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame sylvie le borgne expose à l'Assemblée la création d'une tarification pour les visites guidées de groupe au Moulin de Tréouzien.

A l'instar du Centre d'interprétation de Menez Dregan, la commune souhaite proposer des visites guidées de groupe sur le site du Moulin de Tréouzien. Cela permettra d'accueillir des scolaires à l'année et des groupes de vacanciers et autres visiteurs à la haute saison.

Aussi, il est proposé les tarifs suivants par personne :

**Visite guidée**

--> Adulte à partir de 13 ans

**4.50 €**

--> Enfant de 7 à 12 ans

**3,00 €**

--> Enfant - de 7 ans

**gratuit**

**Scolaire**

--> Acompagnateur

**gratuit**

--> Ecole de la commune

**gratuit**

--> Visite guidée

**3,00 €**

Entendu l'exposé de Madame Sylvie Le Borgne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la création des tarifs ci-dessus présentés pour le Moulin de Tréouzien ;
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à l'opération.

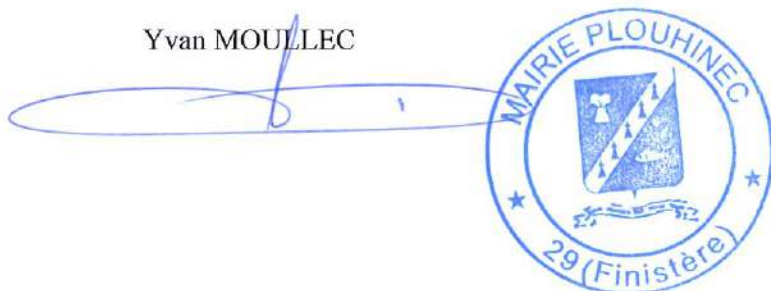
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, consisting of a series of fluid, overlapping loops.





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

**ETAIENT PRÉSENTS** : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

**ABSENTS** : POQUET David.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/22 FINANCES - TRAVAUX – TERRAIN EN FRICHE – MAJORATION POUR EXECUTION DES TRAVAUX REALISES VIA LA MAIRIE**

**RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE**

Vu le code forestier ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Monsieur Rémy Le Coz indique aux membres de l'Assemblée que, dans le cadre de la mise en œuvre des obligations de débroussaillage et de salubrité publique, la commune de Plouhinec peut être amené à faire intervenir des entreprises spécialisées, en lieu et place des propriétaires, ou directement à la demande des propriétaires.

Ces travaux sont alors remboursés par le propriétaire ou ses ayants droits, via l'émission d'un titre de recouvrement de la somme par le percepteur public au bénéfice de la commune.

Ce traitement occasionnant du temps agents et des frais (postaux, traitements, suivis avec les entreprises et les particuliers...) pour la collectivité, il est proposé aux membres du conseil municipal de voter une majoration systématique en pourcentage de la somme des travaux réalisés.

A cet égard, il est proposé de porter cette majoration à 10 % au montant total TTC des travaux réalisés, plafonnée à un montant maximum de 200 € par terrain.

Entendu l'exposé de Madame Sylvie Le Borgne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le principe de créer une majoration comme présentée ci-dessus lors de l'exécution de la procédure de terrain en friche ;
- Approuve de porter à 10% cette majoration, avec un plafond maximum de 200 € par terrain ;
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à l'opération.

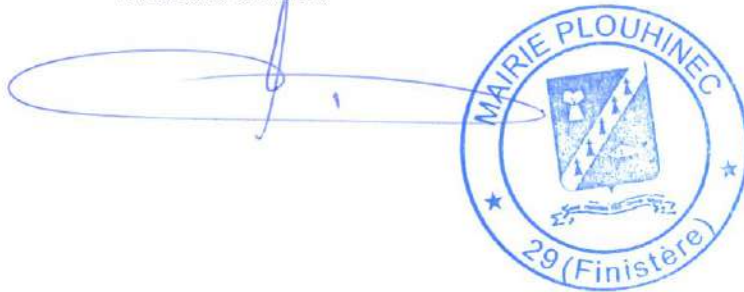
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

The image shows a blue ink signature of Solène Julien Le Mao, which is a cursive, flowing signature.





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/23 AVENANT – CENTRE- BOURG – AVENANTS AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Monsieur Rémy Le Coz indique que, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre dont le cabinet d'architectes STUDIO 02 est le mandataire, il convient conformément au code de la commande publique d'établir l'avenant au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD) permettant notamment de fixer le montant prévisionnelle de l'opération pour chacun des bâtiments ainsi que le montant de rémunération du maître d'œuvre.

Avenant 1 : Pour la maîtrise d'œuvre en bâtiment – Groupement Studio 2 / CDLP / Ouest Structures / SIO :

Compte-tenu de l'évolution du coût prévisionnel des travaux au stade de de l'avant-projet définitif de 20.85%, le forfait de rémunération du groupement de maîtrise d'œuvre doit être réévalué à hauteur de 350 388.41 €HT (420 466,09 €TTC) pour un taux de 12.4%.

Par ailleurs, il convient de faire évoluer ce forfait car la demande des services de l'Etat de produire deux marchés de travaux pour les deux bâtiments en lieu et place d'un seul détermine le nouveau forfait définitif de rémunération du groupement de maîtrise d'œuvre à hauteur de 394 015,00 €HT (472 818,00 €TTC) pour un taux de 14.6%.

Cela engendre donc une augmentation des honoraires du groupement de + 104 085,00 €HT (124 902,00 €TTC) soit + 35.9% des prestations.



Cette modification s'entend par la réalisation de prestations complémentaires en matière de mise à jour des estimations de travaux, d'élaboration de documents distincts à compter de la phase PRO, de la multiplication des pièces à produire (RC, AE, CCAP, documents techniques, ...) entre la mission VISA et la fin de la garantie de parfait achèvement.

Avenant 2 : Pour l'assistant à maîtrise d'ouvrage – Cabinet Verifica :

Il en va de même pour l'AMO Verifica qui établit dorénavant sa prestation à hauteur de 130 845,00 € TTC (109 037,50 € HT), soit 30,54 % supplémentaires, du fait de la production double des pièces écrites (CCAP, RC, AE...) et de l'allongement des délais d'analyse et des productions des rapports.

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appel d'offre du 20 mars 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission travaux du 20 mars 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur Rémy Le Coz,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve pour les avenants 1 et 2 :

- S'agissant des aménagements définis au programme de maîtrise d'œuvre, de retenir comme coût prévisionnel des travaux le montant de :
  - 1 210 800,00 € HT pour les halles couvertes ;
  - 1 484 700 € HT pour la maison de santé.Soit un montant global de 2 695 500,00 € HT.
- S'agissant du contrat de maîtrise d'œuvre et conformément au marché signé, d'arrêter le forfait définitif de rémunération au stade de l'avant-projet définitif au montant de 394 015,00 € HT ;
- S'agissant de l'assistant à maîtrise d'ouvrage – Cabinet Verifica, de retenir au stade de l'avant-projet définitif au montant de 109 037,50 € HT ;

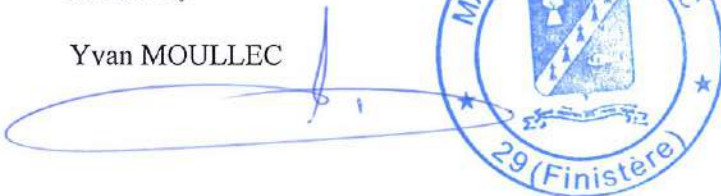
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, written in a cursive style.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/24 URBANISME – CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCELERATION ENR**

RAPPORTEUR : MADAME SOLENE JULIEN LE MAO

Cf. **Annexes n°15, 16, 17, 18, 19, 20.**

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, et particulièrement son article 15 codifié à l'article L141-5-3 du code de l'énergie ;

Vu le courrier du 23 novembre 2023 de la Préfecture du Finistère spécifiant aux maires du département, d'une part l'objectif d'intégration des ZAEnr dans l'outil cartographique déployé par l'IGN ; d'autre part, les étapes de la planification du développement territorialisé des Enr.

Considérant la concertation en date du 19 février 2024 au 4 mars 2024 organisée avec la population de la commune ;

Madame Solène Julien Le Mao indique au conseil municipal que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Son article 15 demande aux communes de définir, par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon des modalités qu'elles déterminent librement, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR).

La définition des ZAEnR permet à la commune d'identifier les secteurs où des projets s'implanter et de renforcer l'acceptabilité des EnR sur le territoire. Pour les porteurs de projet, cela donne un signal clair les incitant à implanter leurs projets en ZAEnR, dans la mesure où un projet situé en ZAEnR a fait l'objet d'une première concertation et qu'il pourra également bénéficier d'avantages financiers.

Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'ENR, en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR, des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'ENR déjà installée. (L141-5-3 du code de l'énergie). Pour les porteurs de projet, cela donne un signal fort.

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. A contrario, elles ne définissent pas des secteurs en attendant d'éventuels porteurs de projets.

#### En précisions :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas ;
- L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...);
- La commune a l'obligation de transmettre la délibération relative aux zones d'accélération au référent préfectoral aux énergies renouvelables, à l'EPCI dont il est membre afin qu'un débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones par rapport au projet de territoire de l'EPCI soit organisé.

#### Bilan de la concertation :

Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes durant la consultation sur le site internet de la commune, les réseaux sociaux et à l'accueil de la commune, avec les outils suivants :

- Une notice explicative détaillée (Annexe 15) ;
- Une cartographie Solaire au sol (Annexe 16) ;
- Une cartographie Solaire Ombrières (Annexe 17);
- Une cartographie Solaire toiture (annexe 18) ;
- Une cartographie Réseau de chaleur (Annexe 19);
- Une cartographie Biométhane. (Annexe 20)

Les énergies renouvelables non comptables avec le territoire de la commune ont été précisées en ce sens dans la notice (par exemple, la géothermie.).

→ Le bilan de la concertation est synthétisé ci-après :

Il a été fait état d'une demande d'une habitante :

*« L'hydroélectricité fait-elle partie de la consultation publique ZAEnR ? Il y a sur la commune quelques rivières et des moulins (comme le nôtre) qui pourraient être producteurs d'électricité. Les productions potentielles sont-elles trop modestes pour être considérées ? Sinon notez que nous serions intéressés pour être nous-même producteurs d'hydro-électricité à terme. »*



Réponse de la Ville :

*« Le territoire de Plouhinec ne possède pas d'intérêt en matière d'hydroélectricité pour un intérêt collectif, objectif de la consultation pour les ZAEnR compte-tenu d'une capacité insuffisante sur les cours d'eau.*

*Pour autant, chaque particulier est en droit regarder au droit de sa propriété le potentiel pour sa production personnelle. Toutefois, chaque projet devra être notamment regardé au titre du code de l'environnement avec les services de l'Etat compétents (DREAL et DDTM). »*

**Entendu le rapport de Madame Solène Julien le Mao et vu le bilan de la concertation :**

Les ZAENR proposées à la concertation n'ont pas été modifiées car la seule remarque reçue n'emportait modification. Les ZAENR proposées après la concertation sont donc identiques aux proposées à l'annexe 15 en carte.

Il est proposé donc au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnés potentiels sur les cartes présentées en annexes ci-dessus ;

- Charge M. Le Maire à transmettre la présente délibération accompagnée des cartes nécessaires à une bonne compréhension des périmètres à :

- M. le préfet

- M. le Réfèrent préfectoral aux énergies renouvelables ;

- M. le Président de l'Établissement public de coopération intercommunale ;

- M. le président du Syndicat mixte du SCoT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien le Mao, the Secretary of the meeting, written in a cursive style.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032824-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/25 URBANISME – ALIGNEMENT – RUE MATELOT POCHIC – PARCELLE ZE 308**

RAPPORTEUR : MADAME SOLENE JULIEN LE MAO

Madame Solène Julien Le Mao expose aux membres du conseil municipal d'opérer l'achat à l'euro symbolique d'une partie de 10 m<sup>2</sup> environ de la parcelle ZE 308, rue Matelot Pochic appartenant à M. Caouissin pour alignement.

Les frais de notaire et de géomètre expert seront à la charge de la ville. Le reste de la parcelle ZE308 sera levé de tout alignement et restera propriété de M. Caouissin.





Entendu l'exposé de Madame Solène Julien Le Mao,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'achat à l'euro symbolique d'une partie de 10 m<sup>2</sup> environ de la parcelle ZE 308, rue Matelot Pochic à M. Caouissin ;
- Dit que le frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autorise la Première adjointe, Madame Solène Julien Le Mao, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/26 URBANISME – ALIGNEMENT – RUE AR VEIL – PARCELLE YW 328**

RAPPORTEUR : MADAME SOLENE JULIEN LE MAO

Madame Solène Julien Le Mao expose aux membres du conseil municipal, que dans le cadre de la régularisation du domaine public, la commune souhaite procéder à l'achat à l'euro symbolique d'une partie de 15 m<sup>2</sup> environ de la parcelle YW 328, rue Ar Veil appartenant à M. Praud pour alignement.

Les frais de notaire et de géomètre expert seront à la charge de la ville. Le reste de la parcelle YW 328 sera levé de tout alignement et restera propriété de M. Praud.





Entendu l'exposé de Madame Solène Julien Le Mao,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'achat à l'euro symbolique d'une partie de 15 m<sup>2</sup> environ de la parcelle YW 328, rue Ar Veil, à M. Praud ;
- Dit que le frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autorise la Première adjointe, Madame Solène Julien Le Mao, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/27 URBANISME – ALIGNEMENT – RUE DE LA CROIX DONNART – PARCELLE ZE 153**

RAPPORTEUR : MADAME SOLENE JULIEN LE MAO

Madame Solène Julien Le Mao expose aux membres du conseil municipal, que dans le cadre de la régularisation du domaine public, la commune souhaite procéder à l'achat à l'euro symbolique d'une partie de 14 m2 environ de la parcelle ZE 153, rue de la croix Donnart et appartenant à M. Sene Murat pour alignement.

Les frais de notaire et de géomètre expert seront à la charge de la ville.









## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/28 RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS- MISE A JOUR**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. Annexe n° 21

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 21 janvier 2020 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 25 novembre 2021 ;

Le Maire informe les membres du conseil municipal que, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.



Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante :

- de supprimer les emplois listés ci-dessous dans le cadre des avancements de grade :

Responsable du service urbanisme	35h	Admi	B	Rédacteur	disponibilité d'office	B2
Responsable du pôle enfance-jeunesse	35h	Admi	B	Rédacteur principal 1ère classe	vacant	B2

Le tableau des effectifs suite aux créations et suppressions d'emplois présentées est mis à jour (Cf. Annexe) suivants les modifications présentées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour réaliser les radiations de postes, les ouvertures de poste et la signature des actes afférents ;
- Décide d'adopter les modalités ainsi proposées ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, written in a cursive style.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/29 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCCSPDR**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. Annexes n°22, n°23 et n° 24

Vu les articles L 5211-17 et L 5211-20 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-02-08-02 portant modification des statuts de la Communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du Raz en date du 8 février 2024 ;

Vu les anciens statuts dans leur version en date du 30 juin 2022 et la nouvelle version votée par le conseil communautaire le 8 février 2024 ;

Considérant qu'en 2023, le conseil communautaire a fixé le cap de ses politiques publiques pour les dix ans à venir en promulguant le projet de territoire.

Que les premiers mois de mise en œuvre du projet ont notamment permis l'engagement de démarches majeures pour l'avenir du territoire intercommunal, avec :

Au titre de la transition écologique et énergétique :

- Le lancement volontariste du plan climat-air-énergie territorial,
- L'adoption d'un plan de sobriété énergétique,
- La mise en œuvre de la stratégie mobilités,
- L'aménagement de l'ancienne voie ferrée du Youtar en cheminement doux.

Au titre de l'innovation :

- Le lancement d'un projet alimentaire territorial,
- La mise en place d'un outil de référencement des producteurs locaux,
- Le lancement d'étude visant à la construction d'une cuisine centrale,
- La modernisation de la piscine Aquacap.

Au titre de la cohésion sociale et de la qualité de vie :

- L'adoption d'un Contrat Local de santé,
- L'ouverture d'un espace solidaire aux ateliers Jean Moulin,
- La mise en œuvre des opérations programmées de l'habitat,
- La réalisation d'un pôle enfance communautaire,
- La création d'une ludothèque itinérante.

Que, pour pouvoir mettre en œuvre les ambitions du projet de territoire et répondre aux évolutions obligatoires induites par la loi 3DS, la communauté de communes doit modifier ses statuts.

Considérant que l'ensemble des modifications doivent être soumises aux conseils municipaux dans un délai de 3 mois à compter du 8 février 2024 et que ces délibérations doivent être concordantes avec la délibération du conseil communautaire ;

A la lecture de ces nouveaux statuts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la réécriture des statuts de la communauté de communes comme annexés à la présente délibération ;
- Approuve ladite modification des statuts de la communauté de communes Cap Sizun Pointe du Raz ;
- Charge Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au Président de la communauté de communes pour exécution des présentes dispositions.

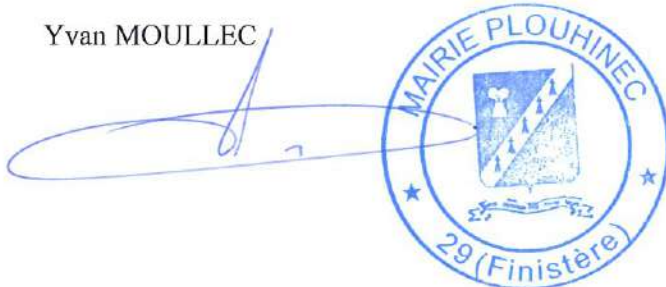
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN-LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien-Le Mao, written in a cursive style.





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/30 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – DESIGNATION D'UN MEMBRE COMMUNAL REPRESENTANT AU COPIL MOBILITES INTERCOMMUNAL**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. **Annexe n° 25**

Vu la délibération n° 2024 02 08 07 du 08/02/2024 approuvant, dans le cadre des actions à mener issues du plan mobilité du Cap Sizun voté en novembre 2024 par la communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz, la création d'un comité de pilotage ad hoc ;

Considérant que le comité de pilotage assurera le suivi du projet et validera les choix stratégiques.

Qu'il sera composé du Président de la CCCS, du Vice-Président en charge des mobilités et de conseillers municipaux qui doivent être désignés par délibération de chaque conseil communal.

Considérant que la commune de Plouhinec doit désigner au sein du conseil municipal un élu qui représentera la commune au sein du comité de pilotage mobilités ;

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil et propose aux volontaires de déposer leur candidature.

Considérant que seule Madame Sylvie Le Borgne dépose sa candidature ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- désigner en qualité de représentant de la commune de Plouhinec au comité de pilotage Mobilités intercommunal Madame Sylvie Le Borgne ;
- autoriser Monsieur le Maire à réaliser et à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/31 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – DESIGNATION D'UN MEMBRE COMMUNAL REPRESENTANT AU COPIL ECOMUSEE INTERCOMMUNAL**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. **Annexe n° 26**

Vu la délibération n° 2024 02 08 07 du 08/02/2024 approuvant, dans le cadre des actions à mener dans le cadre de l'action n°11 (création d'un éco -musée, rénovation du musée maritime) du projet de territoire du Cap Sizun voté le 22 juin 2023, pour la communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz la création d'un comité de pilotage pour la création d'un comité de pilotage « Ecomusée » ;

Considérant que le comité de pilotage assurera le suivi du projet et validera les choix stratégiques.

Qu'il sera composé du Président de la CCCS, du Vice-Président en charge de cette compétence et de conseillers municipaux qui doivent être désignés par délibération de chaque conseil communal.

Considérant que la commune de Plouhinec doit désigner au sein du conseil municipal un élu qui représentera la commune au sein du comité de pilotage « Ecomusée » ;

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil et propose aux volontaires de déposer leur candidature.



Considérant que seule Madame Armelle Streiff Le Bozec dépose sa candidature ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- désigner en qualité de représentant de la commune de Plouhinec au comité de pilotage « Ecomusée » intercommunal Madame Armelle Streiff Le Bozec ;
- autoriser Monsieur le Maire à réaliser et à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by the name 'Julien Le Mao' in a cursive script.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/32 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – MOTION DE SOUTIEN A DES MESURES VOLONTARISTES CONTRE LE MANQUE DE CHIRURGIENS- DENTISTES SUR LE TERRITOIRE**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

En 2022, la démographie des chirurgiens-dentistes (Cf. site du Ameli) en France indique que 28 % des communes sont classées en zone sous-dotées, ou très sous-dotées pour 12%. Et bien que la dernière réforme du numéris clausus ait augmenté le nombre de chirurgiens-dentistes formés, il convient de constater la répartition très inégale de ces praticiens sur le pays.

A titre d'exemple, le Cap-Sizun dispose à ce jour de trois chirurgiens-dentistes pour un bassin de vie d'environ 15 000 habitants à l'année et de plus de 30 000 habitants en haute saison. A noter, deux de ces dentistes vont prendre leur retraite entre 2024 et 2026. Il ne restera donc plus qu'un seul dentiste à compter de 2026 sur le territoire du Cap-Sizun.

Face à ce constat inquiétant, une prise de conscience collective s'impose. Les élus du conseil municipal de la commune souhaitent qu'une politique de santé active en ce sens soit menée au sein de la communauté de communes, afin de fournir à la population locale un meilleur accès aux soins dentaires.

En effet, cette politique doit être coordonnée et unifiée, pour éviter les initiatives isolées, souvent coûteuses, peu efficaces et favorisant une concurrence et surenchère inappropriées pour les citoyens entre les communes ou les territoires.

Face à l'urgence, il est plus que jamais nécessaire pour les élus locaux de mettre l'ensemble des solutions possibles sur la table.

Il devient urgent, pour nos concitoyens et nos territoires, qu'un débat de fond ait lieu au conseil communautaire sur cette question cruciale.

Le conseil municipal forme ainsi le vœu que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée communautaire, et que le débat qui en découlera permette le vote de mesures constructives et coordonnées dans les meilleurs délais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le texte présenté ci-dessus ;
- De charger Monsieur le Maire de remettre la présente motion au Président de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe Du raz.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 28 mars, à dix-neuf heures,  
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres :

*En exercice* : 27

*Quorum* : 14

*Présents* : 21

*Votants* : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, HELIAS Marie-Pascale, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : POQUET David.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : PALUD Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUER Yves-Marie a donné procuration à DRUON Pascal, ANSQUER Alain a donné procuration à MOULLEC Yvan, THOMAS Yves a donné procuration à LAUTREDOU Marie-Cécile, JEZEQUEL Christine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie.

**VP/2024/03/28/33 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – INFORMATIONS DIVERSES - MARCHES**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. Annexes n°27, n°28

**1/Contrôle allégés en partenariats :**

Signature avec la DGFIP le 15 février 2024 d'une convention installant un contrôle allégé des dépenses en partenariat entre l'ordonnateur et le comptable public : Cf : annexe 23 :

M. Benoît Brocart, Directeur départemental des Finances publiques du Finistère et M. Joël Garin, comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Douarnenez et Monsieur le Maire ont signé le 15 février 2024 une convention allégée en partenariat (CAP) qui renforce les échanges entre les services de la DDFiP du Finistère et ceux de la collectivité, grâce à une offre de services enrichie, innovante et adaptée aux besoins de la collectivité.

Rappelons que la DGFIP est en charge des finances, comptes et budgets des collectivités locales. Cette mission de la DGFIP, moins connue que le recouvrement de l'impôt, se concrétise d'abord grâce aux services de gestion comptable (SGC) qui tiennent la comptabilité, procèdent au paiement des dépenses décidées par élus, et assurent le recouvrement des produits locaux. Le conseiller aux décideurs locaux (CDL), un expert dédié à l'accompagnement des collectivités dans leur pilotage, leurs investissements et la maîtrise de leurs risques financiers, travaille en liaison directe avec les élus et le SGC.

Ce dispositif partenarial, associant les services de la mairie et ceux de la DDFiP, est destiné à sécuriser et à rationaliser la chaîne de dépense. Il supprime les contrôles redondants, simplifie les procédures et améliore les délais de paiement des fournisseurs. Cette convention porte sur certains types de dépenses bien précis : les charges à caractère général, les subventions de fonctionnement et les participations.

Cette volonté de travailler conjointement à une administration toujours plus performante s'inscrit pleinement dans les perspectives ouvertes par le nouveau régime de responsabilité financière unifiée des gestionnaires publics, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ainsi, en signant ce partenariat, la commune de Plouhinec rejoint le nombre croissant de collectivités qui, de façon volontariste, se sont engagées avec les services de la DDFiP du Finistère dans la formalisation de ce nouveau dispositif qui constitue désormais le cadre d'une gestion publique modernisée et efficiente.

## **2/Recrutements :**

Deux nouveaux agents titulaires au sein de la collectivité la collectivité :

- M. Jonathan Duchadeau aux services techniques ;
- M. Didier Le Torc'h aux services techniques ;

## **3/ Information : Gestion des invasives**

Il est prévu à l'attention de la population une information sur la gestion des invasives et les obligations de chacun sur ce sujet dans le prochain MAG du mois d'avril.

Extrait :

Avec la mécanisation et la disparition des petites exploitations agricoles, de nombreuses parcelles, notamment sur le littoral se retrouvent en état d'abandon et envahies par des plantes invasives, favorisant la diminution de la biodiversité et la fermeture des milieux.

### **Essences exotiques – Quelle réglementation ? Quelles obligations ?**

Les essences exotiques envahissantes, qu'elles soient animales ou végétales, se caractérisent par leur caractère exogène au territoire national et leurs impacts négatifs, potentiels ou avérés, en matière de biodiversité, d'économie ou de santé publique. La réglementation en la matière fait son apparition en 1992 au niveau international, avant qu'un cadre d'action ne soit institué au niveau européen en 2014.

En France, la notion « d'essences exotiques envahissantes » a été introduite par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'article 4 stipule que « toute personne responsable d'un préjudice écologique est tenue de le réparer ».

*Autrement dit, il appartient à chaque propriétaire de gérer à la parcelle lui appartenant le traitement de toutes invasives.*

### **Les essences invasives, une affaire propre à chaque propriétaire !**

Sur le territoire Sud Finistérien et sur Plouhinec, on peut recenser plusieurs invasives telles que la renouée du Japon, l'herbe de la pampa, l'arbre à papillons, la griffe de sorcière, le laurier palme, le rhododendron pontique ou l'impatience de l'Himalaya notamment mais aussi certaines essences de bambous. La liste est non exhaustive.



Dans le cadre de plantations sur les espaces privés, il convient à chaque propriétaire de s'assurer avant achat, du potentiel caractère invasif de la plante souhaitée. Si le caractère invasif est avéré, il vaut mieux s'abstenir d'en faire l'acquisition. Pour les parcelles privées contenant déjà des invasives, chaque propriétaire est invité à les détruire définitivement.

### **La démarche entreprise par la ville de Plouhinec**

Sur les 2 dernières années est fait un constat de prolifération d'essences invasives sur le territoire plouhinecois et notamment de laurier palme, de renouée du Japon, de griffes de sorcières ou d'herbes de la pampa.

Depuis 2022, la ville de Plouhinec mène des actions notamment dans le bois de Locquéran concernant le rhododendron pontique et le laurier palme en vue de contenir leur prolifération. A compter de 2024 et avec le concours de CIAS du Cap Sizun par convention de coopération, la ville va mettre en place un plan de gestion coordonné des espèces invasives sur l'ensemble des propriétés dont elle a la gestion et l'entretien.

A l'échelle de la commune, la ville va également engager une première phase qui constituera dans le repérage cartographique des zones concernées par la présence d'invasives et déterminera le caractère privé ou public pour ce qui concerne leur gestion.

Dans le cas où des invasives seraient identifiées sur un espace privé qui ne serait pas celui de la collectivité, les propriétaires seront informés par voie de courrier pour procéder à l'entretien de leurs espaces dans les mêmes conditions de la procédure de terrains en friches ou d'égagement.

### **Et avec la communauté de communes du Cap Sizun, quel partenariat ?**

Pour rappel, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.

A chaque invasive, une démarche spécifique à adopter. C'est pourquoi, il est demandé aux propriétaires concernés la plus grande vigilance quant à la prolifération et la gestion de celles-ci.

Dans ce cadre, la communauté de communes du Cap Sizun Pointe du Raz travaille en 2024 sur une plaquette d'information de la population sur les modalités d'intervention à prendre en matière de gestion des invasives jusqu'au traitement de celles-ci via les déchetteries.

### **Quelques exemples d'invasives régulièrement vues sur le territoire (liste non-exhaustive) :**

RHODODENDRON PONTICUM



HERBE DE LA PAMPA





Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE

RENOUEE DU JAPON



ARBRE AUX PAPILLONS



GRIFFES DE SORCIERES



LAURIER PALME



IMPATIENCE DE L'HIMALAYA

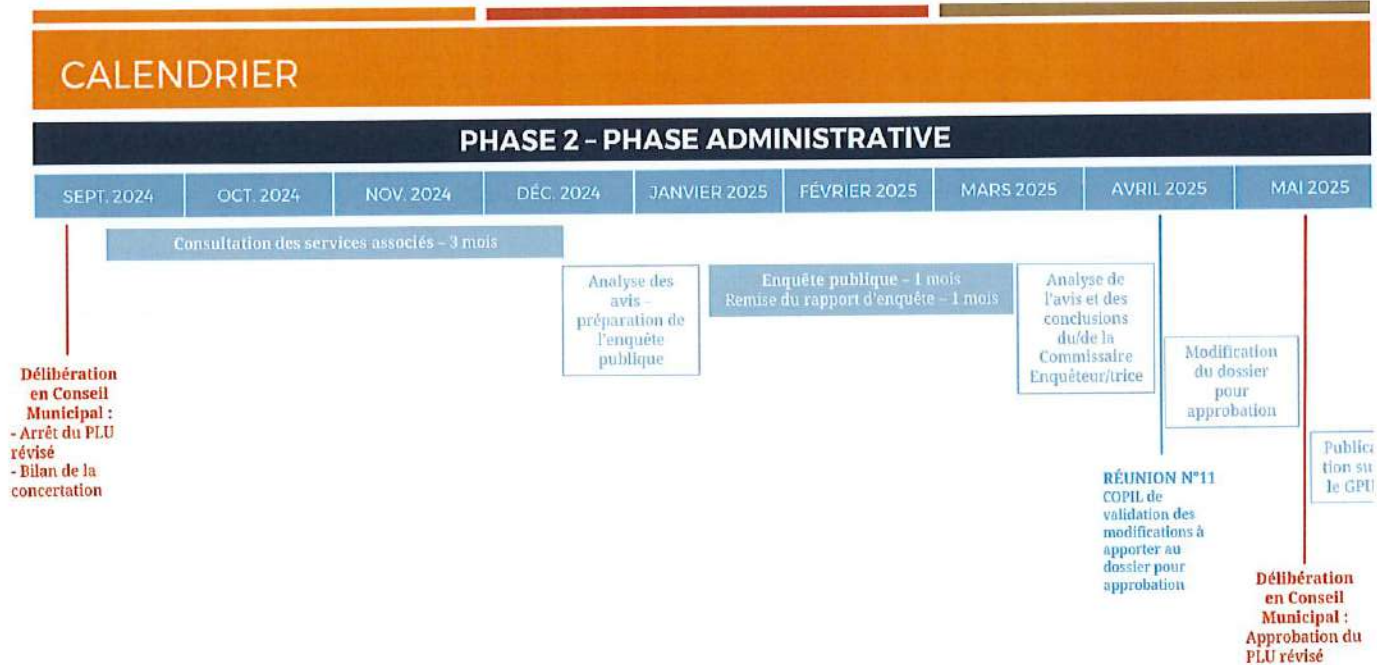
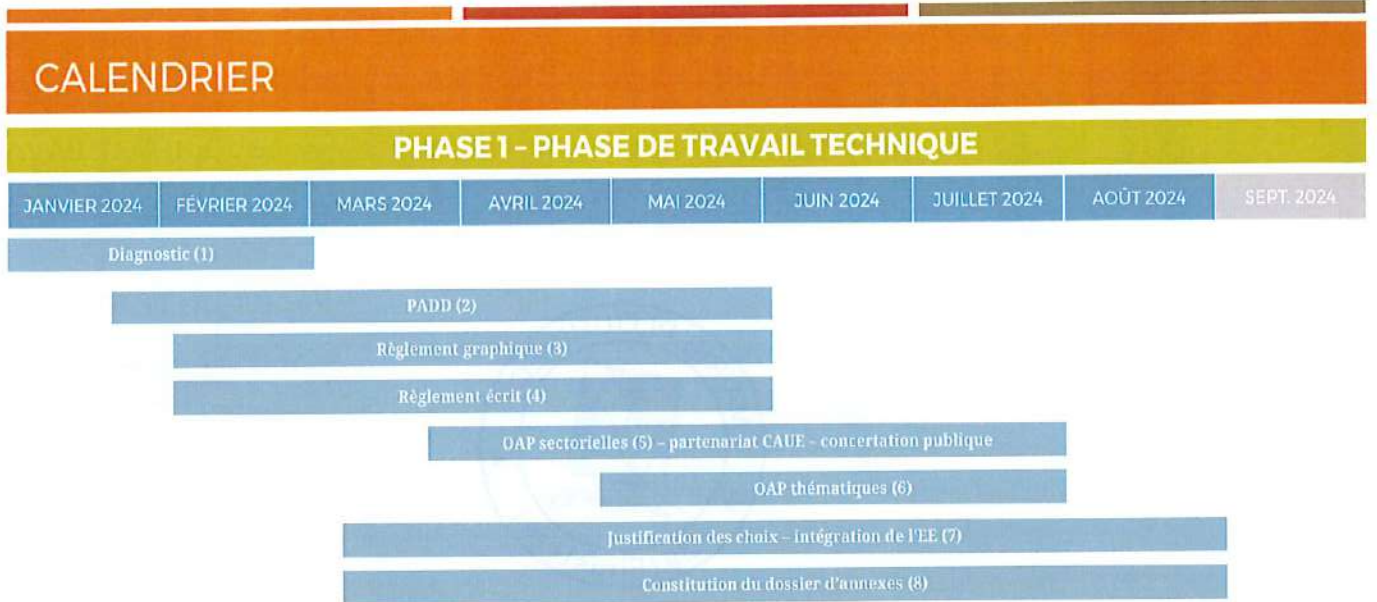


#### 4/ Révision du PLU – Point d'étape :

Comme suite au dépôt de bilan du cabinet Futur Proche, la ville a mandaté le cabinet Territoire + en décembre dernier pour reprendre et organiser les études de révision du PLU en coordination avec les services de l'Etat et les gestionnaires notamment de réseaux (SIE et SIVOM).

Le cabinet sera épaulé par la société BIOTOPE en charge des études environnementales et TPAE en charge des réseaux des eaux pluviales.

L'étude continue selon les plannings suivants :



**5/ Convention CIAS/Commune : Rapport d'activité 2021-2024 :**

Il est proposé aux membres du conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité 2021-2024 de la coopération Ville de Plouhinec avec le CIAS au travers de la gestion de la biodiversité : Cf. **Annexe 28.**

Les membres du conseil municipal prennent acte des informations communiquées.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 28 mars 2024

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Solène JULIEN LE MAO

A blue ink signature of Solène Julien Le Mao, written in a cursive style.





## CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUHINEC

### SÉANCE DU 29.02.2024

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 29 février, à dix-neuf heures,  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,  
Sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 février 2024

Nombre de membres :

*En exercice : 27*

*Quorum : 14*

*Présents : 21*

*Votants : 26*

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, BOUVIER Claude, FRENEY Françoise, LE LAY Marc, PALUD Isabelle, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, GOMET Patricia, POQUET David, LAUTREDOU Marie-Cécile, THOMAS Yves, LE BARS Florian, BILIEC Philippe, BONNIZEC Audrey.

ABSENTS : JEZEQUEL Christine

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : JULIEN LE MAO Solène a donné procuration à MOULLEC Yvan, HELIAS Marie-Pascale a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, COLIN Nathalie a donné procuration à PALUD Isabelle, ANSQUER Alain a donné procuration à DRUON Pascal, GONIDOU Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy.

M. MOULLEC : Bonsoir à toutes et bonsoir à tous. Je vais procéder à l'appel.

*(Monsieur MOULLEC procède à l'appel.)*

### **1- Administration de l'Assemblée – Approbation du compte-rendu de la séance du 7 décembre 2023**

M. MOULLEC : L'ordre du jour, délibération numéro 1, approbation du compte-rendu de la séance du 07/12/2023. Y a-t-il des remarques par rapport à ce compte-rendu ?

Je le soumetts au vote. Est-ce qu'il y a des gens qui votent contre ? Qui s'abstiennent ? Unanimité, merci.

### **2- Administration de l'Assemblée – Désignation du secrétaire de séance**

M. MOULLEC : Administration de l'Assemblée, point numéro 2, désignation du secrétaire de séance. Marie-Yvonne LUCAS comme secrétaire ? Pas de problème, unanimité ok, merci.

### **3- Finances – Débat d'orientation budgétaire pour 2024**

M. MOULLEC : On rentre tout de suite dans le vif du sujet. Troisième délibération, finances, débat d'orientation budgétaire 2024. Et je passe la parole à Sylvie LE BORGNE.

Mme LE BORGNE : On est là ce soir pour justement débattre des orientations budgétaires. Ce débat ne donne pas vraiment lieu à une délibération, si ce n'est qu'il y a une petite nouveauté. On doit juste, à la fin du débat, acter que le débat a eu lieu. Donc, on aura quand même un petit vote à passer juste pour dire qu'on a débattu.

Déjà dans les grandes lignes, le contexte international et national, je pense que vous le connaissez tous, avec un contexte inflationniste mondial, bien entendu dû à la guerre, au conflit entre la Russie et l'Ukraine, mais également le conflit israélo-palestinien qui a aussi généré de fortes inflations sur certains produits notamment. C'est une inflation qui continue à augmenter. Pour l'instant, c'est un peu moins important, mais ça n'empêche que ça a quand même des conséquences sur nos finances.

À côté de ça, la Banque européenne a heureusement continué à maintenir les taux directeurs, ce qui permet un peu de soulager les finances nationales. Le contexte national, on a des prix effectivement qui ont pas mal augmenté ces dernières années, mais notamment l'année dernière. Le contexte inflationniste a quand même un peu tendance à diminuer. Initialement, la croissance pour 2024 avait été prévue au niveau national de +1,4 %. Visiblement, on s'orienterait plutôt vers un +1 %. Le Gouvernement prévoit également une légère baisse de l'inflation. Et heureusement, on a un taux de chômage qui reste relativement bas.

Concernant la Loi de finances, plus directement, quels sont les indicateurs ? On a les indicateurs financiers qui servent à mesurer la richesse fiscale, qui ont été un peu modifiés ces dernières années, avec la prise en compte de nouvelles données comme les droits de mutation, ainsi que la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences

secondaires qui rentre en ligne de compte. Ça fait suite à la suppression de la taxe d'habitation sur le compte principal.

Il y a également un coefficient correcteur qui a été mis en place pour compenser les effets du transfert des impôts. On a récupéré les taxes foncières du Département sur la Commune. Pour compenser, on a un coefficient correcteur qui a été mis en place. On a démarré avec un coefficient correcteur de 100 %. Et là, cette année, on est à 80 % du coefficient correcteur. Du coup, ça diminue. Pour l'instant, on n'a pas eu un impact trop négatif, mais il faut quand même être vigilant et surveiller ça de près.

Concernant l'évolution de la fiscalité, l'État a prévu d'augmenter les bases cette année de +3,9 %, même si nous avons dit que nous déciderons de ne pas augmenter les taux. Il y aura un ressenti sur les feuilles d'impôts parce qu'il y aura quand même un +3,9 %. Je rappelle que l'année dernière, les valeurs locatives avaient augmenté de +7,1 %.

Concernant les dotations de l'État, l'État a mis en place ce qu'on appelle un Fonds vert. Celui-ci sera moindre que prévu, puisque je crois que l'État est en train de resserrer la bourse. Nous ne serons pas trop concernés cette année parce que les Fonds verts, on ne les demande pas cette année. Mais pour certaines communes qui sont sur de la rénovation énergétique et autres, ça risque d'être un peu compliqué, un peu douloureux peut-être.

M. MOULLEC : Juste une précision, puisque ce Fonds vert là, on en a quand même bénéficié en début de mandat quand on a procédé à la rénovation énergétique des bâtiments. On avait engagé, si ma mémoire est bonne, une dépense de 470 000 € et on avait dû récupérer à peu près 350 000 € de subvention. Je le précise parce que si on n'a pas demandé à en bénéficier cette année, c'est parce que le travail a été fait il y a deux ans.

Mme LE BORGNE : Donc finalement, on avait eu le nez creux, comme qui dirait. Donc, c'est bien, on a pu récupérer les subventions de manière optimale. Il y a également des dispositifs en matière d'énergie. Vous savez qu'on a eu droit jusqu'à présent à un bouclier énergétique. Pour les communes, ça continue à être maintenu. C'est vrai que pour les ménages, le bouclier énergétique est quand même plutôt en régression. Alors, ce sera un peu le contexte national.

Maintenant, on va entrer un peu plus dans le vif du sujet, avec notamment les recettes de fonctionnement. Entre 2022 et 2023, ces recettes de fonctionnement ont quand même progressé de +5,04 %. On a effectivement une première ligne sur les atténuations de charges qui sont un peu importantes, mais c'est lié à des arrêts de travail. On a eu malheureusement pas mal d'arrêts de travail dans le personnel. Donc, si on excuse ces arrêts de travail, on a quand même une progression de nos recettes de fonctionnement de +4,45 %. Sinon, on a surtout eu cette progression, c'est en lien avec l'augmentation des bases d'imposition, puisque le fait que l'État ait augmenté les bases de +7,5 %, ça a quand même généré une augmentation de nos recettes de plus de 232 600 €. Ce n'est quand même pas rien, donc c'était vraiment quelque chose d'important pour nous.



Les taux d'imposition n'ont pas changé l'année dernière. Ce qu'on appelle les Produits du domaine, c'est les comptes 70, ils ont aussi augmenté de 4 %. C'est notamment du fait de recettes nouvelles, en particulier à la crèche puisqu'on a ouvert la crèche pour quatre classes supplémentaires, donc ça a généré des recettes supplémentaires sur ces quatre classes-là.

On a également eu une forte augmentation de la dotation de solidarité communautaire, puisque la Communauté de communes nous a donné 11 000 € de plus. Ça figure en ligne 73. Effectivement, c'est en lien avec la fiscalisation qui a été mise en place l'année dernière, ce sont les taxes d'habitation sur les résidences secondaires. Donc, on a eu un bonus de 11 000 €. Et également, on a eu une forte augmentation de la dotation de solidarité rurale, d'à peu près +30 000 €. Ça, c'est parce qu'on a des charges de centralité, puisque Plouhinec est considérée comme ville-centre, puisqu'elle draine un certain nombre de services. Et de ce fait, on a une bonification de nos recettes par l'État. L'année dernière, on a eu +30 000 € supplémentaires de dotation de solidarité rurale.

Citer que l'année dernière, en fin d'année, entre les dépenses et les recettes, on aura quand même généré un excédent qui a été rapidement intéressant. On en parlera un peu plus loin, mais un excédent de plus de 1 296 000 €. Si on rentre sur les propositions de recettes pour 2024, on a globalement prévu une diminution du total des recettes prévisionnelles puisqu'on passerait de 5 615 253 € à 5 585 000 €. Pourquoi cette diminution de recettes ? Notamment parce qu'on a transféré le service de l'instruction de l'urbanisme à la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Et donc, les facturations qu'on faisait aux communes associées, on avait, je crois, cinq communes qui nous amenaient leur dossier d'urbanisme à traiter. Du coup, ce n'est plus nous qui allons facturer ces recettes-là aux communes. Bien entendu, il y a une diminution de recettes.

Il y a également quelques recettes moindres puisque nous n'avons plus le bureau de poste. Auparavant, on avait également un loyer qu'on recevait de la Poste. Du coup, on n'aura plus ce loyer-là. Donc, on aura quand même une augmentation de notre fiscalité puisqu'on a des augmentations des bases de +3,9 %, donc ça va générer des recettes supplémentaires.

Concernant les dotations et subventions, la ligne 74, on préfère rester raisonnable. On n'a pas notification des chiffres pour l'instant, donc dans l'ignorance des chiffres, on préfère les voir plutôt stables, au moins on ne touche à rien pour l'instant. Comme ça, on est sûr à peu près de notre affaire. Ce qui fait que si on regarde ce qu'on a eu en recettes de fonctionnement par habitant, l'année dernière, 2023, on a reçu 1 373 € par habitant contre une moyenne nationale de 2022, vous voyez, de 1 104 €. Donc, on est au-dessus de la moyenne nationale.

C'est vrai que l'on constate que nos recettes de fonctionnement par habitant sont en progression puisqu'entre 2019 et 2023, il y a le chiffre 2020 qui peut un peu interpeller, mais c'était lié au don de Monsieur ROTA qui est venu augmenter nos recettes ponctuellement cette année-là. Sinon, on a des augmentations constantes au niveau de nos recettes de fonctionnement, donc c'est peut-être une bonne chose.

Concernant la progression des taux, comme je vous ai dit tout à l'heure, on n'a pas eu de progression des taux, si ce n'est qu'on ait récupéré la part du Département lorsqu'il y a eu la situation de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Ce qui fait qu'en 2023, on a quand même eu une taxe d'habitation de près de 524 000 € pour les résidences secondaires, de plus de 2 339 000 € pour le foncier bâti et de 56 900 € sur le foncier non bâti. On constate par exemple sur le foncier bâti, on a eu +8,32 %, donc ça veut dire qu'on a un point supplémentaire par rapport à l'augmentation des bases. Puisque les bases, c'était +7,1, on a quand même 8,32, donc on a même 1,2 point supplémentaire. Ça veut dire que c'est aussi en lien avec les nouvelles constructions qui ont été fiscalisées en 2023.

Concernant les impôts et taxes, on reçoit des attributions de compensation de la Communauté des communes, la DSC, j'en ai déjà parlé, on a eu plus puisqu'on a récupéré 11 000 € de la Communauté de communes, et donc plus de recettes au titre du FPIC, du Fonds de compensation de ressources communales et intercommunales, donc c'est à peu près stable. Mais cette recette-là, on peut craindre de la perdre, puisqu'elle est aussi en lien avec l'enrichissement du territoire. Or, notre territoire a tendance à s'enrichir au sens des impôts. C'est-à-dire que déjà par le fait qu'on a encaissé pas mal de droits de mutation, des choses comme ça. Mais c'est aussi en lien avec les revenus des habitants. Il s'avère que les revenus des habitants sont quand même en augmentation assez importante ces dernières années. De ce fait, on risque de basculer d'un territoire dit pauvre à un territoire dit riche. Ce qui fait qu'au lieu de recevoir le FPIC, on pourrait déjà perdre la subvention, et peut-être même devoir contribuer pour les communes qui, elles, sont classées plus pauvres que nous. Donc, c'est une recette sur laquelle on a quelques doutes pour l'avenir.

Concernant la diapositive sur les produits des impôts par habitant, nous avons reçu l'équivalent de 808 € par habitant contre une moyenne nationale de 479 € par habitant, ce qui est à peu près presque le double de la moyenne nationale. C'est un peu historique aussi, parce qu'on avait de la valeur locative assez importante. Et puis surtout, on avait des taux dans le passé, notamment en taxe d'habitation assez importante. Donc, on a une fiscalité assez importante, ce qui va générer d'ailleurs un fort autofinancement.

On a plus de maisons, donc on fiscalise souvent pas mal de nouvelles maisons. Cette année, je crois qu'on en a encore une vingtaine de nouvelles maisons à fiscaliser à la prochaine Commission des impôts. C'est vrai que dans cette fiscalité-là, qui est la fiscalité des maisons principales, mais également les maisons secondaires. Pour information, les maisons secondaires, on en a 1 087 résidences secondaires sur la commune. Et ça représente 37,50 % du parc de l'habitat.

Sinon, sur la recette concernant la dotation globale de fonctionnement, là, on est sur un ratio de 330 € par habitant de Plouhinec. Et on voit qu'en 2022, le ratio de la moyenne de la strate était de 150 € par habitant. Donc, on reçoit le double de la moyenne de la strate. C'est aussi notamment parce qu'on est considéré comme étant ville-centre avec des charges de centralité, ce qui fait qu'on a une bonification au niveau de notre dotation globale de fonctionnement.

Avez-vous peut-être des questions sur les recettes de fonctionnement ? Est-ce que vous avez des questions là-dessus ? Pour l'instant, ce sera un débat, on reviendra sur

toutes ces choses-là dans le détail au moment du vote du budget. Aujourd'hui, on est là juste pour un peu donner les grandes lignes. Mais est-ce que vous avez des questions là-dessus ? Non.

Du coup, je passe aux charges de fonctionnement. Sur 2023, les charges de fonctionnement, elles ont progressé de +8,31 % entre 2022 et 2023. C'est essentiellement le fait, comme j'ai dit tout à l'heure, de la situation économique, donc situation mondiale. Parce qu'avec les surcoûts énormes qu'on a eus au niveau énergie, rien que sur les frais d'énergie, on a eu une charge de +81,94 % d'augmentation sur les coûts d'énergie. Donc, c'est énorme. Heureusement qu'on a quand même fait des choses. On a un peu limité l'éclairage le soir, on est passé en LED sur l'éclairage public. On a également fait des travaux dans les bâtiments communaux pour générer des économies d'énergie. Tout ça quand même a un petit peu limité la hausse. Et finalement, on n'a quand même pas dépensé tout ce qu'on avait prévu au budget. Mais c'est quand même des coûts énormes.

Au global, on a également eu +15 % sur les charges à caractère général. On a également le poste d'alimentation qui a pas mal augmenté puisque là c'est pareil, les produits alimentaires aussi ont augmenté. Autrement, on a eu quelques dépenses nouvelles, du style, on a changé la téléphonie de la mairie qui était un petit peu vétuste.

On a également payé les services de l'instruction de l'urbanisme à la Communauté de communes pour quatre mois. Ce qui fait qu'au lieu d'avoir une recette, on avait aussi la dépense à prévoir au budget. Et donc, l'année qui vient, bien entendu, on aura l'année complète à budgéter. Par contre, on a eu une diminution sur les frais concernant les illuminations de Noël, notamment les illuminations en partenariat avec la Commune d'Audierne, puisqu'on a fait une économie de 15 000 € par rapport à l'année précédente, ce qui est quand même assez important.

Les frais de personnel ont augmenté de +4 %. Mais c'est vrai que les frais de personnel sont en lien avec des services supplémentaires aussi puisqu'on a eu un emploi supplémentaire à la crèche du fait de l'augmentation de l'agrément. On a également maintenu tous les services concernant l'entretien des plages régulièrement, et notamment les abords du littoral en général. Par contre, on a eu pas mal d'arrêts de travail. Ce qui fait que ça a quand même généré aussi un surcoût assez important, parce que les surcoûts de personnel ont été de 85 000 €, mais on a une partie qui était remboursée. On avait 20 000 € de remboursement sur les arrêts de travail. Pareil pour la crèche, on a également des recettes supplémentaires qui viennent minorer ces dépenses-là.

Sinon, au niveau du budget, on a aussi une redistribution, on est passé de la M14 à la M57, donc ça change un peu la lisibilité au niveau du budget. Les charges d'emprunt ont un peu augmenté de +17 000 € puisqu'on a fait un emprunt en début d'année de 1,5 million. Et en fin d'année, on a dû payer plus d'intérêts d'emprunt, parce que justement, les taux ont augmenté. Et donc, on a dû faire une écriture au titre des intérêts courus non échus. D'ailleurs, on a une délibération à prendre à ce titre juste après.



En page 20, vous avez le détail de toutes les dépenses qu'on a eues, sur les frais de nourriture, 79 000 €, donc un peu plus que 2022. L'illumination, moins chère, les frais de personnel un peu plus.

Concernant le personnel, je précise qu'on est toujours à 53 agents, donc 44 titulaires. On a également eu des stagiaires, je crois, une pour l'aménagement du territoire. Les saisonniers pour les toilettes de plages et autres.

Le Glissement vieillissement technicité (GVT), c'est vrai qu'on a quand même 21 000 € de plus pour payer les changements d'échelon, les avancements de grade, des choses comme ça. Il y a eu aussi une refonte du régime indemnitaire du personnel, avec une amélioration de leur salaire justement. C'est aussi en lien avec la crise inflationniste, donc il y a quand même eu une augmentation de 19 000 €. On a quand même assuré un encadrement supplémentaire sur le temps du midi à l'école, notamment pour s'occuper des enfants en situation de handicap. On a pris un saisonnier supplémentaire à l'espace vert, un assistant comptable également pendant quelques mois. On a également eu des conventions, notamment avec le CIAS pour travailler pour l'entretien du littoral. Le poste assurances est un peu maintenu quand même donc ça a été.

Concernant les projections des dépenses de fonctionnement sur 2024, elles devraient augmenter d'à peu près +8,24 %. On a prévu un budget de 4 185 000 € normalement, plus que ce qui était prévu l'année dernière. C'est aussi toujours du fait d'une augmentation des charges à caractère général. Notamment, on a quand même eu des dépenses et on aura des dépenses à prévoir suite à la tempête Ciaran quand même, puisqu'on a eu un peu de dégâts, donc des choses encore à revoir.

Le service d'instruction du permis de construire, on devra le budgéter sur un an. Les nouveaux contrats informatiques qui rentrent en ligne de compte cette année aussi. On a des aménagements à faire au Columbarium. Par contre, on a prévu une augmentation pour l'énergie, mais on a quand même de bonnes surprises puisque je crois qu'on a eu un nouveau contrat avec le SDEF qui fait que l'année dernière, on payait 600 € le kilowattheure, et là, le nouveau contrat, on passe à 75 €. Donc, c'est énorme, de 600, on passe à 75 € le kilowattheure.

M. MOULLEC : Comprenez qui pourra. Sylvie, je crois qu'Yves voulait poser une question tout à l'heure.

M. THOMAS : Juste un petit constat sur le personnel. Depuis quatre ans, on est quand même en moyenne à 100 000 € de charge de personnel en plus, pour un effectif qui est constant depuis quatre ans. Et on assiste aussi à une précarisation avec huit CDD.

Mme LE BORGNE : J'explique pourquoi. C'est parce qu'en fait, on a malheureusement trois gros arrêts de travail dans le personnel, des gens qui ont des maladies lourdes, qui sont arrêtés depuis quelque temps et en ont encore pour un bout de temps, malheureusement. Ce qui fait qu'il faut les remplacer. C'est dans des services notamment écoles et crèches, où là, il faut un coteau d'encadrement qui est obligatoire. Et donc, ces personnes-là sont remplacées automatiquement. Et donc forcément, les personnes qui les remplacent sont en CDD. Ce ne sont pas des contrats

précaires, c'est juste qu'elles remplacent les personnes titulaires qui sont très malades. Et je pense qu'ils ne sont pas près de revenir, pour certains.

M. THOMAS : Ça, c'est trois, mais il y en a huit en tout.

Mme LE BORGNE : Il y a eu d'autres arrêts encore et puis d'autres remplaçants.

M. MOULLEC : Pour faire le lien avec ce que disait Sylvie tout à l'heure sur les emplois saisonniers qu'on prend tous les ans maintenant, qu'on ne prenait pas avant, on en prend deux tous les ans pour s'occuper du littoral. Parce que j'ai en souvenir, on était élu en 2020. 2020-2021, après le Covid, 2021-2022, quand je voyais l'état du littoral, les bouteilles, tout ce qui était le long de la côte, la côte était dégueulasse. Là, on embauche effectivement tous les ans des jeunes en CDD pour faire le nettoyage. Tu parles de trois emplois, on parle de deux autres là. On embauche beaucoup de gens aussi pour rendre du service à la population.

M. THOMAS : Mais on est quand même à +400 000 € en quatre ans.

M. MOULLEC : Enfin, il y a des arrêts de travail qu'on paie aussi.

Mme LE BORGNE : Il y a des recettes en face. Il faut aussi corréliser ça avec les recettes qui sont en face. Puisque de là, on a parlé de l'augmentation, déjà un poste supplémentaire à la crèche, il y a des recettes en face. Pareil, les arrêts de travail. En tout cas, il faut corréliser les deux.

M. THOMAS : Mais ce n'est pas parce qu'on a des recettes en plus qu'il faut mettre plus de charges de personnel en face. On peut aussi faire des actions.

Mme LE BORGNE : Non. Mais par contre, il faut les remplacer quand ils sont malades. Et puis, on a aussi voulu un peu améliorer leur salaire en les augmentant, en leur donnant un meilleur régime indemnitaire.

M. THOMAS : Tant mieux. C'est 400 000 € de plus, on n'en sait rien.

M. MOULLEC : Mais il y a du service en plus, il y a une volonté de la Collectivité de revaloriser les agents. Parce qu'aujourd'hui, on s'en rend tous compte, on a un contexte inflationniste qui fait que c'est compliqué de boucler les fins de mois. Et si on veut, et garder notre personnel, et éventuellement quand certains partent à la retraite, en recruter d'autres, il faut aussi qu'on ait un peu d'attractivité par rapport à ça. Le salaire, on le connaît. Quand il gagne 1 600-1 700-1 800, ce n'est pas forcément simple toutes les fins de mois. Et donc cette volonté-là aussi de faire un geste cette année, l'année dernière, pour faire en sorte que nos agents se sentent un peu mieux et puissent faire face de la meilleure manière à ce contexte inflationniste pas possible. Ça rentre effectivement dans la hausse de la masse budgétaire dédiée à la RH. Mais je le fais en toute connaissance de cause et je le fais de bon cœur.

Mme LE BORGNE : Il y a un autre élément aussi que je voudrais rajouter, c'est qu'entre 2020 et 2024, il y a quand même des services supplémentaires, notamment la médiathèque qui a été construite. Une médiathèque, ça génère des coûts de fonctionnement, trois emplois quand même qui sont là, trois emplois en équivalent temps plein.

M. THOMAS : J'entends. Mais ça, c'était en 2020. Mais depuis, on prend 100 000 € tous les ans, et 53 personnes.

Mme LE BORGNE : Il y a 400 000 € au total entre le CA 2020 et le BP 2024. Mais ça prend en compte ces nouveaux services-là également. Il y a eu des emplois supplémentaires au service technique. On a aussi pris du personnel parce qu'il manquait du monde. Il y avait déjà des agents qui manquaient. Et donc, on a dû prendre du monde également. Et d'autant plus que maintenant, on a aussi des espaces nouveaux à entretenir, notamment au niveau des jardins. Là d'ailleurs, on a encore, je crois, deux agents qui arrivent : un qui arrive le 1<sup>er</sup> mars, puis un autre qui arrive demain. Mais bon, c'est parce qu'on a aussi des espaces supplémentaires à entretenir. Et si on veut garder la commune en bon état, il faut du personnel.

M. MOULLEC : Après, dans les ratios de la strate, on est dans les clous. Les charges de fonctionnement, la RH, on est très bien. Après, j'entends aussi les gens. Les gens sont en train de réclamer souvent du service supplémentaire, que ce soit pour la voirie, pour les bâtiments, donc voilà. On répond aussi à ça. Et encore une fois, par rapport aux strates des moyennes des villes comme nous, j'ai envie de te dire qu'on a encore de la marge.

M. THOMAS : Du coup, pourrait-on avoir les chiffres le prochain coup, de la strate justement ?

Mme LE BORGNE : Oui, on va les donner de toute façon. On donne généralement les ratios.

M. MOULLEC : On est à 52 % du budget. On est largement dans les clous. On va regarder, puis on vous donnera ça sans problème. Juste pour donner un exemple avec tous les travaux qu'on fait depuis quatre ans, je parle de la départementale, les bâtiments. Ce qui veut dire, Rémy, on a combien de gars au service technique ?

M. LE COZ : 14 en temps normal. Il en manque deux, là.

M. MOULLEC : 14 en temps normal, donc là, il en manque deux, donc 12 pour s'occuper de la voirie, des espaces verts, des bâtiments. Si les gens trouvent que c'est beaucoup, je veux bien, mais je les invite à venir faire un stage pendant une semaine.

M. THOMAS : Et ils étaient 17 et ils ont été jusqu'à 19.

Mme LE BORGNE : Après, il y a du personnel aussi qui est le plus âgé, c'est vrai qu'ils arrivent en fin de carrière, c'est un peu plus coûteux quand on arrive en fin de carrière aussi. Puisqu'il y a des gens qui ont été promus, donc forcément, ça a aussi un coût. Mais ceci étant, tout à l'heure, je parlais de charge et de centralité, du fait effectivement d'avoir des équipements, salles de sports, médiathèques, plages et compagnie.

La preuve, c'est reconnu par l'État parce qu'on a des augmentations au niveau de la dotation de solidarité rurale. Donc, quelque part, si on a des charges de personnel ou une charge de centralité liée aussi au fait qu'on ait des services au public, a contrario, l'État nous donne également un bonus au niveau de la DSR. Ce qui n'est pas non plus tout à fait négligeable. Il y a des compensations en fait, parce que celui qui ne fait rien n'aura rien, et celui qui fait, il aura finalement. En gros, c'est ça la politique.



M. MOULLEC : Sur ce volet du budget, sur ces dépenses liées aux jeunes, je suis très serein, on est vraiment dans les clous. Il y aura de la marge.

Mme LE BORGNE : Je continue, les frais de personnel. C'est vrai que pour l'année 2024, comme vous savez, il y a eu une augmentation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> janvier, de +5 points pour les agents. Pour l'année 2024, on ne sait pas s'il y aura d'autres négociations salariales qui vont avoir lieu ou pas. Mais on est toujours prévoyant et on préfère prévoir les dépenses, même si elles n'arrivent pas. Et donc, on a mis un peu plus de budget que si jamais l'État décide d'augmenter à nouveau la valeur du point ou de faire des revalorisations salariales, au moins on sera prêt et ça évitera d'avoir de mauvaises surprises.

On a prévu également toujours le glissement vieillissement technicité. On a aussi un poste quelque peu en lien avec l'aménagement du territoire. Comme j'ai dit tout à l'heure, on a effectivement pas mal d'arrêts de travail, ce qui fait qu'on est obligé de remplacer des agents. Et de ce fait, on a la dépense et on a une partie en recettes de l'autre côté.

Sinon, concernant les dépenses à venir sur le budget de fonctionnement, on a toujours l'enveloppe pour les associations, qui va être la même. Ça sera 60 000 € répartis à hauteur de 45 000 € pour les subventions courantes et 15 000 € sur les exceptionnelles. Normalement, ça sera vu déjà à la prochaine commission des finances, on va en parler. Ce qui va encore rentrer en ligne de compte cette année, ça sera la part de lotissement, puisqu'on doit payer les frais de lotissement, donc faire un prélèvement sur les charges de fonctionnement. Et on en a encore pour 200 000 € cette année pour faire les travaux sur le lotissement. Mais ça sera la dernière année. Et on a prévu cette année une subvention de 17 000 € pour le CCAS, pour couvrir les dépenses du CCAS.

Voilà en gros les charges de fonctionnement qui sont prévisionnelles sur 2024. Si on regarde les ratios sur les dépenses de fonctionnement, on a des charges de fonctionnement de 995 € en 2023 contre 904 pour la moyenne nationale. Mais se dire qu'on n'a pas la revalorisation de la moyenne nationale puisque tout le monde a bien entendu été impacté par la crise inflationniste de 2023. Donc, je suppose que les communes sont plus proches en moyenne nationale de 1 000 € par habitant. Mais autrement, on est vraiment en tout cas dans la norme. Ça veut dire qu'au niveau charges de fonctionnement, on est dans la norme nationale. Et par contre, en recettes de fonctionnement, on reçoit beaucoup plus que la moyenne nationale. Donc, c'est quand même pas mal.

Par contre, la diapo suivante est très parlante, c'est l'évolution des courbes. Vous voyez la courbe bleue, c'est la courbe de dépenses de fonctionnement. Et la courbe rouge, les recettes de fonctionnement. Ce qui est rassurant, c'est qu'on a deux courbes qui ont toujours le même écart entre elles. Il n'y a pas d'effet de ciseaux, donc ça veut dire que la progression des dépenses est donc bien corrélée avec la progression des recettes.

M. MOULLEC : Ça, c'est la courbe idéale quand on gère une collectivité.

Mme LE BORGNE : C'est une courbe idéale qui prouve que vraiment, on est dans une bonne stratégie. La dépense et la recette, c'est vraiment dans le même écart. Il n'y a pas de diminution entre les deux. Il n'y a pas d'infléchissement, donc c'est la courbe parfaite, comme disait Monsieur le Maire.

Je ne sais pas si vous avez des questions sur les dépenses de fonctionnement. Sinon, je vais passer aux dépenses d'investissement. Concernant les dépenses d'investissement qu'on a eues en 2024, on a fait pour 4 592 000 € de dépenses de fonctionnement à peu près. Et on a donc consommé 78,30 % du budget prévisionnel. Ce qui est énorme, parce que c'est vrai que ce n'est jamais évident de dépenser tout le budget d'investissement. Il y a des fois des circonstances qui font qu'on ne peut pas arriver au bout de nos dépenses.

Là, c'est vrai que nos dépenses ont été bien faites, ça veut dire qu'on a vraiment consommé le budget, on a fait ce qu'il fallait faire. Parmi ces grosses dépenses, bien entendu, vous avez tous vu que la RD784 est un gros paquet. Et également les travaux d'enfouissement de réseaux, notamment avec le SDEF. On a eu quand même pas mal de dépenses à payer pour cela parce qu'avant de refaire les routes et tous les aménagements, il faut commencer par enfouir les réseaux : réseaux électriques, réseaux téléphoniques et autres. C'est le b.a.-ba avant de commencer à faire les routes.

Mais on a aussi fait d'autres dépenses, puisqu'on a continué à travailler sur la révision du PLU pour 40 000 €, les frais d'études pour 291 000 € qui portent sur la départementale, les réseaux, le centre-bourg, et donc la Maison médicale et la Halle Boulodrome. Le SDEF, on a quand même dépensé pour plus de 1 100 000 € de SDEF, des alignements de terrain pour 9 000 €. On a acheté une tractopelle, on a eu beaucoup de mal à l'achat de tractopelle. Ça a mis quand même pas mal de temps, presque plus d'un an, je crois. 132 000 €, mais bon, il est arrivé, il est bien là. Quelques dépenses informatiques, pour l'école notamment aussi, un peu de mobilier. Et puis quelques achats pour les espaces verts, notamment un broyeur. Et puis du matériel pour la cantine, parce qu'on a aussi un peu renouvelé le matériel du laboratoire de la cantine des agents.

La RD qui était l'une des grosses dépenses, pour 983 000 €, et puis les aménagements de terrain, notamment du cimetière, pour 32 400 €. Les bâtiments, on a fait pas mal de travaux de peinture dans les bâtiments, de couverture à la salle communale, 145 000 €. La voirie communale, on a quand même mis 736 000 € sur la voirie communale. Et puis diverses dépenses comme les bornes à incendie qu'on renouvelle régulièrement. Donc là, on a mis 21 000 €. Généralement, on met entre 20 000 € et 25 000 € tous les ans pour renouveler les bornes incendie. Voilà un peu sur les dépenses d'investissement.

Ceci étant, on n'a quand même pas tout dépensé, et on va se retrouver avec des reports, puisqu'on est à peu près à 1 090 000 € de reports. Les reports, il reste des dépenses sur la départementale, puisque ce n'est pas tout à fait fini. Et les études, notamment il y a le PLU, et également les études sur la Maison médicale. Et puis également des dépenses du SDEF qu'on n'a pas tout payé non plus, puisque le SDEF tarde un peu à amener les factures.

Voilà un peu pour les dépenses d'investissement. Avez-vous des questions sur les dépenses d'investissement ? On a, je crois, un ratio sur les dépenses d'équipement. Juste pour vous dire qu'on a dépensé l'équivalent de 1 039 € par habitant en équipement en 2023. Et la moyenne de la strate est de 359 € par habitant. Donc en fait, à Plouhinec, on a dépensé, on a fait trois fois plus d'équipements que la moyenne de la strate. Ça veut dire qu'effectivement, on encaisse de la fiscalité et autres, mais on redistribue cette fiscalité parce qu'on fait des travaux d'investissement pour le développement de la commune. Et donc, on a fait trois fois plus, rapidement, que ce que font les communes en moyenne nationale.

Les recettes d'investissement pour 2023, on a fait l'équivalent de 4 157 000 € de recettes. Et là-dedans, on a 1,5 million d'emprunt. De l'autre côté, on a aussi les recettes de remboursement de récupération de la TVA pour 372 000 €. Et on a les subventions à hauteur de 366 000 €. Par contre, il nous reste pas mal de subventions qu'on n'a pas reçues pour 2023 puisqu'on a notamment des travaux sur la départementale qui sont financés par le Département. Mais comme les travaux ne sont pas finis, on n'a pas encore rentré les subventions. Ça va venir courant de l'année 2024. C'est pour ça qu'on a également des reports d'investissement en recettes assez importants.

Mais le gros de nos recettes vient de l'autofinancement puisque 44 % de nos recettes viennent de l'autofinancement. Et donc, pour cette année, normalement, dans un premier temps, on n'aura certainement pas besoin d'emprunter. On verra après, au fil de l'année, comment ça va se passer.

Ce qui fait que pour l'année 2024, on a prévu à peu près l'équivalent de 4 600 000 € de budget. Ces 4 600 000 € sont répartis à hauteur de plus de 3 000 000 € d'équipement. On a toujours le report de 1 090 000 € lié à la départementale et aux études, et puis au SDEF à reporter. Mais globalement, on a plus de 3 030 000 € d'équipement qui sont prévus au global. Bien entendu, le gros des travaux à venir, ça sera la Maison médicale et la Halle Boulodrome. Et on a également prévu pas mal de réseaux, parce qu'on en a pour 1 719 000 € de réseaux, de voirie, RD également à faire.

On a prévu l'équivalent de 550 000 € de voirie communale. On a également 492 000 € qui vont servir aux études pour le centre-bourg et la Maison médicale. Et on a 324 000 € d'acquisitions qui sont prévues, notamment 195 000 € d'achat de terrains. On a notamment un terrain qu'on va acheter ; ça fait partie, je crois, d'une des délibérations un peu plus loin pour 100 000 €. Mais en contrepartie, c'est un terrain qu'on vendra. Donc, on aura également la recette en recettes de fonctionnement. Ce qui fait que le Plan pluriannuel d'investissement prévoit cette année le démarrage des travaux de la Halle Boulodrome, la Maison médicale. Ça sera sur 2024, avec notamment un déroulé jusqu'à fin 2025.

Et on a également le début des études sur le centre-bourg pour 2025. Le centre-bourg, c'est l'axe qui n'est pas fait pour l'instant entre la zone de Ti-Frapp jusqu'au magasin Sergent. En fait, cette partie-là. Donc là, on va commencer les études pour cette partie-là. Mais ces travaux-là ne seront pas faits durant cette mandature. Donc, on prépare ça puisque nous allons maintenant bien fléchir toutes nos dépenses sur la Maison



médicale, la Halle Boulodrome, qui vont vraiment être le cœur de notre action des deux années à venir.

Pour faire ces travaux, on a bien sûr des recettes qui sont prévues. On a les reports de recettes, on en a pour 460 000 €, dont notamment 310 000 € qui concernent la RD. Je crois qu'on a un diaporama peut-être sur les recettes, sur les subventions. On a 310 000 € pour la RD, donc on va rentrer au fil de l'avancée des travaux.

On a fait des demandes de subventions. Les délibérations qu'on a passées dernièrement, notamment au mois de décembre, on a demandé pour l'équivalent de 1 620 000 € de subventions. Mais pour l'instant, on n'a pas encore les réponses à nos demandes. Donc, par mesure de précaution, on voit plutôt ça un peu plus bas. On a prévu 812 000 € de subventions nouvelles, alors que nous en avons demandé 1 600 000 €. Mais on a déjà quelques touches sur des subventions où on a demandé 120 000 €, et on pense avoir 181 000 €.

C'est pour ça que pour l'instant, tant qu'on n'a pas reçu toutes les notifications de subventions, on préfère les prévoir au budget à la baisse. Sachant que si on a effectivement plus que prévu, à ce moment-là, bien sûr, le budget tient compte de ça. Mais c'est vrai qu'on a l'avantage d'être classé Petites villes de demain. Ce qui fait que nos dossiers de subventions sont bien reçus au niveau de l'État et autres. Ce qui fait qu'on a de bonnes chances d'avoir les subventions escomptées. Voilà pour les subventions.

Comme j'ai dit tout à l'heure, on n'a pas prévu à ce stade de faire d'emprunt pour payer les travaux, si ce n'est qu'effectivement, on s'aperçoit que les subventions, on ne les reçoit que lorsque les travaux sont finis. Donc, peut-être qu'on sera bien obligé d'emprunter quand même, et à voir à la fin de l'année si on doit faire des avances aux trésoreries pour permettre de payer les factures, alors que les subventions ne sont pas encore rentrées dans la caisse. Donc ça, ça sera à voir en fin d'année. Mais comme on a aussi, comme j'ai dit tout à l'heure, un très bon autofinancement, plus de 44 %, donc on a quand même une bonne souplesse en matière de trésorerie. Ce qui fait que là, on a toujours une trésorerie très à flot, donc on est au moins tranquille pour six mois, voire huit mois devant nous, sans problème.

M. MOULLEC : Yves.

M. THOMAS : Est-il prévu une acquisition à côté du restaurant Chez Jeanne à côté ?

M. MOULLEC : Oui. On discutait depuis plusieurs années déjà avec le propriétaire des murs. Vous savez tous qu'il y a des locataires dedans, je ne reviens pas sur le personnage. Dans le cadre du projet de restructuration et de redynamisation du bourg, on trouvait que ça avait du sens de récupérer cette maison-là qui est un peu emblématique de l'histoire de la commune, Chez Jeanne, et qui est positionnée à un endroit stratégique. Et donc, j'ai entamé une discussion, ça fait déjà assez longtemps, avec le propriétaire, en disant que la Ville serait intéressée à partir du moment où la locataire ne serait plus là. La locataire n'est plus là, donc on s'est rapproché du propriétaire.

On va vraisemblablement vers une opération qu'on appelle une opération mixte, qui se fait donc en lien avec la Région. Je ne rentre pas dans le détail, mais en gros, c'est la Région qui ferait l'acquisition pour la Ville dans un premier temps. Ce qui nous permet, nous, de ne pas impacter les finances de la Ville. C'est un montage sur lequel je reviendrai plus tard. Mais l'idée, c'est effectivement que la Ville récupère ce bien-là, j'espère, avant la fin du premier semestre.

Et donc pour une opération mixte, qu'est-ce qu'une opération mixte ? C'est en partie un commerce, et puis en partie des logements à l'année. L'idée, c'est ça. Je pense qu'on est bien parti pour faire l'acquisition ce semestre, et ensuite travailler le projet pour faire en sorte de créer à cet endroit-là un commerce et d'y adjoindre sur la partie arrière des logements à l'année. Des appartements, combien ? Je ne sais pas. On va faire les études, mais quatre, cinq, six ou sept appartements – je le précise – pour du logement à l'année. Et qui viendra conforter l'opération de redynamisation du bourg, qui comprend donc la Maison médicale, les Halles couvertes, le boulodrome et viendra conforter un peu la centralité.

M. THOMAS : Et là, les travaux ont-ils été budgétés ?

M. MOULLEC : Non, justement, parce que l'opération est portée par la Région. C'est l'EPF qui fait l'acquisition. Et la Ville ne vient rembourser qu'au bout de sept ans.

M. THOMAS : Je suis d'accord, mais les travaux ?

M. MOULLEC : Les travaux sont portés en partie par la Région également, qui prend à sa charge une grosse partie des travaux de démolition, tout ça. Donc, dans un laps de temps assez large, la Collectivité n'est pas impactée financièrement. Ce qui nous permet de mener nos opérations sur le bourg maintenant, celles qu'on avait prévues quand on s'est présentés aux élections, et d'y adjoindre cette opération-là qui est importante, parce que ça va avoir un impact sur la vie du bourg. Mais de n'en mesurer l'impact financier que dans sept ans, voire avant si on choisit de rembourser avant. Mais ça va jusqu'à sept ans.

Mme LE BORGNE : Mais ça nous laisse le temps de mener les études et travailler sur le projet.

M. THOMAS : Qu'en est-il du toit de la maternelle ?

M. MOULLEC : C'est-à-dire ?

M. THOMAS : Les fuites qu'il y a au niveau de la maternelle, les problèmes de chauffage ?

M. LE COZ : Il y a une société, on a le même problème sur la salle omnisports, il y a la société Attila qui est en train de travailler sur tout le problème d'étanchéité, y compris là-dessus aussi. Par contre, le chauffage, je n'ai pas entendu parler de problème de chauffage.

M. THOMAS : C'est ce que j'entends.

M. LE COZ : En direct, ce n'est pas arrivé jusqu'à moi.

Mme LE BORGNE : Par contre, ce que je n'ai pas dit tout à l'heure, c'est que dans le Plan pluriannuel d'investissement, on a prévu des études justement après 2025 pour travailler et réfléchir sur l'école, les travaux à faire à l'école. Donc, on a quand même pas mal d'études à faire pour pouvoir après envisager ce qu'on fait pour améliorer justement. Les bâtiments sont assez anciens pour certains, et donc il y a peut-être des choses à revoir. Et donc, ça, on va attaquer les études également à partir de 2025.

M. THOMAS : Nous avons du mal à saisir cette logique.

Mme LE BORGNE : On doit commencer par faire des études avant de faire les travaux. Donc, c'est pour ça, il faut qu'on sache déjà ce qu'il faut faire, déjà on fait les études pour savoir quels sont les problèmes derrière et qu'on détermine ce qu'on va faire.

M. THOMAS : En fait, on a du mal à saisir cette logique. Mais bon, vous l'avez martelé à plusieurs reprises que c'était dans votre programme de campagne de créer une maison médicale. Mais en fait, aujourd'hui, concrètement, on a une médecin sur la commune, et on va construire un bâtiment à 1 200 000 €. Et à côté, on a plein d'enfants qui sont dans l'école, et on ne fait pas de travaux sur l'école. Et on envisage des études cette année, l'année prochaine. Là, on va faire un immense bâtiment pour des hypothétiques futurs soignants. Et là, c'est du concret et on ne fait pas. Tout se défend après.

M. MOULLEC : Déjà, ce sont deux sujets complètement différents : l'accès aux soins et l'école. Je ne mélange pas les deux. Plouhinec, 4 000 habitants en hiver, 10 000 l'été, un médecin. On peut dire ce qu'on veut, mais c'est loin d'être suffisant. Après, c'est l'histoire de l'œuf et de la poule. Que fait-on ? On cherche des médecins en leur disant que s'ils viennent, on leur fera un bâtiment qui correspond à leurs besoins. Où est-ce qu'on crée le bâtiment ? Et on va chercher les médecins.

J'ai pris le parti de d'abord travailler avec l'équipe médicale existante dans la maison médicale actuelle, et de bâtir avec eux un projet qui soit de nature à accueillir de nouveaux médecins. Hypothétiques, pas tant que ça. Je mets mon billet sur la table qu'avant la fin des travaux, il y aura sans doute des nouveaux médecins dans cette maison.

M. THOMAS : Tant mieux.

M. MOULLEC : Ensuite, l'école est l'objet de toutes nos attentions. Sylvie y est toutes les semaines. J'ai un œil attentif à la fois sur l'évolution des effectifs, parce que c'est important, mais aussi sur l'état des bâtiments. Si tu regardes la PPI, tu trouveras dans la PPI des sommes conséquentes pour l'école. Et on a toujours un œil dessus. Et les gars, on en entend parler puisqu'on est allés au service technique tout à l'heure avec Julien, on a parlé de l'école. Comme tous les bâtiments, il y a de temps en temps des travaux à faire, mais il n'y a rien d'alarmant en tout cas pour l'instant.

Par contre, ce que je peux dire, c'est que si à l'avenir il y avait une faille sur l'école, je n'hésiterais pas à faire des arbitrages au sein de la Programmation pluriannuelle d'investissement parce que l'école, c'est comme les médecins, c'est comme l'accès aux soins, c'est une priorité pour la Commune.



Mme LE BORGNE : Je précise quand même qu'on a changé les fenêtres de l'école, qu'on a un plan de travaux sur l'école, on refait les classes régulièrement. Donc là, on a refait, pratiquement toutes les classes ont été refaites quasiment. On peut aller visiter l'école. Même les étages, le périscolaire, il est magnifique, il est super. Les enseignants ne se plaignent pas, les enfants non plus. C'est chauffé, c'est éclairé, il y a tout ce qu'il faut. Il n'y a aucun problème à l'école.

Après, c'est vrai qu'on peut encore faire de l'amélioration en fonction des effectifs à venir. Mais pour l'instant, c'est vrai que tout se passe bien. Au niveau de la restauration, on a donc une cantine avec deux parties, on a créé un nouvel espace dans une ancienne bibliothèque pour faire un autre espace de cantine. Et tout se passe très bien, il n'y a aucun souci. Donc, je ne vois pas où est le problème. Les enseignants, ils ne se plaignent pas non plus.

M. MOULLEC : Mais si à un moment donné il faut faire un arbitrage, je le fais. Je n'ai aucune ambiguïté là-dessus.

Mme LE BORGNE : Il n'y a aucune plainte de la part des parents d'élèves.

M. MOULLEC : Il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

M. THOMAS : Après, juste en étant factuel, je vois pour : « entretien, rénovation thermique, accessibilité bâtiments : 67 000 € ». Mais je ne vois rien de vraiment ciblé sur l'école. « Rénovation cantine scolaire », il n'y a pas un centime.

M. MOULLEC : Il y a 650 000 €, 1,4 million et 1,2 million. Effectivement, c'est ce que je viens te de dire.

M. THOMAS : Oui, mais en 2029.

M. MOULLEC : C'est ce que je te dis. Avant, s'il faut faire un arbitrage et switcher, et je le sais déjà, je ne vais pas vous le dire, mais dans ma tête, je sais déjà ce qui switcherait si jamais demain je devais intervenir sur l'école. Il n'y a aucun problème.

M. THOMAS : Mais c'est important, je pense. Après, c'est vrai qu'aujourd'hui, on n'a qu'une médecin. Mais sur le territoire, je pense qu'on est correctement doté pour l'instant, je dis bien aujourd'hui. Par contre, c'est vrai qu'on revient toujours à notre sempiternelle question sur les dentistes où là, c'est plus que désarmant.

M. MOULLEC : Et on est aussi en recherche de dentistes, c'est encore plus compliqué. Et je sais, encore une fois, même si ce n'est pas la compétence des maires ou des communes, combien les gens se retournent vers nous et puis nous demandent, à nous, de trouver des dentistes. Depuis plus d'un mois, on mène en ce moment une campagne dans les facs de Brest, sur les réseaux, pour faire venir les dentistes. On est même disposé à leur proposer du foncier gratuit, on déballe le tapis rouge. Mais quel est le problème ? C'est qu'il n'y a plus de dentiste.

Et c'est 30 ans de casse du système de santé français d'abaissement du numéros clausus, il n'y a plus de dentistes. Et même dans les secteurs qui nous touchent, les territoires du Pays Bigouden, là où il y a encore des dentistes, ils ne prennent

personne. Donc, que font les gens ? C'est quand même triste, ils vont aux urgences de Morvan à Brest pour se faire soigner d'une rage de dents, et on marche sur la tête.

Mais ça, je veux bien porter toutes les responsabilités qu'on veut, et en se donne les moyens d'en trouver. Mais on n'en est pas responsable, et on cherche. Et la Maison médicale, c'est aussi dans cette optique-là, on a du foncier dans le boulot, on est prêt à le mettre à leur disposition, mais gratuitement. On le leur donne. Je ne sais pas si on a le droit, mais on le fera pour qu'ils viennent. Mais c'est très compliqué.

Et juste pour revenir là-dessus, si tu regardes, je dis souvent ça : quand je m'ausculte, je m'inquiète ; quand je me compare, je me rassure mais je crois que dans le coin, on doit être les seuls à être actifs à ce point pour essayer de trouver des dentistes. Et pourtant, on n'en trouve pas. Mais on fait ce qu'on peut.

M. THOMAS : Et peut-être que ça serait bien que tous ensemble, on porte un vœu justement au niveau de la Région, du Département, de l'État pour alerter.

M. MOULLEC : Le vœu, il faut l'envoyer à l'ARS. Ce n'est pas à la Région, ce n'est pas au Département. On a reçu en visioconférence en bureau communautaire il y a trois mois la Directrice de l'ARS. On a parlé pendant deux heures avec elle. J'ai personnellement évoqué la problématique de l'accès aux soins dentaires. À l'issue de cette réunion-là, elle nous a dit : « je reviens vers vous très rapidement ». J'attends toujours. Peut-être qu'elle sera nommée ailleurs avant que je la revoie. Et on attend toujours.

Donc, c'est bien d'en faire part. Je lis les réseaux sociaux, je vois sur Plouhinec : « mais les dentistes, que fait le Maire ? ». Je lis tout ça. Nous bougeons, nous sommes actifs. Mais je leur ai dit l'autre jour à certains : « ce n'est pas vers moi qu'il faut venir. Ça m'intéresse de savoir quelle est la problématique, mais allez vers l'ARS ». Ces gens-là font des coupes sombres dans les budgets depuis 20 ou 30 ans, et à cause de qui aujourd'hui, on n'a plus de dentistes. C'est là qu'il faut bouger.

Et ton vœu, je veux bien. Mais c'est intéressant, c'est toujours bien de porter un vœu. Mais concernant les dentistes, je l'ai dit à mes collègues maires de la Communauté de communes, autant la mairie peut se débrouiller pour trouver des médecins, autant j'aurais aimé. Je l'ai dit à Gilles SERGENT, j'ai dit : « on aurait dû travailler au niveau communautaire à la création d'un pôle dentaire au niveau de la piscine à Esquibien, et qui aurait desservi tout le Cap ». C'est ça qu'il fallait faire. Parce qu'autant chasser du toubib, comme on dit, je mets des guillemets, on peut le faire chacun, les communes. Mais trouver des dentistes, avec la problématique qu'on connaît aujourd'hui, il faut le faire au niveau communautaire. Et je le redirai encore.

M. THOMAS : Cette après-midi, j'ai eu la Directrice de l'ARS.

M. MOULLEC : Lui as-tu parlé de ça ?

M. THOMAS : Oui, évidemment. Parce que mon fils et ma fille, ils ont été soignés aux urgences à Brest. Et donc, on parlait d'un autre sujet, et puis quand j'ai abordé ce sujet-là aussi, elle m'a dit : « mais en fait, il ne faut pas de tromper de cible. À l'ARS, ils ne sont que des exécutants de ce que l'État veut bien leur donner ». Mais c'est pour ça aussi que je me dis : « peut-être que nous devons aussi formuler un vœu », pour

dire : « aidez-nous parce qu'on est un territoire en détresse ». Et je pense que c'est Ouest Cornouailles ou ailleurs, mais on est quand même relativement éloigné de tout. Je serai partisan, parce que tous les trois, ça fait quatre ans qu'on radote là-dessus et puis il n'y a rien qui se fait.

Mme LE BORGNE : Au niveau communautaire.

M. MOULLEC : On est d'accord sur ce coup-là, je pense.

M. THOMAS : Mais peut-être que si nous formulons quelque chose, nous, la Communauté de communes...

M. MOULLEC : Je te prends au rebond là. Le prochain Conseil municipal, c'est dans un mois. Si vous voulez préparer un vœu, allez-y, faites-le, on garde et nous suivons. Je suis d'accord de l'envoyer. Préparez-nous quelque chose, préparez un vœu, on se met d'accord, ça ne me dérange pas.

M. THOMAS : Je pense que Julien est largement compétent. Je crois beaucoup à la force de l'entraînement. Et on a un Conseil communautaire jeudi, je pense que si nous, la Commune de Plouhinec, disions quelque chose aujourd'hui, peut-être que jeudi, ça entraînerait des réactions d'ici le Conseil communautaire. Et ça entraînerait aussi dans les autres communes, rapidement. Parce que plus on attend, plus on désespère les gens. Et peut-être que d'ici la fin du Conseil, on aura eu le temps de voter un vœu là.

M. MOULLEC : Parce qu'après, il faut le rédiger, il faut savoir à qui on l'amène. Donc, je te propose qu'on se mette tranquillement dessus. Et le prochain Conseil, c'est dans un mois, on fait un vœu. Mais qu'on prenne le temps de le rédiger, qu'on sache à qui on l'amène déjà. Et puis on fait les choses bien, on peut formaliser les choses. Ça ne me dérange pas. Au contraire, je suis plutôt favorable. Tu peux porter la démarche jeudi prochain au Conseil communautaire. J'en parlerai demain. On peut faire comme ça.

M. THOMAS : Mais je pense que c'est important parce que ça fait tellement de fois qu'on se le dit entre nous. On est individuellement tous touchés par ça, et collectivement, nos familles. Je trouve ça désespérant à la fin. Et là, peu importe politiquement qui on est, tout ça, c'est juste de la santé publique.

M. MOULLEC : On est d'accord.

Mme LE BORGNE : Je continue. Le stock de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 5 555 373 €. Ce qui nous fait un ratio de 1 062 € par habitant, pour 726 pour la moyenne de la strate. Avec l'excédent de 2023, on a quand même un excédent de 1 287 101,82 €, donc on a eu pratiquement autant, voire un peu plus l'année dernière. Et ce malgré le fait qu'on finance le lotissement et que ça apparaisse dans le budget de fonctionnement.

Ce qui est important à dire, c'est que le fameux ratio de désendettement sur 2023, il est de 3,47 années. C'est le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser le stock de dette si effectivement, on consacrait tout notre autofinancement pour rembourser la dette. Je rappelle que le ratio normal est entre six-sept ans, et qu'à partir de 10-12 ans, là on n'est pas bien. Mais là, on est à 3,47. On était à 3,19 l'année dernière,



donc on est passé à 3,47, on est largement très bien au niveau de l'endettement. Ce n'est pas un problème, donc pour l'instant, tout se gère très bien de ce côté-là.

Voilà cette partie-là qui est vue. Avez-vous d'autres questions ? Sinon après, je vais évoquer brièvement le SPANC et le lotissement. Le SPANC, je rappelle, c'est le service d'assainissement non collectif, avec des dépenses qu'on a réalisées pour 24 677,40 €, et en recettes, 24 549 €. Puisque c'est payé par les contrôles sur l'assainissement non collectif lorsque les gens font des demandes d'assainissement. Donc, il y a des agents qui passent et il y a une facturation qui se fait. Normalement, le budget s'autoéquilibre. Là, il s'avère qu'il y a un léger déficit de 137,40 €, ce n'est pas méchant, ce déficit. Pour le prévisionnel, j'ai oublié de dire, on partirait à peu près sur l'équivalent, à 25 000 € en dépenses et en recettes.

Et pour l'investissement, on a un budget qui, là, fait plus longtemps, de 60 379,15 € puisque ça correspond à un excédent dont on ne peut pas faire grand-chose pour l'instant. C'est quelque chose qu'on fera cadeau à la Comcom lorsque ça passera sans doute à l'intercommunalité, puisqu'on ne peut pas dépenser malheureusement, à moins qu'on trouve une solution entretemps pour dépenser la somme, ou qu'on pourrait affecter en budget communal. Mais pour l'instant, il n'y a pas de possibilité.

Et pour le lotissement, on a versé 190 000 € l'année dernière, on a un budget de 190 000 € au budget lotissement. Il faut savoir qu'on a vendu tous les lots. Du coup, cette année, on va finir les travaux. On en a pour 200 000 € qu'on va payer de la Commune vers le lotissement, mais il n'y aura plus de stock de terrains. Donc normalement, le budget du lotissement va tout doucement disparaître, comme tout est vendu et tout sera maintenant terminé. Donc, le budget lotissement qui va être acheté d'ici tôt.

Avez-vous des questions là-dessus ? On m'a dit que je devais faire délibérer comme quoi le débat avait bien eu lieu. C'est nouveau, ça vient de sortir. Je ne vais pas vous demander si vous êtes d'accord ou pas, je pense qu'on est tous d'accord sur le fait qu'on a quand même débattu des orientations budgétaires. Ou alors, si quelqu'un dit le contraire, vous me le dites.

On a acté qu'on a délibéré sur les orientations budgétaires.

M. MOULLEC : Même ceux qui n'ont rien dit considèrent qu'on a débattu ?

Mme LE BORGNE : Je le mets au vote. Qui est contre le fait qu'on n'a pas débattu ? On est tous d'accord.

M. MOULLEC : Merci, Sylvie. On a un débat d'orientation budgétaire qui préfigure ce que sera le budget. Vous avez pu constater pourquoi on est dans le bien. Les chiffres sont plutôt bons.

Mme LE BORGNE : Les chiffres sont bons. Il y a de bonnes perspectives, donc on est tranquille.

M. MOULLEC : On se reverra dans un mois pour parler du budget.

Mme LE BORGNE : Et là, je mettrai au vote un budget.

#### **4- Finances – Virement de crédit du 10/01/2024 – information au Conseil**

M. MOULLEC : Sylvie, tu continues sur les finances, virement de crédit.

Mme LE BORGNE : Le point suivant, c'est juste parce qu'en fin d'année, on a vu, parce que les écritures d'ordre, qu'on appelle ça, c'est pour basculer les intérêts courus non échus. Ce sont les intérêts de l'année qu'on doit rattacher à l'exercice. Il s'avère qu'avec l'emprunt de 1,5 million, et notamment les surcoûts au niveau des taux variables, on a dû faire un réajustement budgétaire de 10 000 €. On a prélevé 10 000 € sur le compte Fournitures de petit équipement pour les mettre sur les intérêts courus non échus.

Là, je vous demande juste de prendre acte de ce qui a été fait, puisque ça a été pris par voie d'arrêté. Il n'y a pas de vote à demander.

#### **5- Finances – Choix d'option assujettissement à la TVA des dépenses et des recettes – Future Maison médicale**

Mme LE BORGNE : Le point suivant porte sur la Maison médicale. La Maison médicale, c'est effectivement une maison qui va donner lieu à des perceptions de loyers. De ce fait, on a le choix d'opter ou pas pour la TVA. C'est-à-dire qu'avant de démarrer les travaux, on demande au Conseil municipal si on prend l'option TVA ou pas. Ça veut dire que si on prend l'option TVA, on va payer les factures et on va récupérer la TVA immédiatement. Mais ça veut dire également qu'à contrario, lorsqu'on aura des loyers, on devra faire porter la TVA sur les loyers qui vont donc être payés par les praticiens ou les gens qui seront dans la Maison médicale.

C'est une option qui est offerte. Ça nous permet également d'éviter d'attendre deux ans pour récupérer la TVA, donc c'est quand même intéressant aussi. Et puis normalement, les praticiens, eux, ils déclarent ça dans leur chiffre d'affaires. Après, je pense qu'eux aussi récupèrent la TVA par voie de conséquence.

Donc, je vous propose, si vous êtes d'accord, d'opter pour cette option TVA. Je ne sais pas si vous avez des questions là-dessus. Pas de question ?

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est sollicité pour :

- Décider d'opter pour l'assujettissement à la TVA des dépenses et des recettes de la future Maison médicale ;
- Autoriser le Maire à en formuler la demande auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Qui s'abstient ? Qui vote contre ? C'est voté à l'unanimité.

M. MOULLEC : Merci, Sylvie. On en a fini avec les finances. On va passer à l'urbanisme. En l'absence de Solène JULIEN LE MAO, c'est l'excellent Rémy LE COZ qui s'y colle.

## **6- Urbanisme – Cession – Poulgoazec – Parcelle YW 13 – Modification de la délibération n°VP2023100506 du 5 octobre 2023**

M. LE COZ : Délibération numéro 6. Il s'agit d'une modification de la délibération que nous avons prise en octobre 2023. Pour rappel, on avait procédé à la cession de la parcelle YW 13 à la société Stratimer pour une superficie d'un peu plus de 5 100 m<sup>2</sup> pour un montant de 50 000 €. Pour des raisons qui lui sont propres, Monsieur CONAN a décidé de créer une SCI et il nous a donc demandé que cette acquisition soit faite par la SCI et non par la société Stratimer.

C'est une délibération que nous devons prendre pour en gros, casser la délibération précédente et prendre une nouvelle délibération pour céder cette parcelle à la société SCI MMJ.

Avez-vous des questions là-dessus ? Pas de question.

Donc, le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver la cession d'une partie de la parcelle YW 13 d'une superficie d'environ 5 100 m<sup>2</sup> à la SCI MMJ représentée par Monsieur CONAN pour 50 000 € ;
- Dire que les frais d'acquisition seront exceptionnellement à la charge de la commune comme déjà visés en la délibération du 5 octobre 2023 ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- Et en l'absence de Monsieur le Maire, autoriser la Première adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

## **7- Urbanisme – Échange – Rue Mermoz – Parcelle YE 231**

M. LE COZ : Délibération numéro 7. Là, ça concerne la parcelle YE 231 de la rue Mermoz. Monsieur Pascal QUÉRÉ, pour régulariser les limites de propriété, nous a proposé d'échanger 1 m<sup>2</sup> de la surface YE 202 contre 5 m<sup>2</sup> de la surface YE 231. C'est un échange de terrains qui est fait uniquement dans le cadre de la régularisation des limites. On vous a mis les plans ci-dessous, c'est la rue Mermoz juste à côté. Donc, il y a un plan de bornage qui va être fait sans contrepartie.

Avez-vous des questions là-dessus ? Pas de question.

M. MOULLEC : C'est une opération qui coûte plus cher en notaire.

M. LE COZ : Absolument, de géomètre et de notaire que le terrain lui-même. Enfin bref, c'est comme ça.

Le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver l'échange d'une partie de la parcelle YE 202 de 1 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur QUÉRÉ Pascal en échange d'une partie de la parcelle YE 231 de 5 m<sup>2</sup> ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autoriser la Première adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

#### **8- Urbanisme – Cession – Menez Dregan – Parcelle ZW 117-118**

M. LE COZ : Délibération numéro 8, qui concerne toujours l'urbanisme. Là, il s'agit de Menez Dregan. Ce qui est proposé, c'est de faire une cession à Menez Dregan de deux parcelles : ZW 117 et ZW 118 pour une surface d'environ 750 m<sup>2</sup> au profit du Département du Finistère. Le Département du Finistère est déjà propriétaire de l'ensemble des parcelles qui sont autour. Et on a considéré qu'il était intelligent de pouvoir leur céder l'ensemble de la parcelle pour une future gestion du littoral. Et ça leur permet aussi d'accéder à certaines parcelles, celles qui appartenaient aujourd'hui à la Ville. On propose à la vente deux chemins d'accès qui sont entre la route de la Corniche et le littoral au prix de 300 €, le prix a donc été établi par France-Domaine.

Avez-vous des questions là-dessus ? Pas de question ? Très bien.

Le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver la cession des parcelles ZW 117 et 118 d'une superficie respective de 600 m<sup>2</sup> et 150 m<sup>2</sup> au profit du Département du Finistère ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autoriser la Première adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

#### **9- Urbanisme – Acquisition – Tal Ar Vilien – Parcelles YI 198-200-202-203-204-205**

M. LE COZ : Délibération numéro 9, qui concerne toujours l'urbanisme. Là, il s'agit d'un ensemble de parcelles : 198-200-202-203-204-205, qui sont situées rue de Tal Ar Vilien et qui était mis à la vente dans le cadre d'un projet d'habitant. La Ville a d'abord préempté le terrain et a décidé de se porter acquéreur de ce terrain à une surface de 16 000 m<sup>2</sup>. C'est un terrain qui jouxte le lotissement Anjela Duval, et donc pour un prix de 100 000 €.



Cette parcelle est destinée à des lotissements privés. Nous attendons donc les retours de trois lotisseurs pour qu'ils nous présentent leur projet. En fait, c'est une manière d'avoir la main au moment sur les lotisseurs pour qu'on ne fasse pas n'importe quoi dans ce secteur. C'est pour ça que la Commune avait d'abord préempté le terrain. Et puis ensuite, on a décidé de l'acquérir pour le revendre après aux lotisseurs, une fois que le projet aura été voté.

M. MOULLEC : Y a-t-il questions ?

M. LE COZ : Pas de question. Donc le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver l'acquisition par la commune des parcelles YI 198-200-202-203-204-205 à Madame MARTINEZ ;
- Approuver le prix d'achat des 16 000 m<sup>2</sup> pour un montant de 100 000 € ;
- Dire que les frais de géomètre et d'acquisition seront à la charge de la Commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autoriser la Première adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

#### **10- Urbanisme – Classement en domaine public des parcelles YI 243-246-248- YW 667 – YV284**

M. LE COZ : Je continue. Délibération numéro 10, dernière délibération concernant l'urbanisme. C'est une délibération qui consiste en un classement de parcelles privées de la Ville que nous mettons en espace public. Ce sont les parcelles YI 243-246 et 248, la parcelle YW 667 et YV 284. On vous a mis plusieurs plans pour situer les morceaux des parcelles.

L'avantage de passer en espace public, c'est un avantage qui existe en matière d'équipement. Par exemple, si demain on met par rapport à des opérateurs de télécommunication ou de l'éclairage public, ces opérateurs ne consentent à mettre des équipements que sur de l'espace public. À partir du moment où on était sur une parcelle privée de la Ville, on est considéré comme un particulier lambda. Et donc, il n'y a pas d'obligation de l'opérateur à faire l'opération.

Et la deuxième chose, c'est qu'ils ne nous en donnent peut-être pas beaucoup, mais on a toujours de temps en temps des redevances quand même avec ces opérateurs publics. La redevance peut avoir lieu si on est sur de l'espace public. Si on était sur une parcelle privée, elle n'aurait pas lieu et on aurait zéro. Donc, c'est l'avantage qu'on a à faire ça.

Avez-vous des questions ?

Mme LE BORGNE : Ça peut aussi augmenter la dotation, la DGF, puisque ça rentre dans les mètres carrés supplémentaires qu'on déclare à la Préfecture. Donc, ça rentre également dans la DGF.

M. LE COZ : Absolument, voilà. Parfait.

Donc le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver le classement dans le domaine public des parcelles YI 243-246-248 situées rue Brizeux, de la parcelle YW 667 située rue de Menez Veil et de la parcelle YV 284 située rue de Lezarouan ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;
- En l'absence de Monsieur le Maire, autoriser la Première adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO, à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

#### **11- Travaux – Convention de passage TOTEM – Antenne Long Ael**

M. LE COZ : Ensuite, on passe aux travaux, donc je continue. Les travaux, c'est une convention de passage pour l'antenne télécom que l'on a à Long Ael, à côté de Pont-Croix, avec la société TOTEM. TOTEM, c'est une filiale d'Orange qui s'occupe essentiellement de toutes les antennes. Et donc, TOTEM France nous a sollicités, parce qu'ils ont une convention avec la Commune de Pont-Croix, mais ils nous demandent de pouvoir avoir une servitude sur une de nos parcelles pour pouvoir passer l'ensemble de leurs câbles sur cette antenne-là. Donc, c'est là-dessus qu'on est sollicités.

Et en contrepartie de la servitude et du passage des fourreaux que l'on va permettre, ils nous rémunèrent annuellement pour 634 €. Ce n'est pas une grande parcelle, ce n'est pas une grande somme non plus. Mais bon, c'est comme ça.

Mme LE BORGNE : Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

M. LE COZ : Avez-vous des questions ? Pas de question ? Très bien.

Le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver le projet de convention de passage et de tréfonds sur la parcelle privée de la Ville ZI n° 27 autorisant ainsi le passage de fourreaux à ses frais vers l'antenne et l'entretien de la parcelle privée de la Ville pendant la durée de l'exploitation de la parcelle ZI n° 135 ;
- Approuver la redevance annuelle de 634 € en contrepartie ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération ;

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, je vous remercie.

## **12- Travaux – Convention CIAS – Gestion de la biodiversité**

M. LE COZ : Je continue sur les travaux. Ici, il s'agit de la convention que l'on a avec le CIAS. Le CIAS a donc plusieurs orientations. Il y a l'aspect social, je ne reviens pas là-dessus. Par contre, il a deux façons de travailler. Il y a une façon où il s'occupe pour le compte de la Communauté de communes de tout l'entretien des sentiers de randonnée. Et il y a une convention spécifique qui n'a rien à voir avec ça, qui a été signée avec la Ville et qui arrive à échéance cette année, et que l'on veut renouveler pour des travaux spécifiques en matière de biodiversité et d'entretien aussi de parcelles, de lavoirs et de choses comme ça.

Et donc, c'est une convention que l'on peut renouveler avec le CIAS. Les derniers travaux en date qu'ils ont faits sur nous, c'est le tour du bardage du bois dans le Bois de Locquéran suite à la tempête Ciaran. Et autrement, il y a eu d'autres études qu'ils ont faites par exemple, sur l'ensemble de la flore et de la faune. On en avait déjà parlé dans une des commissions travaux sur tout ce qui est lavoir et tout ça. Ils font des études et ils font des travaux aussi pour nous sur notre compte.

Je ne vais pas détailler l'ensemble de ce qui vous est décrit là, vous avez tous lu ça certainement. Je redirai simplement les grandes thématiques pour les trois ans que l'on veut faire avec eux. C'est la gestion forestière et naturaliste du site de Tréouzien, pour le site de Locquéran, c'est la gestion et le suivi naturaliste du littoral, la gestion du Patrimoine vernaculaire, c'est ce dont je viens de parler tout à l'heure sur le territoire communal, la gestion des plantes invasives. Alors là, il y a aussi des choses qui sont en train de se faire par nous et par le CIAS également sur le territoire communal. Et enfin, tout ce qui est animation, formation et communication.

Et donc, le coût de cette prestation est de 23 030 €, qui représente un nombre de jours travaillés de 94 jours. Alors, ce n'est pas beaucoup parce que quand ils se déplacent, ils viennent à trois ou quatre, donc tout ça compte. En fait, les 94 jours, c'est 30 jours d'équipe en gros. Par contre, ce qu'il faut savoir, c'est que ce prix de 23 000 €, si on l'avait fait par une société privée indépendante, c'était trois fois plus cher. Donc, le prix, donc je vous dis, 23 030 €. Et donc là, on repart pour trois ans.

Avez-vous des questions là-dessus ? Pas de question ? Très bien.

Le Conseil municipal est sollicité pour :

- Approuver le projet de convention avec le CIAS tel que présenté ci-dessus pour la gestion de la biodiversité pour un coût global de 23 030,00 € TTC ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'opération.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Unanimité, Je vous remercie.



### 13- Administration de l'Assemblée – Informations diverses – Marchés

M. LE COZ : Une information que l'on vous fait sur le marché, c'est le marché des fauchages qui aujourd'hui donc, est attribué à Kerné Élagage et qui était de trois ans, et qui va terminer cette année. Et donc, ce qu'on propose, c'est de faire un avenant à ce marché-là pour finir l'année, parce que c'est toujours embêtant de partir au milieu de l'année, pour finir l'année jusqu'au 31 décembre avec Kerné Élagage. Donc, on fait un avenant avec eux, ils sont d'accord aussi. Et on repart pour un lancement de marché pour l'année prochaine, pour trois ans, à toutes les sociétés évidemment qui nous ont bien répondu. Et là après, ça repassera en Commission d'appel d'offres et dans les schémas traditionnels.

M. MOULLEC : De toute façon, il sera plus simple comme ça.

M. LE COZ : Il sera plus simple de démarrer au 1<sup>er</sup> janvier. C'est ça qu'on voulait vous communiquer.

M. MOULLEC : Avez-vous des questions là-dessus ? Il n'y a pas de vote, c'est une information. Dont acte.

### 14- Administration de l'Assemblée – Questions diverses

M. MOULLEC : On en a fini avec l'ordre du jour. Y a-t-il des questions diverses ?

Mme LE BORGNE : Juste une petite information peut-être. Il y a un petit changement cette année concernant les notifications pour les conseillers municipaux pour le vote du budget. Donc là, on a dit que le budget serait voté le 28 mars. On a une Commission des finances avant pour ceux qui sont à la Commission des finances, c'est prévu le 18 mars. Et normalement, on va envoyer une note de synthèse pour la Commission des finances. Et en fait, on va l'envoyer à tous les membres du Conseil municipal puisque l'information doit être portée à tous les membres du Conseil municipal.

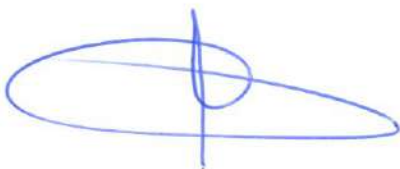
Donc, ne vous étonnez pas si vous recevez une note de synthèse par la Commission des finances. Vous allez tous la recevoir, même si vous n'êtes pas à la Commission des finances, mais c'est pour être informé avant le vote du budget, donc avant le 28 mars. C'est une obligation liée au passage à la M57.

M. MOULLEC : Voilà, c'est ça. Pas de question ? Je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

*Fin du Conseil municipal à 20h24.*

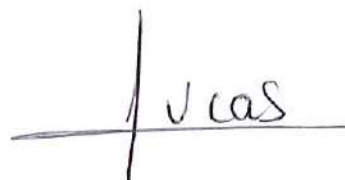
Le Maire,

Yvan MOULLEC



La secrétaire de séance,

Marie-Yvonne LUCAS





**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21290197900121

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PLOUHINEC 29 (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	35
A1.01 - Opérations non ventilables	37
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	38
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	41
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	42
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	43
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	46
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	49
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	52
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	53
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	56
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	58
A1.908 - Fonction 8 - Transports	61
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
A2.01 - Opérations non ventilables	67
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	68
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	105
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	107
A2.938 - Fonction 8 - Transports	110

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	118
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	119
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	124
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	125
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	126
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	128

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	131
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	132
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	134
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	136
B3.1 - Etat des provisions constituées	137
B3.2 - Etalement des provisions	138
B4 - Etat des charges transférées	140
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	141
B6 - Prêts	142
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	143
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	145
B7.3 - Etat des emprunts garantis	146
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	147
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	148
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	149
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	150
B7.8 - Autres engagements donnés	151
B7.9 - Autres engagements reçus	155
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	156
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	159
B9 - Etat du personnel	160
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	161
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	162
B11.2 - Liste des établissements publics créés	163
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	171
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	174
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	175
B13 - Opérations liées aux cessions	178
B14 - Etat des travaux en régie	179
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	180
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	181
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	183
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	184
C2.1 - Situation des AP	185
C2.2 - Situation des AE	186
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	187
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	188
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	189
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	190
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	192
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	193
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	194
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	195
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	196
D4 - Gestion des fonds européens	197
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	198
D6 - Actions de formation des élus	199
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	200
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	201
D9 - Identification des flux croisés	204
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	205
D11 - Décisions en matière de taux	206
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	208
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	209
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	210
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	211

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 019

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	746,33

#### Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	966,66
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 373,60
3	Dépenses d'équipement brut / population	631,16
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 062,47
5	DGF / population	330,51
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,23 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77,89 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45,95 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	77,35 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	29,63 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

**RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	8 670 296,15	9 772 441,94	-250 323,94	A1 851 821,85
<b>Investissement</b>	4 342 133,23	4 157 177,20	(2) -250 323,94	A2 -435 279,97
<b>Dont 1068</b>		1 258 190,99		
<b>Fonctionnement</b>	4 328 162,92	5 615 264,74	(3) 0,00	A3 1 287 101,82

**RESTES A REALISER (4)**

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 1 090 000,00	III + IV 460 000,00	B1 -630 000,00
<b>Investissement</b>	I 1 090 000,00	III 460 000,00	B2 -630 000,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)**  
**(6)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	221 821,85
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-1 065 279,97
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 287 101,82

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>1 090 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	12 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	390 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	47 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	640 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>460 000,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	460 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 328 162,92	G	5 615 264,74
	Section d'investissement	B	4 342 133,23	H	4 157 177,20
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	250 323,94	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	8 920 620,09	= G + H + I + J	9 772 441,94
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 090 000,00	L	460 000,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	1 090 000,00	= K + L	460 000,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 328 162,92	= G + I + K	5 615 264,74
	Section d'investissement	= B + D + F	5 682 457,17	= H + J + L	4 617 177,20
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	10 010 620,09	= G + H + I + J + K + L	10 232 441,94

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

## II – PRESENTATION GENERALE

### EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		366 878,65
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	337 777,32	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	1 133 153,78	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	198 589,45	144,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 919 322,07	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>3 588 842,62</b>	<b>1 867 023,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	4 929,00	430 344,30
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	414 704,41	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>419 633,41</b>	<b>430 344,30</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	499,80	499,80
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 4 008 975,83</b>	<b>II 2 297 867,40</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	94 763,50	362 724,91
041	Opérations patrimoniales (8)	238 393,90	238 393,90
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 333 157,40</b>	<b>IV 601 118,81</b>

#### TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>4 342 133,23</b>	II + IV	<b>2 898 986,21</b>
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

#### RESULTATS ANTERIEURS

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>250 323,94</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>1 258 190,99</b>

#### TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>4 592 457,17</b>	II + IV + VI + VII	<b>4 157 177,20</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-435 279,97</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	1 221 181,25	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	195 271,94
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 184 457,39	73 Impôts et taxes (sauf 731)	236 558,95
		731 Fiscalité locale	3 256 390,64
		74 Dotations et participations (1)	1 674 490,98
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	429 640,89	75 Autres produits de gestion courante (1)	70 355,43
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	29 563,80
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>3 835 279,53</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>5 462 631,74</b>
66 Charges financières	129 798,48	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	360,00	77 Produits spécifiques (1)	57 869,50
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 3 965 438,01</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 5 520 501,24</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	362 724,91	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	94 763,50
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 362 724,91</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 94 763,50</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 4 328 162,92</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 5 615 264,74</b>
---	-----------------------------	---	-----------------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 4 328 162,92</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 5 615 264,74</b>
---	---------------------------------	---	----------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>1 287 101,82</b>
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 929,00	0,00	4 929,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	4 833,33	4 833,33
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	414 704,41	0,00	414 704,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		9 483,85	9 483,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	337 777,32	0,00	337 777,32
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 133 153,78	0,00	1 133 153,78
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	198 589,45	0,00	198 589,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	1 919 322,07	318 840,22	2 238 162,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	499,80	0,00	499,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>4 008 975,83</b>	<b>333 157,40</b>	<b>4 342 133,23</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

250 323,94

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 221 181,25		1 221 181,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 184 457,39		2 184 457,39
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	429 640,89	0,00	429 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	129 798,48	0,00	129 798,48
67	Charges spécifiques (9)	360,00	67 353,35	67 713,35
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	295 371,56	295 371,56
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 965 438,01</b>	<b>362 724,91</b>	<b>4 328 162,92</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	430 344,30	0,00	430 344,30
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	366 878,65	0,00	366 878,65
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		31 435,67	31 435,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	197 406,67	197 406,67
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	144,65	35 917,68	36 062,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	40 987,23	40 987,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		295 371,56	295 371,56
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	499,80	0,00	499,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 297 867,40</b>	<b>601 118,81</b>	<b>2 898 986,21</b>

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**

**1 258 190,99**

**Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté**

**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	29 563,80		29 563,80
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	195 271,94		195 271,94
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		80 446,32	80 446,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	236 558,95		236 558,95
731	Fiscalité locale	3 256 390,64		3 256 390,64
74	Dotations et participations (8)	1 674 490,98		1 674 490,98
75	Autres produits de gestion courante(8)	70 355,43	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	57 869,50	14 317,18	72 186,68
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>5 520 501,24</b>	<b>94 763,50</b>	<b>5 615 264,74</b>

**Pour information R002 Résultat positif reporté**

**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>5 615 176,06</b>	<b>4 342 133,23</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>183 042,83</b>	<b>0,00</b>	<b>4 342 133,23</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	366 000,00	337 777,32	12 900,00	15 322,68	0,00	337 777,32
204	Subventions d'équipement versées (7)	1 540 000,00	1 133 153,78	390 000,00	16 846,22	0,00	1 133 153,78
21	Immobilisations corporelles	256 676,06	198 589,45	47 100,00	10 986,61	0,00	198 589,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 600 000,00	1 919 322,07	640 000,00	40 677,93	0,00	1 919 322,07
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 762 676,06</b>	<b>3 588 842,62</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>83 833,44</b>	<b>0,00</b>	<b>3 588 842,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	4 929,00	0,00	3 071,00		4 929,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	415 000,00	414 704,41	0,00	295,59		414 704,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>423 000,00</b>	<b>419 633,41</b>	<b>0,00</b>	<b>3 366,59</b>	<b>0,00</b>	<b>419 633,41</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	500,00	499,80	0,00	0,20	0,00	499,80
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 186 176,06</b>	<b>4 008 975,83</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>87 200,23</b>	<b>0,00</b>	<b>4 008 975,83</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	104 000,00	94 763,50		9 236,50		94 763,50
041	Opérations patrimoniales (6)	325 000,00	238 393,90		86 606,10		238 393,90
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>429 000,00</b>	<b>333 157,40</b>		<b>95 842,60</b>		<b>333 157,40</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>250 323,94</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>5 865 500,00</b>	<b>4 592 457,17</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>183 042,83</b>	<b>0,00</b>	<b>4 342 133,23</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.



(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>5 865 500,00</b>	<b>4 157 177,20</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 248 322,80</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 000,00	366 878,65	460 000,00	181 121,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	144,65	0,00	-144,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 508 000,00</b>	<b>1 867 023,30</b>	<b>460 000,00</b>	<b>180 976,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 672 000,00	1 688 535,29	0,00	-16 535,29
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 822 000,00</b>	<b>1 688 535,29</b>	<b>0,00</b>	<b>133 464,71</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	500,00	499,80	0,00	0,20
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>4 330 500,00</b>	<b>3 556 058,39</b>	<b>460 000,00</b>	<b>314 441,61</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	910 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	300 000,00	362 724,91		-62 724,91
041	Opérations patrimoniales (8)	325 000,00	238 393,90		86 606,10
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 535 000,00</b>	<b>601 118,81</b>		<b>933 881,19</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>5 865 500,00</b>	<b>4 157 177,20</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 248 322,80</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>5 615 176,06</b>	<b>4 342 133,23</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>183 042,83</b>	<b>0,00</b>	<b>4 342 133,23</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	366 000,00	337 777,32	12 900,00	15 322,68	0,00	337 777,32
202	Frais réalisation documents urbanisme	52 000,00	46 707,63	0,00	5 292,37	0,00	46 707,63
2031	Frais d'études	304 000,00	291 069,69	12 900,00	30,31	0,00	291 069,69
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 540 000,00	1 133 153,78	390 000,00	16 846,22	0,00	1 133 153,78
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 540 000,00	1 133 153,78	390 000,00	16 846,22	0,00	1 133 153,78
21	Immobilisations corporelles	256 676,06	198 589,45	47 100,00	10 986,61	0,00	198 589,45
2111	Terrains nus	55 616,06	9 061,21	45 000,00	1 554,85	0,00	9 061,21
21828	Autres matériels de transport	132 060,00	132 060,00	0,00	0,00	0,00	132 060,00
21831	Matériel informatique scolaire	4 000,00	5 060,28	0,00	-1 060,28	0,00	5 060,28
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	991,80	2 100,00	6 908,20	0,00	991,80
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 000,00	1 038,00	0,00	962,00	0,00	1 038,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	2 833,20	0,00	-833,20	0,00	2 833,20
2188	Autres immobilisations corporelles	51 000,00	47 544,96	0,00	3 455,04	0,00	47 544,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 600 000,00	1 919 322,07	640 000,00	40 677,93	0,00	1 919 322,07
2312	Agencements et aménagements de terrains	90 000,00	32 400,00	31 000,00	26 600,00	0,00	32 400,00
2313	Constructions	178 408,01	144 880,54	25 000,00	8 527,47	0,00	144 880,54
2315	Install., matériel et outill. technique	2 331 591,99	1 742 041,53	584 000,00	5 550,46	0,00	1 742 041,53
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 762 676,06</b>	<b>3 588 842,62</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>83 833,44</b>	<b>0,00</b>	<b>3 588 842,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	4 929,00	0,00	3 071,00		4 929,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	4 929,00	0,00	3 071,00		4 929,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	415 000,00	414 704,41	0,00	295,59		414 704,41
1641	Emprunts en euros	358 364,94	358 069,35	0,00	295,59		358 069,35
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	56 635,06	56 635,06	0,00	0,00		56 635,06
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>423 000,00</b>	<b>419 633,41</b>	<b>0,00</b>	<b>3 366,59</b>	<b>0,00</b>	<b>419 633,41</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	500,00	499,80	0,00	0,20	0,00	499,80

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
4541103	Travaux de nettoyage parcelle ZL89	500,00	499,80	0,00	0,20	0,00	499,80
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 186 176,06</b>	<b>4 008 975,83</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>87 200,23</b>	<b>0,00</b>	<b>4 008 975,83</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	104 000,00	94 763,50		9 236,50		94 763,50
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 000,00	14 317,18		-9 317,18		14 317,18
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00	4 833,33		166,67		4 833,33
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	9 483,85		-9 483,85		9 483,85
	Charges transférées (7)	99 000,00	80 446,32		18 553,68		80 446,32
2312	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
2313	Constructions	59 000,00	63 670,08		-4 670,08		63 670,08
2315	Install., matériel et outill. technique	20 000,00	16 776,24		3 223,76		16 776,24
041	Opérations patrimoniales (8)	325 000,00	238 393,90		86 606,10		238 393,90
2315	Install., matériel et outill. technique	325 000,00	238 393,90		86 606,10		238 393,90
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>429 000,00</b>	<b>333 157,40</b>		<b>95 842,60</b>		<b>333 157,40</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>5 865 500,00</b>	<b>4 157 177,20</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 248 322,80</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 000,00	366 878,65	460 000,00	181 121,35
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	17 000,00	21 483,35	0,00	-4 483,35
1322	Subv. non transf. Régions	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	465 000,00	87 500,00	310 000,00	67 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 000,00	11 355,30	0,00	644,70
1345	Amendes radars automatiques et de police	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	233 000,00	0,00	114 000,00	119 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	240 000,00	246 540,00	0,00	-6 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	144,65	0,00	-144,65
2111	Terrains nus	0,00	144,65	0,00	-144,65
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 508 000,00</b>	<b>1 867 023,30</b>	<b>460 000,00</b>	<b>180 976,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 672 000,00	1 688 535,29	0,00	-16 535,29
10222	FCTVA	365 000,00	372 948,43	0,00	-7 948,43
10226	Taxe d'aménagement	48 809,01	57 395,87	0,00	-8 586,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 258 190,99	1 258 190,99	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 822 000,00</b>	<b>1 688 535,29</b>	<b>0,00</b>	<b>133 464,71</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	500,00	499,80	0,00	0,20
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>4 330 500,00</b>	<b>3 556 058,39</b>	<b>460 000,00</b>	<b>314 441,61</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	910 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	300 000,00	362 724,91		-62 724,91
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	31 435,67		-31 435,67
2118	Autres terrains	0,00	25 990,00		-25 990,00
21538	Autres réseaux	0,00	9 927,68		-9 927,68
28031	Frais d'études	16 000,00	15 411,13		588,87



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	28 100,00	17 173,87		10 926,13
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 370,00	10 370,00		0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00	6 977,00		0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	770,00	770,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	5 322,00		678,00
281321	Immeubles de rapport	22 508,00	22 508,00		0,00
28138	Autres constructions	313,25	313,25		0,00
281828	Autres matériels de transport	66 000,00	74 701,22		-8 701,22
281831	Matériel informatique scolaire	6 800,00	6 639,96		160,04
281838	Autre matériel informatique	37 000,00	34 877,63		2 122,37
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	700,00	736,80		-36,80
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 200,00	17 091,27		108,73
28185	Matériel de téléphonie	0,00	575,66		-575,66
28188	Autres immo. corporelles	81 261,75	81 903,77		-642,02
041	Opérations patrimoniales (10)	325 000,00	238 393,90		86 606,10
2031	Frais d'études	200 000,00	197 406,67		2 593,33
238	Avances commandes immo corporelles	125 000,00	40 987,23		84 012,77
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 535 000,00</b>	<b>601 118,81</b>		<b>933 881,19</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>4 210 592,02</b>	<b>117 570,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 112 837,08</b>	<b>0,00</b>	<b>4 328 162,92</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 387 693,41	1 181 785,02	39 396,23	0,00	166 512,16	0,00	1 221 181,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 266 000,00	2 184 457,39	0,00	0,00	81 542,61		2 184 457,39
014	Atténuations de produits	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	445 600,00	429 510,86	130,03	0,00	15 959,11	0,00	429 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 099 393,41</b>	<b>3 795 753,27</b>	<b>39 526,26</b>	<b>0,00</b>	<b>264 113,88</b>	<b>0,00</b>	<b>3 835 279,53</b>
66	Charges financières	131 106,59	51 753,84	78 044,64	0,00	1 308,11		129 798,48
67	Charges spécifiques (3)	500,00	360,00	0,00	0,00	140,00		360,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>131 606,59</b>	<b>52 113,84</b>	<b>78 044,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 448,11</b>		<b>130 158,48</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 231 000,00</b>	<b>3 847 867,11</b>	<b>117 570,90</b>	<b>0,00</b>	<b>265 561,99</b>	<b>0,00</b>	<b>3 965 438,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	910 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	300 000,00	362 724,91			-62 724,91		362 724,91
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 210 000,00</b>	<b>362 724,91</b>			<b>847 275,09</b>		<b>362 724,91</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>5 441 000,00</b>	<b>4 210 592,02</b>	<b>117 570,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 112 837,08</b>	<b>0,00</b>	<b>4 328 162,92</b>
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**B**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>5 615 264,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-174 264,74</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	29 563,80	0,00	0,00	-24 563,80
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 500,00	195 271,94	0,00	0,00	-4 771,94
73	Impôts et taxes (sauf 731)	235 559,00	236 558,95	0,00	0,00	-999,95
731	Fiscalité locale	3 207 941,00	3 256 390,64	0,00	0,00	-48 449,64
74	Dotations et participations (3)	1 626 000,00	1 674 490,98	0,00	0,00	-48 490,98
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	70 355,43	0,00	0,00	1 644,57
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>5 462 631,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-125 631,74</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	57 869,50	0,00	0,00	-57 869,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>57 869,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 869,50</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>5 520 501,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-183 501,24</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	104 000,00	94 763,50			9 236,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>104 000,00</b>	<b>94 763,50</b>			<b>9 236,50</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>					
---	-------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>5 441 000,00</b>	<b>5 615 264,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-174 264,74</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF



### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>4 210 592,02</b>	<b>117 570,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 112 837,08</b>	<b>0,00</b>	<b>4 328 162,92</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 387 693,41	1 181 785,02	39 396,23	0,00	166 512,16	0,00	1 221 181,25
60611	Eau et assainissement	18 000,00	19 908,41	0,00	0,00	-1 908,41	0,00	19 908,41
60612	Energie - Electricité	385 000,00	303 385,53	0,00	0,00	81 614,47	0,00	303 385,53
60621	Combustibles	3 500,00	4 713,56	0,00	0,00	-1 213,56	0,00	4 713,56
60622	Carburants	18 000,00	15 045,18	2 829,36	0,00	125,46	0,00	17 874,54
60623	Alimentation	78 000,00	79 475,83	371,25	0,00	-1 847,08	0,00	79 847,08
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	5 696,55	0,00	0,00	-2 196,55	0,00	5 696,55
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	16 750,63	0,00	0,00	1 249,37	0,00	16 750,63
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	80 432,18	0,00	0,00	19 567,82	0,00	80 432,18
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	28 142,34	0,00	0,00	1 857,66	0,00	28 142,34
60636	Habillement et vêtements de travail	16 000,00	13 577,13	0,00	0,00	2 422,87	0,00	13 577,13
6064	Fournitures administratives	11 000,00	9 884,07	0,00	0,00	1 115,93	0,00	9 884,07
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 500,00	14 657,80	638,56	0,00	203,64	0,00	15 296,36
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 500,00	888,76	0,00	0,00	611,24	0,00	888,76
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 479,63	0,00	0,00	520,37	0,00	7 479,63
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	715,89	0,00	0,00	1 284,11	0,00	715,89
6078	Autres marchandises	1 000,00	750,30	0,00	0,00	249,70	0,00	750,30
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	61 066,23	0,00	0,00	10 933,77	0,00	61 066,23
6132	Locations immobilières	3 200,00	3 282,58	0,00	0,00	-82,58	0,00	3 282,58
61351	Matériel roulant	10 000,00	5 289,36	0,00	0,00	4 710,64	0,00	5 289,36
61358	Autres	42 000,00	23 829,24	0,00	0,00	18 170,76	0,00	23 829,24
61521	Entretien terrains	55 793,41	49 798,61	0,00	0,00	5 994,80	0,00	49 798,61
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	56 533,64	434,71	0,00	-16 968,35	0,00	56 968,35
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	1 544,40	0,00	0,00	-1 544,40	0,00	1 544,40
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	32 487,01	0,00	0,00	17 512,99	0,00	32 487,01
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	4 278,67	0,00	0,00	15 721,33	0,00	4 278,67
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	13 740,64	0,00	0,00	-3 740,64	0,00	13 740,64
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	9 820,27	0,00	0,00	-4 820,27	0,00	9 820,27
6156	Maintenance	45 000,00	49 050,98	0,00	0,00	-4 050,98	0,00	49 050,98
6161	Multirisques	25 000,00	23 991,30	0,00	0,00	1 008,70	0,00	23 991,30
617	Etudes et recherches	25 000,00	25 860,96	0,00	0,00	-860,96	0,00	25 860,96
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	2 501,16	0,00	0,00	498,84	0,00	2 501,16
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	4 458,00	850,59	0,00	2 691,41	0,00	5 308,59
6188	Autres frais divers	10 000,00	13 601,60	0,00	0,00	-3 601,60	0,00	13 601,60
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	600,00	150,00	0,00	0,00	450,00	0,00	150,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							formation,	formation,
							ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
62268	Autres honoraires, conseils	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	20 712,51	0,00	0,00	-712,51	0,00	20 712,51
6228	Divers	3 000,00	2 196,00	0,00	0,00	804,00	0,00	2 196,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	4 769,82	0,00	0,00	1 230,18	0,00	4 769,82
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	37 075,46	34 271,76	0,00	13 652,78	0,00	71 347,22
6233	Foires et expositions	3 000,00	1 275,00	0,00	0,00	1 725,00	0,00	1 275,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	3 935,66	0,00	0,00	1 064,34	0,00	3 935,66
6238	Divers	26 000,00	31 469,61	0,00	0,00	-5 469,61	0,00	31 469,61
6241	Transports de biens	1 000,00	522,00	0,00	0,00	478,00	0,00	522,00
6248	Divers	5 000,00	4 026,99	0,00	0,00	973,01	0,00	4 026,99
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	3 279,40	0,00	0,00	1 220,60	0,00	3 279,40
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	8 583,61	0,00	0,00	3 416,39	0,00	8 583,61
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	38 490,23	0,00	0,00	-8 490,23	0,00	38 490,23
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 561,96	0,00	0,00	-1 061,96	0,00	1 561,96
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	7 180,72	0,00	0,00	819,28	0,00	7 180,72
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	24 395,97	0,00	0,00	5 604,03	0,00	24 395,97
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	8 256,00	0,00	0,00	744,00	0,00	8 256,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 265,64	0,00	0,00	234,36	0,00	1 265,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 266 000,00	2 184 457,39	0,00	0,00	81 542,61		2 184 457,39
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	12 500,00	9 372,95	0,00	0,00	3 127,05		9 372,95
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	645,00	0,00	0,00	2 355,00		645,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	6 345,36	0,00	0,00	-345,36		6 345,36
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	31 728,10	0,00	0,00	-1 728,10		31 728,10
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	3 887,63	0,00	0,00	112,37		3 887,63
64111	Rémunération principale titulaires	1 100 000,00	1 062 994,48	0,00	0,00	37 005,52		1 062 994,48
64112	SFT, indemnité de résidence	9 000,00	8 602,45	0,00	0,00	397,55		8 602,45
64113	NBI	4 000,00	3 518,14	0,00	0,00	481,86		3 518,14
64118	Autres indemnités	182 000,00	186 677,66	0,00	0,00	-4 677,66		186 677,66
64131	Rémunérations	210 000,00	181 803,90	0,00	0,00	28 196,10		181 803,90
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	2 540,88	0,00	0,00	-1 040,88		2 540,88
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	22 036,61	0,00	0,00	2 963,39		22 036,61
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	235 000,00	225 561,05	0,00	0,00	9 438,95		225 561,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	343 419,20	0,00	0,00	6 580,80		343 419,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	8 185,28	0,00	0,00	3 814,72		8 185,28
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	51 556,84	0,00	0,00	-1 556,84		51 556,84

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							formation,	gérées dans le cadre d'une AE
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	926,00	0,00	0,00	574,00		926,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	18 000,00	12 783,00	0,00	0,00	5 217,00		12 783,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	10 469,19	0,00	0,00	-10 469,19		10 469,19
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	11 236,00	0,00	0,00	-236,00		11 236,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	167,67	0,00	0,00	332,33		167,67
014	Atténuations de produits	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	445 600,00	429 510,86	130,03	0,00	15 959,11	0,00	429 640,89
65311	Indemnités de fonction	90 000,00	89 965,00	0,00	0,00	35,00	0,00	89 965,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	6 825,55	0,00	0,00	1 174,45	0,00	6 825,55
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	7 452,55	0,00	0,00	47,45	0,00	7 452,55
65315	Formation	1 000,00	681,51	0,00	0,00	318,49	0,00	681,51
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	53,94	0,00	0,00	46,06	0,00	53,94
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	45 000,00	31 715,81	0,00	0,00	13 284,19	0,00	31 715,81
657362	Subv. fonct. CCAS	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 000,00	4 320,00	0,00	0,00	680,00	0,00	4 320,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	60 000,00	61 736,00	0,00	0,00	-1 736,00	0,00	61 736,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	5 000,00	1 352,89	0,00	0,00	3 647,11	0,00	1 352,89
65818	Autres	5 000,00	21 520,26	0,00	0,00	-16 520,26	0,00	21 520,26
65888	Autres	200 000,00	190 887,35	130,03	0,00	8 982,62	0,00	191 017,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 099 393,41</b>	<b>3 795 753,27</b>	<b>39 526,26</b>	<b>0,00</b>	<b>264 113,88</b>	<b>0,00</b>	<b>3 835 279,53</b>
66	Charges financières	131 106,59	51 753,84	78 044,64	0,00	1 308,11		129 798,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 000,00	114 647,25	0,00	0,00	352,75		114 647,25
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 106,59	-62 893,41	78 044,64	0,00	955,36		15 151,23
67	Charges spécifiques (4)	500,00	360,00	0,00	0,00	140,00		360,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	360,00	0,00	0,00	140,00		360,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>131 606,59</b>	<b>52 113,84</b>	<b>78 044,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 448,11</b>		<b>130 158,48</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 231 000,00</b>	<b>3 847 867,11</b>	<b>117 570,90</b>	<b>0,00</b>	<b>265 561,99</b>	<b>0,00</b>	<b>3 965 438,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	910 000,00						

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	300 000,00	362 724,91			-62 724,91		
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	35 917,68			-35 917,68		
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	31 435,67			-31 435,67		
6811	Dot. amort. immos incorporelles	300 000,00	295 371,56			4 628,44		
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 210 000,00</b>	<b>362 724,91</b>			<b>847 275,09</b>		<b>362 724,91</b>

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	78 044,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	62 893,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 151,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>5 615 264,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-174 264,74</b>
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	29 563,80	0,00	0,00	-24 563,80
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	29 563,80	0,00	0,00	-24 563,80
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 500,00	195 271,94	0,00	0,00	-4 771,94
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	270,00	0,00	0,00	230,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	6 321,00	0,00	0,00	-2 321,00
70323	Red. occupation dom. public	23 000,00	22 923,04	0,00	0,00	76,96
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	84,00	0,00	0,00	416,00
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	66 881,90	0,00	0,00	-1 881,90
7067	Redev. services périscolaires et enseign	54 000,00	57 553,70	0,00	0,00	-3 553,70
706888	Autres	3 500,00	1 972,00	0,00	0,00	1 528,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	368,10	0,00	0,00	631,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 000,00	6 243,00	0,00	0,00	-2 243,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	20 000,00	20 729,00	0,00	0,00	-729,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	7 432,20	0,00	0,00	2 567,80
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	4 494,00	0,00	0,00	506,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	235 559,00	236 558,95	0,00	0,00	-999,95
73211	Attribution de compensation	17 059,00	17 059,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	9 500,00	20 866,00	0,00	0,00	-11 366,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	71 000,00	65 115,00	0,00	0,00	5 885,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	138 000,00	133 518,95	0,00	0,00	4 481,05
731	Fiscalité locale	3 207 941,00	3 256 390,64	0,00	0,00	-48 449,64
73111	Impôts directs locaux	3 200 000,00	3 247 549,00	0,00	0,00	-47 549,00
73118	Autres contributions directes	0,00	4 454,00	0,00	0,00	-4 454,00
73154	Droits de place	1 941,00	1 514,00	0,00	0,00	427,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	2 873,64	0,00	0,00	126,36
7318	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 626 000,00	1 674 490,98	0,00	0,00	-48 490,98
74111	Dotations forfaitaire des communes	566 000,00	562 583,00	0,00	0,00	3 417,00
741121	DSR des communes	560 000,00	587 481,00	0,00	0,00	-27 481,00
741127	DNP des communes	184 000,00	178 247,00	0,00	0,00	5 753,00
744	FCTVA	15 000,00	20 802,76	0,00	0,00	-5 802,76
74718	Autres participations Etat	20 000,00	20 507,62	0,00	0,00	-507,62
74751	Participation GFP de rattachement	56 000,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Revenus réels	Réaliser au	Crédits sans
							(3)
747888	Autres	200 000,00	278 115,60	0,00	0,00		-78 115,60
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	25 000,00	26 754,00	0,00	0,00		-1 754,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	72 000,00	70 355,43	0,00	0,00		1 644,57
752	Revenus des immeubles	42 000,00	35 348,80	0,00	0,00		6 651,20
75888	Autres	30 000,00	35 006,63	0,00	0,00		-5 006,63
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>5 462 631,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>-125 631,74</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	57 869,50	0,00	0,00		-57 869,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	57 869,50	0,00	0,00		-57 869,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>5 520 501,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>-183 501,24</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	104 000,00	94 763,50				9 236,50
722	Immobilisations corporelles	99 000,00	80 446,32				18 553,68
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	9 483,85				-9 483,85
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	5 000,00	4 833,33				166,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>104 000,00</b>	<b>94 763,50</b>				<b>9 236,50</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>269 704,41</b>	<b>349 302,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 900,40</b>	<b>135 178,36</b>	<b>9 112,32</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	269 704,41	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	159 812,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 001,00	0,00	0,00	35 900,40	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	38 989,86	0,00	0,00	0,00	129 178,36	9 112,32	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 258 190,99</b>	<b>2 120 132,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 954,60</b>	<b>0,00</b>	<b>11 355,30</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 258 190,99	372 948,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	246 540,00	0,00	0,00	8 954,60	0,00	11 355,30	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	144,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>166 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 128,30</b>	<b>1 376 684,14</b>		<b>4 008 975,83</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 929,00	0,00	0,00	0,00		4 929,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		414 704,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	152 076,13	0,00	4 680,00	21 209,08		337 777,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 133 153,78	0,00		1 133 153,78
21	Immobilisations corporelles	9 960,00	0,00	0,00	141 728,05		198 589,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	528 294,52	1 213 747,01		1 919 322,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		499,80
<b>RECETTES</b>		<b>69 924,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 500,00</b>		<b>3 556 058,39</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 395,87	0,00	0,00	0,00		1 688 535,29
13	Subventions d'investissement	12 528,75	0,00	0,00	87 500,00		366 878,65
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		144,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		499,80

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>269 704,41</b>
1641	Emprunts en euros	213 069,35
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	56 635,06
<b>RECETTES</b>		<b>1 258 190,99</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 258 190,99

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>316 902,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	159 812,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	991,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 833,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 589,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411	Dépenses	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 120 132,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	372 948,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotations de soutien à l'invest local	246 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	144,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412	Recettes	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 302,77</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 812,11
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 176,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	991,80
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 833,20
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 589,86
45411	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 120 132,88</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 948,43
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 540,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,65
45412	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV  
A1.900-5

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.501

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.50Z

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 020,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 625,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	5 060,28	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	1 038,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 020,00	0,00	4 527,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 954,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	8 954,60	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
<b>DEPENSES</b>		<b>24 255,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 900,40</b>
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 060,28
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 038,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 255,12	0,00	0,00	0,00	0,00	29 802,12
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 954,60</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 954,60

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.505

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>109 301,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	109 301,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>15 601,20</b>	<b>4 275,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
2313	Constructions	15 601,20	4 275,50	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>135 178,36</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 178,36
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 112,32</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 112,32	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 355,30</b>	<b>0,00</b>
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 355,30	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 112,32</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 112,32
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 355,30</b>
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 355,30

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV  
A1.3044

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>51 636,63</b>	<b>9 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 368,50</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	4 929,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	46 707,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 368,50
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>57 395,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 528,75</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	57 395,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 528,75

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 965,13</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 929,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 707,63
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 368,50
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 960,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 924,62</b>
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 395,87
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 528,75

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.506

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 819,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	37 819,20	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE	
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					758 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 623 629,10</b>	<b>4 680,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 128,30</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00	0,00	4 680,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 133 153,78	0,00	0,00	0,00	1 133 153,78
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	490 475,32	0,00	0,00	0,00	528 294,52
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.506

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 419,46</b>	<b>0,00</b>	<b>1 324 449,48</b>	<b>0,00</b>	<b>50 815,20</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 419,46	0,00	19 789,62	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	7 885,21	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	132 060,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 782,84	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 162 931,81	0,00	50 815,20	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 376 684,14</b>	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 209,08	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 885,21	
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 060,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 782,84	
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 747,01	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 500,00</b>	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>108 469,34</b>	<b>1 078 127,95</b>	<b>0,00</b>	<b>134 243,32</b>	<b>528 099,98</b>	<b>462 685,44</b>	<b>458 304,96</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	353 619,90	0,00	70 781,84	193 442,77	259 742,51	62 458,28	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	537 938,34	0,00	63 461,48	316 958,21	199 704,15	382 846,68	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	164 880,57	0,00	0,00	17 699,00	3 238,78	13 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	108 469,34	21 329,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>4 910 094,62</b>	<b>0,00</b>	<b>4 388,00</b>	<b>84 217,23</b>	<b>15 677,11</b>	<b>379 194,35</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	15 404,08	203,94	148,18	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	10 127,20	0,00	0,00	47 064,90	9 960,90	78 530,70	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	236 558,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 254 876,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 375 867,76	0,00	110,00	20 397,62	0,00	268 617,47	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 425,57	0,00	4 278,00	1 350,63	5 512,27	31 898,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	23 238,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>520 273,58</b>	<b>29 224,42</b>	<b>131 684,52</b>	<b>514 324,50</b>		<b>3 965 438,01</b>
011	Charges à caractère général	0,00	88 078,69	1 184,27	99 968,71	91 904,28		1 221 181,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	237 408,16	28 040,15	0,00	418 100,22		2 184 457,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	194 786,73	0,00	31 715,81	4 320,00		429 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		129 798,48
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		360,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>28 550,81</b>	<b>7 266,00</b>	<b>44 488,91</b>	<b>46 624,21</b>		<b>5 520 501,24</b>
013	Atténuations de charges	0,00	1 714,39	0,00	0,00	12 093,21		29 563,80
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 729,00	5 752,00	23 107,24	0,00		195 271,94
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		236 558,95
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 514,00	0,00	0,00		3 256 390,64
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	9 498,13	0,00		1 674 490,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 107,42	0,00	11 783,54	0,00		70 355,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	100,00	34 531,00		57 869,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>306 314,17</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	93 318,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 151,23
6811	Dot. amort. immos incorporelles	197 844,83
<b>RECETTES</b>		<b>4 833,33</b>
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	4 833,33

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>712 855,16</b>	<b>107 080,36</b>	<b>43 353,78</b>	<b>84 112,04</b>	<b>42 287,77</b>	<b>7 958,10</b>	<b>80 480,74</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 270,59	0,00	0,00	0,00	0,00	125,84	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	63 897,45	0,00	0,00	395,86	0,00	71,63	0,00	0,00
60622	Carburants	5 572,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	61,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 828,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 120,38	967,09	30,89	891,82	0,00	1 798,34	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	188,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 379,84	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	240,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 640,09	0,00	385,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	244,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	21 092,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	5 289,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	235,00	14 713,16	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 558,59	0,00	0,00	0,00	0,00	4 369,96	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 922,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 113,49	0,00	0,00	0,00	1 077,70	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 369,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	18 292,54	0,00	914,54	0,00	0,00	1 481,80	3 614,70	0,00
6161	Multirisques	14 104,53	171,06	0,00	0,00	35,07	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 089,99	0,00	1 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 587,13	64,57	0,00	0,00	0,00	0,00	110,01	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 800,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 062,40	0,00	5 601,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	9 372,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 019,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 179,02	0,00	993,60	1 597,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 480,64	82,80	0,00	66 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 346,40	0,00	1 239,70	255,00	0,00	0,00	836,06	0,00
6238	Divers	1 051,57	0,00	5 715,60	36,00	0,00	0,00	669,40	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	8 583,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	11 916,81	400,01	7 904,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 560,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6281	Concours divers (cotisations)	2 790,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 096,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,34	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 483,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 141,78	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	658,04	80,28	0,00	0,00	0,00	0,00	137,02	0,00
63512	Taxes foncières	2 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	202 127,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 668,24	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	947,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	1 759,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	52 666,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 138,25	0,00
64131	Rémunérations	14 200,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	1 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 558,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 909,56	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	65 587,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 487,38	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	624,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 080,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 267,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	37,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	89 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	6 825,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	7 452,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	681,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	53,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	41 175,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	254,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	7 483,98	336,00	9 634,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	906,85	0,00	0,00	0,00	0,00	110,53	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 329,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>4 899 673,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 873,64</b>	<b>1 226,18</b>	<b>0,00</b>	<b>6 321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7018	Autres ventes de produits finis	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 321,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	2 772,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 247 549,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	4 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	2 873,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
73211	Attribution de compensation	17 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	20 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	133 518,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	562 583,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	587 481,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	178 247,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 802,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	26 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 198,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	6 700,59	0,00	0,00	526,18	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	22 538,50	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74111	Dotations forfaitaires des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
741121	DSR des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
741127	DNP des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 078 127,95</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 396,43
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 364,94
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 572,40
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,92
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 828,04
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 808,52
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188,88
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 799,84
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 025,29
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244,52
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 092,63
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 289,36
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 948,16
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 928,55
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 922,44
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 191,19
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369,12
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 303,58
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 310,66
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 024,99
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 761,71
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,59
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 664,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 372,95
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 019,05
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 769,82
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 786,44
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 677,16
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 472,57
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 583,61
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 221,06



Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.,eur.,intern.				048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,91
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 790,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 325,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 625,77
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875,34
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 774,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 795,62
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	947,65
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 759,07
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 804,32
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,37
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 216,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 468,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 075,09
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624,36
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 110,89
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 537,55
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 236,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,67
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 965,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 825,55
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 452,55
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	681,51
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,94
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 175,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254,86
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 454,78
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 329,14
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 910 094,62</b>
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 321,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	764,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 772,20
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 247 549,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 454,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 873,64

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 059,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 866,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 115,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 518,95	
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 583,00	
741121	DSR des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587 481,00	
741127	DNP des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 247,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 802,76	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 754,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 198,80	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 226,77	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 238,50	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>67 157,09</b>	<b>8 352,00</b>	<b>49 897,64</b>	<b>8 836,59</b>	<b>134 243,32</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	4 812,14	307,73	5 119,87
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	353,52	314,28	667,80
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	246,64	0,00	880,32	1 611,07	2 738,03
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	2 128,10	0,00	0,00	0,00	2 128,10
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	280,75	280,75
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	5 725,15	2 310,43	8 035,58
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	24 402,11	3 179,00	27 581,11
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	1 544,40	0,00	1 544,40
61551	Entretien matériel roulant	0,00	65,00	0,00	0,00	0,00	65,00
6156	Maintenance	0,00	130,44	0,00	792,00	0,00	922,44
6161	Multirisques	0,00	833,74	0,00	0,00	0,00	833,74
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	8 352,00	0,00	0,00	8 352,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	291,69	0,00	0,00	833,33	1 125,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	11 388,00	0,00	11 388,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	200,24	0,00	0,00	0,00	200,24
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 001,25	0,00	0,00	0,00	1 001,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	120,18	0,00	0,00	0,00	120,18
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	23 689,26	0,00	0,00	0,00	23 689,26
64118	Autres indemnités	0,00	4 409,95	0,00	0,00	0,00	4 409,95
64131	Rémunérations	0,00	14 234,15	0,00	0,00	0,00	14 234,15
64138	Primes et autres indemnités	0,00	2 125,32	0,00	0,00	0,00	2 125,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 575,44	0,00	0,00	0,00	8 575,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	8 263,14	0,00	0,00	0,00	8 263,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	662,55	0,00	0,00	0,00	662,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	165,00	0,00	0,00	0,00	165,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 278,00</b>	<b>4 388,00</b>
74718	Autres participations Etat	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 278,00	4 278,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AZ:52

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>137 994,66</b>	<b>30 110,47</b>	<b>153 436,16</b>	<b>0,00</b>	<b>880,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	4 048,25	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	2 508,62	18 873,52	26 934,56	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	170,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 670,02	1 329,31	4 628,03	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	591,11	0,00	1 152,02	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	836,64	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	101,10	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	1 805,42	5 039,39	634,82	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	8 729,09	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	1 005,95	1 797,76	3 445,25	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	1 321,38	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	592,53	2 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	1 201,20	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	342,00	0,00	420,87	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	4 026,99	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	418,78	850,49	2 445,07	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	397,31	0,00	250,26	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 986,86	0,00	1 251,56	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	238,44	0,00	150,20	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	198,64	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	66 199,38	0,00	46 007,78	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	24,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	8 484,63	0,00	5 145,52	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	12 273,11	0,00	2 456,58	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	69,75	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	1 005,05	0,00	231,27	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	14 056,66	0,00	10 481,51	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	21 549,67	0,00	10 661,74	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	535,30	0,00	111,68	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	42,00	0,00	22,20	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21				221	222	223
		Services communs	Enseignement du premier degré						
		201	211	212	213	221			
Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés			
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	462,00	0,00	244,20	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	635,00	0,00	16 184,00	0,00	880,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 928,06</b>	<b>347,10</b>	<b>2 727,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	13 928,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	1 724,31	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	347,10	1 003,53	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle								
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres	26 Autres	27 sanitaire et sociale	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>205 678,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>528 099,98</b>
60611	Eau et assainissement	1 329,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 377,71
60612	Energie - Electricité	9 897,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 213,99
60623	Alimentation	69 857,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 857,49
60631	Fournitures d'entretien	3 456,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 626,14
60632	Fournitures de petit équipement	3 243,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 871,35
60636	Habillement et vêtements de travail	1 668,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 412,02
6064	Fournitures administratives	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	852,74
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101,10
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 479,63
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 729,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	959,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	959,54
6156	Maintenance	1 436,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 685,22
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 321,38
617	Etudes et recherches	718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 530,53
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 201,20
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	762,87
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 026,99
6251	Voyages, déplacements et missions	46,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,80
6262	Frais de télécommunications	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 144,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	339,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	987,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 699,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 937,64
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	203,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592,53
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,64
64111	Rémunération principale titulaires	67 420,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 627,71
64112	SFT, indemnité de résidence	911,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936,60
64118	Autres indemnités	9 587,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 217,90
64131	Rémunérations	474,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 204,42
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69,75
64138	Primes et autres indemnités	42,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 279,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 339,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 877,67

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					288 Autre service annexe de l'enseignement	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 477,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 689,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,20
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 699,00
<b>RECETTES</b>		<b>67 214,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84 217,23</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 476,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 404,08
7067	Redev. services périscolaires et enseign	47 064,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 064,90
74718	Autres participations Etat	18 673,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 397,62
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,63

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>29 674,81</b>	<b>88 089,33</b>	<b>4 301,92</b>	<b>178 813,68</b>	<b>18 110,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	1 959,33	52,00	176,20	339,62	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	22 617,36	409,47	21 711,13	2 251,06	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	10,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	9 093,66	59,69	929,39	217,17	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	180,00	179,80	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	922,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	15 296,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	34,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	695,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	220,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	312,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	135,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 097,64	378,00	1 573,20	6 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	2 094,78	664,02	2 991,31	258,29	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	616,02	977,91	282,25	60,29	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	667,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	825,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	234,00	113,88	3 837,23	6 083,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	307,54	0,00	0,00	409,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	286,88	2 444,15	141,95	983,05	1 473,37	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	857,60	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants			
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	13 007,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	80,40	161,73	0,00	328,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	402,05	808,44	0,00	1 642,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	48,25	97,00	0,00	197,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	1 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	16 083,92	0,00	0,00	65 672,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64112	SFT, indemnité de résidence	197,59	0,00	0,00	945,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités	4 415,48	0,00	0,00	12 083,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations	0,00	28 903,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Primes et autres indemnités	0,00	3 437,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 433,52	9 867,20	0,00	9 937,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 155,18	1 358,30	0,00	20 977,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 309,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10,50	60,00	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	73,50	120,00	0,00	465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	280,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	96,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>3 500,00</b>	<b>6 085,48</b>	<b>0,00</b>	<b>5 193,73</b>	<b>897,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
6419	Remboursements	0,00	203,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	rémunérations personnel										
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	84,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	183,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	5 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	402,54	0,00	5 109,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>56 275,48</b>	<b>25 459,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 364,78</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 203,21	607,10	0,00	0,00	1 699,39	0,00
60612	Energie - Electricité	38 910,52	2 047,48	0,00	0,00	12 101,45	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 650,25	2 672,87	0,00	0,00	339,54	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	129,16	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 282,58	0,00
61358	Autres	0,00	218,10	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	14 807,65	0,00	0,00	8 623,15	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 834,66	1 816,21	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 965,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	650,78	692,45	0,00	0,00	498,00	0,00
6161	Multirisques	950,89	285,00	0,00	0,00	560,12	0,00
617	Etudes et recherches	957,61	276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	12 059,39	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	117,56	70,97	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	2 862,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 535,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>462 685,44</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	132,02	0,00	0,00	0,00	6 168,87
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	4 566,19	0,00	0,00	0,00	104 614,66
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,35
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	346,88	0,00	0,00	0,00	23 309,45
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129,16
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	899,80
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922,26
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 296,36
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34,63
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695,69
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,30
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 282,58
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,10
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 566,71
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 735,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 965,28
6156	Maintenance	60,00	0,00	42,00	0,00	0,00	0,00	7 951,63
6161	Multirisques	0,00	0,00	116,19	0,00	0,00	0,00	3 848,67
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 003,61
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	1 119,56	0,00	0,00	0,00	1 787,54
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275,00
6238	Divers	0,00	0,00	416,10	0,00	0,00	0,00	22 744,20
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717,24
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	411,16	0,00	0,00	0,00	5 929,09
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 857,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 007,97
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	34,48	0,00	0,00	0,00	605,02
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	172,39	0,00	0,00	0,00	3 025,00

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	20,70	0,00	0,00	363,01
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 505,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	6 893,06	0,00	0,00	88 649,86
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	84,67	0,00	0,00	1 227,62
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	1 892,33	0,00	0,00	18 391,12
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 903,24
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 437,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	1 042,94	0,00	0,00	23 281,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	2 209,31	0,00	0,00	29 700,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 309,81
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	4,50	0,00	0,00	120,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	31,50	0,00	0,00	690,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 862,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,78
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 677,11</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203,94
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	714,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 479,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 512,27

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 407,95</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	261,78	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	6 271,68	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	320,13	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	767,14	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	164,42	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	97,80	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 525,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 898,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	27 150,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 748,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>58 490,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>678,00</b>	<b>29 284,56</b>	<b>359 443,79</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022,82	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 174,53	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,88	9 438,71	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	934,95	4 699,68	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,80	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	27,00	527,38	2 553,40	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	180,00	0,00	0,00	0,00	6,00	279,90	1 367,48	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83,78	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,90	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,20	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,35	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779,86	889,63	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,38	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355,26	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 088,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,40	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	645,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010,37	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 190,80	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,20	1 210,67	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	138,66	0,00	0,00	0,00	0,00	79,28	984,22	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	693,42	0,00	0,00	0,00	0,00	396,18	4 921,14	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	83,22	0,00	0,00	0,00	0,00	47,50	590,58	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	27 735,30	0,00	0,00	0,00	0,00	15 455,92	131 798,76	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,76	2 099,25	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806,78	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
64118	Autres indemnités	3 497,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 916,53	16 507,61	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363,55	58 510,21	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	847,10	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,75	5 913,75	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 196,34	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460,55	39 821,62	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 786,64	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,34	44 552,61	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,05	2 643,43	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,30	102,45	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,30	994,50	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 476,60</b>	<b>327 819,75</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148,18	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 881,90	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 488,80	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 987,80	259 629,67	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale					
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>458 304,96</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 284,60
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 446,21
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 989,59
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 634,63
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,80
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 427,91
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 833,38
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83,78
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,90
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,20
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 436,63
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355,80
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355,26
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 088,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,40
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	645,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010,37
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 190,80
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531,67
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 202,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 010,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721,30
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 525,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 989,98
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 102,01
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806,78

Article / compte nature (1)	Libellé	42							TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale							
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 921,22	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 873,76	
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	847,10	
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 946,50	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 478,51	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 253,59	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 659,48	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,75	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,80	
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>379 194,35</b>	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148,18	
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 881,90	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 488,80	
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160,00	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 617,47	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 150,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 748,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV  
AZ.5543

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AZ-955

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51					
		Services communs		Aménagement et services urbains					
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>272 510,92</b>	<b>52 205,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	349,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	4 713,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	6 153,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	379,60	10 983,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	1 119,91	1 684,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	55,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	20 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	1 808,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	4 005,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	2 242,91	94,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	27,40	1 246,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	4 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	739,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 040,00	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	14 693,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	2 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	258,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	176,06	17,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 316,88	674,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	680,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 400,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	408,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	97 529,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	917,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	879,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	21 498,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	32 430,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	27,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	7 832,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	26 363,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	33 058,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	10 469,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	817,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	3 969,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>20 729,00</b>	<b>1 714,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 714,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	20 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV  
A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>195 557,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	168,95	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	4 208,45	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement social)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 107,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	107,42	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>520 273,58</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	518,20
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 208,45
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 713,56
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 153,82
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 363,16
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 803,99
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,86
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 254,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 808,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 005,17
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 337,53
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 273,78
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739,45
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 230,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 693,46
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 196,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258,50
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193,56
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 991,48
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408,05
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 529,04
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	917,88
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	879,54
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 498,29
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 430,51
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,48

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		Publié le 59 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 832,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 363,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 058,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 522,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 469,19
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	817,25
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 969,48
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 550,81</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 714,39
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 729,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107,42

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-23,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>985,55</b>
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	-23,28	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193,83
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>2 256,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 238,00</b>	<b>1 258,00</b>
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	2 256,00	0,00	0,00	0,00	2 238,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>28 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 224,42</b>
60612	Energie - Electricité	222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,72
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193,83
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90,39	0,00	0,00	0,00	0,00	90,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	451,94	0,00	0,00	0,00	0,00	451,94
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	54,23	0,00	0,00	0,00	0,00	54,23
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,00
64111	Rémunération principale titulaires	13 243,92	0,00	0,00	0,00	0,00	13 243,92
64112	SFT, indemnité de résidence	237,09	0,00	0,00	0,00	0,00	237,09
64113	NBI	72,75	0,00	0,00	0,00	0,00	72,75
64118	Autres indemnités	978,01	0,00	0,00	0,00	0,00	978,01
64131	Rémunérations	4 480,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4 480,73
64132	SFT, indemnité de résidence	76,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76,00
64138	Primes et autres indemnités	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 466,83	0,00	0,00	0,00	0,00	3 466,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 393,16	0,00	0,00	0,00	0,00	4 393,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	192,65	0,00	0,00	0,00	0,00	192,65
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	102,45	0,00	0,00	0,00	0,00	102,45
<b>RECETTES</b>		<b>1 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 266,00</b>
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 494,00
73154	Droits de place	1 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 514,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 546,30</b>	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 981,30	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 565,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 642,35</b>	<b>44 495,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>131 684,52</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	42,73	0,00	0,00	0,00	42,73
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	43 527,04	1 143,72	0,00	0,00	44 670,76
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 981,30
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	48,50	5 074,43	0,00	0,00	5 122,93
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,15	0,00	0,00	907,15
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00	0,00	0,00	530,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 029,60	27 988,00	0,00	0,00	33 582,60
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 278,67	0,00	0,00	0,00	4 278,67
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00	0,00	0,00	144,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 034,57	0,00	0,00	4 034,57
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478,84	0,00	0,00	478,84
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 978,76	0,00	0,00	1 978,76
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 216,40	0,00	0,00	2 216,40
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	31 715,81	0,00	0,00	0,00	31 715,81
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 204,71</b>	<b>284,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 488,91</b>
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	22 923,04	0,00	0,00	0,00	22 923,04
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184,20	0,00	0,00	184,20
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	9 498,13	0,00	0,00	0,00	9 498,13
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	11 783,54	0,00	0,00	0,00	11 783,54
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>4 320,00</b>	<b>69 560,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>157 554,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	180,73	0,00	0,00	487,13	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	903,65	0,00	0,00	2 435,80	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	108,46	0,00	0,00	292,21	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	36 108,25	0,00	0,00	83 954,26	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	1 215,24	0,00	0,00	1 018,36	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	13 810,72	0,00	0,00	9 590,93	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 476,72	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520,55	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	5 468,66	0,00	0,00	16 813,97	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	11 584,35	0,00	0,00	27 238,57	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545,80	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	165,00	0,00	0,00	165,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	4 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 130,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>280 095,01</b>	<b>0,00</b>	<b>1 664,50</b>	<b>0,00</b>
60622	Carburants	0,00	1 130,63	0,00	0,00	5 017,69	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	69,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 597,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	25 451,41	0,00	1 465,74	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	6 391,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	116,64	0,00	198,76	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	32 487,01	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	8 675,73	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 304,16	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 413,95	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 995,75	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	131,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	568,81	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	587,08	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	2 935,75	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	352,32	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	117 406,58	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	14 055,20	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	17 766,39	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	37 162,54	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 624,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	12 093,21	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le  
 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	34 531,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>514 324,50</b>	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 148,32	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 597,00	
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 917,15	
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 391,00	
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315,40	
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 487,01	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 675,73	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 304,16	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 413,95	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 995,75	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568,81	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254,94	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 275,20	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	752,99	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 469,09	
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 233,60	
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 456,85	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 476,72	
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520,55	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 049,02	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 985,46	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545,80	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990,00	
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 320,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 624,21</b>	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 093,21	

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le 7  
 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures		
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 531,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					9 194 655,19									
1641 Emprunts en euros (total)					8 060 000,00									
001658792A	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/01/2012		14/05/2012	300 000,00	F		4,980	4,980		T	C		A-1
00241343161	CREDIT AGRICOLE	05/01/2009		15/03/2010	200 000,00	F		4,550	4,561		A	X Echéance constante		A-1
00241344820	CREDIT AGRICOLE	05/01/2009		15/02/2010	200 000,00	F		4,550	4,559		A	X Echéance constante		A-1
00248139713	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/07/2010	300 000,00	V	EURIBOR	1,161	0,842		T	X Echéance constante		A-1
00248139731	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/04/2010	200 000,00	V	EURIBOR	1,212	0,848		T	X Echéance constante		A-1
0267743	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/04/2008	400 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
13015638	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	12/12/2018		28/02/2019	900 000,00	F		1,610	1,633		T	C		A-1
210914EUR/02156	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2003		01/01/2004	400 000,00	F		4,900	4,900		A	X Echéance constante		A-1
2252830	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		01/05/2006	500 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
2252831	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		16/05/2006	560 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
231015/0239260	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2005		01/01/2006	300 000,00	F		3,960	3,960		S	X Echéance constante		A-1
DD16622076	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	22/09/2020		30/01/2021	1 500 000,00	F		0,630	0,633		T	C		A-1
DD21415002	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	19/05/2023		30/07/2023	1 500 000,00	F		3,720	3,775		T	C		A-1
MON221153EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/05/2004		01/10/2004	300 000,00	F		4,920	4,920		A	X Echéance constante		A-1
MON253369EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/05/2008	500 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									



COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Criticité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 134 655,19										
110138	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	25/05/2011		15/06/2012	634 655,19	F		4,230	4,266		A	X Echéance constante			A-1
110533	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	09/01/2012		15/05/2012	500 000,00	V	EURIBOR	3,313	2,458		A	C			A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>										
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>9 194 655,19</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		5 355 373,87					414 704,41	114 647,05	0,00	78 610,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 812 311,92					358 069,35	87 917,49	0,00	68 086,78
001658792A		0,00	A-1	65 000,00	3,17	F		4,980	20 000,00	3 912,07	0,00	432,00
00241343161		0,00	A-1	17 873,63	0,25	F		4,561	17 095,72	1 591,11	0,00	646,08
00241344820		0,00	A-1	17 873,63	0,17	F		4,559	17 095,72	1 591,11	0,00	713,85
00248139713		0,00	A-1	31 469,15	1,33	V	EURIBOR	0,842	20 241,68	1 213,79	0,00	267,73
00248139731		0,00	A-1	17 508,92	1,08	V	EURIBOR	0,848	13 563,22	710,71	0,00	148,96
0267743		0,00	A-1	107 930,64	3,17	F		4,750	23 994,67	6 266,45	0,00	4 699,48
13015638		0,00	A-1	675 000,00	14,92	F		1,633	45 000,00	11 320,32	0,00	946,33
210914EUR/02156		0,00	A-1	195 230,48	9,08	F		4,900	14 865,90	10 294,72	0,00	9 566,29
2252830		0,00	A-1	259 554,87	11,42	F		3,630	17 025,80	10 039,88	0,00	6 281,23
2252831		0,00	A-1	291 567,80	11,42	F		3,630	19 125,72	11 278,17	0,00	6 614,94
231015/0239260		0,00	A-1	162 813,65	11,58	F		3,960	10 419,42	6 757,88	0,00	3 223,71
DD16622076		0,00	A-1	1 200 000,00	11,83	F		0,633	100 000,00	7 953,76	0,00	1 281,00
DD21415002		0,00	A-1	1 500 000,00	19,83	F		3,775	0,00	0,00	0,00	21 785,36
MON221153EUR		0,00	A-1	140 114,11	9,17	F		4,920	10 657,06	7 417,94	0,00	6 319,14
MON253369EUR		0,00	A-1	130 375,04	3,25	F		4,750	28 984,44	7 569,58	0,00	5 160,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		543 061,95					56 635,06	26 729,56	0,00	10 523,96
110138		0,00	A-1	409 724,95	12,50	F		4,266	23 302,06	18 571,45	0,00	9 435,97
110533		0,00	A-1	133 337,00	4,17	V	EURIBOR	2,458	33 333,00	8 158,11	0,00	1 087,99
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 355 373,87</b>					<b>414 704,41</b>	<b>114 647,05</b>	<b>0,00</b>	<b>78 610,74</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 355 373,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

IV  
DT.6

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		27-09-2022
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Agencements et aménagements divers	5	27/09/2022
L	Appareils de chauffage	15	27/09/2022
L	Appareils de laboratoire	5	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenseurs	20	27/09/2022
L	Attribution de compensation d'investissement	15	27/09/2022
L	Autres immobilisations	5	27/09/2022
L	Autres matériels et outillage de voirie	20	27/09/2022
L	Bâtiments	20	27/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	10	27/09/2022
L	Coffre fort	20	27/09/2022
L	Equipement de cuisine	10	27/09/2022
L	Equipement sportif	10	27/09/2022
L	Equipements de garages et ateliers	10	27/09/2022
L	Etudes du PLU et autres études liées	10	27/09/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	27/09/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	27/09/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	27/09/2022
L	Livres	1	27/09/2022
L	Logiciels	2	27/09/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	27/09/2022
L	Matériel de téléphonie	15	27/09/2022
L	Matériel et outillages techniques	10	27/09/2022
L	Matériel informatique	3	27/09/2022
L	Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	27/09/2022
L	Matériel roulant de voirie	15	27/09/2022
L	Matériels classiques	7	27/09/2022
L	Mobilier	10	27/09/2022
L	Plantations	10	27/09/2022
L	Subvention biens immobiliers compte 204 terminant par 1	15	27/09/2022
L	Subvention biens mobiliers compte 204 terminant par 2	5	27/09/2022
L	Subvention pour infrastructures national compte 204 termine 3	30	27/09/2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b>			Publié le	Délibération du
L	Voitures	5	ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF	27/09/2022	



**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
Créances irrécouvrables	27/10/2022	5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>5 259,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 259,29</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le 03/04/2024  
 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des provisions de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS**

**ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une maison				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,40</b>	
454101 (2)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,40</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,40</b>	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,40</b>	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>720,00</b>	
454102 (2)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>720,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>720,00</b>	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>720,00</b>	

<b>N° opération : 454103</b>		<b>Intitulé de l'opération : Travaux de nettoyage parcelle ZL89</b>				Publié le	Date de la délibération :
	<b>Cumul des réalisations avant l'exercice</b>	<b>Sur l'exercice</b>			<b>Crédits sans emploi</b>	<b>réalisations au 31/12/N</b>	
		<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>			
ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF							

<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>499,80</b>
<b>4541103</b> Dépenses nouvelles (2)	0,00	500,00	499,80	0,00	0,20	499,80
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>499,80</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>499,80</b>
<b>4541203</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	500,00	499,80	0,00	0,20	499,80
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>499,80</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	3 969 044,63	2 732 265,64	198 642,63
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**IV**  
**DT.5**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>3 969 044,63</b>	<b>2 612 588,16</b>										<b>78 965,15</b>	<b>119 677,48</b>	
AIGUILLON CONSTRUCTION	2007	X Echéance constante	Logements Aiguillon à Menglenot	CDC/CLF	178 683,44	150 614,95	33,08	A	F	3,750	F	3,750	-			5 729,84	2 180,90	
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION LOGEMENT RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	252 000,00	241 155,63	18,75	A	F	1,550	F	1,550	-			3 906,00	10 844,37	
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	5 076,00	4 884,97	18,75	A	F	2,890	F	2,890	-			146,70	191,03	
Espacyl habitat	2003	X Echéance constante	Prêt garanti pour HLM Espacyl Habitat	CDC/CLF	1 784 426,85	1 045 672,05	14,08	A	F	3,950	F	3,950	-			43 295,82	50 424,55	
HABITAT 29	1999	X Echéance constante	Prêt garanti pour logements sociaux Hameau de Trébeuzec	CDC/CLF	652 858,34	232 518,86	7,08	A	F	3,550	F	3,550	-			9 133,51	24 763,19	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES HAUTS DU PORT	2016	X Echéance constante	LOGEMENTS SOCIAUX RUE PIERRE BROSSOLETTE	CREDIT AGRICOLE	1 096 000,00	937 741,70	22,58	T	F		1,750	F		1,750	-		16 753,28	31 273,44
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 969 044,63</b>	<b>2 612 588,16</b>											<b>78 965,15</b>	<b>119 677,48</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>5 520 501,24</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>    Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>    Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>Engagements reçus des entreprises</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

IV

D6.1.1

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 212 209,78</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>66 056,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>61 636,00</b>	
AMICALE SPORTIVE PLOUHINECOISE	3 368,00	
AMICALE SPORTIVE PLOUHINECOISE	0,00	Prêt des terrains de foot et vestiaires
AMICALE TY PENN AR BED	500,00	
APE GROUPE SCOLAIRE LES AJONCS	3 000,00	
APPEL AR ZENITH	500,00	
AR C'HAB E TANSAL	1 230,00	
AR C'HAB E TANSAL	0,00	Prêt de salle communale
ASS POUR LA PROMOTION DE L'ART	0,00	prêt local Pors Poulhan
ASS POUR LA PROMOTION DE L'ART	300,00	
ASS. DES RESIDANTS "LA FONTAINE"	500,00	
ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORS POULHAN	0,00	Prêt local de Pors Poulhan
ASSOCIATION SPORTIVE	220,00	
ATELIER TRADITION ET DECOR	0,00	prêt maison des associations
ATELIER TRADITION ET DECOR	300,00	
Association ARZOURIEN PLOENEG	0,00	Prêt salle communale
Association CSB CAP SIZUN BADMINTON	280,00	
Association CSB CAP SIZUN BADMINTON	0,00	Prêt salle omnisports
Association JUDO CLUB DU CAP	30,00	
Association PETAKED CLUB	260,00	
Association PETAKED CLUB	0,00	Prêt terrain de boule Poulgoazec
BIBLIOTHEQUE SONORE	50,00	
BRETAGNE ECOSSE	250,00	
BRETAGNE ECOSSE	0,00	Prêt du mille clubs
CAP CYCLO	0,00	Prêt salle omnisports
CAP CYCLO	200,00	
CAP EVENTS	3 000,00	
CAP SIZUN CYCLISME	4 341,00	
CAP SUR L'OSIER	0,00	Prêt salle espace nautique
CENTRE NAUTIQUE PLOUHINEC	0,00	prêt salle espace nautique
CENTRE NAUTIQUE PLOUHINEC	5 577,00	
CHM PLOUHINEC POINTE DU RAZ	3 000,00	
CHM PLOUHINEC POINTE DU RAZ	0,00	Prêt de salle omnisports
COMITE DES USAGERS PORS POULHAN	310,00	
COMITE OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	1 500,00	
DANSES EN CAP SIZUN	0,00	prêt salle communale
DANSES EN CAP SIZUN	450,00	
EAU ET RIVIERES DE BRETAGN	100,00	
ECOLE DIWAN	8 800,00	
ECOLE MUSIQUE DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle communale

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Publié le Prestations en nature ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF
ECOLE NOTRE DAME DE ROSCUDON	352,00	
EMGLEV AR C'HAB	300,00	
FINIST'AIR EVENEMENTS	1 000,00	
FNACA	300,00	
FRANCE ALZHEIMER 29	50,00	
FRANCE ALZHEIMER 29	0,00	prêt de salle mille clubs
GROUPE DES BRUYERES	300,00	
HAND BALL CLUB DU CAP SIZUN	4 369,00	
HAND BALL CLUB DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle omnisports
HANDISPORT CORNOUAILLE	100,00	
IFAC CCI BREST	165,00	
KLIPENN AR C'HAB	200,00	
KLIPENN AR C'HAB	0,00	prêt salle mille clubs
LA PREVENTION ROUTIERE	100,00	
LE P'TY PLUS EHPAD PLOUHINEC	500,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	300,00	
LES AMIS DE L'ABRI DU MARIN	300,00	
LES MARINS DE MERS EL KEBIR	300,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	250,00	
MASCARET	840,00	
MASCARET	0,00	Prêt salle espace nautique
MFR POUILLAN	132,00	
MOB KOZH 29	300,00	
OCCE COOP SCOLAIRE DES AJONCS	4 032,00	
OGEC COLLEGE LA MENNAIS CAP-SIZUN	660,00	
PETANQUE LOISIRS PLOUHINEC	0,00	prêt terrain de boule
PETANQUE LOISIRS PLOUHINEC	480,00	
PLAISANCE CAP SIZUN	530,00	
PLAISANCE CAP SIZUN	0,00	prêt salle espace nautique
RASED	338,00	
REDERIE DU CAP SIZUN	245,00	
SECOURS CATHOLIQUE	250,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	250,00	
SNSM DE LA BAIE D'AUDIERNE	0,00	prêt salle espace nautique
SOCIETE CHASSE DE MENEZ RHEUN	2 400,00	
SOCIETE CHASSE DE MENEZ RHEUN	0,00	Prêt local Pors Poulhan
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	250,00	
SPORT ET DETENTE	300,00	
SUD ET OUEST	300,00	
SUD ET OUEST	0,00	prêt local Ar Veil
TAROT CLUB	0,00	prêt salle maison des associations
TAROT CLUB	200,00	
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	2 877,00	
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle omnisports + terrain Kersiny
UN FIL A LA PATCH	300,00	
UN FIL A LA PATCH	0,00	prêt salle maison des associations
VOIES DE TERRE	0,00	Prêt de salle communele
<b>Entreprises</b>	<b>100,00</b>	
BRETAGNE VIVANTE	100,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Publié le Prestations en nature ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF
<b>Personnes physiques</b>	<b>4 320,00</b>	
AILLERIE Willem	80,00	
ANSQUER Nelly	80,00	
AVIHOUE BENOIT	80,00	
BEAUGENDRE Valérie	80,00	
BESSE Vinciane	80,00	
BIKARIMA Mohamed	80,00	
BUREN Julien	80,00	
CHOCHOY Richard	80,00	
CLEC'H Ronan	80,00	
CLOAREC Elodie	160,00	
CLOAREC Johan	80,00	
CONAN Alexandre	80,00	
CORMONT Olivier	80,00	
DANSAC Aurelie	160,00	
DONNART Nathalie	80,00	
DONNART Philippe	80,00	
DOS SANTOS LOPES Fernando	80,00	
FRABOLOT Johann	80,00	
GARNIER Anthony	80,00	
GLOAGUEN Stéphanie	80,00	
GRANDET Gaëlle	80,00	
GRANDET Yann	80,00	
GUILLOU Sébastien	80,00	
JADE Marylise	160,00	
JAFFRY Audrey	80,00	
JESTIN SABRINA	80,00	
KERGONNA Maryne	160,00	
KERIEL Aurélie	160,00	
KERSAUDY Erwan	80,00	
LAOUENAN Aurélie	80,00	
LE BOURHIS Chantal	80,00	
LE LAY Denis	80,00	
LE MOIGNE David	160,00	
LORGUEZ Jérémie	80,00	
MASSE Vincent	80,00	
MOURRAIN François	80,00	
PAVIE GILBERT	160,00	
PENSEC-LE GALL Cindy	80,00	
PINTO Vanessa	80,00	
PLOUHINEC Hervé	80,00	
POUSSARD Pierre	80,00	
QUEMENER Loïc	160,00	
THIMOLEON Aurelie	80,00	
TRIVIDIC Marie-Louise	160,00	
VALLCANERAS Nathalie	80,00	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>1 146 153,78</b>	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	1 133 153,78	
Syndicat SDEF	1 133 153,78	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	13 000,00	
CCAS DE PLOUHINEC	13 000,00	
Autres	0,00	

## IV- ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

**B6.T.Z**

### SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>9,00</b>	<b>1,00</b>	<b>10,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
animation touristique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>20,00</b>	<b>4,35</b>	<b>24,35</b>	<b>22,45</b>	<b>0,00</b>	<b>22,45</b>
Adjoint technique	C	7,00	1,65	8,65	8,65	0,00	8,65
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	1,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,80</b>	<b>2,80</b>	<b>2,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2,80</b>
Auxiliaire puériculture classe normale	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Auxiliaire puériculture classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>42,00</b>	<b>5,15</b>	<b>47,15</b>	<b>44,25</b>	<b>1,00</b>	<b>45,25</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9**

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
animation touristique	C	ADM		0,00	A	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
agent social	C	S		0,00	A	CDD
agent urbanisme	B	ADM		0,00	A	CDD
assistante petite enfance	C	S		0,00	A	CDD
auxiliaire de puériculture	B	MS		0,00	A	CDD
chargé de projet PLU	A	URB		0,00	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME	21/01/2002		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	CCAS			26290166300027	SPA	non
SPIC	SERVICE ASSAINISSEMENT	01/01/1983		21290197900105	SPIC	oui
SPIC	S.P.A.N.C	15/03/2005		21290197900113	SPIC	non
SPIC	LOTISSEMENT	01/01/2014		21290197900139	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES**

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 920 962,39</b>	<b>18 023,94</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>4 920 962,39</b>	<b>18 023,94</b>	
06/01/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	-309,20	0,00	0
20/01/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	1 092,00	0,00	0
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	9 860,00	0,00	15
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	7 680,00	0,00	15
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	7 680,00	0,00	15
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	20 080,00	0,00	15
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	1 780,00	0,00	15
24/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	9 860,00	0,00	15
26/01/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	385,28	0,00	0
26/01/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	2 160,00	0,00	0
31/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	24 480,00	0,00	15
31/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	13 442,54	0,00	15
31/01/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	30 096,00	0,00	15
01/02/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	864,00	0,00	0
03/02/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	8 520,00	0,00	0
03/02/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	1 432,37	0,00	0
08/02/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	1 008,00	0,00	0
08/02/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	1 248,00	0,00	0
20/02/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	581,29	0,00	0
28/02/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	222,00	0,00	0
28/02/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 200,00	0,00	0
28/02/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	3 300,00	0,00	0
28/02/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	3 576,00	0,00	0
01/03/2023	ACQUISITION D'UN BROYEUR MUTHING POUR LE SERVICE ESPACES VERTS	2023MD2188DIVES00425	9 960,00	1 185,72	7
03/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE REHABILITATION DIGUE ET BIEF MOULIN DE TREOUZIEN	2023E2031TREOUZ00029	2 400,00	0,00	0
06/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	309,20	0,00	0
06/03/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	12 701,52	0,00	0
06/03/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	2 340,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree
				029-212901979-20240328-VP20240328031-BF	en années (2)
				31/12/N	
10/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	580,62	0,00	0
10/03/2023	CONSTRUCTION DES HALLES COUVERTES ANNEE 2023	2023BAT79	153,60	0,00	0
17/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	153,20	0,00	0
20/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	3 027,90	0,00	0
20/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	2 892,00	0,00	0
21/03/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	2 780,40	0,00	0
22/03/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	673,01	0,00	0
22/03/2023	CONSTRUCTION DES HALLES COUVERTES ANNEE 2023	2023BAT79	153,60	0,00	0
23/03/2023	AQUISITION D'UN TRACTOPELLE CHARGEUSE PELLETEUSE 3CX JO	2023V21828VCDIV000065	132 060,00	9 904,50	10
24/03/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	273,20	0,00	0
24/03/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	480,00	0,00	0
28/03/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	318,20	0,00	0
28/03/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	323,04	0,00	0
28/03/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 680,00	0,00	0
03/04/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	1 191,60	0,00	0
04/04/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	1 776,61	0,00	0
04/04/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	6 795,23	0,00	0
04/04/2023	ACQUISITION DE 2 VIDEO PROJECTEURS POUR L'ECOLE DES AJONCS	2023M2183GSAJO000276	5 060,28	1 185,00	3
05/04/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	516,00	0,00	0
06/04/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	678,78	0,00	0
06/04/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	309,20	0,00	0
06/04/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	159 298,20	0,00	0
06/04/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	9 069,60	0,00	0
13/04/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	5 188,80	0,00	0
13/04/2023	ETUDE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	2019E2031CENTR000020	3 147,32	0,00	0
14/04/2023	AVANCE FORFAITAIRE MARCHÉ RD 784 RESEAUX TF ET TO	TRAVRES05	-14 733,75	0,00	0
14/04/2023	AVANCE FORFAITAIRE MARCHÉ RD784 VOIRIE TF ET TO	TRAVVOI20	-26 253,48	0,00	0
14/04/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	26 253,48	0,00	0
19/04/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	1 402,07	0,00	15
19/04/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	2 273,02	0,00	15
20/04/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	129,20	0,00	0
24/04/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	2 707,44	0,00	0
27/04/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	1 359,54	0,00	0
28/04/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	9 888,00	0,00	0
04/05/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	228,00	0,00	0
04/05/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 200,00	0,00	0
10/05/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	582,40	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Durée
				31/12/N	en années (2)
11/05/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	544,12	0,00	0
16/05/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	563,64	0,00	0
22/05/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	273,20	0,00	0
22/05/2023	ACQUISITION EQUIPEMENT DE CUISSON VARIO PRO ET DIVERS EQUIPEMENTS CANTINE	2023MD2188CAAJO00426	22 499,52	1 312,47	10
23/05/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA00026	5 319,67	0,00	15
30/05/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	12 138,00	0,00	0
31/05/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	648,00	0,00	0
05/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	100,00	0,00	0
05/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	90,00	0,00	0
05/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	910,00	0,00	0
05/06/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	322,19	0,00	0
05/06/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 625,00	0,00	0
05/06/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	3 339,50	0,00	0
05/06/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	24 115,30	0,00	0
06/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	1 100,00	0,00	0
06/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	1 710,00	0,00	0
09/06/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	609,20	0,00	0
09/06/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	6 452,94	0,00	0
13/06/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	3 162,00	0,00	0
13/06/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	673,01	0,00	0
14/06/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	20 400,00	0,00	0
15/06/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	2 178,00	0,00	0
15/06/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	368,10	0,00	0
19/06/2023	ACQUISITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE COMPTABILITE	2023M21838COMPT00277	991,80	156,12	3
24/06/2023	ACQUISITION DE SWINGCART, 2 TRICYCLES, TROTINETTE POUR L'ECOLE MARTERNELLE	2023MD2188EMAJO00427	1 020,00	47,36	7
26/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	154,65	0,00	0
26/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	440,00	0,00	0
26/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	300,00	0,00	0
26/06/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	240,00	0,00	0
28/06/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	20 400,00	0,00	0
30/06/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 625,00	0,00	0
30/06/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	290,52	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree
				31/12/N	en années (2)
01/07/2023	ETUDE NUMEROTATION ET DENOMINATION DES VOIES ET AUDIT VOIRIE	2023E2031VCDIV000030	450,00	0,00	5
03/07/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	8 277,36	0,00	0
04/07/2023	ACQUISITION TERRAIN AU BOURG AUX CONSORTS TRIVIDIC	2022T2111COMMU000161	-144,65	0,00	0
05/07/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	480,00	0,00	0
05/07/2023	ACQUISITION DE MOBILIERIS POUR L'ECOLE	2023M21841GSAJO00278	489,00	0,00	10
06/07/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	544,12	0,00	0
07/07/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	672,00	0,00	0
07/07/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	1 558,80	0,00	0
10/07/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	2 040,00	0,00	0
11/07/2023	ACQUISITION DE 12 CASIERS CONSIGNES POUR LE SITE PUMPTRAC	2023MD2188JEUX000429	6 000,00	404,76	7
13/07/2023	LAVE LINGE FRONTAL MIELE POUR L'ECOLE DES AJONCS	2023MD2188GSAJO00428	2 628,00	175,20	7
25/07/2023	ACQUISITION D'UN SECHE LINGE ELECTROLUX POUR L'ECOLE DES AJONCS	2023MD2188GSAJO00430	1 899,00	88,17	7
02/08/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	7 099,20	0,00	0
02/08/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	576,00	0,00	0
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	39 040,00	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	15 240,00	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	12 560,00	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	34 486,21	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	30 279,37	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	13 442,54	0,00	15
02/08/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	22 800,00	0,00	15
03/08/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	249,68	0,00	0
04/08/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	486,00	0,00	0
11/08/2023	ACQUISITION DE MOBILIERIS POUR L'ECOLE	2023M21841GSAJO00278	549,00	103,80	10
15/08/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	466,00	0,00	0
22/08/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	20 400,00	0,00	0
24/08/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	285,20	0,00	0
31/08/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	9 282,00	0,00	0
31/08/2023	ACQUISITION D'UNE ARMOIRE POSITIVE DEDA ARV430 X inox POUR CANTINE	2023MD2188CAAJO00431	1 755,60	58,52	10
07/09/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	780,00	0,00	0
12/09/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	471,48	0,00	0
14/09/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	2 022,00	0,00	0
14/09/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	2 304,00	0,00	0
27/09/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	73 022,40	0,00	0
27/09/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	134 401,60	0,00	0
27/09/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	7 130,90	0,00	0
28/09/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	630,04	0,00	0
29/09/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	1 625,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree	
				31/12/N	en années (2)	
29/09/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	271,38		0,00	0
02/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	6 835,55		0,00	0
04/10/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	6 262,80		0,00	0
04/10/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	3 372,00		0,00	0
04/10/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	1 446,00		0,00	0
04/10/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	16 695,60		0,00	0
12/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	5 354,40		0,00	0
16/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	472,15		0,00	0
18/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	629,81		0,00	0
20/10/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	2 309,65		0,00	0
20/10/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	32 299,55		0,00	0
27/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	311,83		0,00	0
27/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	169,09		0,00	0
27/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	164,48		0,00	0
27/10/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	316,44		0,00	0
27/10/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	2 105,00		0,00	0
27/10/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	391,52		0,00	0
31/10/2023	TERRAIN AU BOURG PARCELLES YC	2023T2111COMMU000166	1 176,00		0,00	0
02/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	32 861,60		0,00	15
02/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	68 493,31		0,00	15
03/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	753,20		0,00	0
03/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	285,20		0,00	0
03/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	24 069,96		0,00	15
03/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	57 577,88		0,00	15
06/11/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA000005	18 561,00		0,00	0
13/11/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	1 320,00		0,00	0
14/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	472,15		0,00	0
14/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	3 666,00		0,00	0
14/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	2 660,23		0,00	15
14/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	2 579,24		0,00	15
14/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	3 300,51		0,00	15
14/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	3 672,05		0,00	15
14/11/2023	ACQUISITION DE 10 PANNEAUX D'AFFICHAGE D'INFORMATIONS TEMPORAIRES DE LA VOIRIE	2023MD2188VCDIV00432	1 782,84		21,22	7
15/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	1 017,60		0,00	0
17/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	31 030,27		0,00	15
17/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	31 711,68		0,00	15
17/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	31 030,27		0,00	15
17/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	33 388,99		0,00	15
17/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	31 711,68		0,00	15
22/11/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	792,00		0,00	0
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	42 159,94		0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	12 560,00		0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree
				31/12/N	en années (2)
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	19 160,00	0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	126 479,80	0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	19 160,00	0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	37 080,00	0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	37 080,00	0,00	15
22/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	39 040,00	0,00	15
22/11/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	68 014,80	0,00	0
23/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	273,20	0,00	0
23/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	17 349,70	0,00	15
24/11/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	5 552,82	0,00	0
28/11/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	2 545,92	0,00	0
28/11/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	165,76	0,00	0
28/11/2023	ETUDE HYDRAULIQUE RD 784	2021E2031VCDIV000024	812,49	0,00	0
29/11/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	17 902,08	0,00	15
30/11/2023	MAITRISE D'OEUVRE AMENAGEMENT SPORTIFS ET LUDIQUES	2018E2031JEUX0000019	-14 240,70	0,00	0
30/11/2023	ETUDE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	2019E2031CENTR000020	-183 165,97	0,00	0
30/11/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEUX0000156	197 406,67	0,00	0
30/11/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	4 354,80	0,00	0
30/11/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	3 675,00	0,00	0
30/11/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	3 946,80	0,00	0
30/11/2023	MISSION ASSISTANCE M O DE LA CREATION MAISON MEDICALE ET HALLE COUVERTE	2022E2031CENTR000028	15 243,00	0,00	0
30/11/2023	CONSTRUCTION HALLE COUVERTE ANNEE 2024	2024BAT79	600,00	0,00	0
01/12/2023	ACQUISITION DE 4 BUREAUX ERGONOMIQUES POUR LA MAIRIE	2023M2184MAIRN000279	2 833,20	23,61	10
04/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	3 545,03	0,00	0
04/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	14 766,05	0,00	0
04/12/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	33 374,60	0,00	15
05/12/2023	PARTICIPATION CONVENTION SDEF ANNEE 2023	2023S204182RESEA0026	920,29	3 357,49	15
08/12/2023	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RD 784 ANNEE 2023	2023VOI20	438,00	0,00	0
11/12/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	-154,56	0,00	0
11/12/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	-89,56	0,00	0
12/12/2023	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2016E202URBA00000010	473,24	0,00	0
12/12/2023	CESSION DE DIVERS TERRAINS ALIGNEMENTS	2002T2111VCDIV000063	-119,32	0,00	0
12/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG	2021E2031CENTR000027	8 196,00	0,00	0
15/12/2023	AMENAGEMENT DE VOIRIE RD784 ANNEE 2024	2024VOI20	63 636,00	0,00	0
15/12/2023	AMENAGEMENT RESEAU EAU PLUVIALE ANNEE 2024	2024RES05	23 479,20	0,00	0
18/12/2023	AMENAGEMENT VOIRIE COMMUNALE ANNEE 2024	2024VOI01	4 164,00	0,00	0
18/12/2023	AMENAGEMENT VOIRIE COMMUNALE ANNEE 2024	2024VOI01	16 122,00	0,00	0
19/12/2023	REMPLACEMENT POTEAUX INCENDIE ANNEE 2024	2024RES07	5 390,58	0,00	0
22/12/2023	EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE ANNEE 2024	2024RES11	3 707,28	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	22 709,85	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree
				31/12/N	en années (2)
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	37 819,20	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	15 030,00	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	19 123,20	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	28 266,00	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	16 455,60	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	14 733,75	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	259 041,60	0,00	0
31/12/2023	RESEAU EAUX PLUVIALES	1997R21538RESEA00005	89 351,40	0,00	0
31/12/2023	CIMETIERE DE POULGOAZEC	1960T2116CIMPG000016	32 400,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	47 922,60	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	33 445,20	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	510,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	12 052,26	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	16 776,24	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	14 106,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	204 019,20	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	28 275,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	36 499,85	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	112 290,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	27 809,40	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	64 288,80	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	7 089,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	5 118,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	36 672,00	0,00	0
31/12/2023	VOIRIES DIVERSES	1978VC2151VCDIV00001	17 835,00	0,00	0
31/12/2023	PARKING DIVERS	1960VC2151PARK000005	34 325,70	0,00	0
31/12/2023	PARKING DIVERS	1960VC2151PARK000005	16 489,50	0,00	0
31/12/2023	ECOLE DU BOURG	1989B21312ECBRG00006	20 615,19	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	5 624,40	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	12 356,51	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	16 029,60	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	9 175,20	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	14 520,00	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	336,00	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	21 318,90	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	28 433,85	0,00	0
31/12/2023	MAISON DES ASSOCIATIONS	1996B21318MAISC00017	17 180,40	0,00	0
31/12/2023	SALLE POLYVALENTE	1987B21318POLYV000034	7 162,80	0,00	0
31/12/2023	SALLE POLYVALENTE	1987B21318POLYV000034	8 438,40	0,00	0
31/12/2023	SALLE POLYVALENTE	1987B21318POLYV000034	22 682,71	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	18 483,35	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	18 928,03	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	10 620,00	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	2 203,04	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	4 031,01	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	21 494,99	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	8 985,60	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	18 873,46	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	Duree
				31/12/N	en années (2)
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	8 514,00	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	14 695,55	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	11 604,00	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	1 934,46	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	1 023,60	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	57 942,00	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	26 931,48	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	15 829,68	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	27 291,60	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	27 451,00	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	3 343,20	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	20 372,18	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	19 368,60	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	9 853,20	0,00	0
31/12/2023	SALLE GONIDEC	1997B2138GONID000044	372,00	0,00	0
31/12/2023	RESEAU INCENDIE	2001R21538RESEA00007	2 171,22	0,00	0
31/12/2023	RESEAU INCENDIE	2001R21538RESEA00007	19 765,45	0,00	0
31/12/2023	STADE MUNICIPAL, VESTIAIRES, TRIBUNES	2022B21318STADE00074	4 275,50	0,00	0
31/12/2023	MAISON DE L'ENFANCE	2005B21318ENFAN00057	9 112,32	0,00	0
31/12/2023	MAIRIE	2007B21311MAIRN00050	6 282,66	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	40 206,00	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	3 161,54	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	61 014,28	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	64 686,37	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	270 237,04	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	48 346,16	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	111 489,05	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	1 327,54	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	11 571,84	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	1 996,48	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	14 920,63	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	43 990,32	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	116 896,80	0,00	0
31/12/2023	MARCHE AMENAGEMENT DU PUMPTRACK ANNEE 2022	2023T2128JEU0000156	75 431,28	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>57 869,50</b>	<b>21 951,82</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>57 869,50</b>	<b>21 951,82</b>	
23/03/2023	ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE CASE 590 ST	12/02/2014	85 080,00	8	85 080,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
12/04/2023	ACHAT D'UNE TONDEUSE DEBROUSSAILLEUSE	11/08/2006	1 777,80	10	1 777,80	0,00	100,00	100,00	0,00
18/04/2023	CHEMINS RURAUX AFR 2ème ZONE	18/11/2004	465 249,73	0	0,00	609,00	116,00	-493,00	464 262,23
12/05/2023	INTEGRATION DE BIENS SANS MAITRE TERRAIN CONSTRUCTIBLE VALEUR VENALE 20 ? m²	05/10/2022	21 080,00	0	0,00	8 800,00	8 800,00	0,00	-60,00
30/06/2023	CHEMINS RURAUX AFR 1ere ZONE	31/12/2003	946 842,97	0	0,00	7 354,35	1 815,00	-5 539,35	935 971,79
12/07/2023	INTEGRATION DU BIEN SANS MAITRE DANS L'INVENTAIRE	16/12/2021	13 650,00	0	0,00	13 650,00	13 650,00	0,00	0,00
27/09/2023	CHEMINS RURAUX AFR 2ème ZONE	18/11/2004	465 249,73	0	0,00	262,50	500,00	237,50	464 262,23
26/10/2023	CHEMINS RURAUX AFR 1ere ZONE	31/12/2003	946 842,97	0	0,00	1 701,83	2 100,00	398,17	935 971,79
13/11/2023	ACQUISITION DE MATERIEL D'ECLAIRAGE + SONORISATION	20/12/2011	12 259,62	10	12 259,62	0,00	700,00	700,00	0,00
27/11/2023	INTEGRATION DE BIENS SANS MAITRE TERRAIN CONSTRUCTIBLE VALEUR VENALE 20 ? m²	05/10/2022	21 080,00	0	0,00	3 540,00	88,50	-3 451,50	-60,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
08/08/2023	LICENCE SONICWALL CRECHE + BIBLIOTHEQUE	05/06/2013	626,10	2	626,10	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION LOGICIEL ADOBE INDESIGN CS6 POUR LE SERVICE COMMUNICATION	16/10/2013	872,50	2	872,50	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION DU LOGICIEL DOMINO POUR LA CRECHE	20/03/2014	1 492,80	2	1 492,80	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LICENCE ANTIVIRUS TREND BUS	12/12/2014	1 242,00	2	1 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2023	LICENCE ANTIVIRUS TREND POUR LES ORDINATEURS OFFICE DU TOURISME ET BIBLIOTHEQUE	19/01/2015	859,20	2	859,20	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	EXTENSION DE LICENCE TURQUOISE POUR LE SERVICE ADS DES 5 NOUVELLES COMMUNES	09/09/2015	1 794,00	2	1 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LICENCE WINDOWS 7 PRO POUR 4 ORDINATEURS DE LA MAIRIE	19/08/2016	1 094,40	2	1 094,40	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION DIVERS LICENCES EDICOM	18/04/2017	1 296,00	2	1 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	MUTUALISATION DU SYSTEME D'INFORMATION	06/10/2017	10 260,00	2	10 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LICENCE OFFICE STANDARD POUR LA MAIRIE	21/12/2018	2 714,34	2	2 714,34	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ETUDE REVISION DU PLAN LOCAL URBANISME	25/10/2005	41 626,66	10	41 626,66	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	CONVERSION LOGICIEL HELIOS VERS E ACTION SOCIALE	25/04/2007	2 631,20	2	2 631,20	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	INSTALLATION LOGICIELS EN MODE LICENCES FLOTTANTES	01/08/2007	1 052,48	2	1 052,48	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LOGICIEL CREATION ET GESTION DE SITE INTERNET/INTRANET	08/10/2008	2 392,00	2	2 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LICENCE ANTIVIRUS	09/06/2009	699,66	2	699,66	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE LA COMMUNE	30/07/2009	2 637,18	10	2 637,18	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION DU LOGICIEL ORPHEE + LICENCE	02/11/2009	5 053,10	2	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION ANTIVIRUS KASPERSKY POUR LA MAIRIE	16/12/2010	1 262,62	2	1 262,62	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION ANTIVIRUS KASPERSKY POUR LA BIBLIOTHEQUE	16/12/2010	297,09	2	297,09	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	LOGICIEL E. MAGNUS ENFANCE	29/06/2011	2 158,78	2	2 158,78	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	EXTENSION DE GARANTIE DU SERVEUR DE L'ECOLE DES AJONCS	06/09/2011	679,33	2	679,33	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	MISE A JOUR DU SITE INTERNET NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE	12/10/2011	1 188,82	2	1 188,82	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION D'UN PARE FEU SONICWALL TZ200	22/06/2012	930,85	2	930,85	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ACQUISITION NOUVELLE LICENCE EDICOM	22/06/2012	430,56	2	430,56	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
08/08/2023	VERSEMENT DE L'AIDE PRIMO ACCEDANT LOTISSEMENT ANJELA DUVAL	21/10/2014	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT AIDE PRIMO ACCEDANT LOTISSEMENT ANJELA DUVAL	10/04/2015	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ETUDE DE MARCHE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC D'ACTIVITES A PORS POULHAN	15/10/2015	3 900,00	5	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2023	VERSEMENT DE L'AIDE PRIMO ACCEDANT LOTISSEMENT ANJELA DUVAL	10/12/2015	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT AIDE PRIMO ACCEDANTS LOTISSEMENT ANJELA DUVAL	11/05/2016	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	MAITRISE D'OEUVRE AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITATIONS	05/07/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PARTICIPATION CONSTR. LOGEMENT SOCIAUX	17/09/2007	100 000,00	5	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT DU PASS'FONCIERS A LE BERRE GAETAN	16/12/2009	4 000,00	5	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS'FONCIERS A LE MAO PIERRE	18/02/2010	4 000,00	5	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU LITTORAL	28/04/2004	2 102,00	5	2 102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS' FONCIERS A JOUBIER GEOFFREY	29/03/2010	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS'FONCIERS A CLAQUIN Véronique	10/05/2010	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT DU PASS' FONCIERS A HELIAS Daniel	22/09/2010	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	FRAIS D'ETUDE PARC INTERGENERATIONNEL	26/10/2010	15 787,12	5	15 787,12	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS'FONCIERS A CAOUISSIN Gwenegan	16/12/2010	4 000,00	5	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS FONCIERS A CLAQUIN Danielle	07/03/2011	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2023	VERSEMENT PASS FONCIERS A LE DEM CATHY	27/10/2011	4 000,00	5	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

**Pour mémoire**

**Crédits ouverts (BP + DM)**

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00
--------------	---	------------

**Produit des cessions**

**Réalisations**

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	57 869,50
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	35 917,68

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>80 446,32</b>
2313	Constructions (en cours)	20 372,18
2313	Constructions (en cours)	20 615,19
2313	Constructions (en cours)	22 682,71
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	16 776,24
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>80 446,32</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>21 459,52</b>	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	138,97	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	6,20	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	347,35	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	489,13	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 054,35	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	3 629,84	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	126,00	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	184,87	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	55,51	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	40,46	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	897,13	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	771,06	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	39,25	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	456,78	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	705,13	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	320,78	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	1 558,27	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	343,69	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	239,22	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	117,88	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	151,82	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	162,10	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	57,48	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 189,71	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	297,40	

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	653,89	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	241,76	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	35,95	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	256,70	
60633	Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	903,48	
60633	Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	1 969,92	
60633	Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	1 900,80	
61358	Autres locations mobilières	116,64	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	
<b>72</b>	<b>Travaux en régie</b>		<b>80 446,32</b>
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles		16 776,24
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles		20 372,18
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles		20 615,19
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles		22 682,71
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21 459,52</b>	<b>80 446,32</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le  
 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>80 446,32</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 520 501,24</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1,46 %</b>

**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B15.2****B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>428 000,00</b>	<b>I 424 466,74</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>415 000,00</b>	<b>414 704,41</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	358 364,94	358 069,35
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	56 635,06	56 635,06
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>13 000,00</b>	<b>9 762,33</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	4 929,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	4 833,33

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>424 466,74</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>250 323,94</b>	<b>1 764 790,68</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

## C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 773 809,01</b>	<b>III 725 715,86</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>413 809,01</b>	<b>430 344,30</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	365 000,00	372 948,43
10226	Taxe d'aménagement (2)	48 809,01	57 395,87
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 360 000,00</b>	<b>295 371,56</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	16 000,00	15 411,13
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	28 100,00	17 173,87
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	10 370,00	10 370,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	6 977,00	6 977,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	770,00	770,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	6 000,00	5 322,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	22 508,00	22 508,00
28138	<i>Autres constructions</i>	313,25	313,25
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	66 000,00	74 701,22
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	6 800,00	6 639,96
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	37 000,00	34 877,63
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	700,00	736,80
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	17 200,00	17 091,27
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	0,00	575,66
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	81 261,75	81 903,77
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	910 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>725 715,86</b>	<b>460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 258 190,99</b>	<b>2 443 906,85</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>1 764 790,68</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>2 443 906,85</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (5) <b>679 116,17</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE**

**D1.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT**

**D1.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT**

**D1.2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

IV  
DZ.1

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>(A) 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------



## IV – ANNEXES

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

## SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

## Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMONIAL**

**VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

**MATERIEL ROULANT**

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
<b>Total séries génériques</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

## IV – ANNEXES

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

IV  
DS-1

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0,00	0
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0,00	0
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0,00	0
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0,00	0
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

## IV – ANNEXES

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--



**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7**

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT  
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 865 500,00	4 592 457,17	1 090 000,00	183 042,83
RECETTES	5 865 500,00	4 157 177,20	460 000,00	1 248 322,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 441 000,00	4 328 162,92	0,00	1 112 837,08
RECETTES	5 441 000,00	5 615 264,74	0,00	-174 264,74

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

**BUDGET SPANC PLOUHINEC 29/ N°SIRET : 21290197900113**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15
RECETTES	60 379,15	60 379,15	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	32 000,00	24 677,40	0,00	7 322,60
RECETTES	32 000,00	24 540,00	0,00	7 460,00

**BUDGET LOTISSEMENT/ N°SIRET : 21290197900147**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	190 000,00	190 000,00	0,00	0,00
RECETTES	190 000,00	190 000,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	-----------------	----------------------------------	----------------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le **Credits sans emploi**  
 ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

SECTION	(BP + DM + RAR N-1)	(1)	restes a realiser au 31/12	
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 925 879,15	4 592 457,17	1 090 000,00	243 421,98
RECETTES	5 925 879,15	4 217 556,35	460 000,00	1 248 322,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 663 000,00	4 542 840,32	0,00	1 120 159,68
RECETTES	5 663 000,00	5 829 804,74	0,00	-166 804,74

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****IV****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D10****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 925 879,15	4 592 457,17	1 090 000,00	243 421,98
RECETTES	5 925 879,15	4 217 556,35	460 000,00	1 248 322,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 663 000,00	4 542 840,32	0,00	1 120 159,68
RECETTES	5 663 000,00	5 829 804,74	0,00	-166 804,74
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>11 588 879,15</b>	<b>9 135 297,49</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>1 363 581,66</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>11 588 879,15</b>	<b>10 047 361,09</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 081 518,06</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		6 239 000,00	8,45	37,45	2 336 506,00	8,45
TFPNB		104 300,00	6,76	54,87	57 229,00	6,75
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 343 300,00</b>	<b>8,42</b>		<b>2 393 735,00</b>	<b>8,41</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## IV – ANNEXES

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.



## IV – ANNEXES

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328031-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D13.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**D13.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

**D14**

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération ( selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs ( Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N	
						<b>Total Recettes</b>	0,00	0,00
						<b>Total Dépenses</b>	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- |  |  |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet                            | 34-Résidentialisation de logements                                     |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer         | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées                 |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux                | 36-Accession à la propriété  |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées                     | 37-Equipement public de proximité                                      |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé                   | 38-Immobilier à vocation économique                                    |
| 24-Aménagement d'ensemble                                  | 39-Autres investissements  |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire           | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement                      |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux           |  |

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le MAIRE (1),  
A Plouhinec, le 28/03/2024Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire  
A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29**

Numéro SIRET : 21290197900113

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : SPANC PLOUHINEC 29 (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	28
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	30

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 019

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

#### Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	6,11
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	6,11
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,00 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

#### RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	24 540,00	24 540,00	60 241,75	A1 60 241,75
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(2) 60 379,15	A2 60 379,15
<b>Dont 1068</b>		0,00		
<b>Fonctionnement</b>	24 540,00	24 540,00	(3) -137,40	A3 -137,40

#### RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

#### RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	60 241,75
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	60 379,15
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-137,40

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE

### VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	24 540,00	G	24 540,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	137,40	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	60 379,15
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	24 677,40	= G + H + I + J	84 919,15
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	0,00	= K + L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	24 677,40	= G + I + K	24 540,00
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	60 379,15
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	24 677,40	= G + H + I + J + K + L	84 919,15

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

## II – PRESENTATION GENERALE

### EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 0,00</b>	<b>II 0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 0,00</b>

#### TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>0,00</b>	II + IV	<b>0,00</b>
--------------	---------	-------------	---------	-------------

#### RESULTATS ANTERIEURS

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>60 379,15</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

#### TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>0,00</b>	II + IV + VI + VII	<b>60 379,15</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>60 379,15</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	24 360,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	24 540,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>24 360,00</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>24 540,00</b>
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	180,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 24 540,00</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 24 540,00</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 24 540,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 24 540,00</b>
---	--------------------------	---	--------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 137,40	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 24 677,40</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 24 540,00</b>
---	------------------------------	---	-------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>-137,40</b>
--	----------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**

**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	24 360,00		24 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	180,00	0,00	180,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>24 540,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>

**Pour information D 002 Résultat négatif reporté**

**137,40**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**

**0,00**

**Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté**

**60 379,15**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 540,00		24 540,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>24 540,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>

**Pour information R002 Résultat positif reporté**

**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP202403280711-BF



## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>60 379,15</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP202403280711-BF

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>31 862,60</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 322,60</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	31 000,00	22 470,00	1 890,00	0,00	6 640,00	0,00	24 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>22 470,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 360,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	862,60	180,00	0,00	0,00	682,60		180,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>862,60</b>	<b>180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>682,60</b>		<b>180,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>31 862,60</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 322,60</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>137,40</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 787,40</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 322,60</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

#### RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 000,00	22 650,00	1 890,00	0,00	7 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>					
---	-------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
--	------------------	------------------	-----------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP202403280711-BF

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>31 862,60</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 322,60</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	31 000,00	22 470,00	1 890,00	0,00	6 640,00	0,00	24 360,00
611	Contrats de prestations de services	31 000,00	22 470,00	1 890,00	0,00	6 640,00	0,00	24 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>22 470,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 360,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	862,60	180,00	0,00	0,00	682,60		180,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	862,60	180,00	0,00	0,00	682,60		180,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>862,60</b>	<b>180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>682,60</b>		<b>180,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>31 862,60</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 322,60</b>	<b>0,00</b>	<b>24 540,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP202403280711-BF

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 000,00	22 650,00	1 890,00	0,00	7 460,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	32 000,00	22 650,00	1 890,00	0,00	7 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>32 000,00</b>	<b>22 650,00</b>	<b>1 890,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 460,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP202403280711-BF

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le MAIRE (1),

A Plouhinec, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29**

Numéro SIRET : 21290197900147

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : LOTISSEMENT (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	28
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	30

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	
B13 - Opérations liées aux cessions	
B14 - Etat des travaux en régie	
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	
C2.1 - Situation des AP	
C2.2 - Situation des AE	

**D - Autres éléments d'information**

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	
D4 - Gestion des fonds européens	
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	
D6 - Actions de formation des élus	
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	
D9 - Identification des flux croisés	
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	
D11 - Décisions en matière de taux	
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des gr  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 019

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

#### Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	47,28
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	47,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,00 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

#### RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	190 000,00	190 000,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(2)	A2	0,00
<b>Dont 1068</b>		0,00			
<b>Fonctionnement</b>	190 000,00	190 000,00	(3)	A3	0,00

#### RESTES A REALISER (4)

	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

#### RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	190 000,00	G	190 000,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	190 000,00	= G + H + I + J	190 000,00
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	0,00	= K + L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	190 000,00	= G + I + K	190 000,00
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	0,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	190 000,00	= G + H + I + J + K + L	190 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

## II – PRESENTATION GENERALE

### EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 0,00</b>	<b>II 0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 0,00</b>

#### TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>0,00</b>	II + IV	<b>0,00</b>
--------------	---------	-------------	---------	-------------

#### RESULTATS ANTERIEURS

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

#### TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>0,00</b>	II + IV + VI + VII	<b>0,00</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>				<b>0,00</b>

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	190 000,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	190 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>190 000,00</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>190 000,00</b>
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 190 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 190 000,00</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 190 000,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 190 000,00</b>
---	---------------------------	---	---------------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 190 000,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 190 000,00</b>
---	-------------------------------	---	--------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**

**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	190 000,00		190 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>

**Pour information D 002 Résultat négatif reporté**

**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	190 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.



(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328081-BF

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le  
ID : 029-212901979-20240328-VP20240328081-BF

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	190 000,00	11 271,89	178 728,11	0,00	0,00	0,00	190 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

**B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>					
---	-------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328081-BF

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	190 000,00	11 271,89	178 728,11	0,00	0,00	0,00	190 000,00
6045	Achats études et prestations de services	6 000,00	581,00	5 419,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	184 000,00	10 690,89	173 309,11	0,00	0,00	0,00	184 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>11 271,89</b>	<b>178 728,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328081-BF

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	190 000,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00
757363	Établiss. et serv. caract. adminis.	190 000,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP20240328081-BF

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le M. LE MAIRE (1),

A Plouhinec, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	



**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le M. LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

29197 Code INSEE	COMMUNE PLOUHINEC BUDGET PLOUHINEC 29	2023
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de membres exprimés :
VOTES :
Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 287 101,82
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b>	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C. Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 287 101,82 + 30 200,03 <b>1 317 301,85 €</b>
<i>→ Apparement compte 1069 à l'ach en fonctionnement en 2024 d: D6Fip c) 30 200,03 €</i>	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-435 279,97 - 50 000,00 € <b>- 525 480,06 €</b>
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-630 000,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>1 065 279,97</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>1 287 101,82</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 287 101,82
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032809-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032809-DE



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des Finances publiques**

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOUARNENEZ  
1 RUE DU 19 MARS 1962  
29174 DOUARNENEZ CS 80018

Direction générale des Finances publiques  
Service de Gestion Comptable de Douarnenez  
1 rue du 19 Mars 1962  
29100 DOUARNENEZ CS 80018  
Téléphone : 02 98 92 02 13  
Mél. :sgc.douarnenez@dgfip.finances.gouv.fr

MONSIEUR LE MAIRE  
RUE DU GENERAL DE GAULLE  
29780 PLOUHINEC

**POUR NOUS JOINDRE :**

Jours et heures d'ouverture :  
Réception : (avec ou sans RDV)  
Affaire suivie par : Joel GARIN  
Téléphone : 02 98 92 76 21  
Mél:joel.garin@dgfip.finances.gouv.fr

Douarnenez, le 27 mars 2024

Objet :Compte Administratif 2023 Budget Principal de la commune de PLOUHINEC  
Résultats de clôture 2023

Je, soussigné, GARIN Joel, Trésorier,

Comptable assignataire de la commune de PLOUHINEC

Certifie, par la présente,

-la conformité des réalisations budgétaires du compte administratif en dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement avec celles du compte de gestion du comptable public

-la conformité des résultats reportés, des résultats de l'exercice et des résultats budgétaires de clôture avant modification du fait de l'adoption de la nomenclature M57, soit :

déficit de 435 279,97 euros résultat de clôture 2023 section d'investissement

excédent de 1 287 101,82 euros résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement

-la modification de ces résultats budgétaires 2023 du fait de l'adoption de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui comporte l'apurement comptable du compte non budgétaire 1069 de la nomenclature M14 non repris en M57 d'un montant de 90 200,69 euros.

-les résultats de clôture 2023 ainsi modifiés à reprendre et à affecter au budget primitif 2024, soit

déficit de 525 480,66 euros en section d'investissement

excédent de 1 377 302,51 euros en section de fonctionnement

en conformité avec le compte de gestion 2023 du comptable public.

Le Trésorier,

Joel GARIN

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032809-DE

N° DE POSTE COMPTABLE : 029204

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC DOUARENNEZ

ETABLISSEMENT : PLOUHINEC  
ETAT : II-2

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

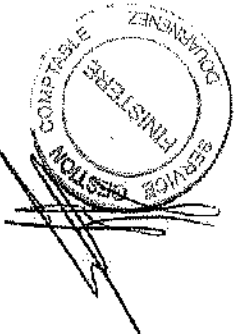
PLOUHINEC

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT ET INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-340 524,63		-184 956,03		-525 480,66
Fonctionnement	1 348 391,68		1 287 101,82		1 377 302,51
<b>TOTAL I</b>	<b>1 007 867,05</b>	<b>1 258 190,99</b>	<b>1 102 145,79</b>		<b>851 821,85</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
21200-COAS DE PLOUHINEC					
Investissement			-4 523,16		4 052,96
Fonctionnement	8 576,12		-4 523,16		4 052,96
<b>Sous-Total</b>	<b>8 576,12</b>		<b>-4 523,16</b>		<b>4 052,96</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
26190-SPANC DE PLOUHINEC					
Investissement					
Fonctionnement	60 379,15				60 379,15
<b>Sous-Total</b>	<b>60 379,15</b>				<b>60 379,15</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>60 241,75</b>				<b>60 241,75</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 076 684,92</b>	<b>1 258 190,99</b>	<b>1 097 622,63</b>		<b>916 116,56</b>

*Certifié conforme*

*Le Trésorier*



*Isid GRAN*

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032809-DE

29197  
Code INSEE

COMMUNE PLOUHINEC  
SPANC PLOUHINEC 29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de membres exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-137,40
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>-137,40</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	60 379,15
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	<b>-137,40</b>

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21290197900121

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PLOUHINEC 29 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	88
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	101
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	119
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	122
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
B3.1 - Etat des provisions constituées	125
B3.2 - Etalement des provisions	126
B4 - Etat des charges transférées	128
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	129
B6 - Prêts	130
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	131
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	133
B7.3 - Etat des emprunts garantis	134
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	135
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	136
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	137
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	138
B7.8 - Autres engagements donnés	139
B7.9 - Autres engagements reçus	140
B8 - Subventions versées	143
B9 - Etat du personnel	144
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	145
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	146
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	147
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	148
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	149
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	151
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	152
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	153
D3 - Décisions en matière de taux	155
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	156
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	157
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	159
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	160
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	161

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 002

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	804,11

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 060,72
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 371,81
3 Dépenses d'équipement brut / population	785,11
4 Encours de dette / population (2) (3)	1 338,17
5 DGF / population	332,08
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,95 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85,81 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57,23 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	97,55 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	22,68 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	8 670 296,15	9 772 441,94	-250 323,94	A1 851 821,85
<b>Investissement</b>	4 342 133,23	4 157 177,20	(3) -250 323,94	A2 -435 279,97
<b>Fonctionnement</b>	4 328 162,92	5 615 264,74	(4) 0,00	A3 1 287 101,82

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 1 090 000,00	III + IV 460 000,00	B1 -630 000,00
<b>Investissement</b>	I 1 090 000,00	III 460 000,00	B2 -630 000,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	221 821,85
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-1 065 279,97
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 287 101,82

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>1 090 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	12 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	390 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	47 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	640 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>460 000,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	460 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 074 720,03	4 230 200,69
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 090 000,00	460 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 525 480,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>4 690 200,69</b>	<b>4 690 200,69</b>
		+	+
		+	+
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 585 000,00	5 585 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
		+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>10 275 200,69</b>	<b>10 275 200,69</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AE VOTEES**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	366 000,00	12 900,00	479 100,00	479 100,00	492 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 540 000,00	390 000,00	75 000,00	75 000,00	465 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	256 676,06	47 100,00	276 900,00	276 900,00	324 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 600 000,00	640 000,00	1 596 000,00	1 596 000,00	2 236 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 762 676,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>3 517 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	415 000,00	0,00	465 720,03	465 720,03	465 720,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>423 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 186 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>3 988 720,03</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	104 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	325 000,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>429 000,00</b>		<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 615 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>4 164 720,03</b>
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>525 480,66</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 690 200,69</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

**II**  
**C1**

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 008 000,00	460 000,00	812 000,00	812 000,00	1 272 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 508 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>1 272 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 809,01	0,00	505 898,18	505 898,18	505 898,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 258 190,99	0,00	1 377 302,51	1 377 302,51	1 377 302,51
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 822 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 087 200,69</b>	<b>2 087 200,69</b>	<b>2 087 200,69</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 330 500,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>2 899 200,69</b>	<b>2 899 200,69</b>	<b>3 359 200,69</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	910 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	325 000,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 535 000,00</b>		<b>1 331 000,00</b>	<b>1 331 000,00</b>	<b>1 331 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 865 500,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>4 230 200,69</b>	<b>4 230 200,69</b>	<b>4 690 200,69</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 690 200,69</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>1 155 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 387 693,41	0,00	1 406 800,00	1 406 800,00	1 406 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 266 000,00	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00
014	Atténuations de produits	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	445 600,00	0,00	482 600,00	482 600,00	482 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 099 393,41</b>	<b>0,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>
66	Charges financières	131 106,59	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	910 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 210 000,00</b>		<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 585 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	235 559,00	0,00	229 059,00	229 059,00	229 059,00
731	Fiscalité locale	3 207 941,00	0,00	3 328 000,00	3 328 000,00	3 328 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 626 000,00	0,00	1 642 500,00	1 642 500,00	1 642 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	0,00	75 941,00	75 941,00	75 941,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	104 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>104 000,00</b>		<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 585 000,00</b>
--	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 155 000,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00	0,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 720,03	0,00	465 720,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	492 000,00	0,00	492 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	465 000,00	0,00	465 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	324 000,00	0,00	324 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 236 000,00	171 000,00	2 407 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 988 720,03</b>	<b>176 000,00</b>	<b>4 164 720,03</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>525 480,66</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 690 200,69</b>
---	---------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 406 800,00		1 406 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 290 000,00		2 290 000,00
014	Atténuations de produits	100,00		100,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	482 600,00	0,00	482 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	155 000,00	0,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	350 000,00	350 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		900 000,00	900 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 335 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 585 000,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	505 898,18	0,00	505 898,18
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 272 000,00	0,00	1 272 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	81 000,00	81 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		350 000,00	350 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		900 000,00	900 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	204 000,00		204 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 981 898,18</b>	<b>1 331 000,00</b>	<b>3 312 898,18</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

1 377 302,51

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 690 200,69

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	164 500,00		164 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		90 000,00	90 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	229 059,00		229 059,00
731	Fiscalité locale	3 328 000,00		3 328 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 642 500,00		1 642 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	75 941,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>5 490 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 585 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 615 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>4 164 720,03</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	366 000,00	12 900,00	0,00	479 100,00	479 100,00	0,00	479 100,00	492 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 540 000,00	390 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	465 000,00
21	Immobilisations corporelles	256 676,06	47 100,00	0,00	276 900,00	276 900,00	0,00	276 900,00	324 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 600 000,00	640 000,00	0,00	1 596 000,00	1 596 000,00	0,00	1 596 000,00	2 236 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 762 676,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>3 517 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	415 000,00	0,00		465 720,03	465 720,03		465 720,03	465 720,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>423 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 186 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>3 988 720,03</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	104 000,00			95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	325 000,00			81 000,00	81 000,00		81 000,00	81 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>429 000,00</b>			<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>		<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

525 480,66

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 690 200,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

#### RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 607 309,01</b>	<b>460 000,00</b>	<b>2 852 898,18</b>	<b>2 852 898,18</b>	<b>3 312 898,18</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 000,00	460 000,00	812 000,00	812 000,00	1 272 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 508 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>1 272 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 809,01	0,00	505 898,18	505 898,18	505 898,18
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>563 809,01</b>	<b>0,00</b>	<b>709 898,18</b>	<b>709 898,18</b>	<b>709 898,18</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 072 309,01</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 521 898,18</b>	<b>1 521 898,18</b>	<b>1 981 898,18</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	910 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	325 000,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 535 000,00</b>		<b>1 331 000,00</b>	<b>1 331 000,00</b>	<b>1 331 000,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

1 377 302,51

Total des recettes d'investissement cumulées

4 690 200,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 615 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>3 074 720,03</b>	<b>4 164 720,03</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	366 000,00	12 900,00	0,00	479 100,00	479 100,00	0,00	479 100,00	492 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	52 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2031	Frais d'études	304 000,00	12 900,00		389 100,00	389 100,00	0,00	389 100,00	402 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 540 000,00	390 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	465 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 540 000,00	390 000,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	465 000,00
21	Immobilisations corporelles	256 676,06	47 100,00	0,00	276 900,00	276 900,00	0,00	276 900,00	324 000,00
2111	Terrains nus	55 616,06	45 000,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	195 000,00
21828	Autres matériels de transport	132 060,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	4 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	2 100,00		30 900,00	30 900,00	0,00	30 900,00	33 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 600 000,00	640 000,00	0,00	1 596 000,00	1 596 000,00	0,00	1 596 000,00	2 236 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	90 000,00	31 000,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	60 000,00
2313	Constructions	178 408,01	25 000,00		432 000,00	432 000,00	0,00	432 000,00	457 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 331 591,99	584 000,00		1 135 000,00	1 135 000,00	0,00	1 135 000,00	1 719 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 762 676,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 427 000,00</b>	<b>3 517 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le information Crédits gérés hors AP ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	415 000,00	0,00		465 720,03	465 720,03		465 720,03	465 720,03
1641	Emprunts en euros	358 364,94	0,00		406 920,03	406 920,03		406 920,03	406 920,03
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	56 635,06	0,00		58 800,00	58 800,00		58 800,00	58 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>423 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>471 720,03</b>	<b>471 720,03</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541103	Travaux de nettoyage parcelle ZL89	<b>500,00</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 186 176,06</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 720,03</b>	<b>3 988 720,03</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	104 000,00			95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	99 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	59 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	20 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	325 000,00			81 000,00	81 000,00		81 000,00	81 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	325 000,00			81 000,00	81 000,00		81 000,00	81 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>429 000,00</b>			<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>		<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		4 607 309,01	460 000,00	2 852 898,18	2 852 898,18	3 312 898,18
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 000,00	460 000,00	812 000,00	812 000,00	1 272 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	17 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	36 000,00	36 000,00	120 000,00	120 000,00	156 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	465 000,00	310 000,00	90 000,00	90 000,00	400 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	233 000,00	114 000,00	150 000,00	150 000,00	264 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	240 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 508 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>812 000,00</b>	<b>1 272 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 809,01	0,00	505 898,18	505 898,18	505 898,18
10222	FCTVA	365 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
10226	Taxe d'aménagement	48 809,01	0,00	55 898,18	55 898,18	55 898,18
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>563 809,01</b>	<b>0,00</b>	<b>709 898,18</b>	<b>709 898,18</b>	<b>709 898,18</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 072 309,01</b>	<b>460 000,00</b>	<b>1 521 898,18</b>	<b>1 521 898,18</b>	<b>1 981 898,18</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	910 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF	III = I + II
28031	Frais d'études	16 000,00		14 357,13	14 357,13		14 357,13
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	28 100,00		94 329,47	94 329,47		94 329,47
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 370,00		10 370,00	10 370,00		10 370,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00		6 977,00	6 977,00		6 977,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	770,00		0,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00
281321	Immeubles de rapport	22 508,00		22 508,00	22 508,00		22 508,00
28138	Autres constructions	313,25		313,25	313,25		313,25
281828	Autres matériels de transport	66 000,00		75 905,97	75 905,97		75 905,97
281831	Matériel informatique scolaire	6 800,00		9 641,54	9 641,54		9 641,54
281838	Autre matériel informatique	37 000,00		16 989,15	16 989,15		16 989,15
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	700,00		936,80	936,80		936,80
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 200,00		17 750,98	17 750,98		17 750,98
28185	Matériel de téléphonie	0,00		575,66	575,66		575,66
28188	Autres immo. corporelles	81 261,75		77 845,05	77 845,05		77 845,05
041	Opérations patrimoniales (9)	325 000,00		81 000,00	81 000,00		81 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00		0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	125 000,00		81 000,00	81 000,00		81 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 535 000,00</b>		<b>1 331 000,00</b>	<b>1 331 000,00</b>		<b>1 331 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 387 693,41	0,00	0,00	1 406 800,00	1 406 800,00	0,00	1 406 800,00	1 406 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 266 000,00	0,00		2 290 000,00	2 290 000,00		2 290 000,00	2 290 000,00
014	Atténuations de produits	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	445 600,00	0,00	0,00	482 600,00	482 600,00	0,00	482 600,00	482 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 099 393,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>
66	Charges financières	131 106,59	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>131 606,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 500,00</b>	<b>155 500,00</b>		<b>155 500,00</b>	<b>155 500,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	910 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	300 000,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 210 000,00</b>			<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>		<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées 5 585 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III**

**B**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	235 559,00	0,00	229 059,00	229 059,00	229 059,00
731	Fiscalité locale	3 207 941,00	0,00	3 328 000,00	3 328 000,00	3 328 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 626 000,00	0,00	1 642 500,00	1 642 500,00	1 642 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	72 000,00	0,00	75 941,00	75 941,00	75 941,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	104 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>104 000,00</b>		<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**

**0,00**

**Total des recettes de fonctionnement cumulées**

**5 585 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 387 693,41	0,00	0,00	1 406 800,00	1 406 800,00	0,00	1 406 800,00	1 406 800,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60612	Energie - Electricité	385 000,00	0,00		315 000,00	315 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	18 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	78 000,00	0,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6078	Autres marchandises	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6132	Locations immobilières	3 200,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61351	Matériel roulant	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61358	Autres	42 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
61521	Entretien terrains	55 793,41	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00		59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL
								ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	600,00	0,00		300,00	300,00	0,00		300,00	300,00
62268	Autres honoraires, conseils	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00		500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
6228	Divers	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
6233	Foires et expositions	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6238	Divers	26 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6248	Divers	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00		500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00		500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 266 000,00	0,00		2 290 000,00	2 290 000,00			2 290 000,00	2 290 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	12 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00			35 000,00	35 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00			4 000,00	4 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 100 000,00	0,00		1 098 000,00	1 098 000,00			1 098 000,00	1 098 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00			9 000,00	9 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL
								ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
64113	NBI	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00			4 000,00	4 000,00
64118	Autres indemnités	182 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00			190 000,00	190 000,00
64131	Rémunérations	210 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	235 000,00	0,00		235 000,00	235 000,00			235 000,00	235 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00			350 000,00	350 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00			12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00			60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00			20 000,00	20 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00			12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
014	Atténuations de produits	100,00	0,00		100,00	100,00			100,00	100,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	100,00	0,00		100,00	100,00			100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	445 600,00	0,00	0,00	482 600,00	482 600,00	0,00		482 600,00	482 600,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	90 000,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00		93 000,00	93 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00		500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00		100,00	100,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	45 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	6 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL
									(Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65818	Autres	5 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	200 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 099 393,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 179 500,00</b>	<b>4 179 500,00</b>
66	Charges financières	131 106,59	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 000,00	0,00		174 000,00	174 000,00		174 000,00	174 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 106,59	0,00		-19 000,00	-19 000,00		-19 000,00	-19 000,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>131 606,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 500,00</b>	<b>155 500,00</b>		<b>155 500,00</b>	<b>155 500,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 335 000,00</b>	<b>4 335 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	910 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	300 000,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	300 000,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 210 000,00</b>			<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>		<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	59 044,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	78 044,64

## COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-19 000,00
--------------------------------	------------

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 441 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>	<b>5 585 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	54 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
706888	Autres	3 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	235 559,00	0,00	229 059,00	229 059,00	229 059,00
73211	Attribution de compensation	17 059,00	0,00	17 059,00	17 059,00	17 059,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	9 500,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	71 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	138 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
731	Fiscalité locale	3 207 941,00	0,00	3 328 000,00	3 328 000,00	3 328 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 200 000,00	0,00	3 320 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73154	Droits de place	1 941,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7318	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 626 000,00	0,00	1 642 500,00	1 642 500,00	1 642 500,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	566 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
741121	DSR des communes	560 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
741127	DNP des communes	184 000,00	0,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Publié	Total
					II	III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	200 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	0,00	75 941,00	75 941,00	75 941,00
752	Revenus des immeubles	42 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75888	Autres	30 000,00	0,00	35 941,00	35 941,00	35 941,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>	<b>5 490 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	104 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
722	Immobilisations corporelles	99 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>104 000,00</b>		<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>286 467,00</b>	<b>706 829,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>156 500,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	286 467,00	179 253,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	259 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	209 400,00	0,00	0,00	14 000,00	3 000,00	5 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	59 000,00	0,00	0,00	10 000,00	92 000,00	150 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 377 302,51</b>	<b>684 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 000,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 377 302,51	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

**IV**

**A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>561 924,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>75 000,00</b>	<b>843 000,00</b>		<b>2 898 720,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		465 720,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	206 924,00	0,00	0,00	12 000,00		479 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	75 000,00	0,00		75 000,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00		276 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	304 000,00	150 000,00	0,00	831 000,00		1 596 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>55 898,18</b>	<b>510 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 899 200,69</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		204 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 898,18	0,00	0,00	0,00		1 883 200,69
13	Subventions d'investissement	0,00	510 000,00	0,00	0,00		812 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	Publié le 9	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>286 467,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	286 467,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 377 302,51</b>
106	Réserves	1 377 302,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>652 829,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	179 253,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	250 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	34 400,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>684 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>706 829,03</b>
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 253,03
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 176,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 000,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV  
A1.500-5

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.501

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.505

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	40 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 000,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	1 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156 500,00</b>
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

A1.3044

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>86 000,00</b>	<b>49 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>426 924,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 924,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>55 898,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	55 898,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>561 924,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 924,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 898,18</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 898,18

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>510 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AT.506

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	831 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 000,00</b>	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>132 900,00</b>	<b>3 008 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>83 050,00</b>	<b>184 000,00</b>	<b>448 100,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	958 700,00	0,00	500,00	83 050,00	65 500,00	56 150,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 797 050,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00	374 950,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	230 200,00	0,00	0,00	0,00	400,00	17 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	132 900,00	22 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>5 045 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>367 000,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 000,00	0,00	0,00	47 000,00	5 000,00	78 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	229 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 393 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	35 941,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>295 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>122 500,00</b>		<b>4 335 000,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	105 400,00	0,00	20 000,00	117 500,00		1 406 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 290 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	190 000,00	0,00	40 000,00	5 000,00		482 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		155 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>500,00</b>		<b>5 490 000,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	23 000,00	500,00		164 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		229 059,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		3 328 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 642 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 941,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>132 900,00</b>
661	Charges d'intérêts	132 900,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>2 745 950,00</b>	<b>110 600,00</b>	<b>13 800,00</b>	<b>78 200,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	394 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	110 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	27 000,00	0,00	8 000,00	78 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	27 500,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	20 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	37 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 187 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	539 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	110 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	20 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	39 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	22 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>5 038 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 323 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
732	Fiscalité reversée	229 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 329 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	35 941,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 008 550,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 450,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 600,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 600,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 045 500,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 326 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 059,00	
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 329 000,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 941,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	8 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>83 050,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 050,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 000,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 500,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	36 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 000,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	82 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>184 000,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 600,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>428 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 450,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 400,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 300,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>448 100,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 450,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 400,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 300,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>367 000,00</b>	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

IV

AZ.5544

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>31 400,00</b>	<b>74 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	15 400,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>295 400,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.936**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
731	Fiscalité locale	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE	
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					758 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>117 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 500,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					9 194 655,19									
1641 Emprunts en euros (total)					8 060 000,00									
001658792A	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/01/2012		14/05/2012	300 000,00	F		4,980	4,980		T	C		A-1
00241343161	CREDIT AGRICOLE	05/01/2009		15/03/2010	200 000,00	F		4,550	4,561		A	X Echéance constante		A-1
00241344820	CREDIT AGRICOLE	05/01/2009		15/02/2010	200 000,00	F		4,550	4,559		A	X Echéance constante		A-1
00248139713	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/07/2010	300 000,00	V	EURIBOR	1,161	0,842		T	X Echéance constante		A-1
00248139731	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/04/2010	200 000,00	V	EURIBOR	1,212	0,848		T	X Echéance constante		A-1
0267743	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/04/2008	400 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
13015638	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	12/12/2018		28/02/2019	900 000,00	F		1,610	1,633		T	C		A-1
210914EUR/02156	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2003		01/01/2004	400 000,00	F		4,900	4,900		A	X Echéance constante		A-1
2252830	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		01/05/2006	500 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
2252831	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		16/05/2006	560 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
231015/0239260	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2005		01/01/2006	300 000,00	F		3,960	3,960		S	X Echéance constante		A-1
DD16622076	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	22/09/2020		30/01/2021	1 500 000,00	F		0,630	0,633		T	C		A-1
DD21415002	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	19/05/2023		30/07/2023	1 500 000,00	F		3,720	3,775		T	C		A-1
MON221153EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/05/2004		01/10/2004	300 000,00	F		4,920	4,920		A	X Echéance constante		A-1
MON253369EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/05/2008	500 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Criticité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 134 655,19												
110138	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	25/05/2011		15/06/2012	634 655,19	F		4,230	4,266			A	X Echéance constante				A-1
110533	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	09/01/2012		15/05/2012	500 000,00	V	EURIBOR	3,313	2,458			A	C				A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
<b>Total général</b>					<b>9 194 655,19</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		5 355 373,87					462 105,80	174 347,20	0,00	58 210,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 812 311,92					404 485,07	151 850,16	0,00	48 910,31
001658792A		0,00	A-1	65 000,00	3,08	F		4,980	20 000,00	2 910,53	0,00	299,08
00241343161		0,00	A-1	17 873,63	0,17	F		4,561	17 873,63	813,25	0,00	0,00
00241344820		0,00	A-1	17 873,63	0,08	F		4,559	17 873,63	813,25	0,00	0,00
00248139713		0,00	A-1	31 469,15	1,25	V	EURIBOR	0,842	20 768,43	956,97	0,00	91,04
00248139731		0,00	A-1	17 508,92	1,00	V	EURIBOR	0,848	13 936,57	496,75	0,00	30,39
0267743		0,00	A-1	107 930,64	3,08	F		4,750	25 134,41	5 126,71	0,00	3 605,09
13015638		0,00	A-1	675 000,00	14,83	F		1,633	45 000,00	10 595,81	0,00	893,28
210914EUR/02156		0,00	A-1	195 230,48	9,00	F		4,900	15 594,33	9 566,29	0,00	8 802,17
2252830		0,00	A-1	259 554,87	11,33	F		3,630	17 643,84	9 421,84	0,00	5 854,25
2252831		0,00	A-1	291 567,80	11,33	F		3,630	19 819,98	10 583,91	0,00	6 165,28
231015/0239260		0,00	A-1	162 813,65	11,50	F		3,960	10 836,11	6 341,19	0,00	3 009,16
DD16622076		0,00	A-1	1 200 000,00	11,75	F		0,633	100 000,00	7 323,76	0,00	1 174,25
DD21415002		0,00	A-1	1 500 000,00	19,75	F		3,775	38 461,54	73 813,48	0,00	9 212,57
MON221153EUR		0,00	A-1	140 114,11	9,08	F		4,920	11 181,39	6 893,61	0,00	5 814,87
MON253369EUR		0,00	A-1	130 375,04	3,17	F		4,750	30 361,21	6 192,81	0,00	3 958,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		543 061,95					57 620,73	22 497,04	0,00	9 299,96
110138		0,00	A-1	409 724,95	12,42	F		4,266	24 287,73	17 331,37	0,00	8 876,62
110533		0,00	A-1	133 337,00	4,08	V	EURIBOR	2,458	33 333,00	5 165,67	0,00	423,34
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 355 373,87</b>					<b>462 105,80</b>	<b>174 347,20</b>	<b>0,00</b>	<b>58 210,27</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV

B1.3

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 355 373,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		27-09-2022
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Agencements et aménagements divers	5	27/09/2022
L	Appareils de chauffage	15	27/09/2022
L	Appareils de laboratoire	5	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenseurs	20	27/09/2022
L	Attribution de compensation d'investissement	15	27/09/2022
L	Autres immobilisations	5	27/09/2022
L	Autres matériels et outillage de voirie	20	27/09/2022
L	Bâtiments	20	27/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	10	27/09/2022
L	Coffre fort	20	27/09/2022
L	Equipement de cuisine	10	27/09/2022
L	Equipement sportif	10	27/09/2022
L	Equipements de garages et ateliers	10	27/09/2022
L	Etudes du PLU et autres études liées	10	27/09/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	27/09/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	27/09/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	27/09/2022
L	Livres	1	27/09/2022
L	Logiciels	2	27/09/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	27/09/2022
L	Matériel de téléphonie	15	27/09/2022
L	Matériel et outillages techniques	10	27/09/2022
L	Matériel informatique	3	27/09/2022
L	Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	27/09/2022
L	Matériel roulant de voirie	15	27/09/2022
L	Matériels classiques	7	27/09/2022
L	Mobilier	10	27/09/2022
L	Plantations	10	27/09/2022
L	Subvention biens immobiliers compte 204 terminant par 1	15	27/09/2022
L	Subvention biens mobiliers compte 204 terminant par 2	5	27/09/2022
L	Subvention pour infrastructures national compte 204 termine 3	30	27/09/2022



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

<p><b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b></p>	<p><b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b></p>			<p>Publié le</p>	<p><b>Délibération du</b></p>
<p>L</p>	<p>Voitures</p>	<p>5</p>	<p>ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF 27/09/2022</p>		

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
Créances irrécouvrables	0,00	27/10/2022	5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>5 259,29</b>	<b>5 259,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 259,29</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le 03/04/2024  
 de l'exercice  
 ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS**

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une maison			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>454101 (5)</b>	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>4 220,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>454102 (5)</b>	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 454103		Intitulé de l'opération : Travaux de nettoyage parcelle ZL89			Date de la délibération :
-----------------------	--	--	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	------------------------	--

<b>DEPENSES (a)</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4541103</b> Dépenses nouvelles (5)	499,80	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4541203</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	499,80	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>499,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00		



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	3 969 044,63	2 612 588,16	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 969 044,63	2 612 588,16										75 288,01	123 354,62	
AIGUILLON CONSTRUCTION	2007	X Echéance constante	Logements Aiguillon à Menglenot	CDC/CLF	178 683,44	150 614,95	32,83	A	F	3,750	F	3,750	-			5 648,06	2 262,68	
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION LOGEMENT RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	252 000,00	241 155,63	18,50	A	F	1,550	F	1,550	-			3 737,91	11 012,46	
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	5 076,00	4 884,97	18,50	A	F	2,890	F	2,890	-			141,18	196,55	
Espacyl habitat	2003	X Echéance constante	Prêt garanti pour HLM Espacyl Habitat	CDC/CLF	1 784 426,85	1 045 672,05	13,83	A	F	3,950	F	3,950	-			41 304,05	52 416,32	
HABITAT 29	1999	X Echéance constante	Prêt garanti pour logements sociaux Hameau de Trébeuzec	CDC/CLF	652 858,34	232 518,86	6,83	A	F	3,550	F	3,550	-			8 254,42	25 642,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES HAUTS DU PORT	2016	X Echéance constante	LOGEMENTS SOCIAUX RUE PIERRE BROSSOLETTE	CREDIT AGRICOLE	1 096 000,00	937 741,70	22,33	T	F		1,750	F		1,750	-		16 202,39	31 824,33
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 969 044,63</b>	<b>2 612 588,16</b>											<b>75 288,01</b>	<b>123 354,62</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>5 490 000,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

IV  
B9

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>9,00</b>	<b>1,00</b>	<b>10,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
animation touristique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>20,00</b>	<b>4,35</b>	<b>24,35</b>	<b>22,45</b>	<b>0,00</b>	<b>22,45</b>
Adjoint technique	C	7,00	1,65	8,65	8,65	0,00	8,65
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	1,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,80</b>	<b>2,80</b>	<b>2,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2,80</b>
Auxiliaire puériculture classe normale	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Auxiliaire puériculture classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>42,00</b>	<b>5,15</b>	<b>47,15</b>	<b>44,25</b>	<b>1,00</b>	<b>45,25</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**B9**

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
animation touristique	C	ADM		0,00	A	A CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
agent social	C	S		0,00	A	A CDD
agent urbanisme	B	ADM		0,00	A	A CDD
assistante petite enfance	C	S		0,00	A	A CDD
auxiliaire de puériculture	B	MS		0,00	A	A CDD
chargé projet PLU	A	URB		0,00	A	A CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**B10**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME	21/01/2002		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	CCAS			26290166300027	SPA	non
SPIC	SERVICE ASSAINISSEMENT	01/01/1983		21290197900105	SPIC	oui
SPIC	S.P.A.N.C	15/03/2005		21290197900113	SPIC	non
SPIC	LOTISSEMENT	01/01/2014		21290197900139	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-525 480,66	-525 480,66
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-630 000,00	-630 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	1 377 302,51	1 377 302,51
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 377 302,51	1 377 302,51

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	476 720,03	476 720,03
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 959 898,18	1 959 898,18
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 860 480,66	2 860 480,66

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>476 720,03</b>	<b>I 476 720,03</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>465 720,03</b>	<b>465 720,03</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	406 920,03	406 920,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	58 800,00	58 800,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	6 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 959 898,18</b>	<b>III 1 959 898,18</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>505 898,18</b>	<b>505 898,18</b>
10222	FCTVA	450 000,00	450 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	55 898,18	55 898,18
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 454 000,00</b>	<b>1 454 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	14 357,13	14 357,13
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	94 329,47	94 329,47
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 370,00	10 370,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00	6 977,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 500,00	1 500,00
281321	Immeubles de rapport	22 508,00	22 508,00
28138	Autres constructions	313,25	313,25
281828	Autres matériels de transport	75 905,97	75 905,97
281831	Matériel informatique scolaire	9 641,54	9 641,54
281838	Autre matériel informatique	16 989,15	16 989,15
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	936,80	936,80
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 750,98	17 750,98
28185	Matériel de téléphonie	575,66	575,66
28188	Autres immo. corporelles	77 845,05	77 845,05
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	204 000,00	204 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00	900 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

**SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

**D2.1**

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>(A) 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------



## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

## SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

## Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		6 541 000,00	4,84	37,45	2 449 605,00	4,84
TFPNB		109 200,00	4,70	54,87	59 918,00	4,70
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 650 200,00</b>	<b>-30,02</b>		<b>2 509 523,00</b>	<b>-14,34</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le  
 ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>	
	<b>0,00</b>

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES**

IV

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.



**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le MAIRE (1),

A Plouhinec, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	

**V – ARRETE ET SIGNATURES**

Publié le

**ARRETE ET SIGNATURES**

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032812-BF

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29 (2)

Numéro SIRET : 21290197900113

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : SPANC PLOUHINEC 29 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 002

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	9,96
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	10,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	15,09
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,66 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	150,95 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,34 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	24 540,00	24 540,00	60 241,75	A1 60 241,75
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 60 379,15	A2 60 379,15
<b>Fonctionnement</b>	24 540,00	24 540,00	(4) -137,40	A3 -137,40

	RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
	Dépenses	Recettes		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	60 241,75
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	60 379,15
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-137,40

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	60 379,15	0,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 60 379,15
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
		+	+
		+	+
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	39 862,60	40 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 137,40	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>100 379,15</b>	<b>100 379,15</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AP VOTEES**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AE VOTEES**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15	60 379,15
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>60 379,15</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>60 379,15</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>60 379,15</b>
---	------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	31 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>31 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	862,60	0,00	862,60	862,60	862,60
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>137,40</b>
---	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>40 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>40 000,00</b>
--	------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	60 379,15	0,00	60 379,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>60 379,15</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	39 000,00		39 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	862,60	0,00	862,60
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>39 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>137,40</b>
---	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>40 000,00</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

60 379,15

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

60 379,15

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,00		40 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

40 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15	60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

60 379,15

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF



**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 60 379,15

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 60 379,15

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15	60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15
231	Immobilisations corporelles en cours	60 379,15	0,00		60 379,15	60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>	<b>0,00</b>	<b>60 379,15</b>	<b>60 379,15</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le 03/04/2024  
 ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>
011	Charges à caractère général (3)	31 000,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	862,60	0,00		862,60	862,60		862,60	862,60
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>862,60</b>	<b>862,60</b>		<b>862,60</b>	<b>862,60</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 137,40**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées 40 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)****0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****40 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>
011	Charges à caractère général (4)	31 000,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
611	Contrats de prestations de services	31 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>31 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	862,60	0,00		862,60	862,60		862,60	862,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	862,60	0,00		862,60	862,60		862,60	862,60
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>862,60</b>	<b>862,60</b>		<b>862,60</b>	<b>862,60</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>31 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>	<b>0,00</b>	<b>39 862,60</b>	<b>39 862,60</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	32 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032813-BF

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le MAIRE (1),  
A Plouhinec, le 28/03/2024Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire  
A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	



**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29 (2)

Numéro SIRET : 21290197900147

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : LOTISSEMENT (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4 002

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	47,48
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	47,48
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
	Dépenses	Recettes		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	190 000,00	190 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	190 000,00	0,00	189 995,00	189 995,00	189 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000,00</b>
--	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	189 995,00		189 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5,00	0,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

190 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	190 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

190 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**

**0,00**

**Total des dépenses d'investissement cumulées**

**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032814-BF

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.



- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032814-BF

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - LOTISSEMENT - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II		III = I + II	
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	I 0,00	0,00	II 0,00	III = I + II 0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	190 000,00	0,00	0,00	189 995,00	189 995,00	0,00	189 995,00	189 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>190 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



**COMMUNE PLOUHINEC - LOTISSEMENT - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032814-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)****0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****190 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	190 000,00	0,00	0,00	189 995,00	189 995,00	0,00	189 995,00	189 995,00
6045	Achats études et prestations de services	6 000,00	0,00		2 995,00	2 995,00	0,00	2 995,00	2 995,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	184 000,00	0,00		187 000,00	187 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
7573621	Subv.Fonct. BA/régies sans ps.morale	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032814-BF

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le M. LE MAIRE (1),  
A Plouhinec, le 28/03/2024Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire  
A Plouhinec, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANSQUER Alain	
AUFFRET Annie	
BILIEC Philippe	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUER Yves-Marie	
BOUVIER Claude	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GOMET Patricia	
GONIDOU Isabelle	
GUILLOU Jean-Jacques	
HELIAS Marie-Pascale	
JEZEQUEL Christine	
LAUTREDOU Marie-Cécile	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
POQUET David	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
THOMAS Yves	

Certifié exécutoire par Le M. LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 03/04/2024

A Plouhinec, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



# DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024

Annexe 10

Budget alloué : 60 000,00

Subvention : 45 000,00 €

Subvention exceptionnelle : 15 000,00 €

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2023	SOMME PROPOSEE EN 2024
<b>ECOLES</b>					
APE des Ajoncs	15/01/2024	3 000,00 €	Financement activités scolaires	3 000,00 €	2 000,00 €
Association sportive de Locquéran	18/01/2024		14 élèves de Plouhinec	220,00 €	308,00 €
Collège du bois de Locquéran	29/01/2024		Séjour en Espagne pour 24 élèves de Plouhinec		792,00 €
Ecole Notre Dame de Roscodon	22/09/2023		Séjour au ski janvier 2024 4 élèves de Plouhinec	352,00 €	132,00 €
Collège La Mennais Cap-Sizun	19/01/2024		sortie scolaire 6ème : St Malo 6 élèves 5ème : Finistère 8 élèves 4ème : Futuroscope 15 élèves 3ème : Londres 5 élèves	660,00 €	1 122,00 €
IFAC Brest	17/11/2023	200,00 €	Frais de fonctionnement 2 apprentis de Plouhinec	165,00 €	66,00 €
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>					
Mondial pupilles	13/06/2023	475,00 €	5 joueurs de Plouhinec compétition mai 2023		475,00
Amicale Sportive Plouhinecoise	22/01/2024	6 500,00 €		3 368,00 €	3 732,00 €
Rederrien Cap Sizun	01/12/2023	300,00 €	Participation marathons + trails	245,00 €	232,00 €
Tennis Club du Cap Sizun	16/01/2024	3 000,00 €	Salarié au club	2 862,00 €	2 810,00 €
Petaked Club	12/01/2024	400,00 €		260,00 €	210,00 €
Cap Cyclo	16/01/2024	200,00 €	Achat équipement adhérent	200,00 €	200,00 €
Cap Sizun Cyclisme	12/01/2024	4 500,00 €		1 341,00 €	1 237,00 €
Cap Sizun Badminton -CSB	04/01/2024	280,00 €	Réalisation de tee-shirt	280,00 €	250,00 €
Sport et Detente	08/01/2024	300,00 €		300,00 €	300,00 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2023	SOMME PROPOSEE EN 2024
Pétanque Loisirs	30/11/2023	550,00 €		480,00 €	540,00 €
Handball Club du Cap Sizun	22/01/2024	4 000,00 €	un salarié au club	4 279,00 €	5 423,00 €
Carabine bigoudenne	25/01/2024	300,00 €	6 adhérents de Plouhinec		128,00 €
Plaisance en Cap Sizun	08/02/2024	3 000,00 €		530,00 €	3 000,00 €
<b>ASSOCIATIONS CARITATIVES</b>					
Enfance et Partage	10/01/2024				0,00 €
Secours Catholique	11/01/2024	300,00 €		250,00 €	250,00 €
Handisport Cornouaille Quimper	09/01/2024	100,00 €		100,00 €	100,00 €
Comité des Oeuvres Sociales	30/01/2024	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €
Bibliothèque Sonore de Quimper et du Finistère - Association des Donneurs de Voix	13/12/2023			50,00 €	50,00 €
Secours Populaire Français	21/12/2023			250,00 €	250,00 €
Solidarité Paysans de Bretagne	18/10/2023				0,00 €
ADAPEI 56	16/11/2023	130,00 €			0,00 €
AFSEP - Association Nationale de Patients des Sclérosés en plaques	09/01/2024				0,00 €
Association Régionale des Laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne	20/09/2023				0,00 €
APF France Handicap	16/10/2023				0,00 €
France Alzheimer 29	21/11/2023			50,00 €	50,00 €
AFM téléthon	06/09/2023				0,00 €
JPV 29	01/11/2023				0,00 €
Cap solidarité	17/11/2023	700,00 €			0,00 €
France ADOT 29	07/12/2023				0,00 €
CIDFF 29	06/12/2023				0,00 €
Amicale TY PENN AR BED	29/01/2024			500,00 €	500,00 €



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2023	SOMME PROPOSEE EN 2024
Rêves de clown	03/01/2024				0,00 €
Les chiens de guides d'aveugles	25/01/2024				0,00 €
T'es Cap	12/01/2024	200,00 €			0,00 €
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>					
Sud et Ouest	12/01/2024	300,00 €		300,00 €	300,00 €
Mascaret	11/01/2024	900,00 €		840,00 €	900,00 €
Association Bretagne Ecosse	15/01/2024	250,00 €		250,00 €	250,00 €
Klipenn Ar C'Hab	05/01/2024			200,00 €	200,00 €
Ar C'hab e Tansal	15/01/2024	1 300,00 €		530,00 €	500,00 €
Emglev Ar C'Hab	15/01/2024	1 000,00 €		300,00 €	300,00 €
L'Atelier Tradition Décor	01/12/2023	300,00 €		300,00 €	300,00 €
Tarot Club Plouhinec	15/01/2024	200,00 €		200,00 €	200,00 €
MOB KOZH 29	12/01/2024	500,00 €		300,00 € (exceptionnelle)	300,00 €
Finist'air événements	31/01/2024	2 000,00 €	Marché nocturne Pors Poulhan	Exceptionnelle	0,00 €
<b>DIVERS</b>					
FNACA de Plouhinec	13/12/2023	300,00 €		300,00 €	300,00 €
Eau & rivières de Bretagne	07/12/2023			100,00 €	100,00 €
Bateau Cap Sizun	12/01/2024	1 000,00 €			500,00 €
Société de chasse de Menez - Rheun	12/01/2024	2 800,00 €		2 400,00 €	1 400,00 €
SNSM	11/01/2024	800,00 €			600,00 €
Comité des Usagers de Pors Poulhan	16/01/2024	350,00 €		310,00 €	350,00 €
			<b>TOTAL ACCORDE :</b>		<b>32 157,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

# SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2024

ASSOCIATIONS	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	EVENEMENT	SOMME VERSEE EN 2023	SOMME PROPOSEE EN 2024
<b>ECOLES</b>					
OCCE LES AJONCS	15/03/2024	4 000,00 €	Activités extra scolaire pour 164 élèves	4 032,00 €	septembre
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>					
Pointe du Raz Ladies classic	18/01/2024	3 000,00 €	Organisation championnat de Bretagne de pumptrack à Plouhinec le 13/07/2024		3 000,00 €
Cap Sizun Cyclisme	12/01/2024	3 000,00 €	Organisation de la course cycliste du 20/05/2024	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>					
CAP EVENTS	20/11/2023	3 000,00 €	Festival Rock N Wheels du 31 mai au 2 juin 2024	3 000,00 €	3 000,00 €
SUD ET OUEST	12/01/2024	1 500,00 €	Exposition de maquettes diverses 5 et 6 octobre 2024		1 500,00 €
FINIST'AIR EVENEMENTS	31/01/2024	2 000,00 €	Animation marché de Pors Poulhan du 5 juillet au 30 août 2024	1 000,00 €	septembre
SOCIETE PARADOXA PICTURES	07/02/2024	3 000,00 €	Réalisation d'un film long métrage "LA DERIVE" tournage sur le site de Menez Dregan		3 000,00
<b>DIVERS</b>					
COTE WASTE	06/03/2024	2 000,00 €	Edition du livre suite au Tro Breizh		800,00 €
<b>TOTAL ACCORDE</b>					14 300,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032817-DE

## CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT CULTUREL

### AIDE AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE A TRAVERS UNE ŒUVRE CINEMATOGRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE

Entre :

La ville de Plouhinec, représentée par son Maire, Monsieur Yvan MOULLEC, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville de Plouhinec, dont le siège se situe rue du Général de Gaulle 29780 à Plouhinec, en vertu de la délibération n°.....du conseil municipal de la commune du .....

Ci-après dénommée, la Ville

D'UNE PART,

La société de Production « ..... », représentée par « ..... », dont le siège social est situé « ..... », qui sollicite l'aide au rayonnement pour l'œuvre de « ..... » intitulée « ..... ».

Ci-après dénommée, la société de Production

D'AUTRE PART,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 :

La convention prévoit le montant et les modalités de :

- L'aide à la production en phase de développement ou de réalisation de projets d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles à la société de production ;
- les condition de remboursement éventuel de l'aide.

#### ARTICLE 2 :

La ville de Plouhinec s'engage à verser à la société de production « ..... » pour le projet « ..... » réalisé par « ..... », une aide directe d'un montant de ..... €.

Ce projet devra participer au rayonnement de la commune.

#### ARTICLE 3 : MODIFICATION DU PROJET

Toute modification substantielle du projet sélectionné (contenu artistique, calendrier prévisionnel, contrats d'auteurs, lieux de tournage, budget, plan de financement), devra être communiqué à la ville de Plouhinec par lettre recommandée avec AR, qui décidera de l'éventuelle modification par voie d'avenant de la présente convention.

ARTICLE 4 : OBLIGATION DE LA SOCIETE DE PRODUCTION :

Elle s'engage à localiser à Plouhinec un minimum de 10 % de la durée totale du tournage de l'œuvre et à privilégier, dans la mesure du possible, les compétences de professionnels locaux.

Dans le cas où le film ne serait pas commencé dans un délai de 2 ans après la notification de la convention, la Société de Production s'engage à rembourser intégralement à la Ville de l'avance qui lui a été versée. Une demande de remboursement par lettre recommandée AR sera adressée à la société de production par la ville de Plouhinec avant l'émission d'un titre de recettes.

ARTICLE 5 :

La ville de Plouhinec s'engage à verser en une fois à la société de production une aide d'un montant de ..... €.

Le versement s'effectuera dans les deux mois suivants la notification de la présente convention à la société de production.

ARTICLE 6 : INTERRUPTION / REVERSEMENT / RESILIATION :

Au cas où les engagements ne seraient pas tenus dans les délais prévus, ou en cas d'exécution partielle ou du non-respect du dispositif exposé dans la présente convention par la société de Production, la Ville se réserve le droit, d'exiger la restitution de l'intégralité des sommes versées au titre de la présente convention après avoir pris en compte les explications des dirigeants de la Société de Production.

ARTICLE 7 :

La société de Production devra faire figurer au générique de l'œuvre et sur tous les documents promotionnels, la mention « *Ce film a bénéficié du soutien de la ville de Plouhinec* », accompagnée du logo de la Ville.

ARTICLE 8 : DATE D'EFFET DE LA CONVENTION ET DUREE :

La présente convention sera exécutoire dès sa notification auprès de la société de Production et prendra fin lors de la réalisation de l'ensemble de ses obligations.

ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE :

Pour tout litige qui résulterait de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, et qui n'aurait pas été résolu à l'amiable, sera porté devant le Tribunal Administratif de Rennes.

Fait à Plouhinec, en deux exemplaires originaux,

Le .....

Pour la société de Production,

M.....

Pour la ville de Plouhinec,

M. Le Maire,  
Yvan MOULLEC



Courrier reçu

14 FEV. 2024

Suivi par : SD

Copie à : RLC



COMMUNE DE PLOUHINEC  
Monsieur le Maire  
RUE DU GENERAL DE GAULLE  
29780 PLOUHINEC

QUIMPER, le 09 février 2024

**Objet : Proposition d'adhésion à un groupement d'achat d'électricité pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028**

Monsieur le Maire

Depuis 2015, le SDEF propose d'adhérer à un groupement d'achat de gaz et d'électricité afin d'accompagner les collectivités finistériennes, les établissements publics, les collèges publics et les établissements scolaires privés confrontés à l'ouverture des marchés de l'énergie.

Votre collectivité est d'ailleurs membre du marché actuel.

Les prévisions du prix de l'électricité pour 2026 nous incitent à lancer l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de façon plus anticipée : le prix de l'électricité s'élevait à plus de 600€/MWh en aout 2022, il s'établit actuellement à 75€/MWh pour 2026.

Ainsi, le SDEF lancera en avril 2024, un nouvel appel d'offres pour la fourniture d'électricité pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Si vous souhaitez adhérer à nouveau à cette démarche, vous trouverez joint au courrier un questionnaire à nous retourner avant le **22 mars 2024**.

Le planning pour la mise en place de ce futur marché est le suivant :

- Vendredi 22 mars 2024 : date limite pour nous faire part de votre participation au groupement d'achat d'électricité
- Deuxième trimestre 2024 : consultation des fournisseurs d'énergie par le SDEF
- Juillet 2024 : date limite pour attribuer le marché à un fournisseur d'énergie
- 1<sup>er</sup> janvier 2026 : début de la fourniture d'électricité

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032818-DE

Afin de préparer cette nouvelle consultation, il merci de nous retourner pour le 1er mars au plus tard :

- Le questionnaire joint au courrier
- Le mandat ENEDIS joint au courrier

Pour toute question relative au groupement d'achat d'énergie, vous pouvez contacter :

- François JEFFREDO - [francois.jeffredo@sdef.fr](mailto:francois.jeffredo@sdef.fr) – 06 30 43 87 63
- Maureen BIGER - [maureen.biger@sdef.fr](mailto:maureen.biger@sdef.fr) – 02 98 10 36 36

Dans l'attente de votre réponse, et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous accorderez à notre démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Maire COMMUNE DE PLOUHINEC, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Président du SDEF  
Antoine Corolleur



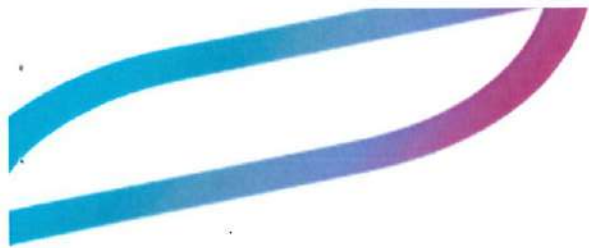
Pièces jointes : Questionnaire, mandat ENEDIS

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032818-DE



## Proposition d'adhésion à un groupement d'achat d'électricité

### QUESTIONNAIRE

Je soussigné(e) .....

Agissant en qualité de représentant(e) de .....

Souhaitez-vous continuer à adhérer au groupement d'électricité proposé par le SDEF ?

Oui

Non

Si **NON** Pourquoi ? : .....

.....

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032818-DE



# AUTORISATION DE COMMUNICATION À UN TIERS DES DONNÉES D'UN OU PLUSIEURS SITES DE CONSOMMATION RACCORDÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION

**A. CLIENT (particulier) - Ne remplir que le cadre A ou B**

M.  Mme  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**B. CLIENT (professionnel ou autre) - Ne remplir que le cadre A ou B**

Entreprise  Collectivité locale (commune, département, ...)  EPCI (syndicat de gestion...)  Association, copropriété...   
 Dénomination sociale : \_\_\_\_\_ Forme juridique (SA, SARL, ...) : \_\_\_\_\_  
 Nom commercial : \_\_\_\_\_  
 N° d'identification (SIRET) : \_\_\_\_\_ Activité (code NAF) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
**Représenté par (signataire du présent document) :**  
 M.  Mme  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**Le signataire du présent formulaire déclare être dûment habilité par le client pour la signature du présent document.**

**C. TIERS (particulier) - Ne remplir que le cadre C ou D**

M.  Mme  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**D. TIERS (professionnel ou autre) - Ne remplir que le cadre C ou D**

Entreprise  Collectivité locale (commune, département, ...)  EPCI (syndicat de gestion...)  Association, copropriété...   
 Dénomination sociale : SDEF Forme juridique (SA, SARL, ...) : SYNDICAT MIXTE  
 Nom commercial : SDEF  
 N° d'identification (SIRET) : 12 15 12 19 01 11 11 41 51 01 01 41 21 Activité (code NAF) : 18 14 11 31 1Z  
 Adresse : 9 allée Sully  
 Code postal : 12 19 01 01 01 Commune : QUIMPER  
**Représenté par :**  
 M.  Mme   
 Nom : Corolleur  
 Prénom : Antoine  
 Adresse professionnelle : 9 allée Sully - 29 000 QUIMPER  
 N° téléphone : 02 98 10 36 36 E-mail : contact@sdef.fr

Par la signature de ce document, le Client autorise expressément le Tiers à demander et à recevoir communication auprès d'Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance, au capital de 270 037 000 euros, Immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 444 608 442 et dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 Place des Corolles, 92070 Paris La Défense Cedex **des données cochées ci-dessous, sous réserve de disponibilité :**

- L'historique des consommations, en kWh, du site (et puissances atteintes et dépassements de puissance) ;
- L'historique des relevés d'index quotidiens, en kWh, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh, du site ;
- L'historique de courbe de charge du site<sup>1</sup> ;
- Les données techniques et contractuelles disponibles du site<sup>2</sup>.

Usage des données (conseil énergétique, études, ...) : Etudes techniques

La présente autorisation ne peut être cédée. Elle est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature et reconductible de manière tacite à chaque date anniversaire de la date de signature. Le client peut demander la résiliation de ce mandat en respectant un mois de préavis uniquement, à la fin de chaque marché pour lequel est donné ce mandat. Le Client accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par le Tiers et/ou Enedis à des fins de gestion et de traçabilité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès du Tiers et/ou d'Enedis, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex.

**Date**

Fait à : \_\_\_\_\_  
 Le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature du Client + cachet le cas échéant**

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Ensemble de valeurs moyennes horodatées de la puissance active ou réactive injectée ou soutirée, sur des périodes d'intégration consécutives et de même durée.

<sup>2</sup> Caractéristiques du raccordement, du dispositif de comptage et informations relatives au contrat de fourniture connues d'Enedis (puissance souscrite, option tarifaire d'acheminement, etc.)

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032818-DE





## CONVENTION FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE RASED

Entre, d'une part,

La commune de PLOZEVET, dont le siège est situé à la mairie, 14 rue Jules Ferry - 29710 PLOZEVET, représentée par son maire, monsieur KEREZEON, autorisé aux fins de la présente par délibération du Conseil Municipal de Plozevet,

Et

La commune de .....  
dont le siège est situé à : .....  
représentée par : .....  
autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du : .....

### Préambule

Les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. Ainsi, les RASED contribuent à " l'objectif de l'école qui est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun. Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment au cours de la scolarité à l'école primaire. Elles permettent de remédier à des difficultés résistantes aux aides apportées par l'enseignant. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée. "

Les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté ont été créés en 1990. Ils sont actuellement régis par la circulaire du 10 avril 1990 concernant les missions du psychologue scolaire ; Décret du 14 mars 2008 relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation ; la Circulaire du 17 juillet 2009 concernant les fonctions des personnels spécialisés des RASED dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire ; L'Arrêté du 26 avril 2017, référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'Education nationale.

Les psychologues scolaires exerçant dans ces réseaux interviennent pour observer, tester et suivre des élèves. Ils interviennent également dans la prévention et le traitement de situations de harcèlement, d'amélioration du climat scolaire ou de situation d'urgence nécessitant la mise en place

d'une cellule psychologique. Dans le cadre de leurs missions, ils doivent renouveler les batteries de tests, qu'ils utilisent pour les bilans effectués dans le cadre du suivi des élèves en situation de handicap et dans le traitement des situations de grave et durable difficulté scolaire. Des protocoles de test par élève sont utilisés pour la bonne réalisation des missions, ainsi que des fournitures et du matériel adaptés (jeux, livres, matériel pédagogique). Par ailleurs, un équipement informatique et téléphonique est aussi nécessaire dans l'exercice quotidien de leur travail.

Il est rappelé que la rémunération des personnels et leurs frais de déplacement restent à la charge du Ministère de l'Education nationale.

Toutes les communes ont vocation à participer financièrement à ces investissements et coûts de fonctionnement.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions financières de participation de la commune de Plozévet et de la commune d.....aux coûts d'investissement et de fonctionnement du RASED du secteur de Plozévet.

Pour ce faire, il est convenu ce qui suit :

#### **Article 1** : Ecole et commune de rattachement - charges

Le Psychologue de l'Education nationale est rattaché administrativement à l'Ecole primaire publique « Georges LE BAIL » de Plozévet. La commune de Plozévet est désignée comme commune support pour la zone géographique regroupant toutes les communes signataires. La commune de Plozévet met à disposition du RASED, à titre gratuit, des locaux au sein de l'école et prend à sa charge les dépenses de fonctionnement suivantes : fluides, ligne téléphonique et internet, chauffage et entretien des locaux, frais postaux. Elle met également à la disposition du RASED les équipements en mobilier de bureau ainsi que du matériel informatique et un téléphone portable comme défini en préambule. Elle participe à l'achat des tests et des protocoles nécessaires à leur passation. L'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement du RASED est estimé à 2.500 € annuels.

#### **Article 2** : Partage des frais

Afin de couvrir les frais de fonctionnement de la psychologue scolaire, les communes du secteur du RASED de Plozévet s'engagent à participer aux frais de fonctionnement du service, à hauteur d'un montant forfaitaire de 2€ par élève et par an. Les élèves comptabilisés sont ceux inscrits dans le réseau public. Le nombre d'élèves qui donne lieu au calcul de la contribution, est établi sur la base de l'enquête annuelle de rentrée, validée fin septembre de chaque année par la Direction départementale des services de l'Education nationale.

Cette contribution sera versée à la commune de Plozévet qui adressera chaque année, dans le courant du mois de décembre, un titre de recettes aux autres communes. Chaque commune signataire prendra en charge la participation qui lui incombe dès réception du titre de recette. Suivant le choix de chaque commune, ce budget alloué à chaque élève pour le fonctionnement du RASED pourra venir en déduction du montant versé à l'école de la commune.

**Article 3** : Principe de mutualisation

Les interventions des membres du RASED répondent aux besoins des élèves et des écoles. Ces besoins varient d'une année sur l'autre et sont pour certains inhérents à des événements graves et non prévisibles. C'est pourquoi, le travail et les interventions des psychologues scolaires sont coordonnés par l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, après avis du Pôle ressource qui regroupe : les psychologues, les conseillers pédagogiques, les infirmières scolaires des collèges, le médecin scolaire et l'inspecteur. Ainsi, aucune commune ne pourra prétendre à un nombre fixe d'interventions annuelles mais bénéficiera des interventions jugées nécessaires par le RASED, suivant un principe de mutualisation du risque et sans lien direct avec la contribution financière versée.

**Article 4** : Effet, durée et révision

La présente convention prend effet à la date de la signature. Elle est conclue pour l'année scolaire 2023/2024 et renouvelable trois fois par tacite reconduction. Elle pourra faire l'objet de modifications par avenant. Si l'une des parties souhaite y mettre fin ou demander une modification pour l'année scolaire suivante, elle devra en avertir les autres avant le 30 juin de l'année considérée.

**Article 5** : Bilan d'activité

Le RASED communique annuellement à l'inspecteur de la circonscription, dans un cadre défini par l'Inspection Académique, le bilan des activités visées dans le préambule, étant entendu que ce dernier ne fait apparaître ni le nom, ni l'origine géographique des élèves. Ce bilan sera à la disposition des communes signataires sur simple demande écrite auprès de l'Inspection.

**Article 6** : Litiges

À tout moment, à la demande de l'une ou l'autre des parties, une réunion de concertation pourra être organisée en cas de besoin par l'inspecteur de la circonscription.

Tout litige ou toute contestation auxquels la présente convention pourrait donner lieu, tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa réalisation, pourra être soumis au tribunal administratif de Rennes, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait à Plozévet, le .....2024,

Le Maire de Plozévet,  
M. Gilles KEREZEON

Le Maire de.....  
M.....

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032819-DE



**Vincent DAGORN**

Successeur de Me Yves SANSON

 Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
 Reçu en préfecture le 03/04/2024  
 Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE

Courrier reçu le

18 SEP. 2023

Suivi par : YH

Copie à : LN

9 avenue Georges Le Bail

29710 PLOZEVET

Tél. : 02.98.91.30.01

Fax. : 02.98.91.43.05

Successeurs de Mes LE CRANE, LAURENT &amp; MAURICE

Courrier électronique : dagorn.drezen@notaires.fr

Successeurs de Mes MIOSSEC &amp; BASTARD

Service négociation :

Courrier électronique : nego.sansondagorn@notaires.fr

Bureaux fermés le lundi et samedi après-midi

COMMUNE DE PLOUHINEC

Monsieur LE MAIRE

Rue du Général de Gaulle

29780 PLOUHINEC

Plouzévet, le 13 septembre 2023

Dossier suivi par Madame KEROUREDAN, Diplômée notaire, assistée de Madame Elsa MACOUIN

Courriel : elsa.macouin.29020@notaires.fr

C23.07.06 / SUCCESSION COUSIN Eric div. BONNANS - PLOUHINEC /VD /MK /EM

Succession de :

Monsieur Eric Gaston-Paul COUSIN, en son vivant retraité, divorcé de Madame Edeltraud BONNANS, demeurant à PLOUHINEC (29780) 2 rue des Géraniums.

Né à FLAMANVILLE (50340), le 13 mars 1955.

Décédé à DOUARNENEZ (29100) (FRANCE) , le 20 juillet 2023.

Monsieur,

L'étude est chargée de régler la succession de Monsieur Eric COUSIN plus amplement dénommé : je vous adresse sous ce pli une copie de son acte de décès.

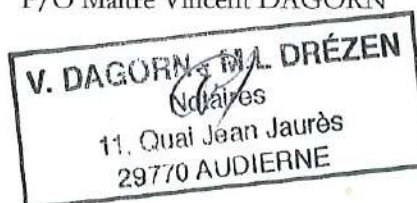
Je vous informe par la présente que Monsieur COUSIN avait fait un testament en la forme olographe à PLOUHINEC (29780) le 6 mai 2022, dont je vous joins une copie, dans lequel il lègue à votre commune ses disques, DVD, livres et cassettes VHS pour la médiathèque.

Je vous remercie de prendre contact avec moi pour que nous convenions d'un rendez-vous afin que vous visitiez la maison avec Maître DAGORN et que vous regardiez ensemble les biens composant ce legs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Elsa MACOUIN

P/O Maître Vincent DAGORN

**Bureau permanent**

7ter rue Jean Louis Le Goff

29790 PONT CROIX

Tél. : 02.98.70.46.77

Fax. : 02.98.70.43.06

Déteneurs des minutes des Etudes de Mes EMMERY PIRIOUX &amp; ISIDOR

**Siège**

11 quai Jean Jaurès

B. P. 31

29770 AUDIERNE

Successeur de Me Yves SANSON

Tél. 02.98.70.07.01 Fax. : 02.98.70.26.70

Site étude : [www.dagorn-drezen-audierne.notaires.fr](http://www.dagorn-drezen-audierne.notaires.fr)

Membre d'une Association Agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE

Je soussigné Monsieur Eric Gaston  
divorcé de madame Bonmass, demeurant 2 rue des  
géraniums Blouhinec 29780, né à Flamerville (50) le  
13-03-1955 déclare :

1) Instituer pour mes légataires universels conjoints : la SNSM  
avec affectation du produit de ma succession à la SNSM de  
Blouhinec, et la SPA avec affectation du produit de ma  
succession à la SPA de Blouhinec.

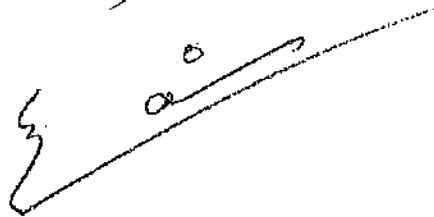
Je révoque tout testament antérieur et toute disposition  
à cause de mort.

2) et charge pour mes légataires universels de délivrer  
à la commune de Blouhinec le legs particulier suivant :  
tous mes disques, DVD, livres, VHS iront à la commune  
(médiathèque).

3) Je désire être inhumé avec mon ours en peluche  
et mes cendres dispersées en mer par la SNSM.

4) Mon animal, s'il existe encore, devra être pris  
en charge par la SPA de Blouhinec.

Fait à Blouhinec, le 6-5-2022



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE



**COPIE INTÉGRALE - ACTE DE DÉCÈS**  
**Année 2023 N°290**

**ACTE DE DÉCÈS - N° 290**  
**de Eric, Gaston-Paul COUSIN**

Date et heure du décès : le vingt juillet deux mille vingt trois à zéro heure quinze minutes.--  
Lieu : à Douarnenez (Finistère), 85 rue Laënnec-----

**RENSEIGNEMENTS**

Nom : **COUSIN**-----  
Prénoms : **Eric, Gaston-Paul**-----  
Né le : **13 mars 1955**-----  
À : **Flamanville (Manche)**-----  
Profession : **expert en assurance automobile retraité**-----  
Domicile : **Plouhinec (Finistère), 2 rue des Géraniums**-----  
Fils de : **Charles, Louis, François, Victor, Bon COUSIN** -----  
Et de : **Lucienne, Madeleine, Léontine CARIOT**-----  
Divorcé de : **Edeltraud BONNANS**-----

**DÉCLARATION**

Déclarante : **Catherine ARION, 51 ans conseillère funéraire des pompes -----**  
**funèbres du Cap à Audierne (Finistère) 94, rue du 14 juillet,-----**  
Date et heure de l'acte : **le 21 juillet 2023 à 10 heures 27 minutes,-----**  
**Après lecture faite et invitation à lire l'acte, Nous, Nelly -----**  
**GUELLEC, Officier d'Etat Civil par délégation du Maire de -----**  
**Douarnenez, avons signé avec la déclarante,-----**

**Mentions marginales :**  
Néant

Pour copie conforme  
Fait à Douarnenez, le 21 juillet 2023  
Nelly GUELLEC  
Officier d'état civil par délégation du Maire



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE



## Renonciation à succession au nom d'une personne morale

(Articles 724-1, 768 et suivants, 804 du code civil et article 1339 du code de procédure civile)

Nous vous invitons à lire attentivement la notice n° 52229 avant de remplir ce formulaire.

### Renseignements vous concernant :

Madame

Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : MOULLEC

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : MOULLEC

Vos prénoms : YVAN

Votre profession : GERANT

Votre adresse : 3 RUE VALLEE DU FAUVEC

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : 12127 Commune : PLOUHINEC

Pays : FRANCE

Adresse électronique : MAIRE @ VILLE - PLOUHINEC 29 . FR

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

### Le successible est une personne morale :

*Vous êtes son représentant légal, après avoir complété votre état civil au paragraphe précédent, veuillez donner ci-après les renseignements concernant l'organisme que vous représentez :*

Sa dénomination : COMMUNE DE PLOUHINEC (29)

Vous la représentez en qualité de : MAIRE

Son adresse : RUE DU GENERAL DE GAULLE

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : 12127 Commune : PLOUHINEC

Pays : FRANCE

Adresse électronique : IDEM

Numéro de téléphone : 02121276187131

## Renseignements concernant le défunt :

Madame  Monsieur

Son nom de famille (nom de naissance) : COUSIN

Son nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : COUSIN

Ses prénoms : ERIC GASTON PAUL

Ses date et lieu de naissance : 11/03/1951

à FLAMANVILLE (50)

Adresse de son dernier domicile : 2 rue des GERANIUMS

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal 129178 Commune : PIQUINNEC

Pays : FRANCE

Décédé(e) le 12/03/2023

à : Code postal 129110 Commune : DEJARMENAZ

Pays : FRANCE

## Votre demande :

Je demande au greffier du tribunal judiciaire d'enregistrer ma présente déclaration de renonciation et de m'en donner récépissé.

Je déclare, en qualité d'héritier testamentaire du défunt désigné ci-dessus, renoncer au(x) legs suivant(s) :

les disques, DVD, livres, VHS destinés à la médiathèque de la commune

**N'oubliez pas de joindre à votre demande toutes les pièces justificatives nécessaires à l'examen de votre déclaration.**

Vous trouverez la liste des pièces à joindre dans la notice de ce formulaire.



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE

**Vincent DAGORN**



**Marie Louise DREZEN**

**Notaires**

*Successeur de Me Yves SANSON*

9 avenue Georges Le Bail  
29710 PLOZEVET

Tél. : 02.98.91.30.01

Fax. : 02.98.91.43.05

Successeurs de Mes LE CRANE, LAURENT & MAURICE

Courrier électronique : dagorn.drezen@notaires.fr

Successeurs de Mes MIOSSEC & BASTARD

Service négociation :

Courrier électronique : nego.sansondagorn@notaires.fr

Bureaux fermés le lundi et samedi après-midi

Monsieur Yvan MOULLBC  
MAIRIE  
Rue du Général de Gaulle  
29780 PLOUHINEC

Plozévet, le 8 février 2024

Dossier suivi par Madame KEROUEDAN, Diplômée notaire, assistée de Madame Elsa MACOUIN  
Courriel : elsa.macouin.29020@notaires.fr

C23.07.06 / SUCCESSION COUSIN Eric div. BONNANS - PLOUHINEC /VD /MK /EM

Succession de :  
Monsieur Eric Gaston-Paul COUSIN, en son vivant retraité, divorcé de Madame Edeltraud BONNANS, demeurant à PLOUHINEC (29780) 2 rue des Géranioms.  
Né à FLAMANVILLE (50340), le 13 mars 1955.  
Décédé à DOUARNENEZ (29100) (FRANCE), le 20 juillet 2023.

Cher Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre du règlement de la succession de Monsieur Eric COUSIN.

Maître DAGORN m'a fait part de votre décision de renoncer au legs consenti au profit de la commune. Je vous adresse donc sous ce pli le formulaire de déclaration de cette renonciation. Je vous remercie de me le retourner par voie postale après l'avoir signée, et en y ajoutant les documents suivants :

- ✓ - La copie de la délibération du conseil municipal qui confirmera cette décision de renoncer au legs,
- Une copie de votre pièce d'identité,
- Tout document attestant de votre capacité à signer la déclaration de renonciation au nom de la commune (je suppose qu'il s'agit de la délibération du conseil municipal mentionnant votre élection au poste de maire).

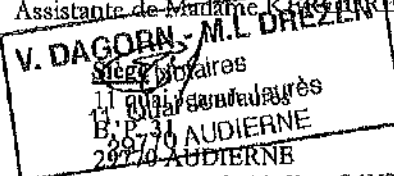
A réception de ces documents, j'y ajouterai les autres pièces du dossier et j'adresserai le tout à au greffe du tribunal pour qu'il entegistre la renonciation.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information dont vous auriez besoin.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Elsa MACOUIN

Assistante de Madame KEROUEDAN



Successeur de Me Yves SANSON

Tél. 02.98.70.07.01 Fax. : 02.98.70.26.70

**Bureau permanent**

7ter rue Jean Louis Le Goff

29790 PONT CROIX

Tél. : 02.98.70.46.77

Fax. : 02.98.70.43.06

Détenteurs des minutes des Eures de Mes EMMERY PIRIOUX & ISIDOR

Site étude : [www.dagorn-drezen-audierne.notaires.fr](http://www.dagorn-drezen-audierne.notaires.fr)

Membre d'une Association Agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032820-DE





# Zones d'Accélération d'Energies Renouvelables

## CONSULTATION DU PUBLIC

**Du lundi 19 février au lundi 4 mars 2024**

## Préambule

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») Du 11 mars 2023 fait de la planification territoriale une disposition majeure, en remettant les communes au cœur du dispositif.

Les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAE nR) visent à identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.) au travers d'une **cartographie soumise à l'approbation du comité régional de l'Énergie**.

Très concrètement, elle prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, **des « zones d'accélération » (ZAE nR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables** (Article L1411-5-3 du code de l'énergie).

Le calendrier de définition des zones d'accélération est le suivant :

- **Etape 1 : Proposition des zones par les communes**
  - o Délai : Premier semestre 2024
  - o Responsables : EPCI et communes
  - o Modalités d'organisation :
    - Consultation du public sur le territoire communal
    - Délibération du conseil municipal
    - Débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI
- **Etape 2 : Concertation territoriale**
  - o Délai : second semestre 2024
  - o Responsables : Référent préfectoral unique
  - o Modalités :
    - Conférence territoriale
    - Transmission de la cartographie départementale au comité régional de l'Énergie
- **Etape 3 : Avis du comité régional de l'Énergie**
  - o Délai : Second semestre 2024
  - o Responsables : Comité régional de l'Énergie
  - o Modalités : Le comité régional de l'Énergie détermine si les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux

***Nota bene : Le comité a 3 mois pour émettre son avis à compter de la réception des documents par le référent préfectoral unique***

L'objectif est de faciliter l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire. **L'identification de ces zones sera renouvelée tous les 5 ans.**

## Modalités de la concertation communale

Une concertation du public sur ce zonage est proposée du **Lundi 19 février 2024 à 9h au lundi 4 mars 2024 à 17h inclus**, pour prendre en compte le débat sur ce sujet.

Le présent dossier de concertation comprend :

- La présente notice explicative ;
- Les projets de cartes des « zones d'accélération » sur la commune ;
- Un registre de concertation.

Durant cette période, il est tenu à disposition du public le registre papier, permettant à la commune de Plouhinec de recueillir les observations et propositions dans le lieu suivant :

Hôtel de ville / mairie de situé(e) 2bis, rue du général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC, du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h.

L'ensemble des pièces du dossier sera également accessible en ligne sur le site internet de la ville (rubrique « actualité »).

Les contributions peuvent également être transmises par mail à l'adresse suivante : [mairie@plouhinec.bzh](mailto:mairie@plouhinec.bzh)

A l'issue de la concertation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée. Les zones d'accélération, modifiées le cas échéant pour tenir compte des avis, seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil Municipal. La cartographie de ces zones d'accélération sera enfin arrêtée par le référent préfectoral, après avis du comité régional de l'énergie.

### Sources

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047294244>

La loi APER dans son intégralité :

<https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000046329719/>

## Notice de lecture des Zones d'Accélération d'Énergies Renouvelables

Dans les "zones d'accélération", les projets d'envergure pourront profiter de conditions plus propices à leur avancement :

- Les délais des procédures seront rigoureusement définis, par exemple l'examen de l'autorisation environnementale sera limité à 3 mois ;
- Les projets pourront bénéficier d'avantages tarifaires lors des appels d'offres pour faciliter leur mise en œuvre ;

L'objectif est de simplifier l'implantation des projets aux emplacements que les communes auront visé comme les plus opportuns. L'identification de ces zones sera réévaluée tous les 5 ans.

Des projets pourront se développer en dehors des zones d'accélération. Cependant, au-delà d'une certaine puissance (seuils non précisés encore), ces projets hors zone d'accélération devront être présentés à un comité de projet qui émettra des recommandations.

## Les objectifs de la loi APER

Les ZAENR doivent répondre à de grands objectifs assignés par la loi :

- Elles doivent présenter un potentiel susceptible de favoriser le développement de la production ;
- Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée ;
- Elles doivent contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation des approvisionnements ;
- Elles sont définies dans l'objectif de prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients qui résulteraient de l'installation d'énergies renouvelables (EnR) au regard des ressources en eau (et leur salubrité) et des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Ces zones ne pourront pas être établies dans les parcs nationaux et les réserves naturelles (sauf pour les procédés de production en toiture). Celles relatives aux éoliennes ne pourront pas de

surcroît être incluses dans les sites classés « zone de protection spéciale » ou « zone spéciale de conservation des chiroptères au sein du réseau Natura 2000 ».

Elles sont identifiées en tenant compte de l'inventaire relatif aux zones d'activité économique, afin de valoriser les ZAE présentant un potentiel pour le développement des énergies renouvelables.

### Document-cadre de la Chambre d'Agriculture :

Nous n'avons à ce jour pas connaissance de l'état d'avancement des travaux concernant l'élaboration de ce document. Ce document-cadre ne porte que sur les installations de PV au sol en zones naturelles, agricoles et forestières, et non pas sur les autres filières EnR ni les parcelles hors zonage A/N/F.

Il est préconisé dans l'attente d'avoir ce positionnement de ne pas prévoir de ZAEnR de PV sol dans des parcelles classées N ou A, sauf à ce qu'il s'agisse de friches avérées ou de sols dégradés ou inutilisés depuis longtemps (parcelles incultes depuis a minima 10 ans).

### Principes retenus pour l'élaboration des ZAEnR :

Les filières proposées offrent des zones d'accueil aussi étendues que possible pour favoriser la faisabilité de tout projet éventuel, à condition qu'il ne soit pas entravé par des contraintes techniques ou réglementaires.

Les cartes ci jointes sont proposées aux communes, déclinées selon les filières énergétiques suivantes :

- Le Solaire Thermique et le Photovoltaïque
- L'Éolien
- La Méthanisation
- Les Réseaux de chaleur- Biomasse
- La géothermie
- L'hydroélectricité
- La chaleur fatale

Les communes n'ayant eu recours à un schéma directeur des énergies, les zones sont définies selon les recommandations des instances de l'état et d'autres ressources, telles que les données existantes sur le portail EnR, et le générateur du syndicat départemental d'énergie du Finistère.

## Le solaire thermique et le photovoltaïque

L'énergie solaire peut être valorisée par :

- Des panneaux photovoltaïques qui la transforment en électricité. Cette électricité peut être soit auto-consommée sur place, soit vendue en l'injectant sur le réseau de distribution d'électricité. Des panneaux peuvent ainsi être installés au-dessus de parking (ombrières) ou sur des terrains non valorisables par ailleurs (centrales au sol) ;
- Des panneaux solaires thermiques qui convertissent cette énergie en chaleur utilisable localement pour chauffer de l'eau chaude sanitaire ou assurer une partie du chauffage.

Les zonages envisagés :

Trois typologies de zonages sont à considérer :

- Sur toiture (majoritaire) ;
- Sur ombrières au-dessus des parkings ;
- Au sol sur les sites pollués ou dégradés peu propices à d'autres usages ;

Il n'a pas été considéré de zonage agrivoltaïque, ce sujet étant exclu des attendus des zones d'accélération. Il nécessite une analyse fine au cas par cas pour s'assurer de la non-concurrence entre les productions alimentaires et les enjeux environnementaux.

Solaire en toiture : La commune propose un zonage intégrant les zones d'aménagement et les toitures du patrimoine bâti de la Ville. Seuls les projets d'envergures intégrant les procédures d'appels d'offres pourront en bénéficier. Cela n'empêche aucunement l'implantation de panneaux photovoltaïque ou thermique sur les toitures des particuliers.

Solaire au sol : La commune propose un zonage intégrant les zones d'aménagement et les parkings communaux disposant d'une surface conséquente. Certaines zones sont fléchées car recensées comme incultes, anciennes carrières ou anciennes décharges.

Points de vigilance :

- Massifs boisés, ainsi que des espaces boisés classés
- Bâtiments historiques et classés, sites classés et inscrits, SPR, cônes de vue
- Faisabilité des projets (Toiture amiante, charpente inappropriée.)

Bien que les ABF pourront concilier la protection des paysages à la nécessité de production des Energies renouvelables, la procédure pourra être plus complexe et intégrer des prescriptions particulières.

### Vision de la commune pour le zonage « Solaire »

SOLAIRE AU SOL (Annexe 1)

Sont principalement projetés la déchetterie LE PAPE

SOLAIRE OMBRIERES (Annexe 2)

Sont principalement projetés sur les zones de stationnement privées et publiques existantes sur la commune

SOLAIRE EN TOITURE (Annexe 3)

Sont principalement projetés les zones d'urbanisation en agglomération

## L'Éolien

Les éoliennes permettent de convertir l'énergie du vent en électricité.

On peut distinguer :

- le grand éolien avec des machines qui montent généralement à plus de 100 mètres de haut de mat (150 à 200 en bout de pale) et peuvent produire autour de 7 GWh par an (soit la consommation électrique hors chauffage d'environ 2 600 foyers) ;
- le petit éolien avec des machines dont le mat ne dépasse pas 50 m et dont la production est plus limitée (de l'ordre de 0,02 GWh pour un mat à 20 mètre).

Les zonages envisagés :

En 2023, l'État a actualisé la cartographie des zones propices au développement de l'énergie éolienne. Cette mise à jour intègre d'une part des contraintes absolues et d'autre part des contraintes qui nécessitent une évaluation au cas par cas. La carte résultante, accessible sur <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>, identifie ainsi des zones potentielles en se basant sur une analyse préliminaire de données brutes. Ces zones nécessitent ensuite une étude plus approfondie pour prendre en compte l'environnement réel et actualisé.

Les points de vigilances

La première contrainte qui limite le développement de l'éolien sur le territoire est la distance à respecter vis à vis des habitations.

Ensuite, sur les quelques poches restantes échappant à ces contraintes d'éloignement, il est également nécessaire de prendre en compte :

- Les contraintes liées à la Loi Littoral ;
- Les contraintes de servitudes des radars météo, militaires et aéronautiques, qui interdisent les installations dans un premier périmètre et les limitent dans un second ;
- Les sensibilités environnementales, paysagères ou patrimoniales ;

Concernant le projet d'installation d'éoliennes de Goulien, la ZAEnR éolien (existante) comprend un rayon de 300m autour de chaque équipement.

Au regard des contraintes géographiques et patrimoniales, le potentiel éolien est très faible sur le territoire, ce qui n'empêche pas le développement des initiatives privées de petites éoliennes. A régler dans les PLU et autres documents de planification.

### Vision de la commune pour le zonage « Éolien »

Non projeté sur le territoire communal

## La Méthanisation

La méthanisation est un processus qui, grâce à l'action de bactéries, convertit les déchets organiques en méthane renouvelable d'une part, et en un digestat valorisable, utilisable comme amendement pour le sol d'autre part. Cette transformation a lieu au sein d'installations de méthanisation, lesquelles peuvent être spécifiquement dédiées au traitement des déchets organiques d'un site (qu'il s'agisse d'une ferme ou d'une usine) ou regrouper et traiter les déchets issus de plusieurs exploitations. La production peut varier, allant de quelques gigawattheures (GWh) à 10-30 GWh pour les installations collectives traditionnelles.

### Les zonages envisagés :

Les ZAEnR correspondantes visant à positionner l'appareil de production, et non pas les sources d'intrants. Chaque commune pouvant potentiellement accueillir des projets de méthanisation, l'entièreté de chaque commune est prise en compte dans la définition des ZAEnR méthanisation, l'inclusion des zones urbanisées considère les matières rapportées par les composteurs collectifs à disposition courant 2024.

Actuellement, deux projets de méthanisation territoriales sont identifiés sur la communauté de communes :

- Un projet privé sur la commune de Beuzec-Cap-Sizun, conçu pour traiter des biodéchets agroalimentaires, agricoles et de restauration. Sa capacité de production associée est d'environ 500 KWh par an.
- Un projet privé sur la commune de Cléden-Cap-Sizun. Sa capacité de production associée de 500 KWh par an.

### Les points de vigilances

Les points de vigilances Concernant le volet agricole, la méthanisation s'envisage pour la communauté de communes en respect des principes du Projet Alimentaire Territorial. Elle vise principalement à un objectif d'autonomie énergétique de la ferme associé à une démarche d'économies d'énergies.

Il n'est pas question de créer des unités alimentées par des cultures dédiées, par ailleurs strictement limitées et encadrées par les services de l'État. De même, les installations doivent respecter les mesures indispensables de protection des milieux.

### Vision de la commune pour le zonage « Méthanisation »

L'ensemble du territoire communal hors zone urbanisée et en agglomération. Les projets qui seraient réalisés devront être en accord avec la réglementation qui s'impose (dossier Loi sur l'eau, étude d'impact, ...)

(Annexe 4)

## Les réseaux de chaleur Biomasse

Les réseaux de chaleur permettent d'alimenter en chaleur majoritairement renouvelable ou de récupération les bâtiments équipés de chauffage collectif situés dans des périmètres à forte densité de besoin énergétique. La centralisation de la production de chaleur permet d'optimiser le fonctionnement des installations de production de chaleur et de valoriser de la chaleur fatale, par exemple celle issue des centres de traitement et de valorisation des déchets.

### Les zonages envisagés :

La communauté de communes ne disposant pas de schéma directeur des énergies, il a ainsi parfois été ajouté par les communes certains bâtiments voire certaines zones. Ces zones sont recensées par les communes pour un approfondissement des études de faisabilité.

### Les points de vigilance :

Il est essentiel de réaliser une étude de faisabilité détaillée pour évaluer la viabilité technique, économique et environnementale du réseau de chaleur. Cela inclut l'analyse de la demande de chaleur, la disponibilité des sources de chaleur, les coûts d'investissement et d'exploitation, ainsi que les bénéfices attendus.

### **Vision de la commune pour le zonage « Réseau de chaleur »**

Sont principalement projetés, les bâtiments publics où les projets privés / publics structurants en conception / réalisation en centre bourg.

(Annexe 5)



## La Géothermie de surface et profonde

Elle permet avec l'aide d'une pompe à chaleur de prélever de la chaleur ou du froid du sous-sol et de le restituer à des bâtiments (3 à 4 kWh produits pour 1 kWh consommé). L'énergie prélevée est renouvelable car la chaleur du sous-sol se régénère en continue, sa température moyenne correspondant à la température moyenne en surface.

### Les zonages envisagés :

L'analyse de l'opportunité d'utilisation de la géothermie doit se regarder bâtiment par bâtiment en raison du besoin d'adéquation avec le système de distribution de la chaleur. Ce travail n'étant pas réalisable en exhaustivité, certaines communes ont souhaité afficher l'ensemble de leur territoire comme une zone d'accélération pour la géothermie.

### Les points de vigilances

Chaque installation de géothermie doit réaliser une analyse du potentiel du sous-sol et des besoins de manière à ne pas épuiser le sol en puisant la chaleur plus vite qu'elle ne se régénère. La technique est maîtrisée et cela se fait sans difficulté. Pour les installations sur nappe, les études préalables aux installations doivent vérifier l'absence d'impact notable sur les équilibres hydrologiques et les milieux. Ces études nécessitent des investigations plus poussées que sur sonde. Aucune étude réalisée à ce jour sur le territoire.

### Vision de la commune pour le zonage « Géothermie »

Non projeté sur le territoire communal.

## L'Hydroélectricité

Le fonctionnement d'une centrale hydroélectrique repose sur l'utilisation de l'énergie potentielle de l'eau pour générer de l'électricité. L'eau est collectée depuis un cours d'eau, un fleuve ou une rivière. L'eau stockée en amont, à un niveau élevé, possède une énergie potentielle gravitationnelle. Lorsque l'eau est relâchée, elle tombe en aval sous l'effet de la gravité. Cette chute d'eau est utilisée pour convertir l'énergie potentielle en énergie cinétique.

Les zonages envisagés :

Sauf étude contradictoire, le territoire ne dispose pas d'infrastructure suffisamment importante pour envisager ce type de potentiel

### Vision de la commune pour le zonage « Hydroélectricité »

Non projeté sur le territoire communal

## La Chaleur fatale

La chaleur fatale fait référence à la chaleur produite comme sous-produit d'un processus industriel ou d'une activité. Le principe de la chaleur fatale repose sur la récupération et la réutilisation de cette chaleur résiduelle à des fins utiles, notamment pour le chauffage d'autres processus industriels, le chauffage des bâtiments, ou la production d'électricité.

Les zonages envisagés :

Sauf étude contradictoire, le territoire ne dispose pas d'infrastructure suffisamment importante pour envisager ce type de potentiel

### Vision de la commune pour le zonage « Chaleur fatale »

Non projeté sur le territoire communal

# Plouhinec

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

## Annexe 1



### Solaire au sol

#### Vision communale

"Zone identifiée par la commune  
comme potentiellement favorable"



 Zone potentiellement favorable

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre : mise à jour 01/2023  
Conception : communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz





# Plouhinec

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

## Annexe 2



### Solaire ombrières

#### Vision communale

"Sont projetés les parkings de plus de 500m<sup>2</sup> hors espaces proches du rivage"



 Zone potentiellement favorable

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre : mise à jour 01/2023  
Conception : communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz





# Plouhinec

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

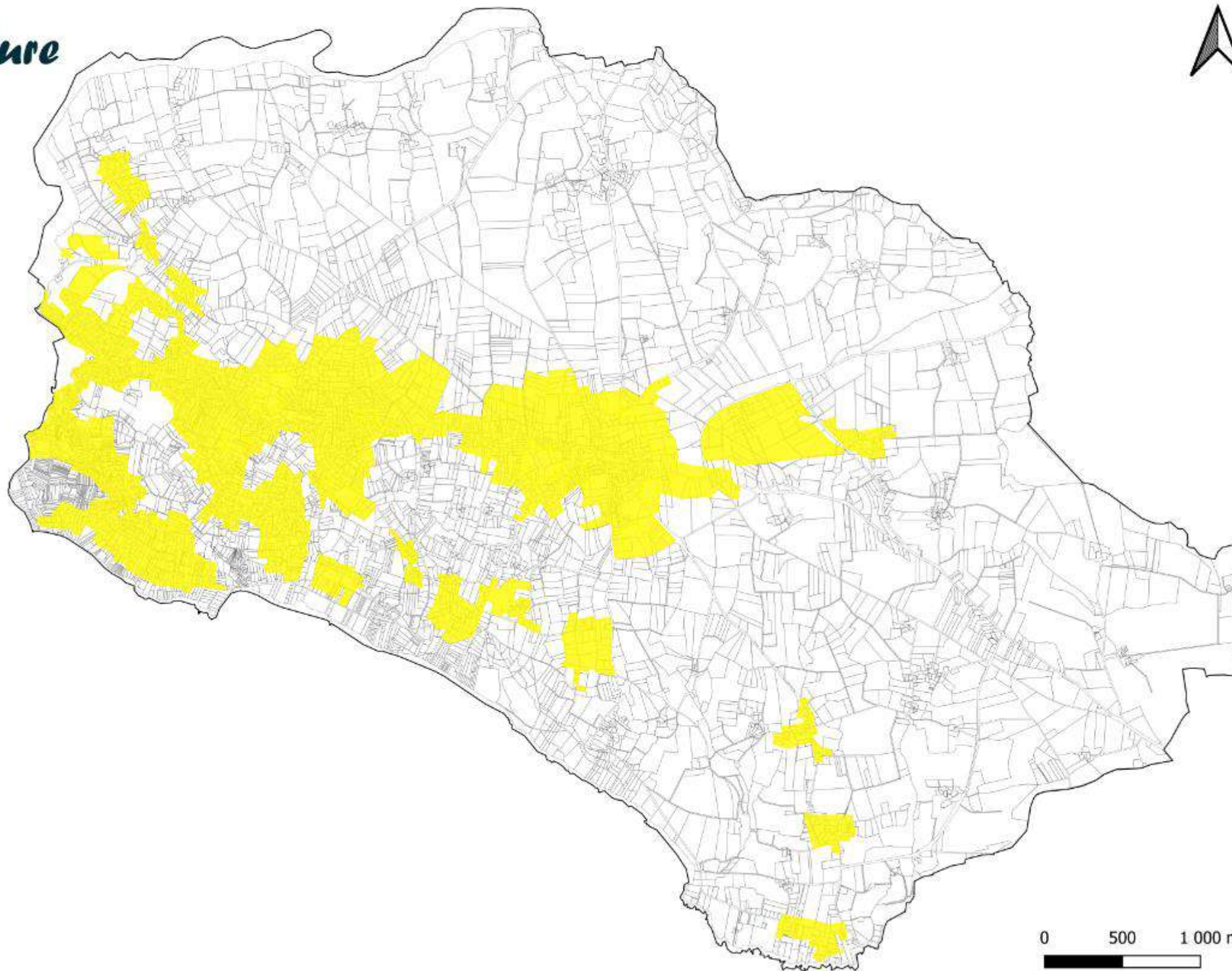
## Annexe 3



### Solaire en toiture

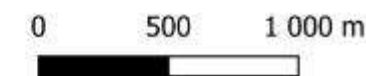
#### Vision communale

"Sont principalement projetés les zones industrielles et commerciales pour les bâtiments en toiture et/ou ombrières sur parking, les bâtiments publics où les projets privés / publics structurants en conception réalisation en centre bourg ou sur le littoral urbanisé le long du Goyen."



 Zone potentiellement favorable

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre : mise à jour 01/2023  
Conception : communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz





# Plouhinec

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

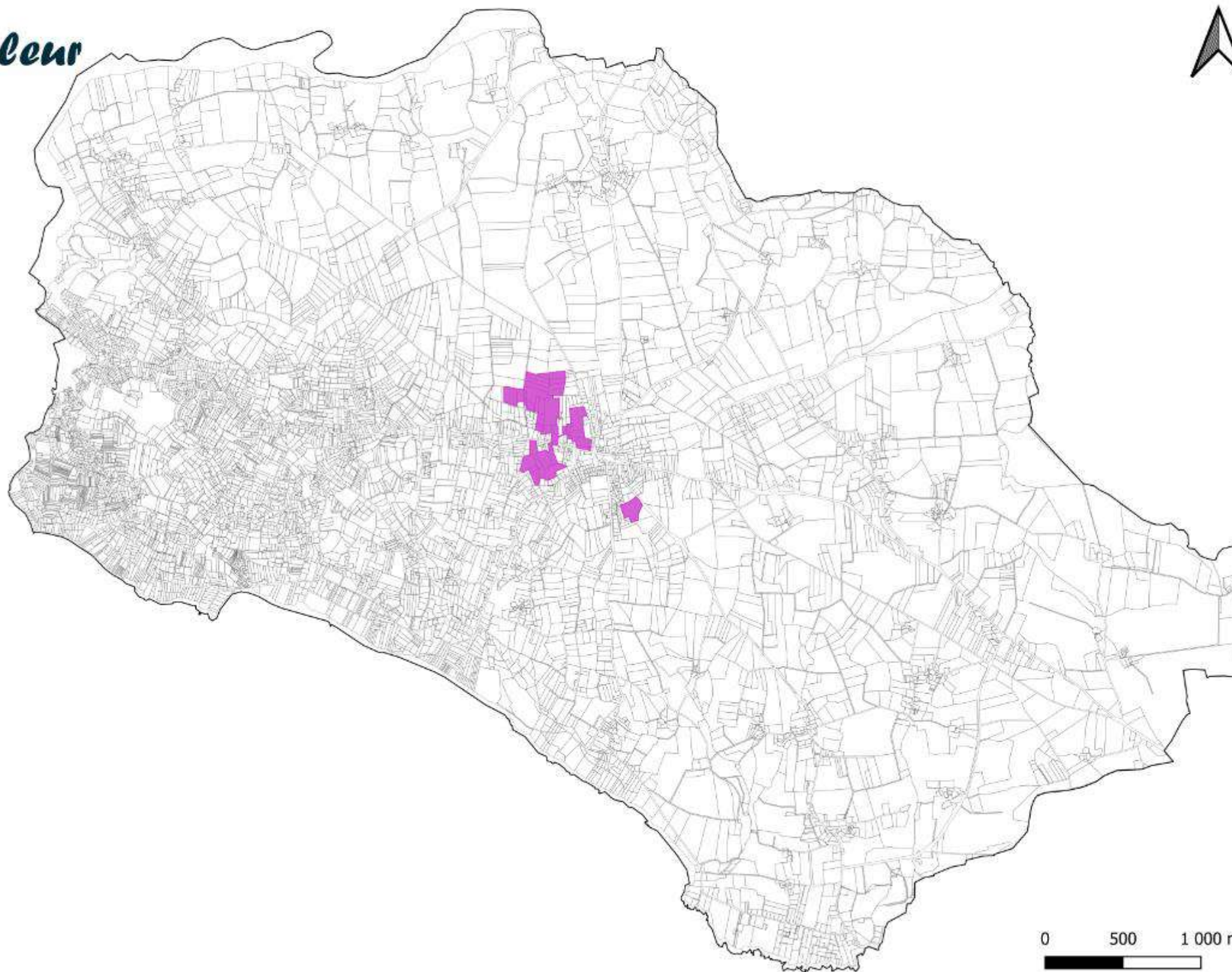
## Annexe 4



### Réseau de chaleur

#### Vision communale

"Sont principalement projetés, les bâtiments publics où les projets privés / publics structurants en conception / réalisation en centre bourg"



 Zone potentiellement favorable

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre : mise à jour 01/2023  
Conception : communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

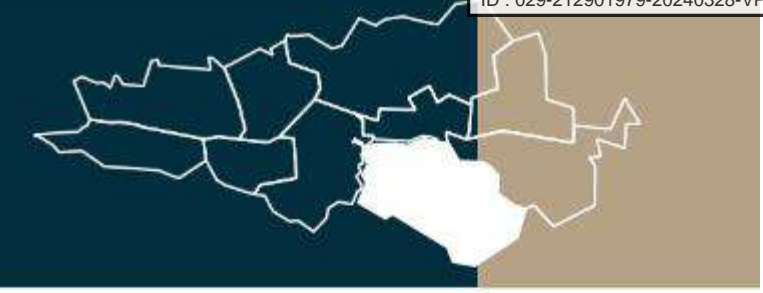




# Plouhinec

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

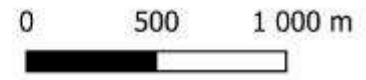
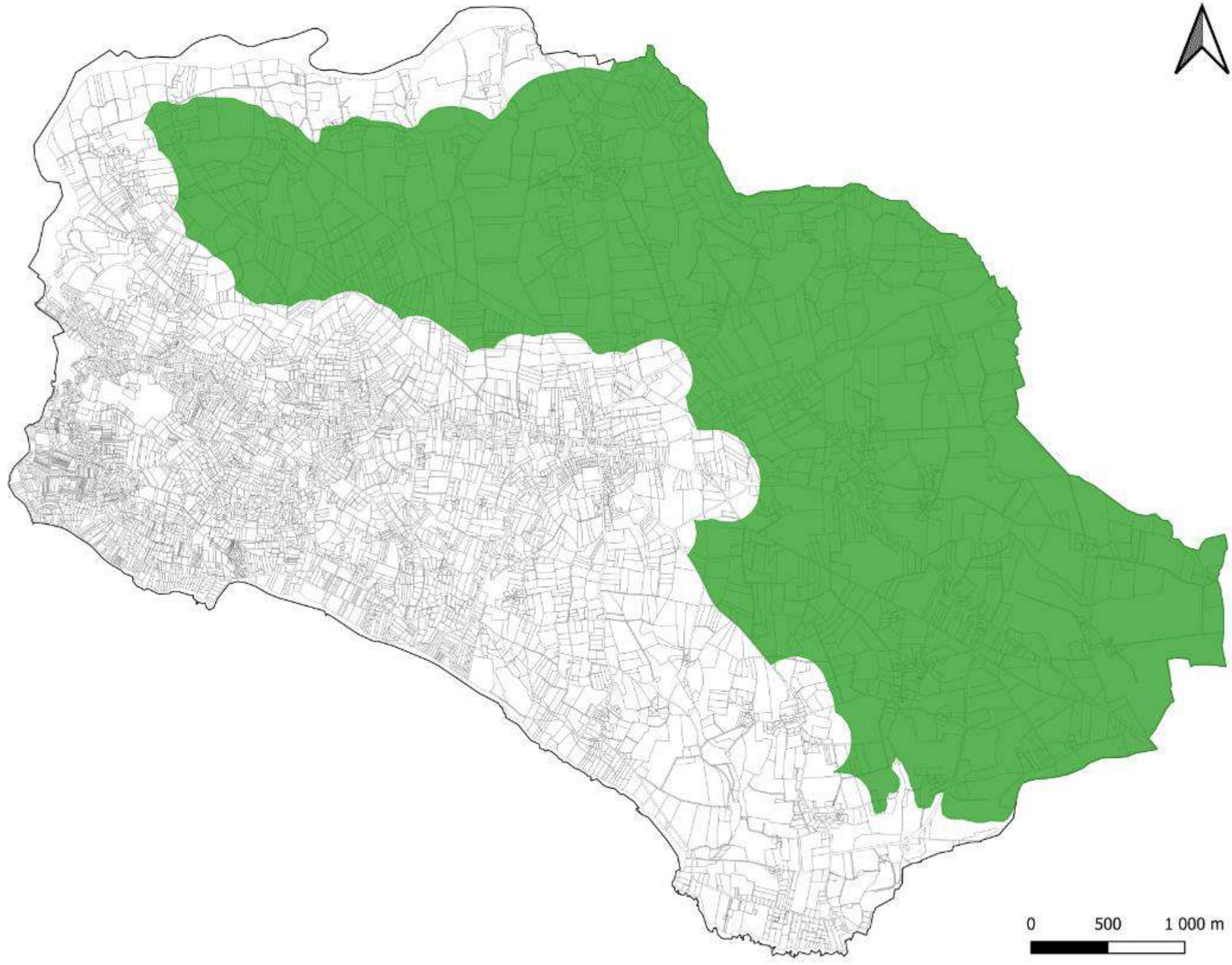
## Annexe 5



### Biométhane

#### Vision communale

"L'ensemble du territoire communal hors zone urbanisée et en agglomération. Les projets qui seraient réalisés devront être en accord avec la réglementation qui s'impose (dossier Loi sur l'eau, étude d'impact, ...)"



 Zone potentiellement favorable

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre : mise à jour 01/2023  
Conception : communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

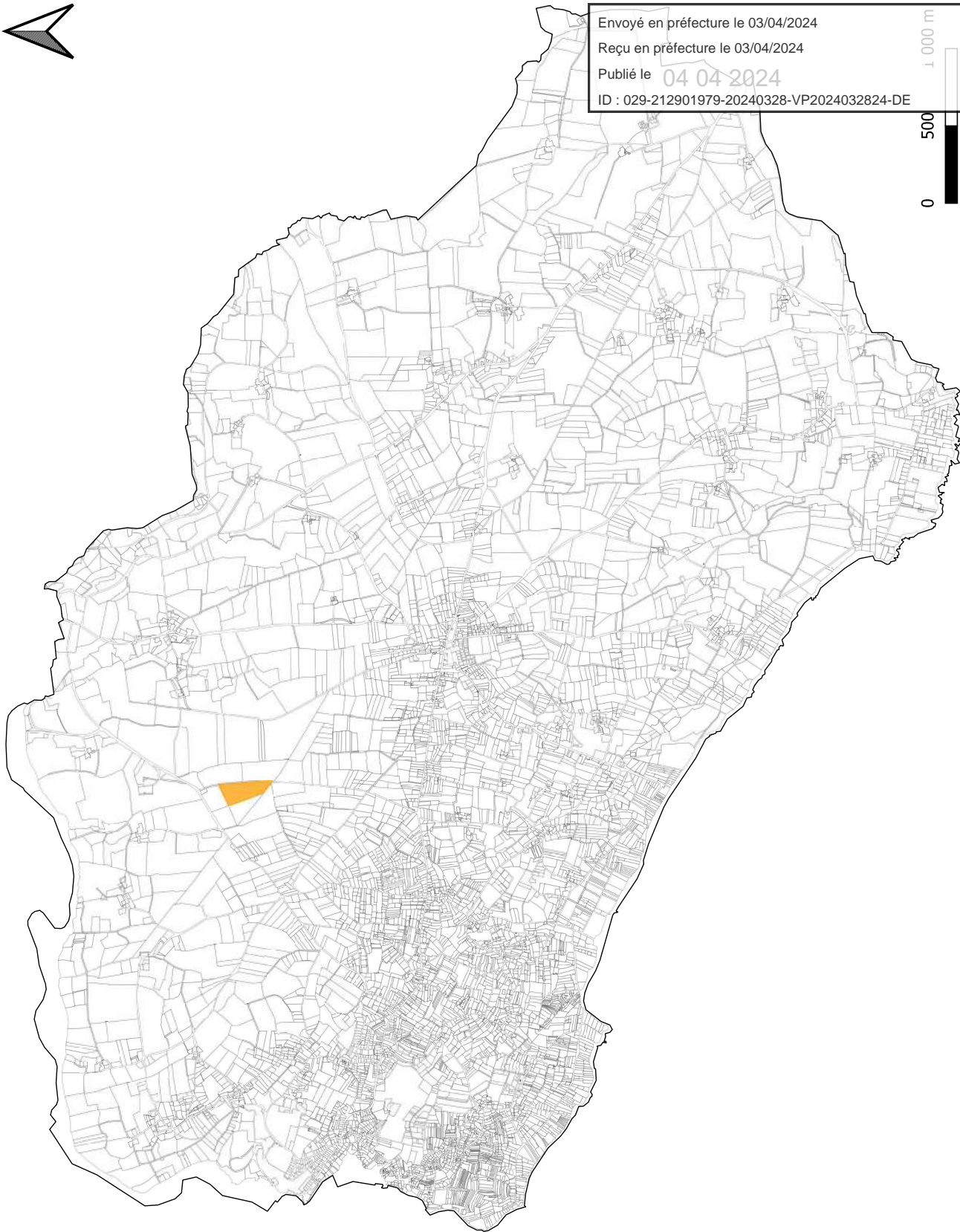




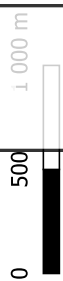
### Solaire au sol

#### Vision communale

"Zone identifiée par la commune  
comme potentiellement favorable"



Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le 04 04 2024  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032824-DE





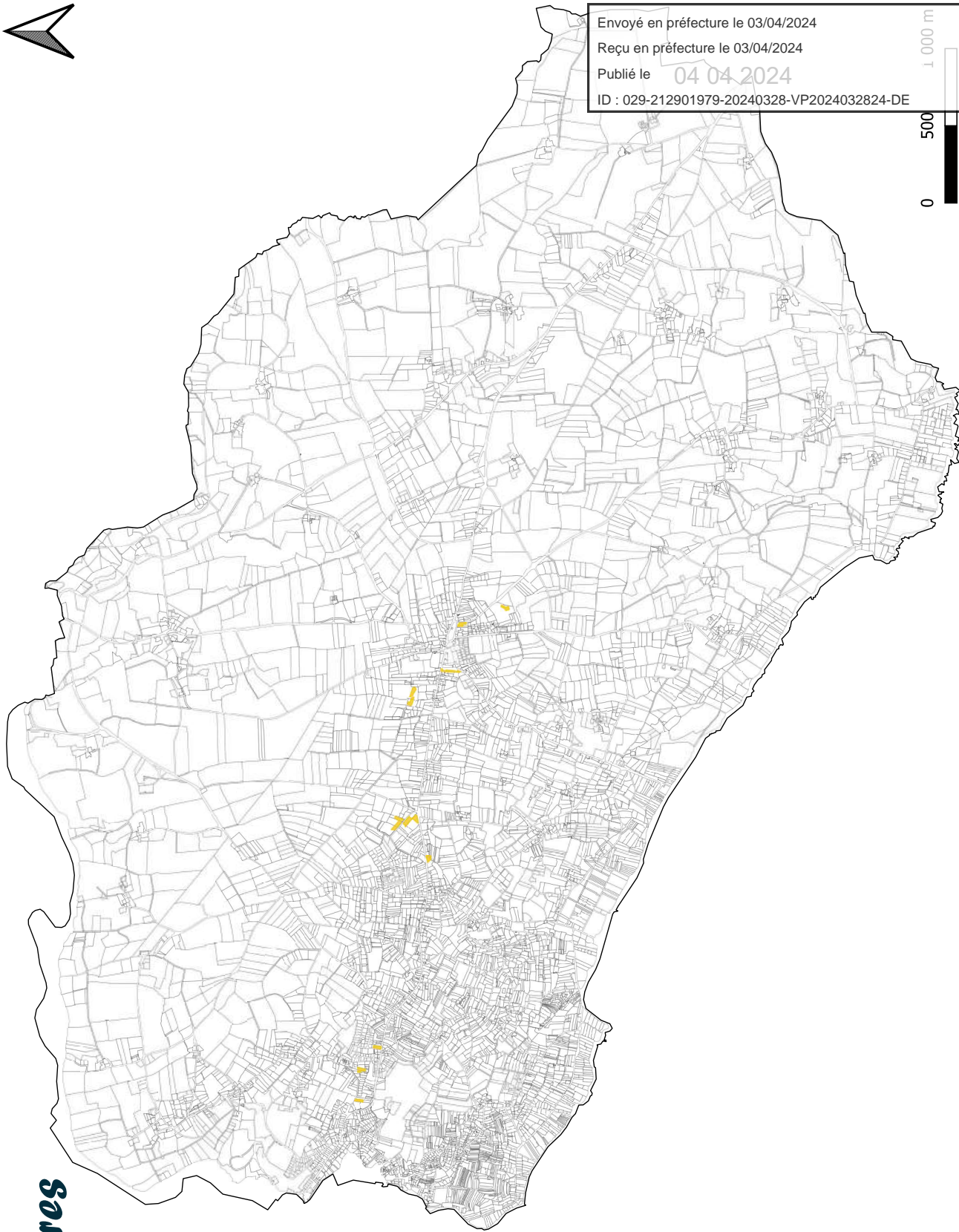
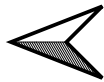


### Solaire ombrières

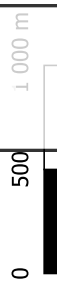
#### Vision communale

"Sont projetés les parkings de plus de 500m<sup>2</sup> hors espaces proches du rivage"

Zone potentiellement favorable



Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le 04 04 2024  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032824-DE



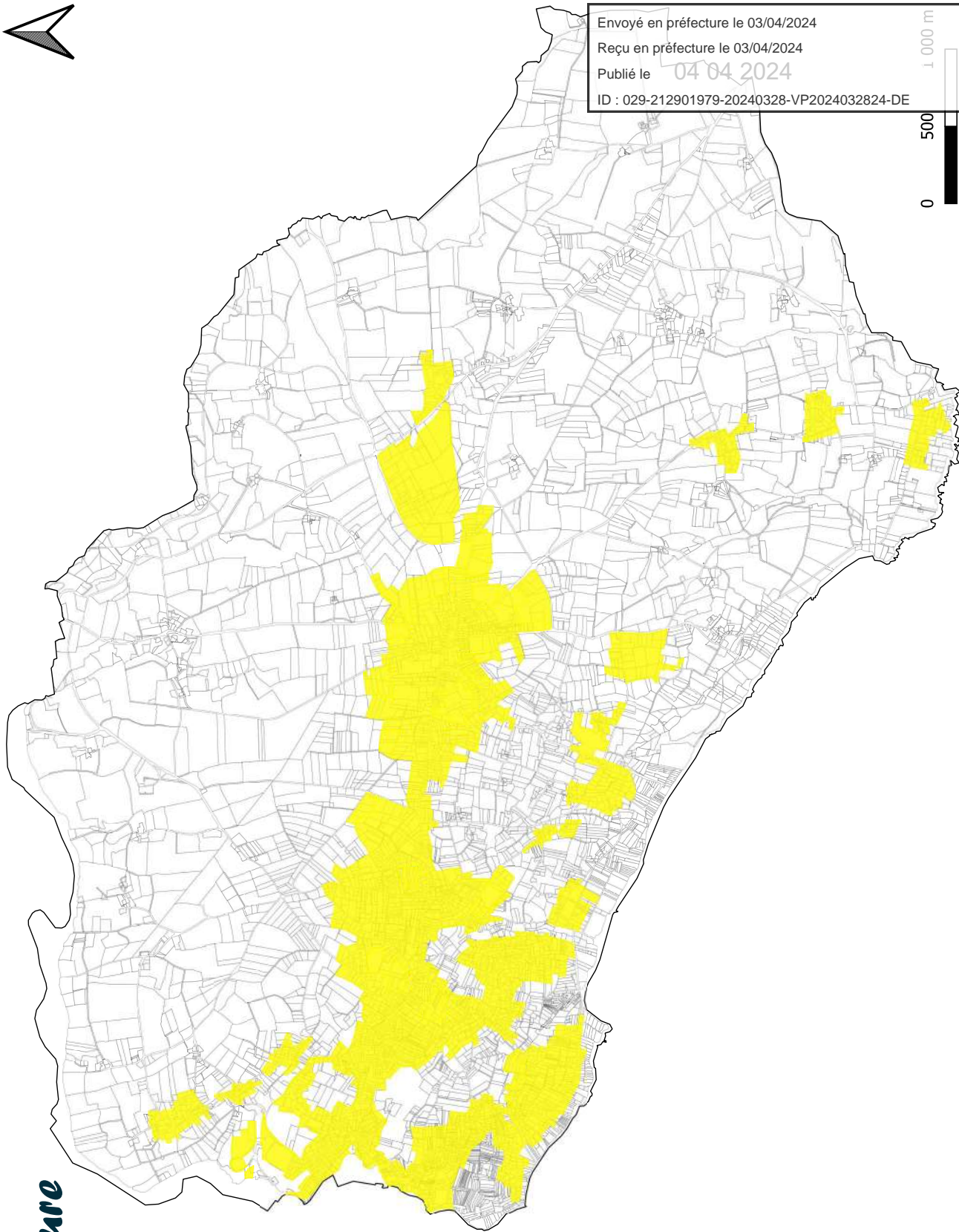


### Solaire en toiture

#### Vision communale

"Sont principalement projetés les zones industrielles et commerciales pour les bâtiments en toiture et/ou ombrières sur parking, les bâtiments publics où les projets privés / publics structurants en conception réalisation en centre bourg ou sur le littoral urbanisé le long du Goyen."

Zone potentiellement favorable





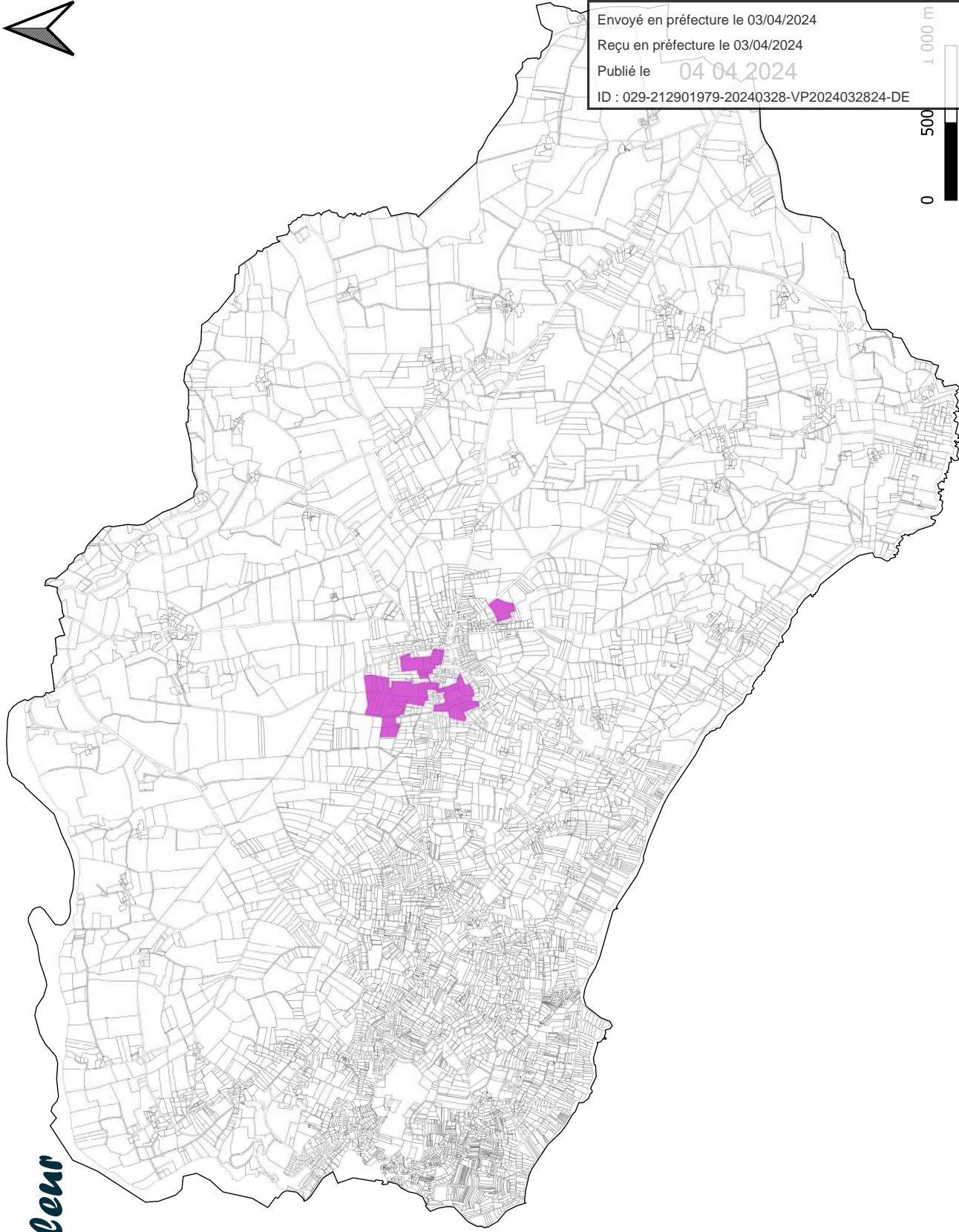


### Réseau de chaleur

#### Vision communale

"Sont principalement projetés, les bâtiments publics où les projets privés / publics structurants en conception / réalisation en centre bourg"

Zone potentiellement favorable



Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le 04 04 2024  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032824-DE

0 500 1 000 m

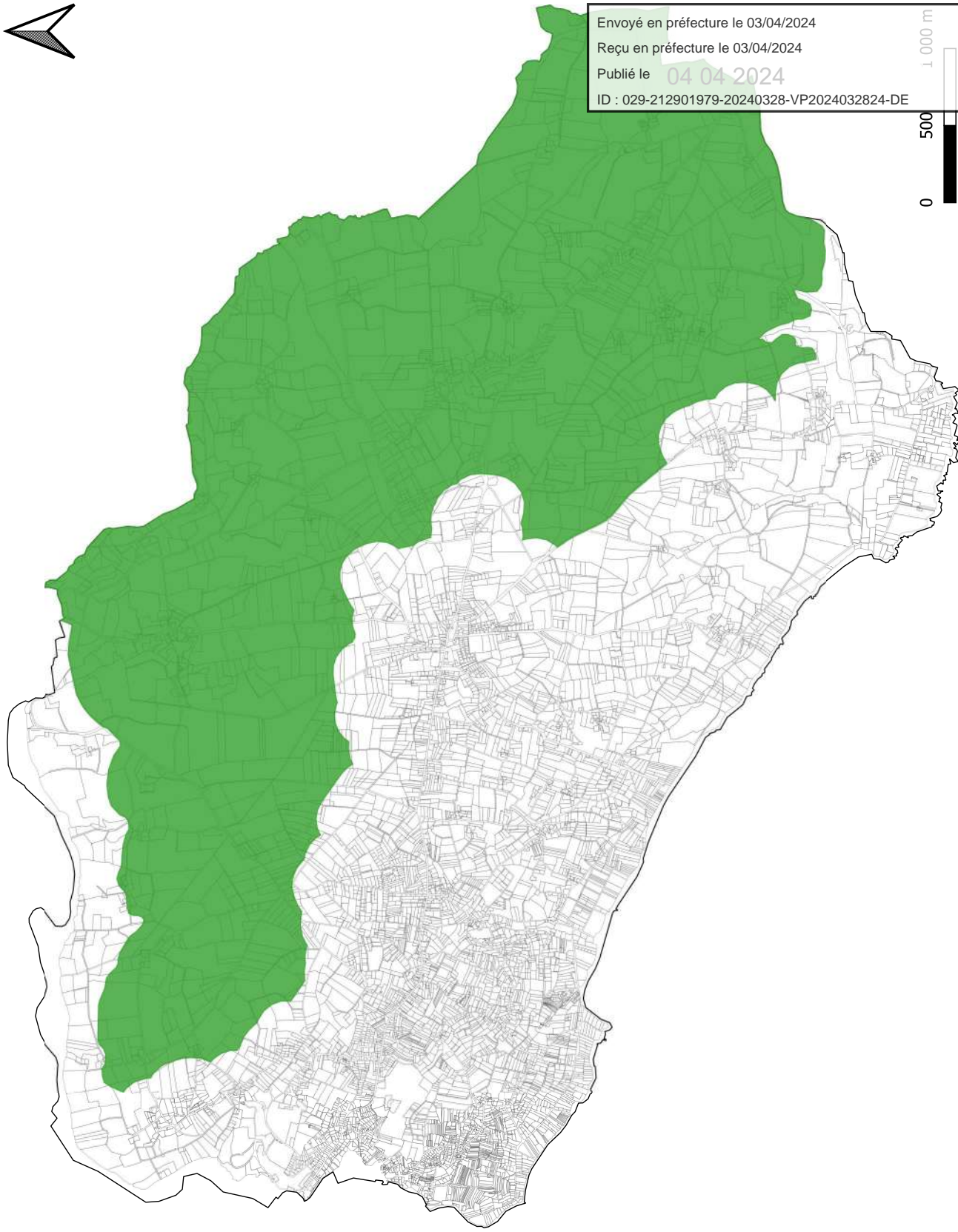


### Biométhane

#### Vision communale

"L'ensemble du territoire communal hors zone urbanisée et en agglomération. Les projets qui seraient réalisés devront être en accord avec la réglementation qui s'impose (dossier Loi sur l'eau, étude d'impact, ...)"

Zone potentiellement favorable



Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le 04 04 2024  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032824-DE



TABLEAU DES EMPLOIS 28 03 2024

Fonction	EMPLI		Grade	Caractéristiques	
	Statut	Titulaire		non vacant	Emploi vacant
<b>service administratif</b>					
D.O.S (emploi fonctionnel)	35h	Admi	A	Attaché - Attaché principal	en fonction
Responsable RH	35h	Admi	B	Rédacteur	en fonction
Responsable du service état civil - direction - état civil	35h	Admi	B	Rédacteur	en fonction
agent en charge des affaires sociales	35h	Admi	C	redacteur principal de 2ème classe Adjoint Administratif Territorial	vacant
agent en charge des affaires sociales	35h	Admi	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	en fonction
responsable comptable	35h	Admi	C	Adjoint Administratif Territorial	en fonction
agent d'accueil	35h	Admi	C	Adjoint Administratif principal 1ère classe	en fonction
instructeur des autorisations d'urbanisme	35h	Admi	C	Adjoint Administratif principal 1ère classe	en fonction
agent de communication	35h	Admi	C	Adjoint Administratif territorial	en fonction
assistante du service urbanisme	35h	Admi	C	Adjoint Administratif principal 1ère classe	disponibilité pour convocations
assistante des services techniques	35h	Admi	C	Adjoint Administratif Territorial	en fonction
<b>Médiathèque</b>					
Stagiaire et de la promotion du patrimoine	35h	Cult	C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	vacant
Médiathécaire	35h	Cult	C	Adjoint du patrimoine Territorial	en fonction
Chargé de médiathèque	35h	Cult	C/B	Adjoint du patrimoine	en fonction
agent de médiathèque	35h	Cult	C	Adjoint du patrimoine	en fonction
<b>police municipale</b>					
ASVP	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 2ème classe	détachement
Brigadier	35h	Police	C	Brigadier	détaché
<b>services techniques</b>					
Directeur des services techniques	35h	tech	A	Technicien Principal 1ère classe	en fonction
Responsable Adjoint des services techniques	35h	Tech	B	Technicien Principal	disponible pour convocations
Intervenant du droit des sols	35h	Tech	B	Technicien	disponible pour convocations
chargé de missions - bureaux d'études	35h	Tech	B	technicien	vacant
contrôleur de travaux	35h	Tech	C	Agent de maîtrise	en fonction
responsable des services techniques	35h	Tech	C	Agent de Maîtrise principal Adjoint technique	en fonction
Agent polyvalent des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
Electricien	35h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
agents polyvalents des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique	vacant
chef d'équipe service espaces verts	35h	Tech	C	Agent de maîtrise	en fonction
agents polyvalents des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
Agent polyvalent des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
Agent des espaces verts - responsable travaux espaces communaux	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
Chef d'équipe service voirie	35h	Tech	C	Adjoint Technique	en fonction
chauffeur poids lourd	35h	Tech	C	agent de maîtrise principal	en fonction
Agents polyvalents des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
agents des espaces verts	35h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
agents polyvalents des services techniques	35h	Tech	C	Adjoint technique	vacant
<b>Ecole</b>					
Coordinateur pôle enfance - jeunesse - animation	35h	Admi	C/B	Adjoint coordinateur principal 2ème classe à rédacteur	en fonction
agent d'entretien	35h	Tech	C	Adjoint d'entretien de 2ème classe à adjoint technique	en fonction
agent d'entretien	35h	Tech	C	Adjoint technique principal 2ème classe	en fonction
Agent des écoles polyvalent	33h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
Agent des écoles polyvalent	33h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
Agent des écoles polyvalent	30h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
Agent des écoles polyvalent	30h	Tech	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
Responsable de la cuisine externe	35h	Tech	C	agent technique principal 1ère classe	en fonction
Agent des écoles polyvalent	25h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
Aide de cuisine	35h	Tech	C	Adjoint technique	en fonction
ATSEM	35h	Mid	C	Adjoint technique	en fonction
ATSEM	35h	Mid	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
ATSEM	35h	Mid	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
ATSEM	35h	Mid	C	Adjoint technique principal 1ère classe	en fonction
<b>Crèche</b>					
Directrice de la crèche	35h	Mid		Educateur de jeunes enfants	en fonction

estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal			
estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal Auxiliar de pedagogia de classe normal	estudante	vacante	Ch
estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal	estudante	em funcao	Ch
estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal	estudante	em funcao	Ch
estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal Auxiliar de pedagogia de classe normal Agente de servico	estudante	vacante	Ch
estudante de pedagogia	35h	Mat	Auxiliar de pedagogia de classe normal Agente de servico	estudante	em funcao	Ch



**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 08 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à vingt heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune de Mahalon sur convocation qui leur a été adressée par le Président le 31 janvier 2023.

**Etaient présent(e)s :**

**AUDIERNE :** Éric BOSSER, Armelle BRARD, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC, Joëlle MOALIC-VERECCHIA

**BEUZEC-CAP-SIZUN:** Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

**CLEDEN-CAP-SIZUN :** Nadine KERSAUDY, Muriel LE DANTEC

**CONFORT-MEILARS :** Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

**GOULIEN :** Henri GOARDON

**MAHALON :** Raymond BETROM, Bernard LE GALL

**PLOGOFF :** Dominique TOULLER, Joël YVENOU

**PLOUHINEC :** Marc-Ange BIOLCHINI, Solène JULIEN-LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC, Yves THOMAS

**PONT-CROIX :** Odile DIVANAC'H, Benoît LAURIOU, Henri MOAN

**PRIMELIN :** : Bruno BUREL, Alain DONNART

**Absent(e)s :**

**AUDIERNE :** Georges CASTEL (procuration à Gurvan KERLOC'H), Didier GUILLON (procuration à Henri MOAN),

**PLOUHINEC :** Annie AUFFRET (procuration à Rémy LE COZ)

***Assistaient également à la séance :***

*Fabien BOURDON et Elodie RIOU, services de la Communauté de communes.*

**Nombre de membres en exercice : 31**

**Nombre de présents : 28**

**Nombre d'absents : 3**

**Nombre de procurations : 3**

**Nombre de votants : 31**

## 2024-02-08-02 Modification des statuts

En 2023, le conseil communautaire a fixé le cap de nos politiques publiques pour les dix ans à venir en promulguant le projet de territoire. Les premiers mois de mise en œuvre du projet ont notamment permis l'engagement de démarches majeures pour l'avenir de notre territoire.

Au titre de la **transition écologique et énergétique** :

- Le lancement volontariste du plan climat-air-énergie territorial,
- L'adoption d'un plan de sobriété énergétique,
- La mise en œuvre de la stratégie mobilités,
- L'aménagement de l'ancienne voie ferrée du Youtar en cheminement doux.

Au titre de l'**innovation** :

- Le lancement d'un projet alimentaire territorial,
- La mise en place d'un outil de référencement des producteurs locaux,
- Le lancement d'étude visant à la construction d'une cuisine centrale,
- La modernisation de la piscine Aquacap.

Au titre de la **cohésion sociale et de la qualité de vie** :

- L'adoption d'un Contrat Local de santé,
- L'ouverture d'un espace solidaire aux ateliers Jean Moulin,
- La mise en œuvre des opérations programmées de l'habitat,
- La réalisation d'un pôle enfance communautaire,
- La création d'une ludothèque itinérante.

Afin de pouvoir mettre en œuvre les ambitions du projet de territoire et répondre aux évolutions obligatoires induites par la loi 3DS la communauté de communes doit modifier ses statuts.

Le Président informe le conseil communautaire que ces modifications statutaires doivent être décidées par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'EPCI. Chaque conseil municipal dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'EPCI pour se prononcer sur les nouveaux statuts.

**Le Conseil communautaire à l'unanimité :**

**Approuve** la réécriture des statuts de la communauté de communes annexés à la présente délibération,

**Approuve** la modification des statuts de la communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz,

**Notifie** la présente délibération au maire de chacune des communes membres de la communauté de communes, leurs conseils municipaux devant être obligatoirement consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification conformément aux dispositions des articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du CGCT,

**Invite** Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté les nouveaux statuts de la communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz,

**Charge** Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,  
A Mahalon

Le 8 février 2024

**Le Président,**

Gilles SERGENT

**Le Secrétaire de séance,**

Marc-Ange BIOLCHINI



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN - POINTE DU RAZ**

Vu la Loi 92-125 du 6 Février 1992,  
Vu la Loi 99-586 du 12 juillet 1999,  
Vu la Loi 04-809 du 13 août 2004,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'arrêté du Préfet du Finistère en date du 17 Mai 1993 portant définition du périmètre de la Communauté de Communes,  
Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date des 4 février 1999, 29 Mars 1999, 19 juin 2000, 10 Mai 2001, 9 septembre 2004, 4 juin 2009, 6 décembre 2012, 18 février 2016, 12 juillet 2016, 13 octobre 2016, du 4 mars 2021 et du 30 juin 2022 portant modification des compétences de la Communauté de Communes,  
Vu les arrêtés préfectoraux n° 94/0270 du février 1994, n° 95/0529 du 6 mars 1995, n° 96/3004 du 23 décembre 1996, n° 99/870 du 18 mai 1999 et n°99/1367 du 20 juillet 1999, n° 00/1525 du 4 octobre 2000, n°00/2064 du 21 décembre 2000, n° 01/1236 du 19 juillet 2001, n° 04/1705 du 29 décembre 2004, n° 09/2056 du 22 décembre 2009 et n°162/0003 du 10 juin 2016 portant modification de l'arrêté n°93/2458 du 17 décembre 1993 portant création de la Communauté de Communes du Cap-Sizun,

### **IL A ETE CONVENU CECI ENTRE 11 COMMUNES DU CAP-SIZUN**

Onze communes du Canton de PONT-CROIX expriment :

- leur volonté de s'unir au sein d'une Communauté de Communes,
- leur profond attachement à leur identité communale,
- leur conviction que la Communauté de Communes n'aura de sens que si elle se place sous le signe de la solidarité.

### **ONT DECIDE**

- en application de la Loi du 6 Février 1992 et de l'arrêté préfectoral du 3 Décembre 1992, de CREER une Communauté de Communes, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1994, et portant le nom de :

#### **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP-SIZUN »**

- d'approuver les statuts ci-dessous qui régiront la Communauté.

CECI CONVENU, IL A ETE DECIDE LES STATUTS SUIVANTS :

## **STATUTS**

### **I DISPOSITIONS GENERALES ET COMPETENCES**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

En application des dispositions du Code général des Collectivités territoriales, et notamment du livre II, titre I, chapitre 1<sup>er</sup>, article L 5211-1 à L 5211-58, Chapitre 4, article L 5214-1 à L 5214-29, il est créé entre les Communes de : AUDIERNE, BEUZEC-CAP-SIZUN, CLEDEN-CAP-SIZUN, CONFORT-MEILARS, GOULIEN, MAHALON, PLOGOFF, PLOUHINEC, PONT-CROIX, PRIMELIN,

une Communauté de Communes qui prend le nom de :

**« COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP-SIZUN – POINTE DU RAZ »**

dont le siège social est fixé en la Mairie de PONT-CROIX.

#### **Article 2**

Suite à la création d'une commune nouvelle découlant de la fusion des communes d'Audierne et d'Esquibien, la Communauté de Communes comporte, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, dix communes.

La Communauté de Communes exprime la volonté des dix communes adhérentes de s'unir dans le respect de l'identité de chacune d'elle.

Les compétences de la communauté sont issues de l'article 5214-16 du Code général des collectivités territoriales.

## **Compétences obligatoires**

### **I/ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.**

#### A. schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur:

- Elaboration et mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
- Adhésion au Syndicat Intercommunautaire d'Aménagement Ouest-Cornouaille (SIOCA).

### **II/ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17.**

#### A. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

#### B. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

#### C. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- Adhésion et participation aux travaux de l'AOCD.

### **III/ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**

### **IV/ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

## **VI/ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (alinéa 1),
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau (alinéa 2),
- Défense contre les inondations et contre la mer (alinéa 5),
- Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (alinéa 8).

# **Compétences optionnelles d'intérêt communautaire**

## **I / Protection et mise en valeur de l'environnement**

### **A. Espaces naturels sensibles**

- Opérateur unique pour la gestion, l'entretien et la valorisation des espaces naturels sensibles d'intérêt communautaire existants ou à créer.
- Actions de sensibilisation des publics et des scolaires à la protection des milieux naturels.

### **B. Randonnée**

- Création de sentiers d'intérêt communautaire, entretien du GR 34 et des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire, signalétique d'intérêt communautaire et équipements accessoires.
- Participation au développement des déplacements doux (véloroute...).

### **C. Adhésion et participation au Syndicat Mixte pour l'aménagement et la protection de la Pointe du Raz et du Cap Sizun**

### **D. Grand Site de France « La Pointe du Raz en Cap Sizun »**

- Portage de la démarche label « Grand Site de France ».
- Coordination des opérations relatives au label « Grand Site de France ».

## **II / Politique du logement et du cadre de vie.**

- Conduite d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), participation et suivi du Plan Local de l'habitat (PLH),
- Coordination des besoins des communes en matière d'habitat collectif public (Logements sociaux).
- Information générale sur le logement : partenariat avec l'ADIL

## **III / Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire**

#### **IV / Action sociale d'intérêt communautaire.**

##### **A. Action sociale :**

Délégation au Centre intercommunal d'Action Sociale pour les missions suivantes :

- Gestion des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- Gestion du Service de portage des repas à domicile
- Mise en œuvre du schéma gérontologique du Cap-Sizun
- Gestion du chantier d'insertion
- Soutien aux actions intercommunales vers les publics en difficulté
- Evaluation des besoins sociaux de la population du Cap Sizun
- Représentation de la compétence sociale de la Communauté dans les différentes instances

B. Actions en faveur de l'enfance et de la Jeunesse en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels et notamment dans les domaines du loisir, du sport et de l'éducation.

C. Actions en faveur des personnels de la communauté

#### **V / Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.**

# **Compétences facultatives**

## **I / Gestion d'équipements communautaires**

- A. Abattoir intercommunal du Cap-Sizun.
- B. Prise en charge financière des coûts d'aménagements et d'équipements de Défense incendie des équipements communautaires considérés.

## **II / Mise à disposition des communes du personnel et des matériels et / ou des matériaux (Service Technique Communautaire) pour la réalisation de travaux communaux.**

- Entretien d'équipements communaux dans le souci d'une rationalisation des moyens et d'efficacité des actions conduites.
- Assistance aux communes pour l'Assainissement Non Collectif.

## **III / Incendie et secours**

- Versement du contingent départemental.
- Prise en charge des dépenses de personnel pour la surveillance des plages.

## **IV / Participation à la vie de la commune et des habitants**

Participation à la vie des communes de la Communauté et de ses habitants, et notamment :

- Participation à des actions communautaires menées par des organismes habilités ou des associations.
- Création d'animations, de services, ou de structures communautaires de nature à favoriser la communication, l'accès à la culture et aux médias notamment par le développement des nouvelles technologies.
- Relations publiques pour l'intérêt de la Communauté et de ses habitants.

## **V / Développement numérique du territoire**

- A. Adhésion au syndicat mixte Mégalis afin de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication
- B. Système d'Information Géographique
- Prise en charge de la numérisation des cadastres communaux.
  - Assistance technique aux communes.
- C. Aménagement numérique du territoire
- En matière de communication téléphonique, l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **VI / Actions de développement économique**

- A. Création et animation de la Maison de l'emploi et du Développement : accueil et soutien aux demandeurs d'emploi, accueil et soutien aux porteurs de projets
- B. Promotion, valorisation, diversification des activités économiques de la Communauté, et particulièrement des activités primaires de la pêche et de l'agriculture
- C. Animation visant à l'expansion économique

## **VII / Compétence mobilité- Organisation de la mobilité en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOM).**



### **Article 3**

La durée de la Communauté de Communes est illimitée.

### **Article 4**

La Communauté de Communes se substitue de plein droit dès sa création aux sections SECURITE INCENDIE, SOCIALE, ADMINISTRATION GENERALE et MAPAD du SIVOM du CAP-SIZUN.

## **II FONCTIONNEMENT**

### **Article 5**

Le siège social de la Communauté de Communes est fixé à PONT-CROIX

Le siège administratif de la Communauté de Communes est fixé à AUDIERNE

Toutefois, la Communauté de Communes peut se réunir et délibérer dans les différentes communes adhérentes.

La Communauté de Communes est administrée par un Conseil de Communauté composé de délégués désignés. Au regard de l'article L5211-6-2 du code général des collectivités territoriales lorsqu'une commune nouvelle est créée à partir de communes appartenant au même EPCI à fiscalité propre, le nombre de sièges de la commune nouvelle au conseil communautaire est égal à la somme des sièges des anciennes communes.

Soit au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 : 32 délégués.

<b>COMMUNES</b>	<b>Nombre de délégués</b>
<b>AUDIERNE</b>	<b>7</b>
<b>BEUZEC CAP SIZUN</b>	<b>2</b>
<b>CLEDEN CAP SIZUN</b>	<b>2</b>
<b>CONFORT MEILARS</b>	<b>2</b>
<b>GOULIEN</b>	<b>2</b>
<b>MAHALON</b>	<b>2</b>
<b>PLOGOFF</b>	<b>2</b>
<b>PLOUHINEC</b>	<b>8</b>
<b>PONT CROIX</b>	<b>3</b>
<b>PRIMELIN</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>32</b>

La population à prendre en compte est la population municipale issue du dernier recensement officiel.

En cas d'absence ou d'empêchement, un délégué peut donner procuration à un autre délégué pour le représenter.

Les délégués des Conseils Municipaux suivent le sort de leur assemblée quant à la durée de leur mandat.

## **Article 6**

Dans les conditions fixées par l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Communautaire fixe la composition d'un bureau qu'il élit parmi ses membres et dans lequel toutes les communes sont représentées et composé d'un Président, de vice-présidents et de membres.

## **Article 7**

Les membres du Conseil de Communauté ont droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de leur mandat, dans les conditions déterminées par le Conseil de Communauté et dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Une indemnité de fonction est attribuée au Président et aux Vice-Présidents, pour frais de représentation et de déplacement.

## **Article 8**

Le Conseil de Communauté décide des conditions de l'admission, du retrait de nouvelles collectivités et des modifications aux présents statuts, dans les formes et selon des procédures prévues aux articles L 5211-5 et 5211-17 du code général des collectivités territoriales.

L'adhésion de la Communauté de Communes à un Syndicat Mixte ou à tout autre Etablissement Public de Coopération Intercommunale est autorisée par le Conseil Communautaire en application de l'article L. 5214-27 du code général des collectivités territoriales.

## **Article 9**

Le Président de la Communauté de Communes est chargé d'assurer l'exécution des délibérations du Conseil de Communauté. Il ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, assure l'administration. Sur avis du bureau, le Président intente et soutien les actions judiciaires. Il nomme le personnel de la Communauté de Communes, passe les marchés, présente le budget et les comptes au Conseil de Communauté qui a seul qualité pour les voter et les approuver.

Il délègue certaines fonctions aux Vice-Présidents et éventuellement aux autres membres du bureau de Communauté.

## **Article 10**

Les règles de fonctionnement du Conseil de Communauté, les droits des élus au sein du Conseil, les modalités d'exercice de la démocratie locale au travers du Conseil de Communauté sont définies dans le règlement intérieur de la Communauté de Communes voté dans les 6 mois qui suivent la mise en place de chaque nouveau Conseil de Communauté.

## **III DISPOSITIONS FINANCIERES**

## **Article 11**

Les règles de la comptabilité des Communes s'appliquent à la comptabilité de la Communauté de Communes. Les fonctions de receveur de la Communauté sont exercées par le Receveur de PONT-CROIX.

## **Article 12**

Le budget communautaire comprend :

➤ **En recettes**

Les recettes prévues à l'article L 5214-23 du Code Général des collectivités territoriales ainsi que les subventions de l'Europe.

➤ **En Dépenses**

1° les frais d'administration de la Communauté de Communes (dépenses de personnel et de matériel),

2° les dépenses résultant des activités propres à la Communauté de Communes telles qu'elles peuvent résulter des dispositions de l'article 2 ci-dessus,

3° des dotations de solidarité.

Le Conseil de Communauté devra, par délibération :

- constituer préalablement à tout engagement de ces dépenses, les ressources nécessaires à leur paiement,
- fixer les taux d'imposition et les tarifs ou redevances pour les services rendus.

### **Article 13**

Toutes dispositions non prévues aux présents statuts, toutes modifications des conditions initiales de fonctionnement, toutes extensions de compétence seront réglées conformément aux dispositions aux articles L 5211-5 et 5211-17 du code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire à la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des membres telle qu'indiquée à l'article 8.

### **Article 14**

La Communauté de Communes pourra assurer, dans le cadre de ses compétences, des prestations à la demande et pour le compte de collectivités territoriales ou d'établissements publics non membres. Les modalités en seront réglées par voie de convention.

### **Article 15**

Une commune peut se retirer de la Communauté de Communes, dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales (articles L 5211-19 et L 5211-25-1).

Le retrait prend effet au premier jour du mois suivant la date de l'arrêté préfectoral autorisant le retrait.

La Commune se retirant de la Communauté de Communes continue de supporter le service de la dette pour les emprunts contractés par la Communauté de Communes pendant la période au cours de la quelle la Commune était membre de la Communauté de Communes jusqu'à l'amortissement complet desdits emprunts.

Le Conseil Communautaire constate le montant de la charge de ces emprunts lorsqu'il adopte le budget.

Annexe 24



# Statuts

## Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz

#### **Article 1 : Composition**

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-5214-1 à L-5214-29, il est créé entre les Communes de : AUDIERNE, BEUZEC-CAP-SIZUN, CLEDEN-CAP-SIZUN, CONFORT-MEILARS, GOULIEN, MAHALON, PLOGOFF, PLOUHINEC, PONT-CROIX et PRIMELIN une Communauté de Communes qui prend le nom de :

#### **« COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN – POINTE DU RAZ » (CCCSPdR)**

#### **Article 2 : Durée**

La durée de la Communauté de Communes est illimitée.

#### **Article 3 : Siège**

Le siège de la CCCSPdR est fixé à Audierne, Rue Renoir.

Le Conseil Communautaire et son Bureau peuvent se réunir dans chaque commune adhérente.

#### **Article 4 : Objet de la Communauté**

La Communauté de Communes exprime la volonté des 10 communes adhérentes de travailler ensemble sur des objectifs déterminés et de créer un espace de solidarité dans le respect de l'identité de chacune d'elle.

#### **Article 5 : Compétences**

La Communauté de Communes exerce de plein droit les compétences suivantes :

### **A. COMPETENCES OBLIGATOIRES**

#### **1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

#### **2. Développement économique et touristique**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre

#### **3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement**

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (alinéa 1),
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau (alinéa 2),
- Défense contre les inondations et contre la mer (alinéa 5),
- Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (alinéa 8).

#### **4. Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;**

#### **5. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

## **B. COMPETENCES FACULTATIVES ET COMPETENCES DEFINIES LIBREMENT**

### **1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie**

- Espaces naturels sensibles
  - Opérateur unique pour la gestion, l'entretien et la valorisation des espaces naturels sensibles existants ou à créer.
  - Actions de sensibilisation des publics et des scolaires à la protection des milieux naturels.
  - Action de valorisation, de restauration et d'entretien du patrimoine vernaculaire sur ces espaces naturels sensibles
- Action en faveur de la transition et de la sobriété énergétique

### **2. Politique du logement et du cadre de vie**

- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Mise en œuvre et participation aux opérations visant à améliorer le cadre de vie et la qualité des logements privés
- Observatoire de l'habitat
- Réalisation ou participation aux études et analyses générales liées au logement et à l'habitat intéressant l'ensemble du territoire communautaire

### **3. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements : culturels, sportifs, de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire**

### **4. Action sociale d'intérêt communautaire**

- Délégation au Centre intercommunal d'Action Sociale pour les missions suivantes :
  - Gestion des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
  - Gestion du service de portage des repas à domicile
  - Mise en œuvre du schéma gérontologique
  - Gestion des chantiers d'insertion
  - Soutien aux actions intercommunales vers les publics en difficulté
  - Evaluation des besoins sociaux de la population
  - Représentation de la compétence sociale de la Communauté dans les différentes instances
  - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements à vocation sociale
- Actions en faveur de la petite enfance « exclusion faite des établissements d'accueil régulier du jeune enfant »
- Actions en faveur de l'enfance
- Actions en faveur de la Jeunesse
- Elaboration et animation d'un contrat local de santé

### **5. Participation à une convention France Services et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.**

## **6. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements d'intérêt communautaire**

- Etudes préalables et construction de nouveaux bâtiments et équipements structurants pour la communauté de communes par leur rayonnement intercommunal,
- Construction, extension, réhabilitation, démolition des bâtiments et équipements propriétés ou mis à disposition de la communauté de communes,
- Réhabilitation de l'ancien abattoir en atelier de production alimentaire
- Siège communautaire, centre technique communautaire, Espace France Services
- Espace de coworking
- Incubateur du numérique
- Lieu d'accueil enfants polyhandicapés

## **7. Incendie et secours**

- Versement du contingent départemental,
- Prise en charge des dépenses de personnel pour la surveillance des plages.

## **8. Développement local**

- La conduite d'actions de promotion et de communication du territoire communautaire à destination des porteurs de projets
- Promotion, valorisation, diversification et soutien aux activités commerciales, artisanales, agricoles, maritime visant à structurer les filières
- Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT, dont la gestion d'immobilier d'entreprises : la construction, l'acquisition, réhabilitation de friches, l'entretien, la location et la vente de bâtiments à vocation économique
- Structuration de la filière touristique

## **9. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

- Développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire,
- Aménagement numérique du territoire « En matière de communications électroniques : l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales. »

## **10. La création, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire**

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- les sentiers inscrits ou présentant les caractéristiques pour être inscrits au PDIPR
- les sentiers permettant de relier entre eux les sentiers inscrits ou présentant les caractéristiques pour être inscrits au PDIPR
- le sentier côtier GR34

Dans ce cadre, la Communauté de communes prend en charge :

- Coordination de la mise aux normes du balisage et de la signalétique randonnée
- Restauration, mise en sécurité et confort d'entretien des sentiers
- Entretien régulier des itinéraires
- Action de valorisation, de restauration et d'entretien du patrimoine vernaculaire sur ces sentiers ou proximité directe
- Pose d'équipements et de mobiliers
- Promotion de l'offre randonnée



**11. Compétences liées au grand cycle de l'eau dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'Environnement**

- La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols (alinéa 4),
- La lutte contre la pollution (alinéa 6),
- La mise en place et l'exploitation des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux (alinéa 11),
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (alinéa 12).

**12. Compétence Mobilités - Organisation de la mobilité en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOM)**

**13. Organisation des activités culturelles d'intérêt communautaire (compétence partagée avec les communes)**

- Réaliser un diagnostic culturel
- Réaliser un diagnostic des peintres et peintures en Cap Sizun
- Créer un écomusée et rénover le musée maritime
- Créer une salle culturelle
- Animation culturelle à portée communautaire

#### **Article 6 : Conseil Communautaire**

Conformément à l'article L. 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaire sont établis en vertu d'un accord local, ou à défaut selon les modalités prévues aux II à VI dudit article.

En cas d'absence ou d'empêchement, un délégué peut donner procuration à un autre délégué pour le représenter.

Ces délégués du Conseil communautaire suivent le sort de leur assemblée quant à la durée de leur mandat.

Les membres du Conseil de Communauté ont droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de leur mandat, dans les conditions déterminées par le Conseil de Communauté et dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Une indemnité de fonction est attribuée au Président et aux Vice-Présidents, pour frais de représentation et de déplacement.

#### **Article 7 : Bureau Communautaire**

Le Bureau est constitué d'un Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et de membres élus par le conseil communautaire. Le nombre de vice-présidents et des membres est défini par délibération du Conseil de la Communauté. Toutes les Communes sont représentées.

Le Conseil Communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Article 8 : Rôle du Président**

Le Président de la Communauté de Communes est chargé d'assurer l'exécution des délibérations du Conseil Communautaire. Il ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, assure l'administration. Sur avis du Bureau, le Président intente et soutient les actions judiciaires, nomme le personnel de la Communauté de Communes, prend toutes les décisions concernant les marchés, présente le budget et les comptes au Conseil de Communauté qui a seul qualité pour les voter et les approuver. Il délègue certaines fonctions aux Vice-Présidents et éventuellement aux autres membres du Bureau de la Communauté.

#### **Article 9 : Règlement intérieur**

Les règles de fonctionnement du Conseil de Communauté, les droits des élus au sein du Conseil, les modalités d'exercice de la démocratie locale au travers du Conseil de Communauté sont définies dans le règlement intérieur de la Communauté de Communes voté dans les 6 mois qui suivent la mise en place de chaque nouveau Conseil de Communauté.

#### **Article 10 : Modification de la Communauté de Communes et des statuts**

Le Conseil de Communauté décide de l'admission de nouvelles collectivités ou du retrait et des modifications aux présents statuts, dans les formes et selon les procédures prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Article 11 : Comptable public**

Les règles de la comptabilité des Communes s'appliquent à la comptabilité de la Communauté de Communes. Les fonctions de Receveur de Communauté sont exercées par le Trésorier du centre des Finances publiques.

#### **Article 12 : Ressources**

Les recettes prévues à l'article L 5214-23 du Code Général des collectivités

#### **Article 13 : Adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte**

Conformément à l'article L.5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes a la possibilité d'adhérer à un syndicat mixte.

#### **Article 14 : Prestations pour le compte d'autres collectivités**

La Communauté de Communes pourra assurer, dans le cadre de ses compétences, des prestations à la demande et pour le compte de collectivités territoriales ou d'établissements publics non-membres. Les modalités en seront réglées par voie de convention.

#### **Article 15 : Approbation et modifications des statuts**

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant la création de la Communauté de Communes ou l'adhésion à celle-ci.

Toutes dispositions non prévues aux présents statuts, toutes modifications des conditions initiales de fonctionnement, toutes extensions de compétence seront réglées conformément aux dispositions aux articles L 5211-5 et 5211-17 du code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire à la majorité qualifiée des Conseils Municipaux.

Une commune peut se retirer de la Communauté de Communes, dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales (articles L 5211-19 et L 5211-25-1). Le retrait prend effet au premier jour du mois suivant la date de l'arrêté préfectoral autorisant le retrait. La Commune se retirant de la Communauté de Communes continue de supporter le service de la dette pour les emprunts contractés par la Communauté de Communes pendant la période au cours de laquelle la Commune était membre de la Communauté de Communes jusqu'à l'amortissement complet desdits emprunts. Le Conseil Communautaire constate le montant de la charge de ces emprunts lorsqu'il adopte le budget.

Une commune peut intégrer l'EPCI dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales.



**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 08 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à vingt heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune de Mahalon sur convocation qui leur a été adressée par le Président le 31 janvier 2023.

**Etaient présent(e)s :**

**AUDIERNE :** Éric BOSSER, Armelle BRARD, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC, Joëlle MOALIC-VERECCHIA

**BEUZEC-CAP-SIZUN:** Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

**CLEDEN-CAP-SIZUN :** Nadine KERSAUDY, Muriel LE DANTEC

**CONFORT-MEILARS :** Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

**GOULIEN :** Henri GOARDON

**MAHALON :** Raymond BETROM, Bernard LE GALL

**PLOGOFF :** Dominique TOULLER, Joël YVENOU

**PLOUHINEC :** Marc-Ange BIOLCHINI, Solène JULIEN-LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC, Yves THOMAS

**PONT-CROIX :** Odile DIVANAC'H, Benoît LAURIOU, Henri MOAN

**PRIMELIN :** Bruno BUREL, Alain DONNART

**Absent(e)s :**

**AUDIERNE :** Georges CASTEL (procuration à Gurvan KERLOC'H), Didier GUILLON (procuration à Henri MOAN),

**PLOUHINEC :** Annie AUFFRET (procuration à Rémy LE COZ)

***Assistaient également à la séance :***

***Fabien BOURDON et Elodie RIOU, services de la Communauté de communes.***

**Nombre de membres en exercice : 31**

**Nombre de présents : 28**

**Nombre d'absents : 3**

**Nombre de procurations : 3**

**Nombre de votants : 31**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 20/02/2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032830-DE

Publié le

ID : 029-242900629-20240208-2024\_02\_08\_07-DE

## 2024-02-08-07 COPIL Mobilités

Dans le cadre des actions à mener issues du plan mobilité du Cap Sizun voté en décembre dernier, la communauté de communes doit se doter d'un comité de pilotage. Le comité de pilotage supervise la mise en œuvre des actions et valide chaque étape. C'est une instance de réflexion stratégique.

Le comité de pilotage se compose ainsi :

- Le Président de la communauté de communes
- Le vice-président en charge des mobilités
- 10 élus communaux sur proposition des communes

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

**Acte** la création d'un comité de pilotage « Mobilités » au sein de la communauté de communes,

**Acte** la composition du comité de pilotage,

**Autorise** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Pour copie certifiée conforme,  
A Mahalon

Le 8 février 2024

Le Président,

Gilles SERGENT



Le Secrétaire de séance,

Marc-Angé BIGLICHINI

Date de mise en ligne : le 20 février 2024



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à vingt heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune de Mahalon sur convocation qui leur a été adressée par le Président le 31 janvier 2023.

### Etaient présent(e)s :

**AUDIERNE** : Éric BOSSER, Armelle BRARD, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC, Joëlle MOALIC-VERECCHIA

**BEUZEC-CAP-SIZUN**: Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

**CLEDEN-CAP-SIZUN** : Nadine KERSAUDY, Muriel LE DANTEC

**CONFORT-MEILARS** : Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

**GOULIEN** : Henri GOARDON

**MAHALON** : Raymond BETROM, Bernard LE GALL

**PLOGOFF** : Dominique TOULLER, Joël YVENOU

**PLOUHINEC** : Marc-Ange BIOLCHINI, Solène JULIEN-LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC, Yves THOMAS

**PONT-CROIX** : Odile DIVANAC'H, Benoit LAURIOU, Henri MOAN

**PRIMELIN** : Bruno BUREL, Alain DONNART

### Absent(e)s :

**AUDIERNE** : Georges CASTEL (procuration à Gurvan KERLOC'H), Didier GUILLON (procuration à Henri MOAN),

**PLOUHINEC** : Annie AUFFRET (procuration à Rémy LE COZ)

### *Assistaient également à la séance :*

*Fabien BOURDON et Elodie RIOU, services de la Communauté de communes.*

**Nombre de membres en exercice : 31**

**Nombre de présents : 28**

**Nombre d'absents : 3**

**Nombre de procurations : 3**

**Nombre de votants : 31**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 20/02/2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032831-DE

ID : 029-242900629-20240208-2024\_02\_08\_08-DE

## 2024-02-08-08 COPIL Ecomusée

La création d'un écomusée - rénovation du musée maritime - constitue l'action N°11 du projet de territoire voté par le conseil communautaire le 22 juin 2023.

La mise en œuvre de cette action passe par le lancement d'une étude de faisabilité, de programmation muséographique et architecturale.

Afin de superviser et valider chaque étape d'avancement de ce projet, la communauté de communes doit se doter d'un comité de pilotage, idéalement composé d'un membre de chaque commune.

### Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Acte la création d'un comité de pilotage "Ecomusée",

Désigne au sein des conseils municipaux, les élus membres de ce comité de pilotage,

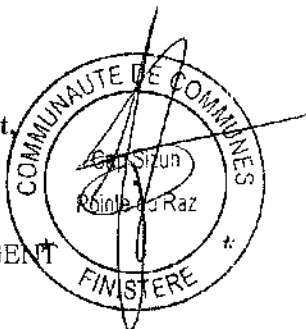
Autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Pour copie certifiée conforme,  
A Mahalon

Le 8 février 2024

Le Président,

Gilles SERGENT



Le Secrétaire de séance,

Marc-Angé BIOLCHINI

Date de mise en ligne : le 20 février 2024



## CONVENTION INSTALLANT UN CONTRÔLE ALLÉGÉ DES DÉPENSES EN PARTENARIAT ENTRE L'ORDONNATEUR ET LE COMPTABLE PUBLIC

La Commune de PLOUHINEC, représentée par M. Yvan MOULLEC, Maire, ci-après dénommé "l'ordonnateur",

et

Le Service de Gestion Comptable (SGC) des finances publiques de DOUARNENEZ, représenté par M. Joël GARIN, Inspecteur Divisionnaire, ci-après dénommé le "comptable" ;

Vu les articles L1617-3, D1617-19 et l'annexe I du code général des collectivités territoriales ;

**Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics (RGP) ;**

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2011 pris en application du préambule de l'annexe I du code général des collectivités territoriales portant fixation des modalités de justification des dépenses des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et des établissements publics de santé (NOR BCRE1113038A - JO du 20 mai 2011) et modifié par l'arrêté du 6 janvier 2014 ;

Vu la décision du Directeur départemental des Finances publiques du Finistère autorisant M. Joël GARIN, comptable public, à signer cette convention, et formalisée par la signature du Directeur départemental sur la présente ;

Concluent la présente convention instaurant le contrôle allégé en partenariat des dépenses dont ils ont constaté la qualité et, le cas échéant, adapté les procédures afin d'assurer une maîtrise satisfaisante et durable des risques qu'elles comportent.



A ce titre, il est précisé que cette démarche partenariale s'inscrit dans les perspectives ouvertes par les principes de la responsabilité publique.

En effet, en supprimant la responsabilité personnelle et pécuniaire qui pesait uniquement sur le comptable public sans considération des risques et enjeux, la réforme affirme la responsabilité de tout gestionnaire de ses propres procédures. Elle permet alors un allègement des procédures de contrôles, en les recentrant sur les risques et les enjeux dont la vision aura été partagée et objectivée : le contrôle allégé en partenariat.

#### ARTICLE 1<sup>ER</sup> - CHAMP DE LA CONVENTION :

Le contrôle allégé en partenariat, résultant de la présente convention, porte sur :

- Les dépenses barémées
- Les subventions et participations
- Les autres achats

ci-après dénommées les "dépenses".

L'annexe n°1 de la présente convention énumère le périmètre des dépenses concernées par le CAP.

L'extension d'un CAP aux budgets annexes ou rattachés d'un budget principal ne se présume pas. Aussi est-il ici précisé que la présente convention s'applique :

- au seul budget principal BC 21100

Pour mémoire, en deçà d'un taux d'erreurs patrimoniales significatives (TEPS) général constaté en N-1 inférieur à 0,5 %, un CAP peut être mis en place sans délai ni diagnostic conjoint, et pour l'ensemble des chaînes de dépense.

Certaines dépenses retenues par ce CAP ont toutefois pu faire l'objet d'un diagnostic conjoint et/ou d'un plan d'actions. Le cas échéant, les conclusions issues du diagnostic, lorsqu'il a été réalisé, et/ou celles du plan d'actions, sont alors rappelées en annexes n°2 et 3.

Au-delà du seuil précité, le diagnostic conjoint et un plan d'actions sont nécessaires. Ils figurent alors en annexes n° 2 et 3.

Le TEPS 2022 de la commune de Plouhinec s'établit à 0,00 %

Le TEPS provisoire de 2023 s'établit pour sa part à 0,20 %

#### ARTICLE 2- MODALITÉS DE CONTRÔLE DES DÉPENSES

A compter de l'entrée en vigueur de la présente convention, le comptable public procède à des contrôles allégés des dépenses mandatées par l'ordonnateur.

Le module CAP d'HELIOS sélectionne *a posteriori* ainsi 1 % des mandats à contrôler par catégorie de dépense entrant dans le champ de la présente convention, avec un minimum de 30 mandats et un maximum de 100 mandats selon l'émission N-1.

### ARTICLE 3 - DISPENSE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les pièces justificatives des dépenses, prévues à l'annexe I du code général des collectivités territoriales, demeurent transmises au comptable public à l'appui du mandat.

### ARTICLE 4 - DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE MIS EN PLACE

*(Description synthétique des dispositifs généraux de contrôle interne mis en place par l'ordonnateur et par le comptable afin de garantir une maîtrise satisfaisante et durable des risques dans leurs services, avec possibilité d'annexe supplémentaire à la convention pour le détail, ou renvoi à l'annexe n°2 de la présente convention.)*

#### Ordonnateur :

- Mise à disposition des équipes des guides, fiches de procédures, nomenclature des p.j., nomenclature comptable, etc.
- Mise à disposition des équipes du guide d'utilisation du logiciel comptable et financier
- Supervision des habilitations informatiques
- Établissement des modalités de remplacement, en cas d'absence d'un agent
- Formalisation des délégations

#### Comptable :

- Mise à disposition des équipes des guides, fiches de procédures, nomenclature des p.j., nomenclature comptable, etc.
- Mise à disposition des équipes du guide d'utilisation du logiciel HELIOS
- Établissement et mise à jour de l'organigramme fonctionnel du service
- Supervision des habilitations informatiques
- Établissement des modalités de remplacement, en cas d'absence d'un agent
- Formalisation des délégations
- Utilisation du référentiel de contrôle interne

### ARTICLE 5 - OBLIGATIONS RÉCIPROQUES DES SIGNATAIRES

#### **Le comptable s'engage à :**

- ◆ Informer l'ordonnateur de tout changement significatif dans l'organisation du contrôle interne défini à l'article 4, et notifier toute évolution susceptible de modifier les constatations initiales du diagnostic défini à l'article 1.
- ◆ Viser, valider et payer les mandats dans un délai maximal de 3 jours à compter de leur réception ou dans un délai déterminé en concertation avec l'ordonnateur.

- ◆ Apporter son concours, le cas échéant, pour assurer de la comptabilité publique à destination des gestionnaires des dépenses.
- ◆ Restituer à l'ordonnateur, à chaque fin d'exercice, un bilan quantitatif et qualitatif de l'exécution des mandats.
- ◆ Signaler immédiatement à l'ordonnateur si, dans le cadre de ses contrôles a posteriori, le comptable constate des anomalies graves, afin de lui permettre d'y remédier dans les meilleurs délais, et de préserver la responsabilité de chacun des acteurs de la chaîne financière.

#### **L'ordonnateur s'engage à :**

- ◆ Informer le comptable de tout changement significatif dans l'organisation du contrôle interne défini à l'article 4, du contrôle de gestion, de l'audit interne et dans la formalisation de l'organisation, et à notifier toute évolution susceptible de modifier les constatations initiales des éventuels diagnostics cités à l'article 1.
- ◆ Mettre en œuvre tout plan d'action qui pourrait être défini suite à la détection de risques dans la procédure de mandatement par le comptable public.
- ◆ Transmettre les pièces justificatives manquantes.
- ◆ Restituer au comptable, à chaque fin d'exercice, un bilan quantitatif et qualitatif de ses contrôles internes sur les catégories de dépenses retenues.
- ◆ Répondre dans les meilleurs délais aux demandes de régularisations et/ou d'annulations du comptable en cas de détection par ce dernier d'anomalies lors de l'exercice de son visa.
- ◆ Conserver les pièces justificatives d'un montant supérieur au seuil fixé à l'article 3 dans des conditions de droit commun, conformément à l'Annexe 1 du CGCT.

#### **ARTICLE 6 - DURÉE DE LA CONVENTION**

Cette convention est conclue à compter du 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la signature de la présente, pour une durée de 5 ans.

#### **ARTICLE 7 - RÉILIATION DE LA CONVENTION**

Les parties peuvent à tout moment résilier, d'un commun accord, la présente convention.

L'ordonnateur a la possibilité, s'il constate une perte d'efficacité au sein de ses services et/ou une perte de maîtrise satisfaisante et durable des risques de la chaîne de dépenses, de résilier la présente convention.

Le comptable public peut, à tout moment, résilier la présente convention si ses contrôles démontrent une perte de maîtrise satisfaisante et durable des risques de la chaîne de traitement des dépenses.

Il s'engage toutefois à en informer l'ordonnateur en justifiant précisément et formellement les éléments qui le conduisent à résilier la convention.

**ARTICLE 8 – CHANGEMENT DE COMPTABLE OU D'ORDONNATEUR  
ET CLAUSE DE SUIVI**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le  
ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE

En cas de changement de comptable ou d'ordonnateur au cours de l'exécution de la présente convention, le comptable entrant ou le nouveau président élu a la possibilité de confirmer son adhésion au dispositif conventionnel déjà en vigueur par simple courrier informant l'autre signataire (sans nécessité d'accord de ce dernier).

Dans ce cas, le nouveau signataire doit apposer sa signature indiquant qu'il continue l'exécution de la présente convention en l'état pour le reste de la durée d'exécution.

Si le nouvel entrant ne souhaite pas continuer l'exécution de la convention, celle-ci sera abrogée de fait.

En tout état de cause, il est convenu que les parties se concertent au plus tard le 30 septembre 2024 afin d'affiner, le cas échéant, le dispositif.

Signé à Plouhinec, en un exemplaire, le 15 février 2024

Le Maire,



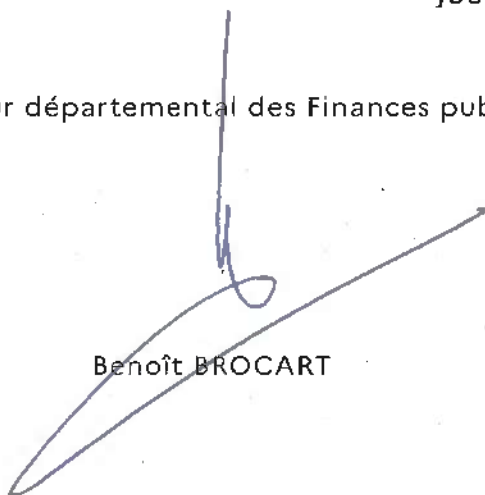
Yvan MOULLEC

Le comptable public, La comptable  
publique,



Joël GARIN

Le Directeur départemental des Finances publiques,



Benoît BROCARD

## **ANNEXE 1 DE LA CONVENTION DE CONTRÔLE ALLEGÉ EN PARTENARIAT**

### **Rappel des catégories et imputations de dépenses concernées par la présente convention :**

#### **Dépenses barèmes :**

Article 6251 « Voyages et déplacements »

Article 6256 « Frais de missions »

Article 6532 « Frais de missions du Maire, des adjoints et des conseillers »

#### **Subventions et participations versées :**

Dépenses regroupées à la racine des comptes 655 et 657

Dépenses regroupées à la racine du compte 204

#### **Autres achats :**

Dépenses regroupées à la racine des comptes 604, 606, 607, 608, 61 et 62 (à l'exception des subdivisions des comptes 621).

**Ces catégories et imputations s'entendent sur factures et états liquidatifs, à l'exception des dépenses sur marchés et conventions.**

**ANNEXE 2 DE LA CONVENTION  
DE CONTRÔLE ALLÉGÉ DES DÉPENSES**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE

Obligatoire si le TEPS général est supérieur à 0,5 %.

**Bilan points forts / points faibles**

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES

**Rappel des TEPS**

Exercice 2022 : 0,00 %

**Niveau de risque identifié lors du diagnostic**

**Niveau de risque identifié : risque faible**

## **ANNEXE 3 DE LA CONVENTION DE CONTRÔLE ALLÉGÉ DES DÉPENSES**

Obligatoire si le TEPS général est supérieur à 0,5 %.

### **Plan d'actions**

<b>Responsable(s) de l'action (nom et qualité)</b>	<b>Action</b>	<b>Date de mise en place</b>

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04 04 2024

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE

Annexe 28

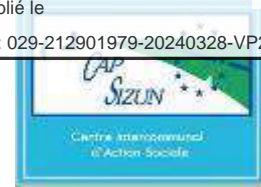


Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE



## Bilan de la convention de coopération Ville de Plouhinec / CIAS

# Introduction

Au travers de sa politique de gestion de la biodiversité, la municipalité a souhaité s'engager dans une vision globale de la préservation de son patrimoine communal forestier, naturel, côtier et vernaculaire en travaillant en coopération avec plusieurs partenaires tels que le CD29 (littorales), le Sioca, le Cerema, l'ONF et le CIAS.

Sur le territoire côtier, en réponse aux menaces d'érosion et d'interruption du GR34, la collectivité a engagé depuis 2019 une politique volontariste dans la gestion du trait de côte au travers du projet littorales mené en partenariat avec le département du Finistère, le CEREMA et l'UBO-IEM-Master EGEL. Cela a permis en premier lieu d'établir un diagnostic du littoral permettant d'acter une stratégie favorisant le maintien du trait de côte et le bon état écologique du littoral. Le travail des étudiants a permis de mieux appréhender les actions à mener au travers d'un plan de gestion global, d'un plan de sensibilisation, de communication et de financement, auquel s'adosse un plan pluriannuel d'investissement.

En s'appuyant également sur les plans de gestion de l'ONF et la cartographie du patrimoine établie par la région Bretagne deux secteurs prioritaires ont été recensés, à savoir le bois de Locquéran et la vallée de Tréouzien.

De là, quatre objectifs principaux ont été identifiés :

- Mettre en place les outils et les moyens pour une gestion efficace, durable en préservant la biodiversité du patrimoine communal.
- Promouvoir un environnement de qualité pour tous.
- Prévenir la dégradation du patrimoine et sécuriser son usage.
- S'adapter aux aléas impactant la zone côtière en établissant au préalable une étude naturaliste.

Afin de pouvoir mettre en place l'ensemble des actions à mener sur le terrain, la collectivité signe en décembre 2020, une convention de coopération avec le CIAS du Cap Sizun, pour une durée de trois ans.

# Patrimoine Vernaculaire

Dans le cadre de la convention, le CIAS s'est vu confié la mission d'établir un diagnostic des lavoirs de la commune ainsi que des préconisations de gestion. Seize lavoirs ont été identifiés.

Il faut savoir que les lavoirs et fontaines peuvent avoir 3 statuts fonciers : propriété privée, propriété communale ou commun de village.

La mission de l'équipe biodiversité du CIAS était d'effectuer un état des lieux de la faune et de la flore présentes sur les différents sites.

L'objectif étant double à savoir associer :

- préservation du patrimoine vernaculaire ;
- préservation de la biodiversité.



● Lavoirs

● Fontaines

Le diagnostic biodiversité des lavoirs revêt d'une grande importance afin de ces derniers et favoriser la conservation d'espèces patrimoniales ou protégées, et la préservation de la petite faune commune.

Ces recherches se sont effectuées sur site en plusieurs visites suivant les cycles biologiques des espèces, ou de façon aléatoire.

### Les espèces rencontrées

La faune :

- Les amphibiens
- Les crustacés d'eau douce
- Les gastéropodes terrestres et aquatiques
- Les insectes
- Les oiseaux

La flore :

- Les fougères
- Les plantes à fleurs des murets
- Les plantes aquatiques

*Voir tableau en annexe.*

L'ensemble de ces observations a permis d'établir des préconisations d'entretien des abords, des parties maçonnées et des parties en eaux, en fonction des cycles de développement des espèces et de leur classification.

Le mode de gestion préconisé est dit « de façon différencié », à savoir :

- L'entretien des parties en eau ne se fait que de **mi-août à mi-octobre**. Arrachage manuel, **pas d'outils mécanisés**. On retirera au **maximum 1/3** de la matière végétale. On laissera reposer la matière quelques jours sur la berge du bassin afin de permettre aux animaux de regagner le bassin.
- Une intervention sur les murets et chemins de berges est possible en hiver après la chute des feuilles (ainsi que pendant la période d'entretien des bassins). Arrachage manuel, **pas d'outils mécanisés**. **Limiter au maximum les interventions** et, si le besoin se fait sentir, retirer au **maximum la moitié** de la matière végétale.
- L'accès au lavoir peut être entretenu sur une période plus large. **Eviter d'intervenir entre avril et août** (période de reproduction des oiseaux). L'emploi de débroussailleuses est possible, sauf contre-indication spécifique.
- L'intervention sur les milieux mitoyens est dépendante du **type de milieu rencontré**. Par exemple une mégaphorbiaie nécessitera une intervention tous les deux ans, dans un sous-bois on pourra procéder à un élagage régulier afin de limiter l'apport de matière organique et de permettre un meilleur ensoleillement du bassin.

Dans tous les cas de figure, **aucun débris ne sera laissé sur place** (et plus particulièrement dans le bassin). **Toute matière organique prélevée sera exportée.**

Pour ce qui concerne d'éventuels travaux de maçonnerie, la période d'intervention à privilégier est la même que celle recommandée pour l'entretien des berges et murets, à savoir de **mi-août à mi-octobre**. Une expertise préalable permettra le sauvetage éventuel d'espèces protégées (comme l'Escargot de Quimper ou le Lézard des murailles).

## Le trait de côte

La mission confiée au CIAS du Cap Sizun concernant le littoral de Plouhinec a été menée en partenariat avec le CEREMA. Ce partenariat consiste à transmettre un maximum d'informations et observations naturalistes de terrain à ce bureau d'études concernant les enjeux de biodiversité sur le trait de côte ainsi que de formuler des préconisations de gestion.

Ce travail pourra être précisé si nécessaire dans le cadre d'une nouvelle convention, le temps imparti à cette mission ayant été trop juste. De plus, le morcellement du foncier sur les sites étudiés (nombreuses propriétés privées jusqu'à la limite du rivage) a freiné les prospections.

Dans un premier temps, des recherches d'informations dans les bases de données existantes sur la biodiversité du littoral plouhinecois ont été effectuées avec une attention systématique portée sur les espèces protégées. Les nouvelles prospections de terrain sont venues compléter ces données. Ces prospections ont été transmises au CEREMA sous forme de couches sur S.I.G (logiciel QGIS), et de listes d'espèces enregistrées sur le site de gestion de données naturalistes « Expert » du Museum d'Histoire Naturel « **CARDOBS** ». Des zones d'habitats à enjeux ont ainsi pu être définies : ce sont des lieux accueillants ou étant susceptibles d'accueillir une faune ou une flore protégée ou remarquable. La pression s'exerçant sur ces ensembles (espèces invasives, piétinement, ...) a également été relevée.

### Mode de prospection

Les prospections ont commencé en 2021, il s'agissait soit d'observations directes d'individus vivants à vue, soit de relevés d'indices de présence (essentiellement crottiers). L'observation des reptiles s'est étendue du printemps jusqu'au début de l'été. Afin d'identifier les indices de reproduction, la prospection de l'Avifaune s'est déroulée majoritairement au printemps. Les prospections estivales ont été interrompues avec l'arrivée des estivants à partir de fin juin. Depuis février 2022 jusqu'à aujourd'hui, les données recueillies sur le terrain lors de prospections naturalistes ont été enregistrées sur le site CardObs. Pas moins de **164 données** réparties sur 59 stations différentes de la commune de Plouhinec ont pu y être inscrites, elles concernent 89 espèces, dont 62 animales et 27 végétales. Les prospections ont été ciblées vers les taxons protégés ou à fort enjeu, situés en dehors des sites du CD29 déjà bien documentés.

***L'ensemble de ces recherches a permis la découverte d'espèces protégées*** ayant elle-même guidé l'élaboration d'une carte de points d'intérêts 'Biodiversité' (voir Annexes). Ces travaux ont en parallèle permis l'identification des différentes pressions reposant sur ces habitats.

Plusieurs observations notables se dégagent de notre étude. ***La découverte de stations de plantes protégées appuie l'importance des secteurs de dunes et des hauts de plages.*** Ont été identifiés, entre autres, le Panicaut maritime et la Renouée maritime (espèces protégées régionalement) à St- Julien, le Bugrane à fleurs pendantes (espèce rare, classée presque menacée LRMA\*) à Gwendrez.

***La forte présence de plantes invasives et ornementales*** a rendu difficile l'établissement d'un diagnostic précis les concernant. Les jardins dont ces plantes ornementales sont issues s'étalent désormais jusqu'en haut du littoral étudié. ***Le morcellement du foncier contribue à leur expansion en empêchant des mesures de gestion globale.***

Concernant l'Avifaune, différents lieux de reproduction d'espèces de passereaux caractéristiques des prairies dunaires ont été relevés. Ils accueillent :

- ***le Pipit farlouse*** (oiseau nicheur classé vulnérable en France, espèce protégée et déterminante ZNIEFF dont la population a chuté de 72% depuis 2001\*),



- **le Tarier pâtre** (espèce protégée et classée déterminante ZNIEFF dont la population a baissé de 22% entre 2001 et 2019),
- **l'Alouette des champs** (oiseau nicheur classé quasi menacé en France, non protégé mais dont la population a chuté de 22,6% entre 2001 et 2019\*).

**Les secteurs de dépôts de laisse de mer sur la plage de Kersiny ont été identifiés comme des zones uniques** à l'échelle du Cap Sizun, notamment pour l'accueil de l'avifaune limicole migratrice, qui profitent de ce milieu lors de haltes, pour le repos et l'alimentation.

Les comptages d'Hirondelles de rivage effectués en 2021 et 2022 ont permis de constater l'impact de l'érosion marine sur cette espèce protégée et classée déterminante ZNIEFF. Deux des colonies de Kersiny ont disparu à la suite de l'érosion de la micro-falaise sableuse.

**Une présence quasi-systématique du Campagnol amphibie a pu être observée aux exutoires des zones humides** (petits cours d'eau douce permanents ou temporaires) sur les hauts de plages. Cette situation originale souligne l'importance de ces sites pour la conservation de cette espèce, qui est protégé au niveau national (Art. 2 Arrêté du 23/04/2007), classée comme quasi-menacé en France et Bretagne, et vulnérable en Europe. Par ailleurs ces exutoires jouent un rôle majeur dans la mesure où ils sont une source d'eau douce pour la toilette et l'abreuvement de nombreuses espèces d'oiseaux.

**Plusieurs stations de Rhopalocères** (ou papillons de jour) intéressantes ont été relevées, en particulier sur la lande rase côtière de Pors Korentin. Ce site accueille deux espèces classées En danger sur la Liste rouge régionale (responsabilité biologique régionale des Rhopalocères de Bretagne) : l'Hespérie de l'Ormière *Pyrgus malvae* classée déterminante ZNIEFF, ainsi que l'Azuré du Thym *Pseudophilotes baton* espèce protégée dans certains départements.

Par la rareté et la vulnérabilité de ces espèces, les stations citées constituent un refuge essentiel pour la conservation des populations. Sur l'ensemble du littoral de Plouhinec, les petites falaises rocheuses offrent un habitat favorable au Némusien *Lasiommata maera*, autre espèce de papillon quasi-menacée sur la Liste rouge régionale (responsabilité biologique régionale des Rhopalocères de Bretagne) et classée déterminante ZNIEFF. En situation de population isolée dans le Cap Sizun elle a notamment a été observée à Saint-Julien et de la Pointe de Karreg Leon.

## La Vallée de Tréouzien

A la suite du plan de gestion réalisé par l'ONF et dans le cadre de la convention, le CIAS a été identifié comme acteur de la gestion de la zone aval au moulin de Tréouzien. Cette zone constituée d'une ancienne peupleraie et d'une mosaïque de milieux humides manquait d'inventaire faunistique et floral.

C'est donc à des fins d'inventaire et de mise en valeur des milieux que des travaux ont commencés en Aout 2021.

Durant le mois d'août 2021, une équipe du CIAS a pratiqué une ouverture dans la vallée de Tréouzien, afin d'accéder au cours d'eau et aux différents milieux. Ce travail, rendu particulièrement délicat par les troncs d'arbres tombés au sol, a été effectué essentiellement à l'aide d'outils électriques et le plus discrètement possible, afin de ne pas déranger les espèces présentes, et de ne pas éveiller l'attention des promeneurs, ce qui pourrait entraîner une fréquentation non raisonnée du site.

Au Printemps 2022 des travaux de dégagement du cours d'eau à proximité du moulin ont été menés afin d'ouvrir un point de vue : sur la zone humide composée d'une magnocariçaie (végétation composée de grands carex, comme la Laîche). Cette formation végétale forme des touradons servant de refuge et d'habitat

à l'ensemble du cortège faunistique de ce milieu, tel le Campagnol amphibie, le Crossope aquatique mais aussi la Salamandre tachetée et divers Odonates.

À l'été 2022 afin d'optimiser l'accueil de la biodiversité, les trous laissés par le déracinement des peupliers ont été accentué et désenvasé pour créer des mares (tel que le préconise le plan de gestion). Ces travaux permettent une plus grande permanence de l'eau afin de favoriser l'accueil de la faune aquatique (amphibiens, odonates...), mais aussi de permettre aux autres espèces (mammifères, avifaune) de venir y boire.

***La découverte de larves de Salamandre lors des premiers sondages durant l'hiver 2023, montre la nécessité de poursuivre les travaux d'accueil de la biodiversité.***

L'ensemble de ces travaux d'ouverture permettent de redynamiser certaines formations végétales caractéristique des milieux humides dans l'objectif de favoriser une mosaïque de milieux. Un certain nombre de fourrés de vieux roncier sont maintenus.

En 2023, ces travaux ont été poursuivis avec un accent mis sur la création de fenêtres paysagères.

Toutes ces investigations ont permis d'observer un bon nombre d'espèces que vous retrouverez en annexe.

## Le Bois de Locquéran

L'ONF a réalisé un plan de gestion concernant le bois de Locquéran dans lequel plusieurs problématiques ont été mises en évidence et différents aménagements proposés. Une de ces problématiques est la présence d'invasives dans le boisement, notamment le Rhododendron, relevée dans la description des différentes unités cartographiées. Ce travail ne comporte pas d'état initial faune-flore. Une cartographie des essences présentes y est cependant incluse. ***Suite à sa rédaction, un marquage a été effectué par l'ONF à des fins d'éclaircies et de coupes sécuritaires.***

Le CIAS a débuté son intervention sur ce site par l'application des décisions de la convention, concernant les invasives. Il a en parallèle démarré des prospections concernant la faune et la flore présente (chiroptères, avifaune, arbre-biodiversité, ...) complétant le plan de gestion établi par l'ONF.

À l'hivers 2021, le CIAS a entamé une série de coupes et d'interventions sur les taillis de Rhododendron afin de favoriser l'apport de lumière nécessaire à l'apparition de semis naturel. Une collaboration avec les agents communaux s'est mise en place pour ce chantier. À l'occasion de ces travaux, ***le CIAS a participé à la préparation de l'emplacement du belvédère (point de vue vers le port d'Audierne)***. Des coupes sécuritaires le long des sentiers ainsi qu'au bord des limites ouest ont également été en janvier 2023. Elles ont été valorisées en bois de chauffe à destination du CCAS de Plouhinec.

***À la demande de l'ONF et de la commune, un marquage des arbres d'intérêt biologique a été réalisé par les équipes du CIAS du Cap-Sizun.*** La prospection a permis de découvrir des arbres présentant différents accidents ou des maladies, susceptibles de constituer un micro-habitat et un refuge diurne, nocturne, ou hivernal. Ces habitats ont été documentés via la rédaction de fiches de caractérisation précisant l'essence de l'arbre-gîte, l'agencement de l'habitat et les espèces accueillies.

Ceux-ci peuvent loger de nombreuses espèces dont une variété de coléoptères, des hétérocères, des gastéropodes et des chiroptères, ou encore des oiseaux. Plusieurs arbres creux avec terreaux et eau stagnante ont été repérés à cette occasion. Ils constituent des écosystèmes à part entière et peuvent accueillir des invertébrés très spécifiques, dont des coléoptères, qui peuvent s'y abriter parfois plusieurs années au stade larvaire.

**L'Escargot de Quimper, espèce locale protégée et classée déterminante ZNIEFF**. Car elle est une espèce essentiellement forestière, ce bois représente pour elle un habitat idéal, renforcé par la présence de murets de pierres sèches à proximité du cours d'eau.

## Inventaire des chiroptères

Comme préconisé par l'ONF, une première phase d'inventaire des espèces de chiroptères présentes dans le bois a été réalisée entre les mois d'août et septembre 2021, à l'aide de détecteurs à ultrasons. Les prospections réalisées dans le bois de Locquéran les 10 et 26 août 2021 ont permis d'identifier cinq espèces de chauves-souris sur le site : la **Pipistrelle Commune**, la **Pipistrelle de Kühl**, la **Sérotine commune**, le **Grand Rhinolophe** et la **Barbastelle d'Europe**. Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France, et certaines espèces sont particulièrement remarquables. La présence de la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) est, en effet, une donnée majeure dans la mesure où il s'agit d'une espèce classée espèce déterminante ZNIEFF, quasi menacée en Bretagne et vulnérable au niveau européen. Les boisements comme celui de Locquéran contribuent au maintien des continuités écologiques indispensables aux populations de cette espèce dans le Cap Sizun.

Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) classé espèce déterminante ZNIEFF, figure, lui, sur les listes rouges de protection des espèces en Bretagne, en France et en Europe. Il s'agit d'une espèce considérée en danger d'extinction au niveau régional et dont la population très insularisée autour de la Pointe du Raz, présente un enjeu fort de préservation de son habitat. Il est de même primordial d'œuvrer au rétablissement des continuités écologiques entre les différentes populations du Cap et celles du reste de la Bretagne.

Les travaux réalisés sur les invasives mettent en avant leur forte présence dans ce bois dégradé. Pour ce faire, un travail de sappe a été réalisé durant 3 ans pour réduire le développement des invasives ; une nouvelle approche dans les années à venir devra être menée pour continuer ce travail et contenir une potentielle prolifération.

Néanmoins, les prospections concernant la faune et la flore témoignent du refuge que constitue ce bois pour la biodiversité, au sein de l'espace péri-urbain qui l'entoure. Si la cartographie des essences d'arbres produite par l'ONF n'a pas abouti à la mise en avant d'un potentiel particulier, la présence de la Barbastelle d'Europe et du Grand Rhinolophe, mais aussi de l'Escargot de Quimper sont, elles, des données essentielles. L'ensemble des travaux ici présentés encouragent ainsi la poursuite des interventions et prospections prévues concernant ce bois afin d'améliorer la documentation de ses habitats et des espèces abritées.

## Animation

La convention de coopération comprend également un volet animation.

En septembre 2022, à l'occasion de la journée de la biodiversité, 24 élèves de CM1-CM2 de l'école des Ajoncs, se sont rendus sur le site de Tréouzien.

Différents ateliers et une déambulation pour présenter le vallon, sa faune, sa flore et l'histoire de son paysage, ont été proposés dans l'optique de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la biodiversité.

Les ateliers proposés étaient des petits jeux afin de relier les habitats aux animaux, ainsi que les plantes hôtes des différents papillons. Une activité pêche dans la mare du moulin et dans le cours d'eau afin d'identifier les invertébrés aquatiques.

Des panneaux de présentation étaient consultables sur place montrant l'évolution paysagère de la vallée depuis les années 50, des monographies des espèces animales remarquables, un lexique en Breton, une liste



des champignons, une définition d'un bassin versant et une présentation de l'équipe et des différentes activités réalisées par le CIAS.

## Conclusion

Ces trois premières années de coopération ont permis un travail de **6540 heures** de la part du CIAS, comprenant le travail sur le terrain, la préparation des animations et la rédaction des différents rapports transmis à la collectivité, résumé dans ce document.

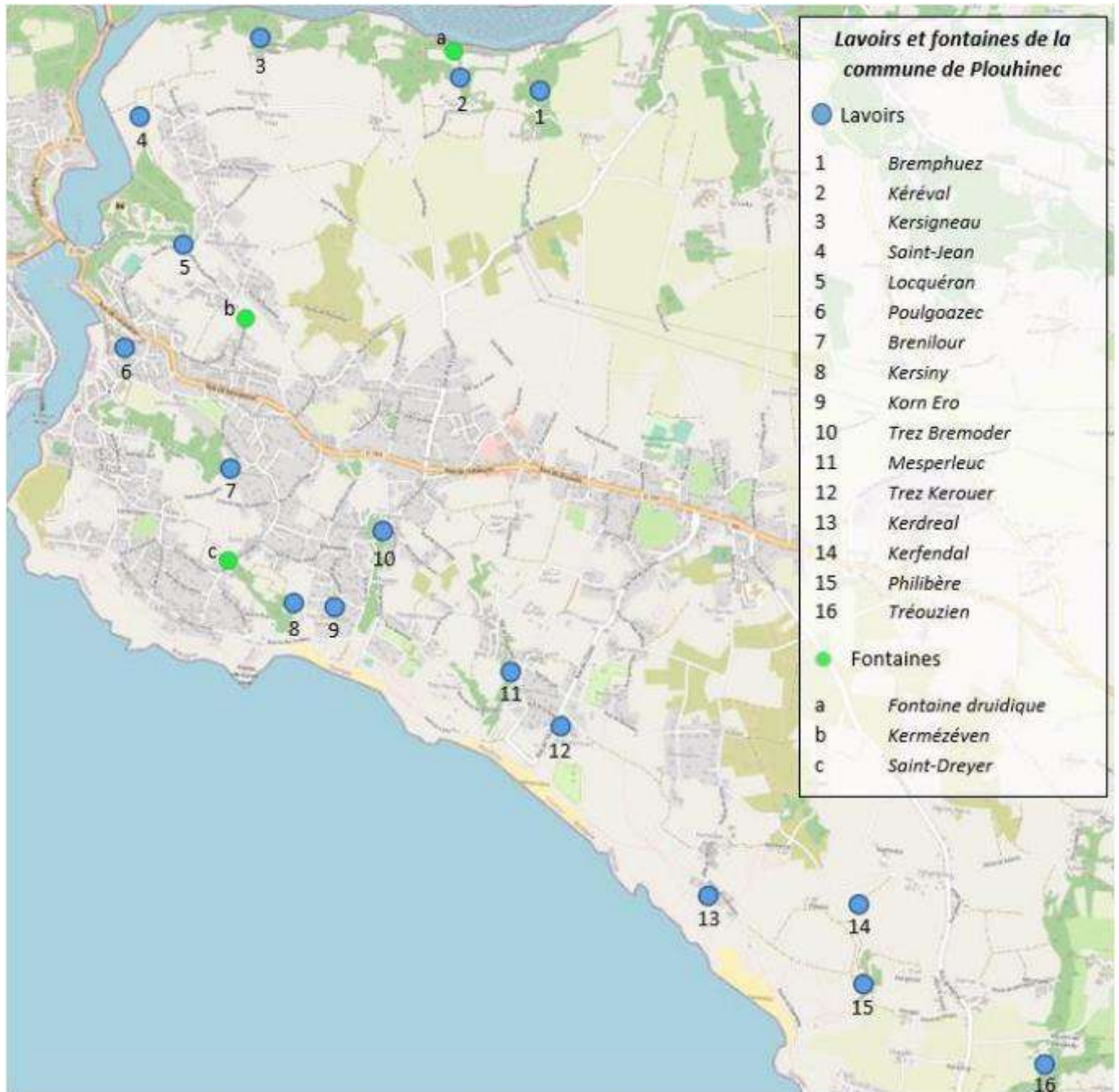
Ce temps passé permet aujourd'hui d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité présente sur la commune. ***Il offre des perspectives afin de poursuivre dans le suivi des espèces potentiellement protégées et des invasives, permettant ainsi d'affiner les actions de conservation des équilibres écologiques.***

Cela permet également de poursuivre et d'étendre l'entretien des sites confiés afin de valoriser et dynamiser leur intérêt faunistique et patrimoniale. Il faudra d'ailleurs faire un travail cartographique des essences invasives sur la commune afin de mieux prévoir leur gestion en amont des investigations de terrain. L'EPCI, gestionnaire des espaces naturels au titre de la GEMAPI et des déchets pourra prendre la consistance nécessaire en la matière tant sur la procédure à appliquer que leur traitement.

Pour enfin communiquer et sensibiliser le grand public dans une dynamique de partage des connaissances sur la biodiversité qui compose le paysage de Plouhinec.

# Annexes

## Référencement des lavoirs et fontaines



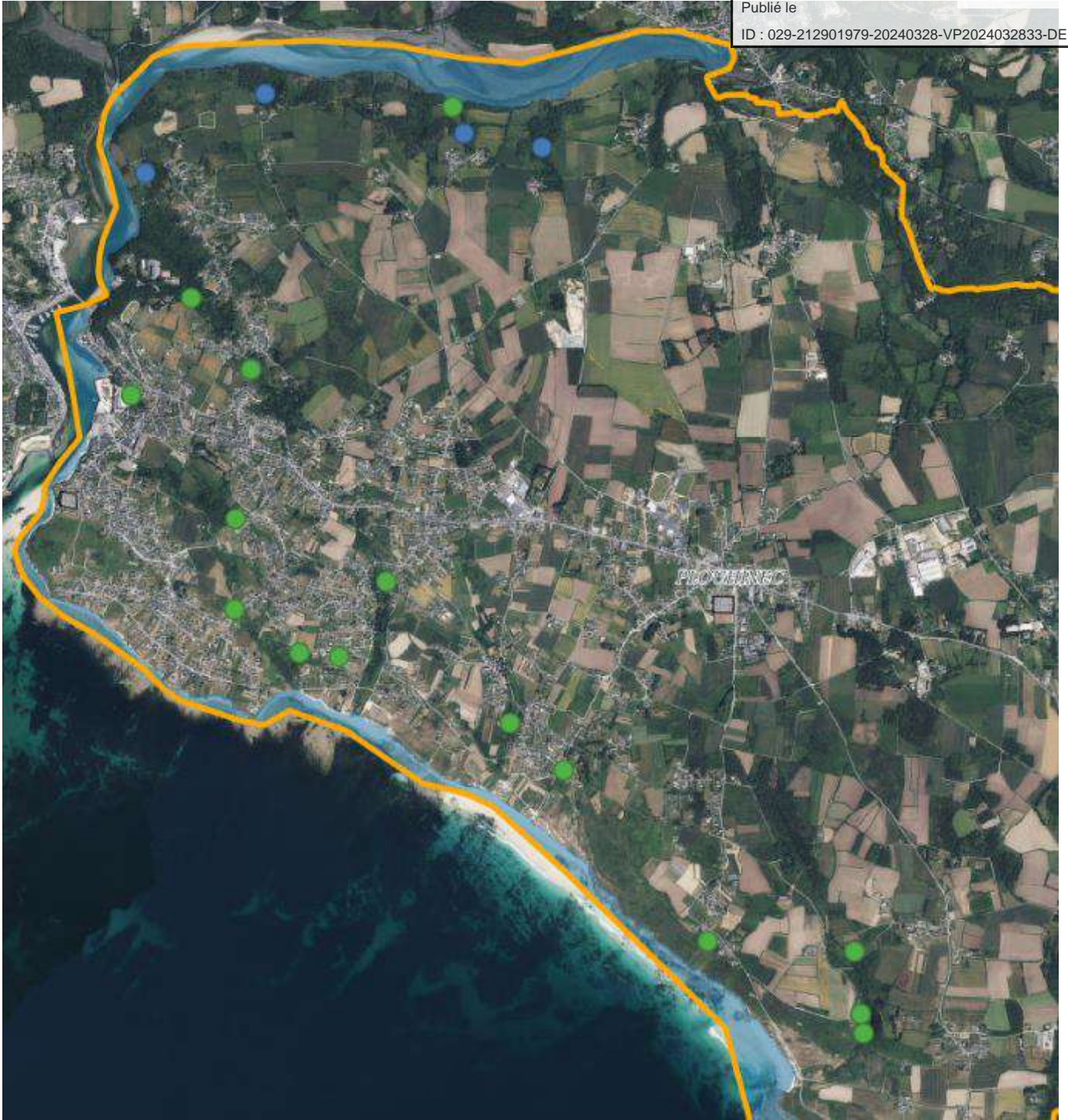


Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212901979-20240328-VP2024032833-DE



● Gestion ville ● Gestion CIAS





# Préservation de la biodiversité sur les fontaines et lavoirs

La ville de Plouhinec, en partenariat avec le CIAS Cap Sizun, s'engage à la protection de la biodiversité sur les 16 fontaines et lavoirs communaux.

## Un diagnostic des lavoirs

Il revêt une grande importance pour aboutir à un entretien raisonné de ces derniers et favoriser la conservation d'espèces patrimoniales ou protégées, et la préservation de la petite faune commune.

## Un double objectif

Associer la préservation du patrimoine vernaculaire et la préservation de la biodiversité.



Tableau d'évaluation des lavoirs par ordre d'intérêt « biodiversité » (hiver 2021/2022)

Nom du lavoir (n° carte)	Environnement (milieux...) d'implantation des lavoirs	Intérêts faunistique et floristique	Observations / Orientations de gestion	Période d'intervention
<i>Propriétaire</i>				
1 <u>St Vinoc (3) près de Kerfundal</u> <i>Commun de Village /privé</i>	Saulaie, ruisseau, tourbière, cultures.	Osmonde royale (PR), Campagnol amphibie (PN), milieu hydromorphes patrimoniaux, Grenouille verte (PN), flore des vieux murs	Maintien du fonctionnement du réseau hydraulique du site. Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
2 <u>Kersigneau (15)</u> <i>Commun de village / privé</i>	Clairière dans boisement de feuillus.	Mégaphorbiaie, odonates, têtards (PR), larves salamandres, zygoptère, escargot de Quimper (PN), flore des vieux murs	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Optimisation de la biodiversité des milieux aquatiques.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
3 <u>Kerreval (16)</u> <i>Domaine privé de la ville</i>	Clairière dans boisement de feuillus.	Amphibiens (PN), bryophytes, flore des vieux murs, plécoptère, escargot de Quimper (PN), Grenouille rousse (PN)	Reproduction des salamandres : étudier la possibilité de structures facilitant la sortie des larves. Export d'une partie des feuilles mortes en fin d'été dans l'abreuvoir et le lavoir.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
4 <u>Bremphuez (17)</u> <i>Privé</i>	Limite de sous-bois feuillus	Escargot de Quimper (PN), flore des vieux murs	Restauration du fond du bassin, gestion de la végétation.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
5 <u>Chapelle Saint-Jean (14)</u> <i>Commun de village /privé</i>	Prairie, fourrés, cultures. Proximité immédiate d'un sentier de randonnée	Bouscarle de Cetti (fourré mitoyen), salamandre (très nombreuses larves), flore des vieux murs	Restauration du fond du lavoir et de l'écoulement entre le douet et le lavoir. Maintien d'un écoulement naturel en sortie du lavoir.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
6 <u>Kermézéven (18)</u> <i>Non cadastré / domaine public</i>	Proximité directe de la route	Myriophylle sp., Triton palmé (PN), Salamandres (PN)	Gestion de la flore aquatique	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>

	Nom du lavoir (+ n° carte) <i>Propriétaire</i>	Environnement (milieux...) d'implantation des lavoirs	Intérêts faunistique et floristique	Observations / Orientations de gestion	
7	Lavoir des lavandières (12) Près de Locquéran <i>Public</i>	Prairie, haies arborées, proximité immédiate d'un bois. Proximité immédiate d'un sentier de randonnée	Odonates, gastéropodes terrestres, flore des vieux murs	Petit entretien léger des végétaux dans les murets. Laisser les interstices entre les pierres des murets ouverts afin de conserver les plantes et les espèces de faune <u>fissuricoles</u> . Informers les usagers de l'interdiction d'utiliser des produits biocides pour l'entretien du lavoir.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
8	Tréouzien (1) <i>A vérifier sur place</i>	Ensemble lavoir-fontaine en contrebas du chemin d'accès au moulin, proximité d'un boisement	Salamandre (PN), Bergeronnette des ruisseaux, flore des vieux murs	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Prévoir une solution de sortie des amphibiens dans la fontaine.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
9	Perros (6) Près de Mesperleuc <i>Public</i>	Lavoir à proximité d'un jardin arboré	Insectes aquatiques (odonates, trichoptères), flore des vieux murs	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Prévoir aménagement pour que les oiseaux puissent s'abreuver.	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
10	Kerreval (fontaine druidique) <i>Commun de village</i>	Situation en sous-bois (Saules et Frênes)	Salamandre (PN), odonates, escargot de Quimper (PN), flore des vieux murs	Entretien léger de la végétation (préférer les outils manuels)	
11	Chapelle Saint-They	Fontaine située à côté de la chapelle Saint-They, dans une zone enherbée entretenue.	Nombreuses Salamandres (PN), gastéropodes aquatiques	Peu d'entretien nécessaire, attention à l'accumulation de débris végétaux dans le bassin.	
12	Kerdréal (4) <i>Non cadastré / domaine public</i>	Fourrés, arbustes	Salamandre (PN), insectes aquatiques, gastéropodes, flore des vieux murs	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Contenir les plantes sorties des jardins mitoyens	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>

	Nom du lavoir (+ n° carte) <i>Propriétaire</i>	Environnement (milieux...) d'implantation des lavoirs	Intérêts faunistique et floristique	Observations / Orientations de gestion	Période d'intervention
13	St Julien (11) Près de Poulgoazec <i>Non cadastré / domaine public</i>	Lavoir situé sur une petite parcelle enherbée entretenue par la commune	Lézards des murailles (PN), odonates, flore des vieux murs, anguilles ( <b>danger critique d'extinction : liste rouge France</b> )	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Entretien du fond du bassin et de la fontaine	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
14	Korn Erg (8) <i>public</i>	Proximité immédiate de culture de blé en surplomb du lavoir	Flore des vieux murs, odonates, Salamandres (PN), têtards d'anoures (PN)	Poser un caillou abreuvoir pour les oiseaux Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
15	Bas de St They (2) <i>CG29</i>	Ruisseau et prairies en amont et en aval, mitoyen d'un circuit de randonnée et VTT.	Mésange bleue, flore des vieux murs	Prévoir des travaux de maçonnerie en prenant soin de garder les anfractuosités	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
16	Rue de l'Océan (5) Près de Kerouer <i>Non cadastré / domaine public</i>	Prairie, ruisseau, vallon boisé, secteur urbanisé.	Crapaud épineux (dans la fontaine) (PN), odonates, flore des vieux murs	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site. Retrait du batardeau. Restauration du fond du lavoir	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
17	Lavoir des Frégates (10) Près de Brenilour <i>Non cadastré / domaine public</i>	Prairie, fourrés et grands arbres.	Odonates, flore des vieux murs	Pose d'un support abreuvoir pour les oiseaux. Suppression du batardeau (ou pose d'un aménagement pérenne)	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
18	Kersiny <i>Commune ?</i>	Prairie et zone de fourrés lavoir en bordure de chemin goudronné	Odonates	Gestion différenciée de la végétation sur l'ensemble du site Maintenir un bon écoulement de l'eau	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>
19	Bremoder (7) <i>Public</i>	Environnement urbanisé		Maintenir un bon écoulement de l'eau	Bassin : <b>mi-aout à mi-octobre</b> Murets/berges : <b>mi-aout à mars</b>

Nom Vernaculaire	Nom Latin	PN Protection Nationale	Liste Rouge Bretagne	Liste Rouge France	Liste Rouge Europe	Directive Habitat	Espèce déterminante ZNIEFF*
<b>Mammifère</b>							
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Art.2 du 23/04/2007	NT	NT	VU	-	OUI
<b>Oiseau</b>							
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Art.3 du 29/10/2009	LC	LC	LC	-	OUI
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Art.3 du 29/10/2009	LC	LC	LC	-	-
<b>Batracien</b>							
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	LC	LC	-	OUI
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	LC	LC	-	OUI
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Art.4 arrêté du 08/01/2021	NT	LC	LC		OUI
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	-	-	-	-
<b>Gastéropode</b>							
Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	Art. 2 du 23/04/2007	-	LC	LC	Annexe IV	OUI
<b>Flore</b>							
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	Art.3 arrêté préfectoral du 21/06/2010	LC	LC	LC	-	OUI
<b>Statut UICN</b> 1 LC : Préoccupation mineure 2 NT : Quasi menacé 3 EN : En danger 4 VU : Vulnérable <b>Directive Habitats-Faune-Flore n°92/43/CEE</b> 5 : Annexe II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation. 6 : Annexe IV : Espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte : *Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique							



## Points d'intérêt Trait de côte

